1005 0920 01 31

CARLETON UNIVERSITY

DATE DUE

CAT. NO. 1137

# POUR L'EMPEREUR

137

# ŒUVRES DE M. FRÉDÉRIC MASSON

*de l'Académie française*

**Le Cardinal de Bernis depuis son ministère** (1758-1794). . . . . 1 vol. in-8°
**Le Département des Affaires étrangères pendant la Révolution** (1787-1804) . . . . . 1 vol. in-8°
**L'Académie française** (1629-1793) . . . . . 1 vol. in-8°

## ÉTUDES NAPOLÉONIENNES

I. **Manuscrits inédits de Napoléon** (1786-1791) 1 vol. in-8°
**Napoléon dans sa Jeunesse** (1769-1793) . 1 vol. in-8°
II. **Napoléon et les Femmes**. . . . . 1 vol. in-8°
**Joséphine de Beauharnais** (1763-1796) . . 1 vol. in-8°
**Joséphine Impératrice et Reine** (1804-1809) 1 vol. in-8°
**Joséphine répudiée** (1809-1814). . . . . 1 vol. in-8°
**L'Impératrice Marie-Louise** (1809-1815) . 1 vol. in-8°
*La série sera complète en six volumes.*
III. **Napoléon et sa famille** (1769-1814) . . . 10 vol. in-8°
*L'ouvrage complet formera douze volumes.*
IV. **Napoléon et son fils** . . . , . . . . . 1 vol. in-8°
V. **Napoléon chez lui. La journée de l'Empereur aux Tuileries** . . . . . 1 vol. in-8°
VI. **Cavaliers de Napoléon**. . . . . 1 vol. in-8°
**Le Sacre et le couronnement de Napoléon** 1 vol. in-8°
VII. **Napoléon à Sainte-Hélène** (1815-1821). . 1 vol. in-8°

CHAQUE VOLUME : 7 FR. 50

**Napoléon et les femmes**, édition illustrée par Calbet . . . . . 1 vol. in-18
**La Révolte de Toulon en prairial an III** . . . 1 vol. in-18
**Diplomates de la Révolution** . . . . . 1 vol. in-8°
**Jadis** (1re et 2e séries) . . . . . 2 vol. in-18
**Le Marquis de Grignan, petit-fils de Mme de Sévigné** . . . . . 1 vol. in-18
**L'Affaire Maubreuil** (mars-avril 1814) . . . . 1 vol. in-18
**Jadis et Aujourd'hui** (1re et 2e séries) . . . . 2 vol. in-18
**Autour de Sainte-Hélène** (1re, 2e et 3e séries) . . 3 vol. in-18
**Sur Napoléon** (Conférences) . . , . . . . . 1 vol. in-18
**Petites histoires** (1re et 2e séries) . . . . . 2 vol. in-18
**Au jour le jour**. . . . . 1 vol. in-18

CHAQUE VOLUME : 3 FR. 50

**Mémoires et Lettres du Cardinal de Bernis** (1715-1758). . . . . 2 vol. in-8°
**Journal inédit du marquis de Torcy** (1709-1711) 1 vol. in-8°
**Mémoires du Comte Hippolyte d'Espinchal** . . 2 vol. in-8°

**Souvenirs de Maurice Duvicquet** . . . . . 1 vol. in-18
**Journal de ma déportation**, par Laffon-Ladebat. 1 vol. in-18

Tous droits de reproduction et de traduction réservés
pour tous les pays, y compris
la Suède, la Norvège, la Hollande, le Danemark et la Russie.
S'adresser, pour traiter, à la librairie Paul Ollendorff, 50, Chaussée d'Antin, Paris.

FRÉDÉRIC MASSON
De l'Académie Française

# POUR L'EMPEREUR

## PAGES D'HISTOIRE NATIONALE

1796-1821

DC
201
M3

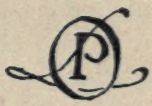

1005 0920 01 31

PARIS
*Société d'Éditions Littéraires et Artistiques*
LIBRAIRIE PAUL OLLENDORFF
50, CHAUSSÉE D'ANTIN, 50

1914

IL A ÉTÉ TIRÉ A PART :

*Quatre exemplaires sur papier du Japon*

*Dix exemplaires sur papier de Hollande*

NUMÉROTÉS A LA PRESSE.

# PRÉFACE

Voici un recueil d'articles que j'ajoute à tant d'autres déjà parus — douze à quinze volumes ; seulement, j'ai pensé qu'à cette fois, il était préférable de disposer selon les sujets qui y sont traités et non pas selon la date de publication, les morceaux d'histoire qui s'y trouvent assemblés. Lorsque, plus tard, je me déciderai à publier une table systématique des articles que j'ai réunis en ces volumes, on pourra juger si le labeur auquel je me suis livré a été sans intérêt ou s'il n'a pas eu pour résultat de révéler et d'établir certains faits qui étaient de quelque conséquence.

Vais-je dissimuler que tous vont au même but et se proposent le même objet ? On ne me croirait pas et on aurait raison : je suis ce que je suis et je ne vaux que par la fixité de mes opinions. Pour le reste, si je ne savais à quoi m'en tenir, je

serais, en vérité, bien ingrat vis-à-vis de ceux qui me rappellent presque chaque jour à une humilité dont je n'ai garde de me départir.

Seulement, j'ai ceci pour moi que j'ai choisi ma voie, que je l'ai suivie parce qu'il m'a plu, que je n'y ai ramassé ni argent, ni profits, ni honneurs, que je n'ai renié nul de ceux qui furent mes compagnons de route et que, s'il en est qui ne m'aiment point, il n'en est point qui me refusent leur estime. C'est quelque chose.

Sous l'Empire, le soldat qui renouvelait son engagement de sept ans recevait sur la manche de sa capote ou de son habit un chevron ; deux au second rengagement ; trois au troisième. J'ai droit à sept brisques et m'en vante.

Voici quarante-trois ans, jour pour jour, que je me suis engagé, volontairement certes, au service de l'Empereur et que, pour la première fois, devant ces émeutiers allègres qui criaient : Vive la Paix ! j'ai, moi, crié : Vive l'Empereur !

Depuis lors, j'ai servi l'Empereur.

Je ne doute point que certains de ceux qui prétendent exercer sur les Bonapartistes un droit de haute police ont trouvé parfois ma parole importune et mon indépendance gênante. Je n'ignore pas que l'on a dit dans certain salon : « La première chose qu'il faudra faire, quand l'Empire sera revenu, sera de mettre Masson hors de France. »

Je n'ignore pas que, ailleurs, l'on s'est exprimé sur mes livres et sur moi-même avec une âpreté

qu'atteignent à peine mes adversaires — j'entends ceux que je compte et avec qui je compte.

Que m'importe ?

Je n'ai consulté personne lorsque, à la fin de 71, j'ai imprimé et publié ma première brochure : *l'Empire et les Avocats ;* personne, quand j'ai jeté dans le public une volée de tracts à deux sous, qui ont eu sans doute quelque succès puisque j'ai entendu six à sept hommes assez considérables se les attribuer et en réclamer la paternité officieuse. Plus tard, écrivant dans nos journaux, j'ai considéré que, dans un parti d'autorité, la première des obligations est de s'incliner devant le chef et de lui obéir; je l'ai donc fait, subissant parfois des directions que mon esprit eût souhaitées différentes — notamment au Seize mai. L'an dernier, je me réjouis d'apprendre que cette politique de coalition monarchique, si nettement contraire à la doctrine Napoléonienne, avait été imposée au Prince Impérial, qui la réprouvait, par des parlementaires, dévoués peut-être à la personne de Napoléon III et de son fils, mais hostiles assurément à tout ce qui fait le Bonapartisme.

La scission qui se produisit après la mort du Prince Impérial et qu'on attribua aux tendances du Prince Napoléon se fût accomplie si le Prince Impérial avait vécu et la preuve se trouve dans les lettres qu'a publiées M. Augustin Filon. Le Prince Impérial supportait impatiemment d'être

traîné à la remorque des monarchistes, pour qu'un certain nombre de députés, se disant Bonapartistes, usassent de leur appoint électoral et de leurs subsides financiers. Cette cuisine qui ne profitait qu'aux mesquines ambitions d'individualités besoigneuses et peu sûres ou aux vanités exaspérées de bourgeois riches et stupides, écœurait sa jeune droiture. Il lui paraissait que, en vérité, le parti dont il était le chef ne gagnait rien à recruter quelques muets de plus, toujours prêts aux transactions, toujours disposés à renier les principes pour un plat de lentilles. Sous l'Empire, « les Cinq » formaient toute l'opposition — et c'était assez. Qu'il y eût cinq députés ardents à proclamer les droits du peuple, à attaquer les ennemis de la Souveraineté nationale, décidés à relever toute offense, toute injure contre l'Empire, portant hardiment la guerre sur le terrain ennemi, rendant coup pour coup et blessure pour blessure, c'était assez, car c'était ce qu'on avait vu à l'époque héroïque de l'Assemblée nationale, lorsque les quelques hommes qui avaient échappé à la proscription lancée par le dictateur Gambetta, se tenaient prêts, au milieu des injures et des huées, à riposter d'un mot, d'un trait, d'une phrase. On ne leur en permettait pas davantage. — Et c'était assez ! Henriquinquistes relevés de la terrible oisiveté où ils se morfondaient depuis 1830 et escomptant, par la grâce de Dieu, la restauration certaine de l'Enfant du miracle ; Philippistes

exercés depuis vingt ans à discourir à huis clos, heureux de déballer à la fin les phrases qu'ils avaient préparées dans leurs fameuses conférences, débitant leur parlementarisme charlatanesque comme le plus précieux des élixirs, affolés de haine contre celui qui leur avait coupé l'éloquence ; les uns et les autres redoublaient chaque jour d'injures, de violences, de calomnies et de mensonges, mais les cinq tenaient bon. Et à chaque fois que Henriquinquistes, Républicains et Philippistes insultaient les Empereurs, ils ripostaient sous le feu croisé du président et de la quasi-unanimité des députés.

A mesure que se prononçait la réaction contre la proscription Gambettiste frappant d'inéligibilité les députés de l'Empire ; à mesure que le pays se reprenant et se souvenant des vingt années de prospérité qu'il devait à Napoléon III, profitait des élections partielles pour envoyer des Bonapartistes siéger à l'Assemblée Nationale, cet accroissement de nombre semblait entraîner une diminution d'énergie. Les Bonapartistes, au lieu de rester des outlaw parant et ripostant, froissant le fer et tirant droit aux parties vives, devinrent une façon de parti parlementaire, avec les alliances momentanées, les marchandages, les transactions de ce hideux régime. Ils n'en étaient pas moins odieux à ceux avec lesquels ils votaient momentanément ; ils n'en étaient pas moins dénoncés dès qu'ils tentaient dans le pays pour la défense de leurs prin-

cipes une propagande légale. Tout était loisible aux Henriquinquistes, dont le programme semblait avoir été révélé par Dieu même sur le Sinaï de Paray-le-Monial, et dont les pèlerinages processionnels rappelaient la Sainte Ligue et évoquaient la *Satire Ménippée;* tout était loisible aux Philippistes qui, ayant échoué à déshonorer le Comte de Chambord, s'apprêtaient si bien à prendre le pouvoir et s'attendaient si bien qu'un de leurs princes allait être nommé Lieutenant Général du Royaume, que son ministère était constitué et que les portefeuilles étaient partagés. Mais les Bonapartistes, s'ils se réunissaient à trois pour parler de leurs souvenirs et de leurs espérances, c'est qu'ils conspiraient. Ils conspiraient s'ils parlaient et s'ils se taisaient; si, dans un temps où l'on proclamait la liberté illimitée de la presse, remède infaillible aux vingt années de corruption, ils imprimaient des journaux, éditaient des brochures ou vendaient des photographies.

En réalité, nous ne conspirions pas : ceux qui conspiraient, c'étaient ceux qui, par leurs agents galonnés et décorés, tendaient des pièges de mort à la jeunesse et à l'inexpérience d'un prince, qu'ils comptaient attirer sur territoire français, saisir les armes à la main et exécuter. Cela, nul ne peut le démentir : Je l'affirme.

Nous ne conspirions pas, car nous ne faisions rien qu'au plein soleil, rien que de légal, et pourtant toute attaque eût été légitime contre les

bénéficiaires du 4 Septembre, car, faute d'avoir rencontré chez le Comte de Chambord, un prince docile à leurs caprices, les conspirateurs de l'Assemblée n'avaient pu accoucher d'une Constitution, et quand à la fin, après tant d'efforts, à une voix, ils parvinrent à voter et faire voter quelque chose qu'ils appelèrent ainsi, ce quelque chose était provisoire et constamment révisable. La Révision était un droit et, pour provoquer la Révision, toute propagande était licite. Et cette propagande portait! Il est d'un prodigieux intérêt de retrouver dans un livre qu'on vient de publier sur *Arthur Ranc*, ce que pensait des efforts bonapartistes, ce personnage dont les doctrines furent haïssables et les actes souvent odieux, mais dont on serait injuste en niant l'intelligence et l'esprit politique. Le seul parti qu'il jugeait dangereux pour la République, c'était le parti Bonapartiste et comme il aurait eu raison si le Prince Impérial avait vécu!

Après la mort du Prince Impérial, je fus de ceux qui, nettement, loyalement, sans hésitation et sans compromis, se groupèrent autour de celui qui était désigné par les Constitutions et par le plébiscite de mai 1870. Au milieu des défections et des trahisons qui ne lui furent point ménagées, je l'ai servi avec un dévouement auquel il a répondu par son amitié. Le mot, c'est lui qui l'a écrit dans son testament.

On a dit que j'avais été son secrétaire, cela n'est point exact: J'ai eu part à sa politique et j'ai

correspondu en son nom avec nos Comités de province ; j'ai dirigé une correspondance officieuse que nous expédiyons aux journaux du parti ; tant que le Prince a entretenu à Paris un journal quotidien, j'y ai fait chaque jour un ou deux articles, souvent plus ; tous les matins, je me rendais chez lui et je recevais ses instructions, mais je n'ai jamais fait fonctions de secrétaire et je n'eusse eu garde d'usurper la place que remplissait si utilement mon ami, M. Berthet.

Si l'on entend insinuer par là que je recevais un traitement, on se trompe. J'ai toujours fait la guerre à mes frais, à *l'Ordre* et à *la Patrie*, au *Napoléon* et au *Peuple*. Le parti n'avait pas d'argent ; l'on y était fort peu instruit de l'art de s'en procurer. Lorsque le Prince voulut reprendre la *Correspondance départementale* qu'avait rédigée d'abord M. Ad. Philis, il loua trois chambres, rue de Duras, et m'adjoignit, sur ma demande, un ancien rédacteur de *l'Ordre*, Charles Gaumont, qui était méritant et pauvre. Nous rédigions donc les sept ou huit articles qu'il convenait d'envoyer ; après quoi, nous les écrivions au *Polycopiste ;* puis nous mettions habit bas et nous encrions et tirions les feuilles. Nous n'étions pas bien adroits et cela nous faisait les mains très noires, mais les feuilles partaient à l'heure, suffisamment lisibles. Et cela coûtait peu.

Notre propagande de presse fut tuée par les Orléanistes qui achetèrent à des prix invraisem-

blables, les journaux qui recevaient nos consignes et suivaient nos directions et qui vivotaient, moyennant — de temps en temps — un très léger subside. Ils leur imposèrent une rédaction, et ils y développèrent leur politique. Avant six mois, tous ces canards étaient morts et enterrés.

Ce fut M. Dufeuille, celui-là même qui mena pour M. le Comte de Paris cette belle campagne qui m'en narra les détails. Je n'avais pas besoin de ce récit où les billets de mille francs valsaient éperdument autour du brasier, pour être convaincu de l'impuissance du parti Philippiste et de l'indifférence hostile que lui témoigne la nation. On pouvait être légitimiste : la Légitimité est un principe : on ne peut être Philippiste ; l'Orléanisme est un expédient. Cet expédient a pu servir une fois ; il n'est plus de mise. On a acheté nos armes à ceux qui en avaient la garde : à quoi bon? elles se sont brisées dans ces mains inexpertes et débiles et, en vérité, rien n'était drôlatique comme ces articles de tête où l'on faisait, par ordre, résonner la Démocratie, l'Appel au peuple, le Socialisme d'État, au profit du petit-fils de Louis-Philippe — et de l'arrière-cousin et héritier imposé du Comte de Chambord.

Ce qui acheva de désorganiser notre parti, ce fut la campagne Boulangiste. Le Prince Napoléon avait cru à la sincérité de M. le Général Boulanger, venant, quoique commandant de corps, le trouver dans son exil. Comme dans chacune de

mes lettres, j'essayais de le mettre en garde contre une aventure que je jugeais néfaste, car elle dérivait sans aucune utilité le courant plébiscitaire, le Prince qui ne voulait point risquer ses réponses par la poste m'appela à Prangins. Je ne parvins pas à le convaincre; je m'abstins donc. Je ne voulais ni me mêler de cette politique, ni m'associer à ceux qui la préconisaient. Il y avait là des nouveaux venus dont le talent n'était point contestable, mais dont les convictions me paraissaient moins assurées. S'étaient-ils ralliés au Prince pour lui amener le général Boulanger ou prenaient-ils le Prince comme appoint et ne le dépouillaient-ils pas, au profit de leur candidat, de la représentation suprême de la doctrine plébiscitaire ? Ne comptaient-ils pas aussi, ceux qui ménageaient les entrevues, que le Prince fournirait les subsides nécessaires aux premières opérations, jusqu'à ce qu'on eût fait lever la poule aux œufs d'or, et qu'on eût, par une battue savante, amené tous les lapins dans le parquet? Cette dernière hypothèse se concilie à merveille avec la seconde et c'étaient celles que j'envisageais ; car d'admettre que le galant sous-lieutenant ne traitât pas les partis politiques comme les femmes et qu'il tînt ses serments à celles-ci comme à ceux-là, je ne le mettais point en doute — en quoi je me trompais; car une femme sut le rendre fidèle, même dans la mort. Il y a ainsi, sous l'uniforme, des fleurs insoupçonnées de sentimentalisme qui

soudain éclosent et brisent une fortune, une carrière et une vie.

C'était fini — pour le moment. Et toute action politique semblait impossible.

J'avais depuis longtemps commencé à réunir des notes sur Napoléon Ier et j'avais résolu, ne fût-ce que pour mon compte, de mener une enquête le plus approfondie et le plus loyalement impartiale sur celui que j'admirais sans le bien connaître et qui m'apparaissait auréolé par la légende, plus près d'être un dieu que d'être un homme. Je voulus apprendre quelles étaient ses habitudes physiques, quels ses sentiments et ses actes comme fils, comme frère, comme amant, comme époux, comme père, quelle fut son éducation et comment s'était formé son esprit ; quelles furent ses pensées suprêmes et comme il avait envisagé la mort. Il y eût eu bien d'autres voies où j'eusse prétendu m'engager et qui m'eussent conduit à des notions nécessaires, mais la tâche était déjà assez belle. Depuis vingt-cinq ans je me suis efforcé de la remplir. De cette façon mieux que par la politique j'ai servi l'Empereur. Je n'ai point été des derniers — on le dit au moins — à donner l'impulsion à ce grand mouvement qui pousse la France, l'Europe et le Monde vers les Études Napoléoniennes ; qui rend chaque jour plus familière à tous les peuples l'image de l'Homme de Génie ; qui, par le récit de ses campagnes, comme par l'analyse de ses institutions, par l'exposé de

ses actes comme par la mise au jour de ses idées, atteste la certitude de la théorie de Carlisle et la vraisemblance de la révélation de Towianski.

Était-ce assez que le Livre ? Ne devais-je pas saisir toute occasion où je pouvais plus activement remplir la mission que je me suis imposée : parler de lui dans des conférences où qu'elles soient données ; raconter dans les journaux ce que je sais de lui et à propos de lui, défendre sa mémoire contre les détracteurs et les envieux et ne laisser sans réponse nulle accusation, nulle calomnie dirigée contre lui ou contre sa dynastie ?

Voilà ce que j'ai fait et voilà ce qui m'emplit d'orgueil ; car à servir un tel maître on grandit. Je sais bien qu'aux articles et aux conférences, certains qui ont de l'amitié pour moi, disent que je perds mon temps, qu'il vaudrait mieux finir les ouvrages que j'ai mis en train et que je ne pourrai pas terminer. Je sais bien. Mais mes livres n'atteignent qu'un public restreint ; ils sont graves et parfois sévères. M'étant proposé uniquement la recherche de la vérité et m'étant engagé d'honneur à la dire tout entière j'offense parfois ceux auxquels je suis le plus attaché. L'on m'accuse d'abattre la forêt pour permettre d'admirer le plus gros chêne. On verra si j'ai nui au parti, comme m'en accusent certains qui n'ont jamais rien fait pour lui. Le parti, qu'est-ce ? C'est Napoléon. Par les doctrines qu'il a proclamées, par celles qu'on dégage de ses écrits, de ses paroles, de sesactes et de ses institutions, un parti

a été institué dont l'effort peut être profitable à la nation. Ce parti a un chef héréditaire dont je reçois avec respect les directions pour tout ce qui est de la politique à laquelle d'ailleurs je suis peu mêlé ; la fonction que je me suis donnée et que je ne tiens que de moi-même, consiste à répandre l'histoire des Napoléons, à en étudier les épisodes que je crois le plus frappants, à rétablir la vérité sur les points contestés, à sortir de l'ombre les actions qui font honneur à la nation.

Ainsi peu à peu ont été formés ces recueils. Pour rendre plus nette mon idée directrice, je groupe et je présente ici, dans la succession où ils se sont produits, les faits qui ont inspiré la plupart des articles publiés depuis trois à quatre ans dans le *Gaulois* et *l'Echo de Paris*. Cela rendra plus aisée et peut-être plus profitable la lecture de ces volumes et le rapprochement donnera lieu à quelques réflexions utiles.

Quelques-uns de ces articles ont servi de préfaces à des livres inspirés par le même courant d'idées et d'études. Ces livres arborent mon nom près de celui de l'auteur, comme une cocarde où l'on ne se peut tromper. Les ignobles injures dont m'assaillent, en leur descente de la Courtille, les débardeurs de la Royauté, ont eu cette compensation de m'attirer plus nombreuses et plus chaudes les sympathies d'amis inconnus qui viennent à moi par effusion de sentiments et par communion de doctrines. Leur témoignage m'est cher et

leur amitié m'est précieuse. Même aux jours de pire détresse, le vieil homme que je suis n'a jamais douté du triomphe nécessaire et définitif de la seule Constitution qui s'accommode à la France et qui puisse la sauver. En dépit de tant de déceptions, de tant d'irréparables pertes, de tant de honteuses défections, de ces étranges facilités avec lesquelles certains hommes auxquels on eût attribué des convictions plus fermes, se laissent tenter par les moindres cajoleries de leurs pires adversaires, je ne doute pas. Mais les jours passent, et les années, et, comme disent les paysans, le temps ne dure.

FRÉDÉRIC MASSON.

Clos des Fées, 4 septembre 1913,
au quarante troisième anniversaire du
jour où, avec l'aide des Prussiens,
les ennemis du Peuple renversèrent
l'Élu du Peuple.

# POUR L'EMPEREUR

## PAGES D'HISTOIRE NATIONALE

## 1798-1821

---

## LA SÉANCE PUBLIQUE DE L'INSTITUT

### Au 15 nivôse an VI. — jeudi 4 janvier 1798 (1).

---

Le 15 nivôse an VI, l'Institut national tint sa deuxième séance solennelle.

La première, tenue le 15 germinal an IV, avait eu l'intérêt de la nouveauté. Quelque chose renaissait du passé sous une forme rajeunie. Les Académies, détruites par la Convention, avaient, de fait, été rétablies par elle le 3 brumaire an IV, à la veille de sa séparation. Sans doute leur avait-on assigné des buts assez différents de ceux qu'avaient poursuivis les groupements libres, constitués au cours des siècles par le goût qu'éprouvent à se rapprocher les hommes s'oc-

(1) *Le Gaulois*, 20 septembre 1907.

cupant des mêmes études, ayant des intérêts pareils et une commune culture. Des distinctions arbitraires, qui sentaient l'idéologie, avaient formé les trois classes : *Sciences physiques et mathématiques*, *Sciences morales et politiques*, *Littérature et beaux-arts*, et, sauf dans la première, correspondant à l'ancienne Académie des sciences, et embrassant dans ses dix sections tout l'effort du travail scientifique, elle avait confondu des éléments qui n'avaient entre eux aucun rapport et qui devaient bientôt se disjoindre pour se réassocier selon les formules traditionnelles. Ainsi, durant qu'à travers plus d'un siècle, les dix sections de la classe des sciences physiques et mathématiques n'ont subi presque aucun changement ; partout ailleurs la dissociation s'est normalement accomplie et la troisième classe en particulier s'est trouvée répartir ses membres entre trois Académies, de la façon qui convenait aux traditions et qui correspondait aux besoins naturels.

Mais le principe était posé ; c'était tout. Pour la première fois, lasse de détruire, la Révolution essayait de construire ! Si son édifice manquait de logique, c'est qu'il lui avait paru odieux de retourner franchement au passé, d'avouer qu'elle ne pouvait mieux faire qu'avaient fait, sous l'ancien régime, les générations successives qui, d'abord, en dehors de toute immixtion de l'État, puis, après expérience faite, sous le contrôle de la monarchie, avaient formé des Sociétés, des Com-

pagnies se proposant des buts communs, réunies par des études analogues et trouvant, dans l'échange hebdomadaire des idées, un encouragement, un plaisir et une occupation.

*
* *

L'Institut ne devait point avoir ces allures bon enfant. Il lui était commandé d'être prodigieusement sérieux ; il était destiné : « 1° à perfectionner les Sciences et les Arts par des recherches non interrompues, par la publication des découvertes, par la correspondance avec les sociétés savantes et étrangères ; 2° à suivre, conformément aux lois et arrêtés du Directoire exécutif, les travaux scientifiques et littéraires qui auraient pour objet l'utilité générale et la gloire de la République. » Cela lui donnait le caractère gouvernemental que la République imprimait, sous couleur de liberté, à toutes ses institutions. L'Institut devait être un auxiliaire du gouvernement, il devenait un rouage de l'État, une sorte de Haute Cour des Sciences et de la Littérature, ayant la disposition d'un certain nombre de bourses de voyage, agricoles, industrielles et artistiques, et de récompenses pour les inventions et découvertes utiles, les succès distingués dans les arts, les belles actions et la pratique constante des vertus domestiques et sociales.

On se demanderait pourquoi cette loi du 3 brumaire se terminerait par cet article XIII : « *Le*

*Corps Législatif décerne les honneurs du Panthéon aux grands hommes, dix ans après leur mort* », si telle n'était point la récompense suprême que la Convention proposait aux efforts des membres de l'Institut : récompense à la vérité dont le bénéfice était lointain et peu sûr.

L'Institut, composé de cent quarante-quatre membres résidant à Paris, d'un nombre égal d'associés répandus dans les différentes parties de la République et de vingt-quatre savants étrangers, devait être formé de quarante-huit membres nommés par le gouvernement, lesquels quarante-huit éliraient les quatre-vingt-seize autres ; puis, l'Institut ainsi constitué élirait les associés français et étrangers ; plus tard, lorsqu'une place vaquerait, ce serait encore l'Institut tout entier qui y nommerait, sur une liste au moins triple, présentée par la classe où la vacance se serait produite. Ce système est encore en vigueur dans certaines des Académies divisées en sections.

*
* *

La première liste de l'Institut national est admirable : tout ce qui restait des forces vives de la nation, tout ce qui représentait dans la France de la Révolution une valeur intellectuelle, artistique, littéraire, scientifique, y figurait. La première séance publique, tenue le 15 germinal an IV, fut un événement national. C'était dans la salle dite

des Cariatides au Louvre : un carré long, à l'une des extrémités duquel les *Cariatides*, que Jean Goujon scûlpta en 1550 pour le prix convenu de 737 livres tournois, supportaient une tribune. Entre des colonnes accouplées étaient placées des statues en marbre de grands hommes français, mélange assez hétéroclite puisque, avec Bossuet, Lhospital, Pascal, Daguesseau, Descartes et Rollin, on y voyait Duquesne et Tourville, Luxembourg, Catinat, Vauban, Turenne, Bayard, Condé et Sully. En face des Cariatides était ménagé une sorte de salon, dont la paroi centrale était occupée par une statue de Minerve qu'entouraient les statues de Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, Montesquieu, Mathieu Molé, Montausier et Duguesclin. Les membres de l'Institut étaient assis sur des banquettes au-devant de tables supportées par des griffons, en plâtre à la vérité, mais peints en bronze. Derrière les membres de l'Institut, le public, séparé par une cloison à hauteur d'appui. Les professeurs des Écoles centrales, de l'École de santé et de l'École polytechnique avaient des places marquées. A l'extrémité du carré long, au devant de la statue de Minerve, siégea le bureau de l'Institut. Les cinq membres du Directoire venus en grand costume, avec tous les ministres, sous l'escorte de leur garde, s'assirent à l'autre extrémité sous les Cariatides. Un immense espace libre, au milieu de la salle, donnait de la majesté à l'assemblée, qu'éclairaient trois lustres tombant du

plafond et cent quarante-quatre bougies, chaque membre de l'Institut ayant la sienne, car la séance avait lieu à cinq heures et elle dura quatre heures. Les ambassadeurs des puissances étrangères, ce qui restait de plus distingué parmi les savants, les gens de lettres, les artistes, une multitude de spectateurs parmi lesquels on remarquait presque autant de femmes attentives que de spectateurs bienveillants, cette assemblée d'environ quinze cents personnes n'avait point marqué un instant d'ennui. « Le public, dit l'*Historien*, a trouvé la séance belle et longue et nous craignons que son récit, qui n'a pu donner une idée juste de tout ce qu'elle avait d'intéressant, ne paraisse à nos lecteurs n'avoir que la seconde qualité. »

*
* *

Au 15 nivôse an VI, il n'y avait pas les mêmes attraits à espérer : on n'aurait ni les Directeurs en grand costume, ni les ministres, ni la garde à cheval ; la salle était connue et, la première représentation étant donnée, on ne devait espérer qu'une assistance médiocrement élégante. Jamais pourtant les cartes n'avaient autant été sollicitées. Fort médiocres d'aspect et d'impression vilaine, elles portaient :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**INSTITUT NATIONAL**

DES SCIENCES ET DES ARTS

Séance publique du 15 nivôse, an 6, commençant à cinq heures très précises du soir.

*Les portes s'ouvriront à quatre heures.*

On entrera par la porte qui est dans l'angle occidental de la cour du Louvre, à la gauche du Télégraphe.

Dès midi, on faisait queue dans la cour du Louvre. Cet empressement était pour flatter les membres de l'Institut désignés pour faire des lectures : il n'était motivé pourtant que par la présence annoncée d'un nouveau membre qui n'allait rien dire, mais c'était le général Bonaparte. Le 21 brumaire, la section des Arts mécaniques, appelée à désigner des candidats pour la place, déclarée vacante, du directeur Carnot, proscrit au 18 fructidor, avait présenté en première ligne Bonaparte, puis de La Croix-Dillon, professeur d'arts et métiers aux Écoles centrales, puis le ci-devant marquis de Montalembert, ancien membre de l'Académie des sciences et créateur de la *Fortification perpendiculaire*. Le

5 frimaire, la liste ainsi formée avait été proposée par la première classe à l'Institut entier, qui vota dans la séance du 5 nivôse. Bonaparte obtint l'unanimité moins sept voix. Dès le lendemain, il prenait séance et signait la feuille de présence entre Pelletan et Laplace, et il adressait à Camus, président, une lettre de remerciements où on lisait : « La vraie puissance de la République française doit consister désormais à ne pas permettre qu'il existe une seule idée nouvelle qu'elle ne lui appartienne. » Il prenait dès lors part aux travaux de la classe et on le voit, dans ces conditions, remettre une note relative « à une voiture mue par la vapeur », inventée par le citoyen Cugnot. Une commission fut nommée, qui ne fit d'ailleurs point de rapport : c'était, on le sait, la voiture automobile que Cugnot avait découverte, et le général Morin, un demi-siècle après la note remise par Bonaparte, a établi devant l'Académie des sciences les droits incontestables de Cugnot « à la priorité de l'application de la vapeur à la locomotion ».

Le général paraissait plus redouter la cour du Louvre que le pont d'Arcole ; au moins, ne voulait-il pas, se sentant l'objet de la curiosité générale, entrer seul dans la salle des Cariatides. Il avait demandé à Arnault de venir le prendre. Dans le trajet de la rue Chantereine — appelée depuis le 9 nivôse, par ordre de l'Administration du Département, *rue de la Victoire* — on arrêta plusieurs fois sa voiture pour la visiter, en consé-

quence d'un arrêté du Directoire ordonnant la saisie et la combustion des marchandises anglaises. Bonaparte n'y parut point faire attention et, recommandant à son compagnon de ne pas le faire connaître, il se laissa fouiller sans que les douaniers s'excusassent le moins du monde et sans qu'il marquât la moindre impatience.

Arrivé au Louvre, il se réunit à ses confrères dans la salle de leurs séances particulières et en descendit avec eux. « Buonaparte était mêlé parmi les autres, en petit frac gris ; rien, dit Peltier, n'annonçait l'homme qui a renversé, soutenu ou créé plusieurs États et dont quatre rois et une foule de princes souverains ont imploré la protection ; ni sa taille, ni ses traits, ni sa démarche, ni son ajustement ne pouvaient le faire remarquer. Et pourtant, bientôt, tous les yeux étaient sur lui. »

On se répétait cette réponse qu'il avait faite en Italie « à des généraux lui demandant quel serait l'aliment de son âme active lorsque la paix l'aurait rendu à ses foyers : *Je m'enfoncerai dans ma retraite et j'y travaillerai à mériter un jour l'honneur d'être de l'Institut*. Tout plaisait de lui, cette arrivée sans faste, cette contenance modeste. « Ah ! dit un journaliste, que cet homme connaît bien le cœur humain et en particulier les gouvernements populaires ! L'homme de mérite y est forcé d'acheter à force de modestie et de simplicité une grâce que les ignorants et les hommes vulgaires

lui accordent difficilement partout, mais plus rarement encore dans les Républiques. »

L'impression qu'il fit sur ceux qui le voyaient et l'observaient pour la première fois fut singulièrement favorable.

« Bonaparte, raconte Mercier, est d'une taille moyenne, un peu voûté, mince, d'une corpulence un peu délicate, mais cependant nerveuse ; les cheveux châtains foncés, rabattus sur un front large ; les yeux grands, bruns, vifs et saillants ; le nez aquilin, le menton relevé comme celui de l'Apollon du Belvédère, le teint pâle, les joues enfoncées, la voix libre et posée ; il écoute attentivement ceux qui lui parlent, répond brièvement ; son air est grave, mais ouvert ; il n'a point l'austérité qui caractérise la tête de Brutus ; on juge à son aspect que c'est un homme tempérant, méditatif, mais tenace dans le but qu'il se propose ; que ce teint pâle s'enflamme dans une action décisive ; que ce corps est tout nerfs, comme celui du lion, qu'il se bat de même ; qu'il est infatigable pour voler comme la foudre au-devant de l'ennemi qu'il n'a jamais su craindre ; ce feu est concentré ; il le réserve pour les grandes et fortes explosions ; et ce feu n'imprime à aucun de ses mouvements cette inquiétude naturelle aux hommes qui ne sont que vifs et qui ne savent point se posséder. Sérieux comme Caton, les Français vont apprendre de lui à être graves, à respecter leurs magistrats, leurs représentants, à mépriser les airs évaporés, les

calembours qui ne conviennent que dans la bouche des farceurs et des remueurs de polichinelles. »

*
* *

Le programme de la séance était aussi chargé presque que celui de la séance d'inauguration : on y devait entendre les citoyens Prony, Lassus, Daunou et Villar donner la notice des mémoires lus dans chacune des classes et rendre compte de leurs travaux ; le citoyen Langlès ferait part de la traduction d'un *Voyage de la Perse dans l'Inde ;* le citoyen Fourcroy, d'un travail : la *Peinture sur Porcelaine ;* le citoyen Toulongeon parlerait de *la Mémoire ;* le citoyen Garat analyserait les mémoires envoyés sur la question : *Quelle est l'influence des signes sur la formation des idées ?* Le citoyen Dolomieu, lirait ses observations minéralogiques sur les montagnes des départements du Cantal et du Puy-de-Dôme ; enfin, pour terminer, on annonçait un poème de Chénier la *Mort de Hoche*.

La plupart des lecteurs adressèrent à Bonaparte — paraît-il, car il n'existe point de compte rendu imprimé de la séance — des éloges directs ou indirects ; « un petit nombre, non moins admirateur des talents du héros, avait craint de fatiguer sa modestie, ou avait cru, avec raison, mieux servir sa gloire » ; le citoyen Garat avait terminé sa lecture par un compliment au nouveau membre

« qui, à cause de ses goûts tranquilles, de ses connaissances variées et de son talent d'observer, lorsqu'il aura consommé ses travaux, sera, dit-il, considéré comme un philosophe qui aura paru un instant à la tête des armées » ; mais ce n'était point là de quoi satisfaire l'assistance ni de quoi enlever son enthousiasme. On attendait Chénier. Son poème était intitulé : *le Vieillard d'Ancenis ;* les vers en étaient beaux et nobles. Ils se déroulaient en cette forme pompeuse et pleine, redondante et superbe où il y avait tout de même quelque chose d'un Corneille, et ils agitaient toutes les âmes d'un patriotique courroux. En terminant, il s'écria :

Et vous, des guerriers francs élite magnanime,
Les Alpes sous vos pas ont abaissé leur cime ;
Vous franchîtes les monts, vous franchirez les flots;
Des tyrans de la mer punissez les complots.
Ils combattront pour l'or, vous pour une patrie !
Si jadis un Français, des rives de Neustrie,
Descendit dans leurs ports précédé par l'effroi,
Vint, combattit, vainquit, fut conquérant et roi,
Quels rochers, quels remparts deviendront leur asile
Quand Neptune irrité lancera dans leur île
D'Arcole et de Lodi les terribles soldats,
Tous ces jeunes héros vieux dans l'art des combats,
La grande Nation à vaincre accoutumée
Et le Grand Général guidant la Grande Armée ?

« Ces beaux vers, bien récités, firent à peu près dans les âmes la même impression que le bruit du canon, dans les batailles, opère sur les

guerriers ; tous les esprits s'enflammèrent et tout le monde se leva à celui-ci :

L'Angleterre pâlit au nom de l'Italique !

« A l'enthousiasme que le poème de Chénier a occasionné, dit un journaliste, à la force et à la durée des applaudissements, l'étranger a pu juger que cette guerre serait vraiment nationale et que la ruine d'Albion seule y pourrait mettre un terme. »

A peine le président avait-il levé la séance que le général s'esquivait avec Arnault, et ce départ *incognito* ajouta encore à la satisfaction du monde officiel. « Oh ! qu'elle était intéressante, cette assemblée d'hommes connus et distingués, de savants en différents genres, au milieu desquels siégea Bonaparte (1) ! »

(1) Il existe deux souvenirs graphiques singulièrement intéressants, de cette séance ; un croquis sous lequel David a écrit *le Général de la Grande Nation*, une feuille où Boizot a fixé sous divers aspects les traits de Bonaparte.

# DIMANCHE DE PAQUES[1]

## 28 Germinal an X. — 18 avril 1802.

---

Lorsque le Premier Consul résolut de rétablir en France la religion catholique, il se heurta à tout ce qui, de la Convention, s'était perpétué dans les grands corps de l'État. Ces corps, tels qu'ils avaient été constitués par Sieyès et Roger Ducos, lesquels y avaient le plus influé, avaient pour mission principale de maintenir la Révolution, d'empêcher toute réaction qui eût pu compromettre la sûreté ou la fortune des hommes qui y avaient davantage participé. Par suite, devaient-ils s'opposer avec une énergie désespérée à toutes les mesures ayant pour objet d'établir un état social qui, sans retourner à l'ancien régime, prétendrait imposer l'ordre dans l'administration, la régularité dans la justice, la liberté pour les consciences.

(1) *Le Gaulois*, 16 avril 1911.

Ces corps constitués ne représentaient point la nation, n'avaient point été élus par elle. L'on peut dire qu'il n'y eut point, de 1792 à 1799, une seule élection libre : ce fut sous le couteau que fut élue la Convention nationale et, durant que les citoyens étaient appelés à prononcer leur suffrage, les massacreurs, aux portes des prisons, leur apprenaient comme la faction punissait ceux qui résistaient à ses ordres. Malgré que la Convention fût complaisante, elle ne l'était pas encore assez au gré des factieux et on sut, en l'épurant au 31 mai, lui apprendre combien était assurée l'indépendance de ses délibérations. A l'attentat de la Commune insurrectionnelle de Paris contre ceux des représentants qu'elle trouvait modérés, succédèrent d'autres proscriptions dans des conditions mal étudiées encore, parce qu'on a simplifié exagérément les événements et les hommes, qu'on a imaginé des partis cohérents où il n'y avait que des groupements accidentels, qu'on a formulé des doctrines au lieu de rechercher les intérêts. Il put y avoir par exemple un état d'esprit dantoniste, mais il n'y eut point un parti dantoniste. Les uns après les autres, les hommes qui s'étaient le plus distingués par leur audace ou leur sens de la tyrannie tombèrent, et depuis le Neuf thermidor, un seul homme fut le maître de Paris et de la France et ce fut *le général Barras :* général *motu proprio* sans doute, mais à défaut de talents, il avait l'énergie et la bravoure.

∴

Barras seul avait abattu Robespierre : Barras seul comprima les factieux et réprima les anarchiste en germinal et prairial an III ; Barras seul écrasa en vendémiaire an IV les sections parisiennes réclamant la liberté du vote et la fin de la tyrannie conventionnelle ; il parvint — et cela est d'une admirable audace — à imposer par la force à Paris soulevé et à la France frémissante la continuation de cette domination détestée ; Barras seul, en fructidor an V, annula les élections de soixante-dix-huit départements, arrêta et déporta les plus influents des directeurs et des membres des Conseils, et depuis lors jusqu'au dix-huit brumaire an VIII, il organisa, de concert avec ses complices, ce système de vérification des pouvoirs par lequel toute élection déplaisante se trouvait annulée.

Sans doute, après ces six années de règne qui n'avaient point été sans lui rapporter des profits, M. de Barras avait été mis de côté ; mais il n'avait point tenu à lui qu'il prît part à la journée de Brumaire et c'étaient ses amis des Anciens et des Cinq-Cents qui l'avaient faite. Ce qui l'en avait écarté, ç'avait été l'hostilité de Sieyès et de Roger Ducos ; seulement, Sieyès et Roger Ducos, ex-directeurs et consuls provisoires, perpétuaient l'esprit de Barras ; avec eux et par eux, tout ce qui, du Conseil des Anciens et du Conseil des Cinq-

Cents, était entré au Sénat, au Conseil d'État, au Tribunat et au Corps législatif et continuait à y toucher des rentes pour le bonheur de la nation.

Le Premier Consul ne goûtait pas les joies qu'eussent dû lui procurer, s'il avait eu une âme parlementaire, les discours des opposants, et même leurs votes. Moyennant son intervention personnelle, il était parvenu à obtenir le vote du projet de loi sur le Concordat — lequel ayant été négocié, signé depuis six mois, n'attendait que le vote de la loi par le Corps législatif — il n'osait point le présenter ; il ne le pouvait sous peine d'un échec complet, absolu et déshonorant.

*
* *

C'était contre la restauration du catholicisme romain que s'étaient groupées toutes les forces de la Révolution : jansénistes, assermentés, constitutionnels, protestants, spiritualistes, matérialistes de toutes les écoles, depuis ceux qui voulaient voir dans Jésus-Christ une personnification du Soleil et ceux qui se contentaient de nier son existence, jusqu'à ceux qui lui reconnaissaient une divinité relative, pour arriver à ceux qui, sauf le pouvoir du Pape, acceptaient résolument presque toute la doctrine. Cette armée coalisée comprenait d'abord l'Institut, où Bernardin de Saint-Pierre était menacé et conspué pour avoir prononcé le nom de Dieu ; où Cabanis répétait comme en 1798 :

« Je jure qu'il n'y a pas de Dieu et je demande que son nom ne soit jamais prononcé dans cette enceinte. » Ensuite le Sénat, et le Sénat venait de manifester par un acte comment il pensait : trois sièges y vaquaient : pour les remplir, le Consul présenta trois généraux, vétérans illustres, bons serviteurs de la nation, qu'il semblait naturel qu'on récompensât au lendemain de la paix générale. Le Corps législatif présenta Grégoire, l'évêque constitutionnel de Blois, le chef reconnu de l'Église nationale, adversaire résolu du Concordat et d'autant plus redoutable que sa vie était plus pure, sa piété plus franche, sa doctrine plus austère : le Tribunat présenta Daunou, devenu l'ennemi personnel du Consul, après avoir été le principal législateur du Consulat : Daunou, ci-devant oratorien, depuis lors une des colonnes de l'Église constitutionnelle, colonne à la vérité brisée, car il avait renoncé, semble-t-il, à toute forme de culte. Le Sénat, rejetant les candidats du Consul, nomma Grégoire et nul ne se gêna pour dire que l'élection de Daunou est assurée.

Le Corps législatif a fait mieux encore : il a élu pour son président l'ami de Lalande, le plus connu des athées, Dupuis, le plus célèbre des écrivains qui ont attaqué les origines de la religion chrétienne avec des arguments qui passaient alors presque pour scientifiques, l'auteur de l'*Origine de tous les cultes*.

Ainsi, de tous côtés, les représentants de la Révolution, qui prétendent représenter la nation, sont groupés pour défendre les victoires laïques, pour attaquer le Consul en qui ils voient le restaurateur du culte et de la religion catholique. Peu s'en faut que des attentats préparés n'assurent leur triomphe, car, non contents des moyens légaux, ils paraissent décidés à employer les violences et à recourir au meurtre. Cette exaltation trouve des échos dans une armée où ne manquent ni les ambitieux exaltés, ni les mécontents, ni les risque-tout. Si l'on regarde quelles sont les rivalités et à quoi elles mènent dans une armée qui n'a point fait la guerre depuis quarante ans, qu'on juge comme ces bas officiers, devenus en trois ans, certains en six mois, généraux d'armée, devaient supporter la supériorité d'un des leurs.

*
* *

Jamais le péril n'avait été tel pour Bonaparte, même avant Marengo, et mieux eût valu passer au travers des décharges de la machine infernale. Il fallut de l'adresse et de la poigne : une dextérité parlementaire que Napoléon emprunta à Lucien. Il prit le Sénat, intimidé, reconquis (et de toutes façons) pour point d'appui. La Constitution ordonnant les renouvellements du premier cinquième du Corps législatif et du Tribunat, il invita le Sénat à y procéder, mais non point par

voie de tirage au sort, par réélection de tous les membres, destinés à former les nouvelles assemblées, dont les anciennes fourniraient les quatre cinquièmes. Cela était d'une légalité assez douteuse, mais nul des pouvoirs constitués n'avait le droit de dissolution ; il était donc impossible que la nation départageât les pouvoirs exécutif et législatif en hostilité.

Il faut cela, il faut des mesures sévères contre des généraux factieux ; il faut l'élimination de vingt tribuns à 15.000 francs, de soixante législateurs à 10.000, et l'élection de quatre cents autres : quatre cents qui attendent, espèrent cette manne, qui meurent d'envie d'avoir part au festin et qui, pour ne point retomber dans les ténèbres extérieures, jureront tout ce qu'il faudra, voteront tout ce que voudra l'arbitre de leurs destinées — même le Concordat !

Toutefois, pour qu'il soit adopté, il a fallu y joindre les *articles organiques* qui en sont indivisibles et qui donnent aux gallicans des satisfactions apparentes qu'il n'eût tenu qu'aux gouvernements postérieurs de rendre efficaces. Encore, au Tribunat, y eut-il sept voix d'opposition, vingt et une au Corps législatif, où cinquante et un courageux députés se réfugièrent dans l'abstention. Mais, à la fin, le Concordat est voté. Reste à promulguer solennellement la réconciliation entre le peuple français et la religion catholique.

*
* *

Le dimanche 28 germinal de l'an X, 18 avril 1802, Paris s'éveille au canon : à dix heures, soixante coups annoncent la promulgation de la loi par le Premier Consul ; à partir de huit heures, les préfets, accompagnés des maires, d'une escorte et d'un corps de musique, font la proclamation sur les places. A dix heures et demie, au Carrousel, le Consul assiste au défilé de la parade et distribue des drapeaux à la légion d'élite de la gendarmerie et à divers bataillons. A onze heures et demie, le cortège part des Tuileries pour Notre-Dame. En tête, régiment de hussards, régiment de chasseurs, régiment de dragons, puis l'infanterie légère de la Garde, la légion d'élite à pied et à cheval, les grenadiers à pied, les chasseurs à cheval de la Garde, puis, encerclées par des piquets de cavalerie, de la ligne et de la Garde, les voitures à quatre chevaux des conseillers d'État, des diplomates étrangers, des ministres français ; les voitures à six chevaux des consuls Cambacérès et Lebrun ; la voiture à huit chevaux du Premier Consul, qu'entourent les généraux commandant la division, la Garde et la gendarmerie, et les généraux de la Garde ; que précèdent six mamelucks en costume, tenant en main des chevaux barbes ; que suivent les grenadiers à cheval et soixante hommes de la gendarmerie d'élite.

Lui, pourtant, est seul dans sa voiture, qu'es-

corte une armée. Il a l'habit de velours écarlate, brodé de palmes en or sur toutes les coutures ; un sabre d'Égypte pend à son côté par un baudrier étroit et du plus beau travail ; cravate noire, culotte noire, bas de soie blancs, souliers à boucle, chapeau retapé à la française, avec le grand panache tricolore. Sur les voitures des conseillers d'État, des ministres — qu'on remarque qu'il n'assiste à la fête ni sénateurs, ni législateurs — des laquais en livrée, verte pour le Premier Consul, bleue et rouge pour les deux autres consuls, jaune pour les ministres, et puis de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel pour les diplomates étrangers. Comme Mme Golovine, qui prétend avoir osé la première montrer une livrée à elle dans les rues du Paris révolutionnaire, eût été choquée de voir de tels laquais aux voitures de « ces espèces » ! Mais qu'eût dit M. de Montmorency qui, dix années plus tôt, avait, le 19 juin 1790, obtenu par décret l'abolition des livrées pour rendre l'égalité « à la classe sacrifiée des officieux » ?

*
* *

C'était bien qu'on fût splendide ; mais le Consul aussi savait être prudent. Il imposait aux factieux, non seulement par cet étonnant déploiement de troupes sur toute l'étendue du cortège, mais par d'autres et plus sérieux avertissements : quatre bataillons d'infanterie, fusils chargés, occupaient

l'église ; un, entré par la porte de l'archevêché et un par la porte du cloître, étaient dans les bas côtés, et un, de grenadiers, formait la haie depuis la grande entrée jusqu'au chœur.

Lorsque le Premier Consul arriva au Parvis, il fut salué de soixante coups de canon et il se dirigea aussitôt vers un fauteuil placé sous une sorte de dais, à gauche de l'autel. Le légat, cardinal Caprara, officia pontificalement ; Mgr de Boisgelin, archevêque démissionnaire d'Aix, prononça un très notable discours : il avait été de l'Académie française et allait prochainement rentrer à la deuxième classe de l'Institut. On vit au *Credo* se lever quatre quêteuses charmantes à chacune desquelles donnait la main un officier de la garde et que suivait « un des gens du Premier Consul ». C'étaient Mme Louis Bonaparte (Hortense de Beauharnais), Mme Savary née de Faudoas-Barbazan, Mlle Lebrun, fille du troisième consul, et Mlle de Luçay, qui sera tout à l'heure Mme Philippe de Ségur. Et la quête produisit 700 louis, ce qui est un beau chiffre même en prenant le louis à 20 francs et non 24. Et puis, à l'élévation, les tambours battirent aux champs et les soldats présentèrent les armes : oui, cela dans la métropole où Gobel officiait, où trônait la Raison, où les théophilanthropes avaient dansé leurs sacrifices champêtres, la troupe républicaine présentait les armes au Dieu de Clovis et de saint Louis.

Et les évêques nommés prêtèrent serment aux

mains du Consul, et Sarrette, de la musique de la garde nationale, avec Méhul, le musicien de la Révolution, et le détestable Cherubini, dirigèrent les élèves du Conservatoire exécutant le *Te Deum* de Paësiello qu'avait entonné le légat.

Deux tribunes avaient été érigées séparant le chœur de la nef. L'une destinée aux ambassadrices, l'autre à la famille du Premier Consul. Mme Bonaparte devait y prendre place, ayant à sa droite Mme Bonaparte la mère « qui, écrit le *Journal des Débats*, pouvait voir ses cinq fils réunis dans la même solennité et se trouvait comme placée entre eux et le ciel qui les lui a donnés ». Mais, quand Mesdames Bonaparte arrivèrent, leurs places étaient occupées. Malgré la sentinelle à la porte, Mme Hulot, belle-mère du général Moreau, était entrée dans la tribune avec sa fille, avait pris d'autorité le siège de la consulesse et s'y carrait. Bonaparte s'en aperçut en entrant dans l'église, mais il ne put que faire raconter une histoire par les journaux. Ce fut là l'unique scandale, l'unique tentative dirigée contre les Bonaparte. On n'entendit point parler du célèbre colonel qui devait moucher le Consul au pistolet, ni des illustres généraux déterminés à le massacrer à coups de sabre sur les marches de l'autel : il y eut des mots à la Delmas, mais les mots volent. Ce n'est pas à dire qu'il n'y eut point des complots, non pas un, mais plusieurs. Mais, dans l'exécution, il n'y eut que l'assaut du siège par Mme Hulot et

Mme Moreau. A la vérité cela ne fut point sans conséquence, car depuis lors, Bonaparte ne vit plus Moreau et celui-ci, de plus en plus mécontent, se donna comme de juste aux intrigants qui le guettaient.

*
* *

On tira donc encore soixante coups de canon à blanc quand le Consul rentra aux Tuileries en grand cortège, et puis le corps diplomatique s'en alla dîner, à Neuilly, chez M. de Talleyrand ; les généraux furent reçus par le ministre de la Guerre, les marins à la Marine ; les évêques chez Portalis aux Cultes ; le Premier Consul eut le cardinal légat, les deux consuls, ses trois frères, sa femme, sa belle-fille, les présidents du Sénat et du Corps législatif. Après dîner, il tint cercle : une cinquantaine de femmes et deux fois autant d'hommes. Mme Bonaparte et sa fille firent chacune leur partie. Le reste ne joua pas. Le Premier Consul s'amusant à causer avec le corps diplomatique raconta beaucoup de choses de son séjour en Égypte. « Vers une heure du matin, Bonaparte et Madame, écrit le comte de Cobenzl, se retirèrent et tout le monde se dispersa. »

Au moins en ce temps-là on s'entendait à occuper son jour de Pâques !

# L'INSTRUMENT DU GÉNIE MILITAIRE DE NAPOLÉON[1]

Les collections de Malmaison vont s'enrichir d'un très petit et très mince objet qui, à quelques-uns, paraîtra sans prix et qui, aux yeux des soldats mérite un autel : c'est le plus précieux et le plus efficace instrument du génie militaire de Napoléon.

Non point son épée, « celle qu'il portait à Austerlitz » repose dans la cella des Invalides au devant du tombeau ; quelle qu'elle soit, elle est représentative de sa gloire, elle en condense les images, elle évoque ses victoires, mais elle n'y servit point : il ne mit pas pour vaincre l'épée, en main, il ne la porta point à l'épaule pour faire défiler ses soldats triomphants ; il n'eut point, en ces jours-là, à charger l'ennemi, comme par trois fois aux jours sombres où l'on était accablé par le nombre et vendu par les traîtres ; il eût pu n'avoir

(1) *Le Gaulois*, 13 novembre 1912.

point d'épée au côté et il n'en eût pas moins été victorieux. Ce n'est pas avec ce morceau pointu de fer ou d'acier qu'il a conquis le monde, c'est avec son cerveau ; mais à ce cerveau il a fallu un outil et le voici.

De très grands esprits se sont demandé comment s'était formé le génie militaire de Napoléon Ier et ils ont apporté sur cette question, l'une des plus poignantes qu'on se puisse poser, des solutions diverses et d'ailleurs insuffisantes. Que Napoléon, au moment de prendre le commandement de l'Armée d'Italie, ait réclamé du Dépôt de la Guerre tel ou tel ouvrage, cela ne fait point qu'il ait copié telle ou telle campagne, ni même qu'il s'en soit inspiré ; nulle part, ni d'un vivant, ni d'un mort, on ne trouve qu'il ait suivi un enseignement, ni subi une influence : il y a même de ce chef de précieuses observations à faire.

*
* *

L'enseignement stratégique à l'École militaire était nul : il y avait des classes de mathématiques, de géographie et d'histoire, de grammaire française, de grammaire allemande, de fortification, de dessin, d'escrime, de danse ; le ministre, M. de Ségur, avait rétabli un cours de grammaire latine, créé un cours de morale et de droit public ; pour les candidats se destinant à l'artillerie ou à la marine, les classes de mathématiques étaient multi-

pliées au détriment de la fortification, du dessin et de la danse, et il n'y avait en réalité pour eux que des cours de mathématiques, d'histoire, de langue allemande, de grammaire française et d'escrime. Quant aux exercices militaires, ils étaient considérés comme récréatifs et consistaient dans le maniement d'armes, les évolutions, les marches, les exercices à feu, l'équitation et la voltige ; et dans des conférences faites par un des sous-aide-majors sur trois des Ordonnances : exercices et évolutions, service des places, crimes et délits. Rien de plus. Les mathématiques étaient l'essentiel : on suivait avec religion le cours de Bezout. M. Levie Ramolino possède l'exemplaire qui, à l'École militaire, appartint à Napoléon et qu'il a illustré de notes, de croquetons... et de vers, les seuls qu'on connaisse de lui ; car la prétendue fable : *Le Lapin et le Chasseur* est aussi peu de sa main qu'un certain impromptu à Mme Saint-Huberty. Au surplus qu'on juge de sa façon :

Grand Bezout, achève ton cours ;
Mais, avant, permets-moi de dire
Qu'aux aspirants tu donnes secours.
Cela est parfaitement vrai.
Mais je ne cesserai pas de rire
Lorsque je l'aurai achevé,
Pour le plus tard au mois de mai.
Je ferai alors le conseiller.

N.

Un autre exemplaire du Bezout (édition de

1781), au comte Lucien Biadelli, est de même couvert de griffonnages et de calculs ; mais Napoléon ne s'en est servi qu'après sa sortie de l'École, lorsqu'il a repris à Auxonne son cours de mathématiques.

C'est là tout ce qu'on trouve dans ses études de garnison, avec certains cahiers de notes sur l'artillerie, des extraits de ses lectures, quelques calculs ; cela est très médiocrement technique. D'ailleurs, durant toute sa carrière, il a considéré qu'avec le matériel d'artillerie en usage on avait atteint la perfection, et il ne paraît avoir songé ni à changer le calibre des pièces, ni à en augmenter la portée, ni à en accroître la précision.

*
* *

Ce n'est pas en Corse qu'il a pu s'instruire de stratégie. A Toulon, il détermine la position d'où son artillerie produira les effets les plus utiles ; mais il n'a affaire qu'à des mazettes. Le but atteint, qui est de détruire notre flotte de la Méditerranée, les Anglais rembarquent, laissant les Toulonnais se débrouiller. Il faut lire cela dans l'excellent livre de M. Paul Cottin, *Toulon et les Anglais*.

Quand, à Nice, il prend le commandement de l'Armée d'Italie, où peut-on dire qu'il ait étudié ? Sans doute, entre janvier 94 et avril 95, général

d'artillerie, il a regardé la carte des Alpes, il a mis en défense des points du littoral, il a organisé quelques petites expéditions, comme celle d'Oneille, mais la Corse, la politique corse, l'expédition en Corse lui étaient bien plus à cœur et l'occupaient presque entièrement. Thermidor arrivé, il y eut des jours d'angoisse où il n'eut guère le moyen de penser à la stratégie. Les opérations sous Dumerbion ont pris du 25 fructidor II au 17 vendémiaire III (11 septembre à 8 octobre 1794), moins d'un mois. Ce furent là à peu près toutes ses grandes manœuvres, car, durant ses garnisons, point de camp où il ait paru, nul exercice des trois armes.

C'est à Paris, de la fin de juillet au début d'octobre 1795, qu'il esquisse des plans et les remet au Comité de Salut public, qu'il propose des opérations et le développement successif qu'il en présente est à coup sûr d'un intérêt essentiel ; mais que prouve-t-il ? Non certes qu'il a trouvé un maître et suivi des leçons, mais qu'il a de mieux en mieux regardé la carte.

Jamais jusqu'à Vendémiaire, jusqu'au moment où il est nommé général en chef de l'Armée de l'intérieur, il n'a manié d'hommes sur le terrain. Son apprentissage pour l'administration et les manœuvres, il le fait durant les cinq mois qu'il est à Paris ; mais ceci est un fait que, lorsqu'il arrive en chef à l'Armée d'Italie, jamais il n'a mené à un combat, ni même au simulacre d'un combat,

une division, une brigade, un régiment, un bataillon, une compagnie, une section ! Ainsi presque aucune théorie et aucune pratique, mais *la carte et le compas.*

*
* *

Le compas, voilà, bien plus que l'épée, l'instrument essentiel du génie de Napoléon, voilà avec quoi il prépare les marches, détermine les manœuvres, pèse ses chances, calcule celles de l'ennemi. Ces cartes, il les use, littéralement, tant il s'appuie, se traîne sur elles, tant il les dévore des yeux, tant il les pique des pointes de son compas. Ce compas, il l'a constamment en sa main dès qu'il travaille et il ne saurait s'en passer.

Or, voici que son compas — celui des campagnes d'Italie et d'Égypte, celui de Marengo, peut-être celui d'Austerlitz et d'Iéna, celui de Benavente et de Wagram — va rentrer au château de Malmaison, d'où il sortit voici tantôt un siècle.

C'est une histoire :

En 1898, un prince ami de la France, le plus instruit de l'Histoire napoléonienne, collectionneur émérite aussi bien qu'écrivain remarquable — le grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch de Russie — se trouvait à Cannes. Le hasard d'une rencontre l'amena à déjeuner sur le yacht du baron Natha-

niel de Rothschild, de Vienne. On était au plein de l'Affaire ; le second procès était commencé ; et, après déjeuner, on en parla ; M. de Rothschild soutint que le procès se terminerait par un acquittement ; le grand-duc ne fut point de cet avis ; on paria pour ou contre. Et l'enjeu fut un souvenir, d'histoire ou de curiosité.

Le baron Nathaniel mourut et depuis longtemps le Grand-Duc ne pensait plus au pari qu'il avait gagné, lorsqu'il reçut à Borjom, au Caucase, une petite boîte qu'accompagnait cette note :

« *Vienne, 20 avril 1898.*

« *Règle en ivoire avec ornements en argent prise à la Malmaison par le cadet Louis de Cussy et léguée à sa petite-fille Mme Philippe Sichel.*

« *Cette règle m'a été donnée par le mari de Mme Sichel demeurant, 23, rue Blanche, à Paris.*

« *Signé* : BARON NATHANIEL DE ROTHSCHILD. »

Rien de plus. Dans cette boîte, cette règle. Elle est de la dimension d'un demi-pied et porte sur deux faces une échelle en pouces et lignes ; sur la troisième, en centimètres et millimètres ; à l'une des extrémités est une olive en argent qui sert de tête vissée à un crayon épais qui semble un Conté de la première espèce ; à l'autre extrémité est la tête, en argent contrôlé, d'un compas en acier qui

se visse également. La règle est comme usée et certaines des divisions en sont presque effacées à force que le compas se soit promené sur elles, allant de la carte à la règle et de la règle à la carte.

Voilà tout. C'est cette règle que le grand-duc Nicolas restitue à Malmaison. Ce sera affaire au conservateur du musée de rechercher qui fut Louis de Cussy, mais l'objet porte en soi un caractère d'authenticité indéniable.

*
* *

N'est-elle pas plus émouvante pour la pensée, d'autant plus précieuse qu'elle est plus usagée, cette règle, que les plus magnifiques trésors de l'art, que les plus étonnants joyaux ? Ne provoque-t-elle pas toutes les idées, tous les rêves, l'histoire entière des guerres de Napoléon, l'apothéose de son génie ? Cette règle, un morceau d'os — comme le crâne de Yorick — ne dit-elle pas aussi la vanité des gloires humaines et le néant des choses ; ne symbolise-t-elle pas l'art de la guerre moderne et ne peut-elle pas fournir le plus admirable des enseignements !

Dans une des pièces qu'il habita à Malmaison, sa bibliothèque par exemple, je voudrais que, avec le respect qui convient et dans un cadre approprié, cette règle fût présentée aux regards, et ne serait-ce pas une bonne leçon à ce public de

plus en plus empressé à visiter ces lieux consacrés par la présence du héros, d'attirer son attention sur ce simple morceau d'ivoire et de dire à chaque fois : Voilà l'instrument du génie de Napoléon ; voilà son outil de guerre, voilà avec quoi il menait ses campagnes et remportait ses victoires.

Oui, — cela, et du génie.

# LES AMÉRICAINS DANS LA MÉDITERRANÉE 1786-1815 [1]

Il y a un siècle, la république des États-Unis mena dans la Méditerranée, avec une marine à voile, une guerre que l'emploi exclusif de la marine à vapeur rendrait aujourd'hui impossible d'entreprendre. Cette guerre, où les Américains firent preuve, à des jours, d'une admirable audace et accomplirent des exploits qui paraissent incomparables, n'attira point l'attention des Français, lesquels, à vrai dire, avaient alors d'autres occupations, et elle méritait d'autant plus de trouver un historien que celui qui en fut le héros principal, le lieutenant, puis commodore Stephen Decatur, s'était volontairement proposé, après la paix entre les États-Unis et l'Angleterre, pour accomplir le plus

(1) *Le Gaulois*, 19 juillet 1910.

grandiose acte de justice qu'il pût être donné à un homme d'accomplir, en enlevant Napoléon des mains des Anglais. Ce fut en recherchant ce qu'avaient pu dire de ce projet les biographes américains de Decatur : Brady, Seawell, Mackensie, que mon attention fut attirée par les événements demeurés presque inconnus en Europe, de cette guerre qui dura près de vingt années et qui pour la première fois a trouvé un historien français en M. Émile Dupuy. (*Américains et Barbaresques — 1776-1824.*)

*
* *

Tant que les marchandises américaines avaient navigué sous pavillon britannique, elles avaient profité de l'immunité qu'assuraient aux Anglais, vis-à-vis des puissances barbaresques, le paiement d'un tribut annuel et une liaison très étroite d'intérêts.

A partir du moment où le pavillon étoilé battit sur les navires américains, qui, en bien plus grand nombre qu'on n'imagine — car ils jaugeaient 20.000 tonneaux et portaient 1.200 marins — commerçaient dans la Méditerranée, ils se trouvèrent une proie facile pour les Barbaresques. Vainement, Benjamin Franklin avait-il espéré que la France prendrait sous sa protection directe les navires des États-Unis et leur assurerait un traitement analogue à celui que les siens auraient obtenu ; c'eût été trop demander à la bonne grâce

des Barbaresques et rompre, sans profit pour les Américains, les traités, d'ailleurs si précaires, sur qui était fondée la relative sécurité de notre marine marchande.

M. de Vergennes se borna donc à promettre ses bons offices pour une négociation qui ne fut point entamée. Après le traité de Versailles, les Américains s'adressèrent vainement à l'Angleterre, puis à la Hollande ; il y eut toutes sortes de tentatives, par des agents plus ou moins véreux qui se déclaraient les confidents du Sultan du Maroc, du Dey d'Alger, du Bey de Tunis ou de celui de Tripoli, et qui cherchaient d'abord à se faire payer rondement, mais les Américains défendaient leur bourse avec une admirable énergie préférant de beaucoup les procédés diplomatiques aux procédés financiers. Ils y réussirent assez longtemps — surtout parce que messieurs les pirates étaient occupés ailleurs ; mais, à la fin, le Sultan du Maroc donna des ordres à ses sujets, lesquels, courant sus au brick *Betzy*, l'attaquèrent, le prirent et le conduisirent à Tanger, où l'équipage fut mis en esclavage. Cela se passait au mois d'octobre 1784 ; il fallut six mois de négociations, menées par les consuls de France et d'Angleterre, et une rançon considérable pour que la *Betzy* fût relâchée.

Par là, l'éveil avait été donné aux Algériens sur une source nouvelle de bénéfices. Leurs corsaires, sortant du détroit de Gilbraltar, allèrent,

dans l'Atlantique, amariner de petits navires américains et les conduisirent à Alger, où les équipages furent jetés au bagne et traités avec une extrême dureté.

Tripoli allait suivre.

En 1786, à Londres, l'envoyé des États-Unis, John Adams, ayant rencontré un ambassadeur extraordinaire du Bey de Tripoli, apprit de lui que son maître consentirait vraisemblablement à respecter le pavillon américain moyennant un don de 33.000 guinées; il en faudrait autant pour Tunis, plus du double pour Alger et pour le Maroc : cela parut beaucoup d'argent; l'on préféra attendre, hésitant entre la manière forte et la manière faible, cherchant à provoquer contre les Barbaresques une croisade européenne et, finalement, laissant les esclaves américains se morfondre au bagne d'Alger.

En 1786, grâce à l'industrie de Thomas Barclay, consul général des États-Unis à Paris, qui se rendit au Maroc et parvint à s'y faire accueillir, un traité fut signé qui parut avantageux puisqu'il n'exigeait qu'un débours de 10.000 dollars au début, de 20.000 à l'avènement de chaque nouveau sultan; et ce régime dura quelques années. Mais, avec Alger, on avait perdu son temps à négocier et racheter les captifs. On avait pensé à envoyer à cet effet ambassadeur en Alger, l'illustre commodore Paul Jones, lequel avait des sentiments presque autant français

qu'américains. Dans un mémoire que Paul Jones remit en 1787 à Louis XVI pour proposer une expédition contre Alger, il disait, en effet : « Les lois de la géographie indiquent que toute l'Afrique septentrionale, depuis les colonnes d'Hercule jusqu'aux sables de Suez, devra tôt ou tard tomber sous la domination bienfaisante de la France. » Ce qui équivalait à cette parole que Bonaparte prononça dix ans plus tard : « La Méditerranée doit être un lac français. » On n'avait écouté Paul Jones ni à Paris, lorsqu'il y avait prêché la conquête d'Alger, ni à Washington, lorsqu'il avait proposé à ses compatriotes une action isolée contre les Barbaresques, et, au moment où on se souvint de lui pour lui offrir, non de mener la guerre, mais de traiter la paix, il était mort (18 juillet 1792). Quand, après un siècle passé, l'on retrouva à Paris son cercueil, les États-Unis décernèrent à l'homme qui avait été l'initiateur de leur marine de guerre des honneurs grandioses. N'empêche qu'il décéda misérable et désespéré.

*
* *

Comme pour démontrer à quel point Paul Jones avait eu raison, à l'automne de 1793, dès qu'un armistice eut mis fin aux hostilités engagées entre les Portugais et les Barbaresques, par quoi quelque sécurité avait été rendue aux mers, en quinze jours, onze navires américains furent

enlevés par les pirates de la Régence, leurs cargaisons pillées, leurs équipages jetés au bagne. La signature de cet armistice avait-elle été concertée entre le Dey, certains ministres portugais et certains agents anglais, on l'a dit, et les Américains n'en doutèrent point ; mais devant l'émotion qui se produisit dans tous les ports à la nouvelle des traitements infligés aux marins prisonniers, le gouvernement dut s'efforcer de conclure leur rachat. Il n'y parvint qu'en payant la paix, laquelle lui coûta 992.000 dollars de première mise, une frégate de 36 canons et un tribut annuel de 20.000 dollars, sans compter les présents réglés, officiels, montant selon les occasions à 20.000, 17.000 et 30.000 dollars ; encore la conclusion de cette paix si durement achetée ne fut-elle point simple. Par les mêmes moyens, on traita avec Tunis et Tripoli. Le montant total des dépenses effectuées pour ces diverses négociations monta à 2.046.137 dollars, sans les frais accessoires très élevés. Encore, cette paix devait-elle être singulièrement précaire et ne serait-ce point avec des écus, mais avec des boulets qu'il faudrait désormais régler la question.

Ce fut au début de 1801 que les États-Unis comprirent ce que valait un traité aux mains des Barbaresques. La guerre maritime qu'ils venaient de soutenir contre la France, douze ans à peine après avoir reçu d'elle l'indépendance, leur avait servi à monter une marine de guerre, où, à la

vérité, ne figurait aucun vaisseau de haut bord, mais douze frégates de 32 à 44 canons et vingt-huit autres bâtiments portant de 24 à 6 canons — avec quoi ils avaient capturé, dans les parages des Antilles, quatre-vingt-dix navires français de guerre et de commerce, portant 700 canons. C'était mieux qu'il ne fallait pour être maîtres en Méditerranée contre les forces isolées des Régences. Trois frégates et un schooner, formant une escadre sous les ordres du commodore Richard Dale, eurent mission, en 1801, de promener le pavillon des États-Unis à Alger, à Tunis et à Tripoli de façon à intimider les pirates. Lorsque cette escadre arriva à Gibraltar, en juillet, il était temps : deux grands croiseurs tripolitains y étaient mouillés, attendant l'occasion pour courir sus aux navires de commerce américains. A Alger et à Tunis, l'escadre américaine produisit l'effet attendu ; mais, vis-à-vis des Tripolitains, les hostilités s'engagèrent, sans que la guerre eût été formellement déclarée ; des rencontres eurent lieu où les Américains remportèrent partout l'avantage. Finalement le Congrès vota les crédits nécessaires, et une flotte plus nombreuse, composée de six frégates, fut dirigée sur Tripoli, qu'elle devait bloquer, conjointement avec une escadre suédoise, la Suède ayant, elle aussi, dû entreprendre de faire respecter son pavillon. Ce blocus fut sévère, et toutes les tentatives des Tripolitains pour le briser avaient échoué ; mais il

n'était point vraisemblable que les Barbaresques laissassent écraser l'un des leurs sans le secourir. Le Maroc déclara le premier les hostilités ; puis Alger, qui avait donné la protection de son pavillon à des cargaisons tripolitaines ; puis Tunis ; car, à ce moment l'amirauté américaine accumulait les fautes, rappelant de la Méditerranée les navires, au moment même où elle eût dû renforcer l'escadre.

L'expédition dirigée contre Tripoli, au mois de mai 1803 ne produisit longtemps que des combats insignifiants ; une grosse polacre de 22 canons fut détruite, mais par un incendie et non par le canon. Quoique ces résultats médiocres ne fussent point imputables au commodore Morris, on l'en rendit responsable ; il fut rappelé et illégalement destitué, sans avoir pu faire entendre sa justification.

Le commodore Edward Preble le remplaça ; il avait à ses ordres trois frégates, deux bricks et deux shooners, et l'exemple de son prédécesseur lui enseignait l'énergie. Il arriva dans les eaux de la Méditerranée pour trouver la guerre ouverte avec le Maroc ; mais une démonstration qu'il fit devant Tanger ramena le Sultan à des sentiments pacifiques ; ensuite, il déclara le blocus de Tripoli et le rendit effectif en y appliquant, entre autres navires, la frégate *Philadelphia :* le 31 octobre, celle-ci, donnant la chasse à un navire tripolitain qui voulait rompre le blocus,

s'échoua près de la côte, et, malgré tous ses efforts pour se dégager, dut amener ses couleurs. Ce fut une immense victoire pour les Tripolitains, et les Américains ressentirent la perte du *Philadelphia* comme une défaite honteuse. Les Tripolitains étaient parvenus à retirer la frégate des récifs, à la rentrer dans le port, à la réparer et l'armer. Le chef de l'escadre américaine n'admit point qu'un tel trophée restât aux mains de l'ennemi. Par ses ordres, le lieutenant Stephen Decatur, embarqué avec quatre-vingt-deux hommes sur un navire de prise tripolitaine dont l'aspect ne pouvait éveiller les soupçons, s'en vint, dans le port même de Tripoli, s'amarrer à la frégate ; bondissant sur le pont de celle-ci ou pénétrant par les écoutilles, les Américains massacrèrent l'équipage tripolitain, disposèrent des foyers d'incendie, y mirent le feu, et après de terribles angoisses, parvinrent à sortir de la rade. Par cet acte, Stephen Decatur attira sur lui l'admiration de ses compatriotes et des officiers de toutes les marines européennes.

*
* *

Au reste, cet exploit, si brillant qu'il fût, ne fut point le seul au compte des Américains ; il ne saurait convenir ici ni de rapporter les incidents d'un blocus et d'un bombardement tels que celui de Tripoli, ni de rechercher les causes d'un insuc-

cès final d'autant moins explicable que les forces navales américaines dans la Méditerranée atteignaient, à la fin de 1805, trente et un navires dont six frégates portant 180 canons ; mais on voudrait dire quelque chose de cette étrange histoire qui s'appelle l'expédition de Derne.

Un personnage américain, William Eaton, suscitant contre le pacha usurpateur de Tripoli un pacha légitime, à la vérité dépossédé, s'était proposé, de longue date, de conduire, par terre, contre Tripoli, une expédition pour laquelle il demandait aux États-Unis deux mille hommes de troupes légères, et, par une révolution de palais, d'établir son pacha sur le trône. Il y eut une succession étrange d'événements, de voyages, d'intrigues ; Hamet pacha, le pacha d'Eaton reçut de son frère, intimidé, le gouvernement de la province de Derne ; il en fut chassé, s'enfuit en Égypte, où Eaton, qui, après cinq ans, continuait à suivre ses plans, le rejoignit, le détermina à rentrer par la force dans la province de Derne et de là dans la Régence, et lui offrit pour cette conquête la coopération de son armée, composée de douze Européens, dont six Américains, pour le corps de bataille, de vingt-quatre canonniers et de trente-huit Grecs. Le sultan Hamet avait de son côté recruté environ quatre cents hommes, qui, à chaque bivouac, demandaient un bakchich pour continuer la marche. A un point fixé aux environs de Derne, Eaton devait trouver des armes et des munitions

que lui apporterait un navire américain. La traversée du désert avec ces auxiliaires chaque jour moins désireux d'aller aux coups, l'arrivée devant Derne, les batailles que Eaton avec ses compagnons fut obligé d'y gagner forment une épopée qu'interrompit malencontreusement une paix peu honorable signée avec Tripoli par un consul, nommé Tobias Lear, qu'attendrissait évidemment le sort, d'ailleurs fort triste, des prisonniers du *Pensylvania*.

Ce fut seulement en 1815 que Stephen Decatur, devenu commodore, imposa aux Barbaresques, par une audacieuse et heureuse croisière, une paix qu'ils observèrent tant bien que mal jusqu'au moment où le gouvernement royal de France mit à la fin le pied sur ce nid de pirates et commença la conquête de l'Algérie.

# UNE COMTESSE RUSSE A PARIS SOUS LE CONSULAT[1]

Quand, après la tempête, les émigrés revinrent; que, tâtant du pied le sol sur lequel ils se hasardaient, avançant à pas craintifs, peu à peu se rassurant, ils entrèrent dans Paris, essayèrent de se reconnaître, tant bien que mal s'établirent dans une installation de fortune, et, après encore un grand moment d'inquiétude, commencèrent à s'affermir, que pensèrent-ils du premier consul Bonaparte ? Tout à l'heure, lorsqu'il s'agissait pour eux de franchir la frontière et de fouler cette terre qui, dix années durant, ne leur eût offert qu'un tombeau, certes ils étaient remplis sinon d'enthousiasme, au moins de déférence ; mais, à présent qu'ils se sentaient consolidés, qu'ils s'habituaient à vivre de la patrie, qu'ils regrettaient davantage leurs biens confisqués, leurs places

(1) *Le Gaulois*, 21 septembre 1910.

perdues, leurs offices détruits, leurs rentes supprimées, leurs honneurs abolis, à présent que se dissipait le mirage qui avait soutenu tant des leurs et qu'ils constataient que la mutation de la fortune était définitive et que de leurs mains elle s'était échappée, pour être saisie, volée ou rapinée par les mains étrangères, qu'on ne la leur rendrait point, ni la royauté même, alors la désillusion se faisait, le dégoût apparaissait; certains sollicitaient des restitutions de terres et les obtenaient, mais ils n'en étaient point contentés ; d'autres demandaient des emplois qui, pour l'ordinaire, étaient des sinécures et, lorsqu'ils les avaient obtenus, les trouvaient inférieurs à leur mérite et se contentaient d'en toucher les appointements. D'autres se jetaient franchement dans le courant et n'avaient pas beaucoup de peine à s'y montrer supérieurs à tous autres, que ce fût dans l'administration préfectorale ou dans la magistrature. Il y eut là, et tout de suite, une adaptation remarquable à des fonctions qui eussent passé pour exiger un apprentissage. Enfin, la jeunesse, dès la campagne de Marengo et l'institution des hussards Bonaparte, commença à se porter vers l'armée, où elle devait faire si brillamment son chemin, et quelques-uns des officiers supérieurs d'ancien régime se dirigèrent à petit bruit vers les portes que laissait entre-bâillées une complaisante pitié. Advenant l'Empire et les salons d'attente s'ouvrant aux gens de l'ancienne Cour, ils allaient s'y ruer,

la brette en verrouil, le chapeau sous le bras, le nez à l'évent, non pas pour se donner, bien sûr, mais tout le moins pour se prêter, certains sans intérêt et pour la vie.

*
* *

Mais que pensaient-ils, ceux-ci et celles-là, les hommes, et surtout les femmes, celles de ce faubourg Saint-Germain, qui constituait un des objectifs principaux du Consul et de l'Empereur, dont l'opinion comptait pour lui, non certes comme celle de la nation ou de l'armée, mais d'autre façon; dont les épigrammes se plantaient en sa chair et y faisaient des piqûres cuisantes; dont il eût si largement payé les suffrages et dont il eût au moins voulu obtenir l'estime ; par quelles paroles ces gens marquaient-ils leur reconnaissance pour la patrie rendue, pour la sécurité restituée, pour des parties au moins de fortune rétablies, c'est, en vérité, ce qu'il est difficile de savoir, car, dans leurs lettres, pour l'ordinaire, ils ont été prudents et réservés ; même le sont-ils le plus souvent restés dans leurs mémoires : lorsque, comme Pauline de Béarn, une femme est bien obligée d'avouer que son mari s'engagea dans la troupe de l'Empire, qu'elle-même sollicita des audiences, demanda et obtint des grâces, elle glisse, indique d'un mot la faveur reçue, passe. Même les bavardes ont quelque pudeur : ainsi Mme de Boigne dit-elle bien moins

de mal de Bonaparte que des Bourbons et si elle médit de Joséphine, c'est à égalité, car elles sont cousines. Elle a garde de dire que l'usurpateur fit son oncle d'Osmond archevêque de Florence, mais, si elle tient de mauvais propos sur la Cour impériale, elle les met dans la bouche de son cocher, humilié d'avoir à conduire à Saint-Cloud Mlle Fanny Dillon, qui va être mariée au général Bertrand. Il semblerait qu'à leurs écrits une façon de modération se soit imposée, sinon par le respect envers le génie de Napoléon, au moins par la crainte rétrospective de sa police. En quoi elles commençaient à être sages. *Timor Domini initium sapientiæ.*

Par ailleurs, comment croire à ce qu'imprimait chez les Anglais un individu comme Peltier et quel cas faire de l'*Ambigu? Paris* encore, avec les potins qui s'y trouvent parfois ramassés, pourrait donner quelque idée de conversations dans un salon du Faubourg, mais un salon où l'on aurait eu mauvais ton. Où donc chercher? Sans doute dans les lettres ou les mémoires d'étrangères qui ont fréquenté exclusivement le Faubourg, en ont pris les façons, le langage, les passions, en ont embrassé les ridicules et, sans vouloir approcher le Premier Consul ou l'Empereur, ni le moins que ce fût des personnes du nouveau régime, se sont murées en leurs préjugés contre lui. Mais ces dames sont rares ; les Anglaises, venues à la paix d'Amiens en si grand nombre, ont toutes souhaité

voir ce qui, en effet, méritait d'être vu : un grand homme rétablissant une société et recréant une nation; quoiqu'on parle de leurs préjugés, celles même qui, comme Mrs Darblay, miss Berry ou miss Edgeworth étaient introduites dans les salons du Faubourg, n'y gagnaient point l'Émigritite, affection qui, surtout en 1814, présenta tant de symptômes alarmants pour l'esprit français. De même la plupart des Russes — exception faite pour celui qu'Alexandre envoya ministre à Paris, — M. de Markov, — mais les lettres qu'on a pu lire de Mme Divov sont loin d'être hostiles. Voici pourtant le témoin désiré : la comtesse Golovine, dont les très curieux mémoires viennent de paraître, pousse à la frénésie sa passion pour l'ancien régime et sa haine contre le nouveau. Elle n'a l'esprit occupé que par les belles connaissances à qui ne manquera point de la présenter à la cour de Marie-Antoinette, une amie qu'elle s'est faite en Russie, la princesse de Tarente, combien plus modérée qu'elle en l'expression de ses opinions ! Dans ces conditions, comment la comtesse Golovine fréquenterait-elle à la cour de Bonaparte ? — « Comment, répond-elle au ministre de Russie qui lui demande quand elle veut être présentée au Premier Consul, comment ! vous croyez que j'irai à cette cour du roi Pétaud ? Je ne suis pas venue ici pour m'avilir. »

*
* *

Elle pousse si loin sa haine contre la Révolution qu'elle en oublie entièrement qu'elle vient de voir en Russie l'assassinat d'un empereur, et par des gens qui le touchaient de près. « Je ne suis pas Française, je suis Russe, dit-elle à quelques jeunes gens qui l'interpellent à Nancy ; nous n'avons pas versé le sang de nos souverains. » Cela est hardi, mais à Nancy, semble-t-il, on savait mal Paul Ier, et l'on ignorait Pierre III. Cela donnait à la comtesse bien des avantages.

Quelle joie elle éprouve et quelles délices à se trouver et à se rendre autant faubourg Saint-Germain ! Elle loge à la rue de Babylone, où on lui a loué et meublé un bel hôtel : elle voit la princesse de Tarente, la duchesse d'Uzès sa sœur, la duchesse de Châtillon sa mère, les Caraman, les Sourches, les Vaudreuil, les Sainte-Aldegonde, les Béarn, la marquise de Tourzel et la duchesse de Charost ; elle voit Mme de Clermont, qui est née Rosières, et la princesse de Tingry, qui est des Laurents. Que dire, elle voit tout ce qui mérite d'être vu ; et elle circule la première, dit-elle, ce qui n'est pas tout à fait exact, en grand équipage, « jolie voiture à deux places avec des chevaux à courtes queues ornées à l'anglaise ; livrée bleue, rouge et noir, bien galonnée, les chapeaux retapés à la française avec des plumages à la cou-

leur de ses armes ». On veut la modérer et lui remontrer son imprudence, « mais, dit-elle, j'étais décidée à tout braver ».

Elle ne semble être à Paris que pour recueillir des anecdotes sur « les illustres victimes », faire des pèlerinages aux lieux de leur martyre, se rapprocher des personnes qui les ont connues et servies; en même temps, quoique orthodoxe, elle ne manque pas un office catholique. Bien sûr va-t-elle tout de même à l'Opéra, mais c'est dans la loge de Mme de Charost et de Mme de Luxembourg. « C'était une loge grillée en face de celle de Bonaparte. Il me lorgnait remarquablement durant les entr'actes, dit-elle ; je lui faisais le même honneur et si mes yeux eussent été des poignards, le monde depuis longtemps serait délivré de ce monstre. »

Elle se laisse aller à faire visite à Mme de Montesson, mais il y a là un monde trop mêlé : n'y a-t-elle pas rencontré une princesse Dolgorouki et une Mme Zamoyka qui venaient de dîner à Saint-Cloud ? C'est bien pis, quand chez sa compatriote Mme Divov, elle se trouve à dîner avec la princesse de Santa-Croce, Mme Visconti et Berthier — oui, le général Berthier, celui qui tout à l'heure sera deux fois prince et une fois prince souverain. Mme Golovine s'est fourvoyée là avec son amie Mme Koucheleff ; à peine sortie de table, elles s'esquivent : « Allons chez vous ou chez moi ; j'étouffe ! D'où venons-nous ? — D'un lieu em-

pesté, répond la Golovine. Il faudra nous parfumer en rentrant. »

*
* *

Comme elle est d'un plus « grand ton » lorsqu'elle assiste à une « messe de mort » dite au cimetière de Picpus, où quête Mme de Montagu, cette délicieuse Anne-Paule-Dominique de Noailles, dont M. Callet écrivit les souvenirs apocryphes ! Comme elle se trouve plus à l'aise lorsqu'elle visite des pauvres si bien éduqués qu'au moment précis où entre la dame charitable, ils adressent au Seigneur une pressante et éloquente supplication. « Non ! mon Dieu ! c'est impossible ! Ma misère et ma résignation vous sont connues. Vous ne me laisserez pas périr ; vous me sauverez de la faim et de la soif qui me dévorent ! » N'est-ce pas bien — trop bien — rédigé et un Français s'y tromperait-il ?

Bah ! les Français se prennent à bien d'autres duperies et la comtesse Golovine n'est point la seule à croire aux histoires que raconte une certaine demoiselle Fouché, « dont la piété et la charité sont parvenues à ouvrir les portes de toutes les prisons où souffraient toutes les victimes que Robespierre condamnait à l'échafaud ». Ainsi cette Fouché a-t-elle eu « l'adresse, le courage, la force de pénétrer dans l'horrible cachot qui recélait la reine de France ». Et moyennant certaines anec-

dotes qu'elle raconte, où intervient un prêtre déguisé en garde national, qui, introduit par ladite Fouché, a reçu la confession de la Reine et célébré la messe devant elle, tout s'attendrit ; la princesse de Chimay, la princesse de Tarente, Mme Golovine sont en extase devant cette « femme petite, vieille, épaisse, avec des jambes aussi grosses que le corps » ; Mme de Tarente jette ses bras au col de Mlle Fouché et mêle ses larmes aux siennes. Cela se termine, comme de juste, par une quête. Et c'est pour exécuter un vœu suprême de Marie-Antoinette qu'on donne vingt-cinq louis aux pauvres de Mlle Fouché, afin qu'ils prient pour la Reine. Comme de juste, charité bien ordonnée...

Les contrastes, à coup sûr, ne pouvaient manquer d'être frappants entre la société ancienne et la nouvelle ; certains couples semblaient ridicules et les discours de quelques femmes étonnaient, mais Mme Golovine, lorsqu'elle a prétendu s'instruire du monde consulaire, n'a-t-elle point eu des informateurs pareils à ceux qu'elle avait rencontrés pour Marie-Antoinette ? A un bal chez M. de Cobentzell, elle rencontre un monsieur « qui savait tous les noms » ; et il lui nomme une « Mme Nicole qui tenait auberge il y a deux ans ; son mari est devenu président » ; puis une « Mme Michel ; son mari, assassin fameux pendant la Terreur, devenu sénateur par la protection de Cambacérès », et quantité d'autres. Connaît-on un Nicole

président et un Michel sénateur ? Le monsieur qui savait tous les noms ne s'est-il pas gaussé de la dame russe ? Et, en vérité, la dame russe n'eût-elle point trouvé à domicile le nommé Koutaïssof, ci-devant barbier du grand-duc Paul, à présent comte, grand écuyer, chevalier de Saint-André, qui valait bien les problématiques Michel et Nicole ?

*
* *

Ne rêve-t-elle point, tant va loin sa haine, d'avoir sa petite part dans la conspiration de Georges ? Elle est liée avec Mme de Polignac et avec Mme de Vaudreuil, dont les maris viennent d'être arrêtés. On annonce à Mme Golovine qu'une perquisition pourrait avoir lieu chez elle. « J'attends ces messieurs de pied ferme, répond-elle ; qu'ils viennent seulement ! Je les ferai tous jeter par la fenêtre ! »

Qu'eût dit de cela l'empereur Paul ? Quant à Napoléon, quelle peur il a de la Golovine ! « Le monstre tremblait, ne couchait pas deux nuits à la même place et passait une grande partie de la journée dans un belvédère, à Saint-Cloud, avec une lunette d'approche pour regarder le chemin de Paris, craignant sans cesse de voir arriver un courrier pour lui annoncer une révolte. » Même la grâce accordée à M. de Polignac et à M. de Rivière ne désarme point Mme Golovine. Son mari n'a-t-il

point assisté à toutes les séances du procès ? Il fixait constamment les yeux sur Georges, qui, à la fin, lui fit un petit salut. « Mon mari, écrit-elle, était fier de cette distinction et ne pouvait en parler de sang-froid. »

Il semble bien — et certes n'est-ce point là le seul intérêt du livre qui, sur la fin du règne de Catherine, le règne de Paul, le début du règne d'Alexandre, est plein des plus étonnantes anecdotes — il semble bien que ces mémoires fournissent, pour la première fois, une note juste sur ce que disaient et faisaient les plus notables des émigrés amnistiés durant le Consulat. — Pourtant, il ne faudrait point croire que tous les maris pensassent comme leurs femmes et la comtesse Golovine n'eût point manqué d'être fort surprise si on lui avait dit que beaucoup des conversations qu'elle tint furent fidèlement rapportées au quai des Théatins, et néanmoins il n'en advint pour elle rien de fâcheux. — Cela prouverait tout le moins que malgré qu'il eût « l'enfer dans son cœur et tous les démons de l'orgueil dans son vaste cerveau », le monstre n'était point tellement sanguinaire — ou bien peut-être n'avait-il pas soif, à ce moment, de sang russe !

# LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE

## 1803-1813[1]

---

Le 20 nivôse an XI (10 janvier 1803), le Premier Consul recevait cette lettre :

*Au citoyen Bonaparte, Premier Consul*
*de la République française*
*et président de la République italienne*

« Citoyen, Premier Consul et président,

« Permettez-nous de vous faire l'hommage des rapports et comptes rendus du comité d'administration des soupes économiques pendant l'an X.

« La fondation de vingt fourneaux à Paris, la distribution de 1.600.000 soupes, l'exemple donné à toutes les villes des départements dont vingt-quatre ont établi des fourneaux, tels ont été les travaux du comité.

(1) *Le Gaulois*, 12 février 1913.

« Si les succès ont passé ses espérances, s'il a trouvé dans le gouvernement et chez ses concitoyens tous les secours qu'il pouvait désirer, il les doit en partie à l'exemple que vous avez bien voulu donner chaque année en faisant mettre votre nom à la tête des souscripteurs.

« La Société des soupes, en prenant le nom de Société philanthropique, pourra, outre les distributions de soupes qu'elle vient de rouvrir, s'occuper d'objets non moins importants, tels que la formation des maisons de travail, les écoles de charité, les caisses de secours et de prévoyance et, en un mot, de tout ce qui peut concourir à soulager les besoins actuels du pauvre et lui préparer des ressources pour sa vieillesse.

« Votre approbation, citoyen Premier Consul, sera pour tous les membres de la Société une récompense pour le passé, et un encouragement pour l'avenir. »

Cette lettre était signée par trois hommes dont les noms sont inscrits dans ces annales du Bien, qu'à la vérité bien peu de gens prennent la peine de lire, car elles passent pour être singulièrement fastidieuses, et l'on sait que rien n'est plus sot que la vertu. C'étaient Em. Pastoret, président ; Mathieu Montmorency, secrétaire ; Delessert, trésorier. Celui-ci donnait son adresse : 8, rue Coq-Héron.

Le Premier Consul écrivit en marge : « Renvoyé au général Duroc pour faire connaître à cette

Société que je donne 18.000 francs pour être employés en soupes économiques. »

∴

L'année 1802 avait été exceptionnellement mauvaise, car la Société des soupes économiques, qui, fondée en 1780 sous la protection de Louis XVI, avait interrompu ses opérations durant la Révolution et ne les avait reprises qu'en 1800, qui, en cette année 1800, avait distribué 20.000 soupes, et 164.000 en 1801, avait bondi brusquement en 1802 à 1.613.199 ; — elle retomba à 450.000 en 1803, 246.000 en 1804, et elle ne retrouva une aussi grande misère qu'en 1812, l'année de la disette, où grâce aux secours du gouvernement, elle distribua quatre millions de soupes, en 1813 et 1814. Sous la Restauration, une année, 1817, l'année que raconta si étrangement Victor Hugo et si exactement M. Edmond Biré, fut une mauvaise année, mais elle est la seule des quinze ans de la Restauration où l'on passe le million de soupes. On ne l'atteignit que trois fois sous la Monarchie de Juillet, en 1831, 1832, 1847 : pas une fois sous le Second Empire, où l'on oscille entre 150 et 200.000. A partir de 1878, le million est constamment dépassé, les deux millions sont presque tout de suite franchis et l'on s'établit d'une facon à peu près définitive à trois millions avec une tendance

marquée, certaines années (1895), à atteindre le quatrième million.

Assurément, il serait imprudent de prendre ces chiffres pour l'étiage courant de la misère publique : indiscutable lorsque la Société ne distribuait que des soupes qu'on mangeait par besoin et non par plaisir, leur signification est devenue moins probante à proportion qu'elle a introduit une diversité plus grande dans les aliments qu'elle distribue. Les soupes n'y jouent plus qu'un rôle accessoire et ne font pas le dixième des portions d'aliments distribuées. A présent, l'on peut se procurer, dans les fourneaux de la Société, moyennant des bons ou de l'argent, des portions à cinq, à dix, à quinze, à vingt, à vingt-cinq centimes, de vin, de pain, pot-au-feu, bouillon et viande, rôti, ragoûts, biftecks et côtelettes, hachis, porc frais et lard, saucisses et saucisson, bœuf mode, lapin, foie, tripes et andouillettes, œufs, beurre, légumes secs et frais, macaroni, pommes de terre, poissons divers, fromage, chocolat, salade, confitures, fruits, café, miel, lait et chauffage. Au seul fourneau de la rue Coriolis, il fut distribué 752.000 portions et, dans l'ensemble des fourneaux, plus de 3.200.000.

Mais si, par là, une nourriture variée a été mise à la disposition des indigents dans des conditions telles qu'ils puissent faire un repas abondant de trois plats avec soupe, pain, vin et café, moyennant soixante centimes, représentés par des bons

qu'octroient avec une extrême libéralité tous les adhérents de la Société, la branche des fourneaux, unique à l'origine, est devenue, malgré son importance et malgré les immenses services qu'elle rend, presque secondaire.

*
* *

Le programme que des hommes tels que Pastoret, Montmorency et Delessert se proposaient en 1802, celui qui consistait en formation de maisons de travail, d'écoles de charité et de caisses de secours et de prévoyance, a été entrepris par d'autres Sociétés, dont un certain nombre ont obtenu de beaux résultats : la Société philanthropique n'a pas poursuivi l'établissement d'écoles qui, malgré les services qu'elles auraient rendus, ne manqueraient point d'être, sinon déjà fermées, au moins espionnées, menacées, réduites à l'impuissance. Du côté de l'enseignement, il n'est point permis à la charité privée de s'exercer ; elle pourrait apprendre aux enfants des pauvres qu'il y a un Dieu.

Les maisons de travail, idée féconde et précieuse, que l'Empereur devait appliquer dans les Dépôts de mendicité et que l'on a vu revenir à la mode comme une invention nouvelle à partir de 1880, sous le nom d'Assistance par le travail, ne semblent point avoir fait l'objet d'études sérieuses de la part de la Société philanthropique, de même

que les caisses de secours et de prévoyance ; des Sociétés de Secours mutuels existaient déjà depuis plus d'un siècle : la doyenne, la Société de Sainte-Anne, qui a son siège actuel à la mairie du quatrième arrondissement, a été fondée en 1674 ; elles se sont développées d'elles-mêmes et ont pris, grâce à l'empereur Napoléon III, un développement que la République a bien plutôt ralenti qu'accéléré.

Ce fut vers d'autres buts, essentiellement de philanthropie intelligente, que se tournèrent les dirigeants de la Société et, d'abord, vers les dispensaires, c'est-à-dire « des établissements où la Société fait donner gratuitement, aux personnes munies de cartes de dispensaire, des consultations et des médicaments ». Dans trente-trois dispensaires, ouverts chacun deux jours par semaine, dirigés soit par des congréganistes, soit par des laïques, il a été soigné, l'an dernier, 2.265 malades et il a été donné 61.097 consultations gratuites. Les dispensaires, dont l'établissement date de 1803, avaient tout de suite obtenu une telle vogue que, dès 1813, le nombre des malades soignés (2.023) égalait presque le nombre de ceux soignés aujourd'hui. Seulement, depuis un siècle, la dépense incombant à chaque malade a exactement doublé.

Datant de cinquante ans au plus est le dispensaire-hôpital, fondé par M. Jules Goüin, et recevant, sans distinction d'âge, de sexe, de culte ni de nationalité, tous les malades atteints d'affec-

tions pouvant déterminer une intervention chirurgicale. Une contribution insignifiante est demandée au patient, qui est opéré par les plus illustres chirurgiens et soigné avec une admirable vigilance. Le dispensaire est gratuit pour les consultations, opérations et pansements. Il y a été donné 23.722 consultations à 10.600 malades, et, dans l'hôpital, environ 1.000 malades ont été traités durant 22.000 journées.

Les dispensaires pour adultes sont excellents, mais les enfants méritent une place à part : ceux qui, atteints de maladies chroniques, attendent leur admission à l'hôpital et ceux qui, atteints d'affections moins graves, exigent des soins attentifs et presque quotidiens. Consultations, médicaments, pansements, conseils d'hygiène générale leur sont donnés dans les quatre dispensaires de la Société, où, écoutez bien ceci, 19.415 enfants ont été traités durant 1.579.978 journées, où on leur a distribué 60.000 potages, 36.000 bains et 25.000 vêtements.

Et, à côté des dispensaires, s'est trouvé ouvert, par une magnifique libéralité anonyme, un asile temporaire d'enfants, où sont recueillis, jusqu'à concurrence de deux mois, les enfants des deux sexes dont le foyer est momentanément fermé par suite de la maladie des parents, d'abandon, de chômage ou de causes accidentelles.

Les primes d'encouragement pour favoriser ou développer l'établissement des jeunes ouvriers méritants n'ont rien de particulièrement intéres-

sant ; elles se retrouvent dans quantité de fondations municipales ou académiques ; tandis que, du côté des « asiles », la Société philanthropique a réalisé, grâce à une suite de donations d'une extrême générosité, des résultats considérables : elle a embrassé à peu près toutes les conditions où la femme isolée, pauvre, abandonnée, ruinée, peut se trouver, et elle y a cherché des remèdes. Ainsi a-t-elle ouvert trois asiles de nuit pour femmes et enfants où ont passé, dans une année, 11.250 femmes et 1.196 enfants, et où 651 femmes enceintes ont été reçues durant 4.960 journées. Je ne parle pas des soupes distribuées et des vêtements offerts. L'asile maternel, destiné aux femmes sortant de la Maternité et où elles sont reçues durant quinze jours, a reçu cette année 593 femmes et 568 enfants. Le dispensaire chirurgical pour femmes et enfants a reçu près de 2.000 malades, donné 8.000 consultations, opéré 700 patients ; certaines institutions telles que l'hospice pour dames âgées, les pensions viagères et surtout les maisons pour dames et jeunes filles, institutions récentes et d'une appropriation admirable aux besoins d'une société où la femme aspire à se constituer une existence indépendante, complètent cette série d'œuvres d'un féminisme intelligent.

Enfin, la Société a été amenée par des donations particulières à construire un certain nombre d'habitations dites économiques qui constituent un bel exemple pour les propriétaires d'immeubles et

leur font une redoutable concurrence ; ils fournissent à un petit nombre d'ouvriers, dans des conditions où ils ne sauraient les trouver ailleurs, des logements notablement au-dessous du cours normal.

Telles sont les branches où, sous l'active surveillance du prince Auguste d'Arenberg, son président, grâce à la collaboration continue d'hommes qui ont fait leur vie de l'exercice de la charité, la Société philanthropique a peu à peu développé la Société des Soupes économiques. Par un siècle d'efforts, elle atteste à la fois l'inépuisable générosité de la société française et l'admirable ingéniosité de sa bienfaisance. Celle-ci n'a rien à apprendre de l'administration officielle, qui lui emprunte à coup sûr des idées, mais qui n'a garde de l'imiter quand il s'agit de restreindre les frais généraux. Car jamais, comme à la Société philanthropique, on ne fit tant de bien à aussi bon compte.

# LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE[1]

Entre les années 1750 et 1789, dans une période antérieure à la Révolution, et où les hommes de la Révolution n'ont rien à voir, il s'est produit en France un immense mouvement de progrès social dont l'initiative partait de gens de noblesse et qui devait profiter, en même temps qu'à la richesse de la nation, à l'amélioration du sort de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre. Des institutions fondées alors par les généreux efforts des particuliers, beaucoup ont péri ; certaines, tombées en sommeil, ont été éveillées par le Premier Consul et lui ont dû une vie nouvelle. Quelques-unes, enfin, avaient conservé une vitalité suffisante pour traverser la tempête, mais en mettant à la cape et en larguant toutes les voiles ; encore trouverait-on sans doute bien peu d'œuvres qui se soient

(1) *Le Gaulois*, 8 janvier 1913.

exercées durant la Révolution, et il y aurait sur ce point une enquête à faire avec précision et méthode.

Que si l'on regarde simplement aux dates, l'on constate que, depuis 1780, subsiste la *Société philanthropique*, l'admirable institution qui constitue aujourd'hui le ministère de l'Assistance privée, sous la haute direction d'un des hommes de ce temps les mieux doués pour suffire aux tâches les plus diverses : le prince Auguste d'Arenberg ; là se poursuivent, en dehors du gouvernement, les expériences les plus ingénieuses sur les moyens de soulager la misère humaine. Presque de la même date, l'Institution des jeunes aveugles, l'Institution des sourds-muets, toutes deux dues, non à l'État, mais à des particuliers : Valentin Haüy et l'abbé de l'Épée, mais adoptées par l'État parce qu'elles étaient d'abord nécessaires et ensuite admirables ; de 1784, la *Charité maternelle*, qu'a fondée Mme de Fougeret ; de 1788, la première École des arts et métiers, fondée, à Liancourt, par le duc de La Rochefoucauld, lequel avait déjà, en 1781, fondé à Paris la maison de retraite La Rochefoucauld. On trouverait encore quantité d'autres témoignages de ces mémorables efforts des hommes de la seconde moitié du dix-huitième siècle, mais il n'en est point dont l'histoire soit mieux à leur honneur que celle de la fondation des Sociétés d'agriculture. M. Louis Passy, secrétaire perpétuel de la Société nationale, vient d'écrire cette histoire, et il l'a fait avec cette science et

cette grâce qui font du doyen de la Chambre des députés l'un des esprits les plus jeunes et les plus alertes de l'Institut de France (1).

La France s'est laissé devancer, en ce qui touche les sociétés d'agriculture, par la Suisse (Société économique de Berne), l'Irlande (Société d'agriculture de Dublin), l'Angleterre (Association de Bath et de l'ouest de l'Angleterre), mais elle a donné, de 1740 à 1760, aux perfectionnements et aux progrès agricoles, une très vive impulsion. C'est alors qu'apparaissent : Quesnay, avec les articles célèbres de l'*Encyclopédie ;* Duhamel du Monceau, avec le *Traité de la culture des terres ;* le marquis de Turbilly, avec la *Pratique des défrichements ;* Patullo, avec l'*Essai sur l'amélioration des terres ;* des sociétés se fondent à Nancy, à Besançon, à Châlons, à Caen, à Rouen, à Metz, sociétés académiques où, entre autres matières, l'agriculture fait un des objets d'études. Mais, pour donner au mouvement qui s'annonce des lois et des règles, et pour diriger le courant qui eût pu se disperser, il faut l'intervention de l'État ou du moins des hommes d'État, et il s'en trouve un de premier ordre en la personne de Trudaine, intendant des finances, chargé à la fois de la direction des Ponts et Chaussées et de l'administration du Commerce.

(1) Depuis la publication de cet article qui lui fit, je dois dire, un infini plaisir, notre cher et vénéré confrère est décédé en pleine activité d'esprit et en pleine jeunesse d'allure.

Trudaine rencontre un auxiliaire précieux en la personne de Vincent de Gournay, inspecteur du Commerce, qu'il a chargé de parcourir toutes les provinces pour y prendre connaissance de ce qui peut être relatif à l'objet du commerce. Vincent de Gournay est à Rennes en 1756, lors de la tenue des États. Un négociant de Nantes, Montaudoin de La Touche, a proposé d'établir, pour la Bretagne, une société sur le modèle de celle de Dublin : Vincent de Gournay rédige les statuts de la Société d'Agriculture, du Commerce et des Arts, qui, brevetée par le Roi le 20 mars 1757, est pourvue de lettres patentes en 1761 par les soins de Bertin, alors contrôleur général des Finances, puis, comme ministre secrétaire d'État, chargé du département de l'Agriculture et du Commerce.

Bertin qui, lui aussi, a appris son métier dans l'intendance, est un caractère en même temps qu'une intelligence, et il s'adjoint comme collaborateurs des hommes d'une haute valeur comme le marquis de Turbilly, lequel, pratique de l'agriculture en ses vastes domaines de l'Anjou, exerce pour enseigner cette science, qu'on pratique empiriquement autour de lui, une sorte d'apostolat. C'est Turbilly qui, en 1760, amène Bertin à provoquer, dans chaque généralité, des réunions de cultivateurs pour étudier les moyens d'améliorer la situation de l'agriculture. Lorsque arrivent des divers côtés les réponses des intendants, l'on sent la nécessité de comparer les études et d'en tirer

des conclusions. Un comité en est chargé, dont Turbilly, Montigny, Parent et l'abbé Bertin font partie, et l'une des mesures qu'ils préconisent est la consolidation en sociétés permanentes des réunions accidentelles de cultivateurs. Ainsi, dès l'année 1762, parvient-on à former, dans vingt et une généralités, dix-huit sociétés « destinées à encourager les peuples à la culture par leurs leçons et plus encore par leurs exemples ». Négligeant quelque peu le précédent de la « Société d'Agriculture, du Commerce et des Arts » de Rennes, Turbilly s'attache exclusivement à l'objet qu'il se propose et, à cet égard, le discours qu'il prononce, le 12 mars 1761, lors de l'ouverture des travaux de la Société de Paris, dans l'hôtel de l'intendant de la généralité, M. Berthier de Sauvigny, constitue le manifeste de la nouvelle école, en même temps qu'il en est la charte. « Les sociétés établies dans les généralités du royaume, dit-il en terminant, réuniront en diverses compagnies un nombre d'hommes éclairés et zélés qui travailleront, uniquement par honneur, au bien général, dans la partie la plus essentielle, sans qu'il en coûte au Roi et à l'État. »

Tel est le rêve qu'ont formé ces honnêtes gens, mais Bertin a des ennemis qui se sont rendus les ennemis de son œuvre. S'étant armés de malversations commises à la manufacture de Sèvres par un de ses protégés, ils ont, en 1780, raison du ministre et, peu à peu, éteignent le foyer de la

plupart des sociétés, hormis celle de Paris, sur laquelle veille l'intendant de la généralité, Berthier de Sauvigny. Ce n'est pourtant qu'en 1785 que la Société de Paris reprend des travaux qui, diverses fois, avaient été interrompus, au point que la publication des mémoires était suspendue depuis plus de vingt ans.

Les raisons qui avaient amené la décadence d'une institution si utile et qu'on eût pu croire destinée à un si noble avenir, sont établies par M. Louis Passy avec une lucidité parfaite, et les services qu'a rendus Berthier de Sauvigny, en n'hésitant point à engager pour le bien de ses administrés la lutte avec le Contrôle général, ressortent avec une admirable netteté. L'intendant, en obtenant, le 30 mai 1788, un règlement qui accordait à la Société de Paris, avec le titre de Société royale, une subvention annuelle de 12.000 livres et des avantages proportionnés, en fit désormais le centre commun et le lien de correspondance des différentes Sociétés d'agriculture du royaume. Il régla à quarante le nombre des associés ordinaires, à quarante le nombre des associés étrangers, à cent vingt le nombre des correspondants régnicoles, celui des correspondants étrangers étant illimité.

Tel a été, sous la monarchie, le règlement de la Société : mais les temps de la ruine sont proches. Un certain nombre des membres les plus influents de la Société entrent aux États généraux et siè-

gent parmi les réformateurs décidés : La Rochefoucauld-Liancourt, du Chatelet, Croï, Biencourt, Montboissier, Noailles, Dailly, Dupont de Nemours, Moreau de Saint-Méry ; leurs intentions peuvent être fort bonnes, mais eux, qui ont été incapables de faire vivre une société d'agriculture et qui n'y seraient point parvenus sans Berthier de Sauvigny, ont entrepris de bouleverser le royaume, d'en changer toutes les lois et de le fournir d'une constitution nouvelle. Quant à Berthier de Sauvigny, qui a sauvé, réorganisé la Société, et dont l'administration a été admirablement féconde, il est massacré par ce qu'on appelle la populace, avec des raffinements d'horreurs. On apporte sa tête à l'Hôtel de ville, pour la montrer à l'Assemblée des électeurs ; le président Moreau de Saint-Méry et le général Lafayette protestent, en disant que l'Assemblée est très occupée et qu'elle n'a pas le temps de voir la tête de Berthier ! « Cette parole eut le succès désiré », dit M. Louis Passy. Telle était la forme de leur réprobation et tel leur courage !

De ceux qui avaient été les initiateurs du progrès agricole, plusieurs avaient disparu comme La Rochefoucauld, massacré à Gisors, mais la Société elle-même était condamnée, comme toutes les Académies et les Sociétés savantes. On lui conseilla, pour détourner la mort de se transformer en club, de prendre le nom de Société des Hommes libres. Ce reniement ne lui porta point

chance. Des hommes qui avaient tenté de régénérer l'agriculture en France, six pour le moins furent les victimes de cette révolution dont ils avaient encouragé les idées et préparé le triomphe : Varenne de Fenille, Malesherbes, Hell, Lavoisier périrent sur l'échafaud, Vicq d'Azir et le ci-devant cardinal de Loménie moururent en prison.

Cette grande œuvre périssait, mais les fruits qu'elle avait produits étaient remarquables et subsistaient au moins en partie. L'on s'étonne de la diversité des questions sur lesquelles elle exerça son activité : l'institution des comices agricoles, la pratique des défrichements et des plantations, le desséchement des marais, le régime des eaux, l'étude des relations du sol avec les différentes cultures, l'introduction de « la triomphante pomme de terre », les maladies des végétaux, les progrès de l'art vétérinaire, les prairies artificielles, la culture du trèfle, la transformation des races de mouton, l'acclimatation des plantes et des arbres exotiques, elle embrasse tout et, durant moins d'un demi-siècle, de 1760 à 1793, elle fournit un labeur admirable et montre partout l'aristocratie nationale à la tête du progrès social.

*
* *

Lorsque, après la tempête, l'effort nouveau d'hommes de bien fera revivre les sociétés d'agriculture, ce sera encore dans l'élite de la nation

qu'ils se recruteront. Après une tentative médiocrement heureuse de résurrection en l'an VI, la Société royale d'Agriculture, devenue la Société d'Agriculture du département de la Seine, retrouva en l'an IX son activité et ce n'est pas une source à négliger pour la biographie des personnages de la fin du dix-huitième et du dix-neuvième siècle entier, que les notices généralement précises et documentées insérées dans la collection de ses mémoires, qui forment près de deux cents volumes in-8°. Il manquait une histoire de la Société elle-même : M. Louis Passy en a fait paraître la première partie. Puisse-t-il achever son œuvre et trouver encore le loisir de donner suite aux beaux projets que lui ont suggérés son amour du bien public et son incomparable activité.

# COMMENT NAPOLÉON ENRICHISSAIT LA FRANCE [1]

Il y a quelques jours, — au mois de janvier 1911, cette date demande à être précisée, — un journal, non des moindres, annonçait qu'une société s'était formée en Angleterre et avait équipé un navire spécial *The Lyons*, pour relever, des bas-fonds de Terschilling, non loin d'Amsterdam, un navire, *le Lutin*, qui, chargé de vingt-cinq millions en lingots d'or et d'argent et monté par trois cents riches marchands et seigneurs parmi lesquels le duc de Châtillon, avait fait naufrage dans ces parages en 1793. Et *ce chargement d'or avait pour but d'empêcher la ruine des raffineurs allemands en comblant les déficits d'une baisse énorme sur les sucres qui venait de se produire.*

(1) *Écho de Paris*, 10 mars 1911.

Cette nouvelle sensationnelle ne souleva dans le pays aucune incrédulité : elle fut soigneusement reproduite par des journaux de toutes les opinions. On loua unanimement la perspicacité du capitaine Dardener qui, au travers de dix mètres de sable, avait reconnu exactement l'endroit où gisaient les vingt-cinq millions et l'on ne s'en étonna point lorsqu'on apprit que cet intrépide loup de mer avait déjà retiré du sein des eaux trois cent soixante-dix bateaux. Personne ne s'avisa de s'enquérir ni du *Lutin*, ni des trois cents marchands de l'Entente cordiale, ni de ce duc de Châtillon fourvoyé en cette compagnie et qui d'ailleurs n'y mourut point puisqu'il ne décéda dans son lit qu'en 1795. Pour Châtillon, cela s'explique : l'histoire qui n'est que nationale, familiale, héraldique, étant négligée de parti pris par la plupart et fort peu de gens s'intéressant à apprendre en quelles circonstances Anne-Henri-Rénier-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, reçut, prit et porta, par abandon d'Anne-Charles-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, duc de Piney-Luxembourg, de Châtillon et d'Olonne, son père, le titre de duc de Châtillon. Oui, à cela on peut se tromper sans déshonneur ; il est tant de duchés que l'imagination seule confère, qu'on est excusable d'ignorer ceux que le roi érigea ! Mais à l'histoire économique, à l'histoire industrielle, à l'histoire réaliste, l'enseignement primaire, secondaire et supérieur ne réserve-t-il pas la plupart de ses chaires ? Nul

pourtant ne s'est étonné qu'il y ait eu, en 1793, des raffineurs de sucre, des raffineurs de sucre allemands, un accaparement de ce sucre et un syndicat anglo-français constitué pour apporter vingt-cinq millions auxdits raffineurs. Et s'il était vrai qu'un homme, s'appelât-il Dardener, se fût trouvé pour convaincre de cette histoire assez de capitalistes pour former une Société *limited*, que cette société eût frété un navire et commencé des travaux, combien il faudrait regretter que la crédulité humaine n'ait plus à s'exercer sur le divin ! Sans doute était-ce là une mystification, en avance sur le 1er avril, qu'un *échotier* s'amusa, un soir de disette, à lancer sur la roulette pour en voir la fortune et savourer la niaiserie et l'ignorance de ses contemporains. Grâces lui en soient rendues ! mieux que le capitaine Dardener, nous en touchons le fond, et sans rapporter vingt-cinq millions, cela a son prix.

Cette année pourtant, l'an de grâce 1911, les cultivateurs de betteraves, les sucriers, les raffineurs, les distillateurs, et il le faut espérer, les épiciers et vendeurs de sucre à tous les degrés, sans compter les consommateurs, célébreraient le centenaire de la découverte officielle, de l'entrée dans la consommation du sucre de betterave. Il y a cent ans, le 25 mars 1811, le sucre de betterave obtint ses grandes lettres de naturalisation française et elles furent signées NAPOLÉON.

L'Empereur avait reçu le rapport de la com-

mission nommée à l'*effet d'examiner les moyens proposés pour naturaliser sur le territoire de l'Empire, le sucre, l'indigo, le coton et diverses autres productions des deux Indes.* Cette commission avait présenté à l'Empereur une quantité considérable de sucre de betterave raffiné et cristallisé, et ayant toutes les qualités et propriétés du sucre de canne.

Les Anglais, maîtres des mers, détenteurs par là même de tous les produits coloniaux, voyaient ainsi tarir la plus abondante et la plus constante source de leurs bénéfices. Ils avaient tué notre industrie sucrière par leur propagande anti-esclavagiste ; ils s'étaient ensuite emparés de nos colonies. — Fort bien ! — Mais voici que la principale production des colonies se trouvait transportée dans la métropole et sur le territoire continental de l'Empire. La bataille engagée depuis onze années contre la nature, et où était en jeu l'alimentation nationale, était donc gagnée à la fin et par quels efforts, après quels tâtonnements et quelles hésitations !

On avait cru toucher à la solution du problème en extrayant le sucre du raisin : le 18 juin 1810, l'Empereur accordait aux sieurs Proust et Fouques cent mille et quarante mille francs « en forme de gratification et à titre d'encouragement pour la découverte qu'ils avaient faite du sucre de raisin », mais à condition que leur secret fût rendu public et envoyé à tous les préfets des départements vi-

gnobles, et encore à condition que les deux sommes fussent employées à établir des fabriques de sucre de raisin dans certains départements méridionaux. Tant il était pressé d'affirmer cette victoire plus essentielle que bien d'autres remportées à coups de canon, il réitérait l'ordre qu'on ne se servît plus dans ses palais que de sucre de raisin. Les ministres, les préfets, les généraux en régalaient à l'envi leurs invités ; M. de Montalivet avait sur lui-même fait les expériences, et il déclarait que, à double proportion au sucre de canne, le sirop de sucre de raisin était fort bon pour les crèmes, les glaces, l'orgeat et la limonade, excellent pour le thé, médiocre pour les compotes et détestable pour le café. Mais le café avait été mal préparé. Malgré le certificat de M. de Montalivet, malgré la croix d'honneur donnée à Proust, chimiste, le public goûtait peu le sucre de raisin et demandait autre chose pour renoncer définitivement au sucre de canne.

Ce n'était donc qu'une fausse joie : tant qu'on n'aurait pas donné aux ménagères un sucre qui leur agréât pour sucrer leur café au lait, le blocus continental aurait des fissures par où les Anglais passeraient du sucre de canne, — ou bien les populations souffriraient dans leur bien-être et seraient mécontentes.

Ce sucre, on le cherchait dans tous les végétaux connus, dans la pomme, la poire, le maïs, la châtaigne, le coing, les mûres, la prune, la figue, le

noyer, l'érable, le sorgho; peu à peu, par étapes, où chacun s'employa, on arriva ou l'on revint à la betterave.

Et c'est là ce qui est incroyable, c'est qu'il ait fallu tant de temps et d'efforts alors que, depuis 1747, le principe était découvert et que, à Berlin, Marggraff avait démontré les vertus sucrières de la betterave ; que, en 1800, Achard, Français d'origine, Allemand de nationalité, avait, grâce aux encouragements du roi de Prusse, créé une petite industrie du sucre de betterave ; que, cette même année 1800, il avait saisi de la question la classe des Sciences mathématiques et physiques de l'Institut de France, laquelle avait proclamé solennellement ses droits d'inventeur. On avait alors tenté des essais à Saint-Ouen et à Chelles, mais ils avaient échoué, et, durant plusieurs années, on avait renoncé à toute exploitation industrielle.

Abandonnant la betterave, on s'était jeté avec fureur sur le raisin dans la conviction que rien ne serait plus aisé que d'en extraire la matière sucrée, et, par la faute de Parmentier, on s'y était obstiné à y perdre près de dix ans ; assurément, l'on était arrivé, en 1811, à fournir plus de deux millions de kilos de sirop ou de sucre de raisin, mais c'est une question de savoir si les deux millions de kilos furent consommés, et, l'aient-ils été, ce fut sans plaisir; d'ailleurs, le prix de revient était assez élevé pour qu'en temps normal le sirop, dé-

plaisant en soi, ne pût concurrencer le sucre de canne.

Malgré la fougue de Parmentier et sa campagne contre la betterave, quelques chimistes, entre autres Deyeux, pharmacien de l'Empereur et membre de l'Institut, reprirent les expériences qui furent singulièrement favorisées par la Société d'encouragement à l'Industrie nationale et par l'Institut. A côté de Marggraff et d'Achard, une place parmi les initiateurs est due à Deyeux, qui fournit les méthodes d'extraction, et dont l'énergique propagande eut raison de tous les obstacles. S'adjoignant, pour ses derniers travaux, M. Barruel, chef des travaux chimiques de l'École de médecine de Paris, il parvint à produire « plusieurs pains de sucre parfaitement cristallisé d'une grande blancheur, sonore, jouissant, en un mot, de toutes les propriétés du plus beau sucre de canne ».

Déjà des fabriques étaient établies dans plusieurs départements du nord, dans l'Isère, l'Ille-et-Vilaine, le Calvados, le Puy-de-Dôme, mais il fallait répandre les bonnes méthodes, et ce fut pourquoi, le 25 mars 1811, en même temps qu'il ordonnait l'ouverture de six écoles expérimentales, l'Empereur décida que, dans l'Empire, il serait mis jusqu'à trente-deux mille hectares en culture de betteraves à sucre. Le 2 janvier 1812, il vint à Passy visiter la fabrique établie par M. Benjamin Delessert et, détachant la croix d'honneur qu'il

portait, il l'en décora. Le 8 janvier, il ordonna que cent mille hectares fussent mis en culture de betteraves, que les écoles spéciales, entretenant cent élèves chacune pour un cours de trois mois, fussent en activité, et chaque élève son cours révolu, recevait une somme de mille francs ; il créa quatre fabriques impériales devant fabriquer deux millions de kilos de sucre brut, et, dans le domaine de Rambouillet, il ordonna l'ouverture aux frais et au profit de la Couronne, d'une manufacture pouvant fabriquer vingt mille kilos de sucre brut.

A partir de cette date, sous cette impulsion, la plus vigoureuse qu'ait reçue une industrie, celle-ci fut créée. En 1811, malgré les ordres de l'Empereur prescrivant la mise en culture de 32.000 hectares, il n'en avait été ensemencé que 6.785, ayant produit 98.813.045 *kilos* de betteraves. En 1900, sur un territoire infiniment moins étendu (diminué de trente-deux départements), 268.950 hectares étaient cultivés et produisaient 7.137.493 *quintaux* de betteraves ; la production de sucre de betterave dépassait six cent mille tonnes, tandis que celle du sucre de canne descendait au-dessous de trois cent mille. Vers 1800, le kilogramme de sucre valait 4 francs. Les cours sont progressivement descendus en 1900 à moins de 30 centimes, impôt non compris.

Cela suffit. En un siècle, grâce à l'Empereur, le Français a bénéficié de treize fois plus de bien-

être, et quant à la masse d'argent que la production et la récolte de la betterave, la fabrication et le raffinage du sucre ont attirée et retenue en France, si, sur chaque millier de francs gagné, quiconque, cultivateur, sucrier, raffineur en a profité, versait un décime pour un monument commémoratif, ce serait de quoi fondre en argent l'arc de triomphe de l'Étoile, à la gloire de Napoléon empereur et roi, grand par les arts de la guerre, plus grand par les arts de la paix.

# LES MÉMOIRES DE ROUSTAM

## MAMELOUCK DE NAPOLÉON (1)

Il parut à ma connaissance, durant le dernier siècle, cinq recueils pour le moins portant le titre de *Revue Rétrospective :* la première, celle de Taschereau, publia en ses trois séries et ses vingt volumes, de 1833 à 1838, d'admirables documents, révélateurs surtout des mœurs passées, touchant plus à la chronique qu'à l'histoire, ouvrant par là les voies à cette forme nouvelle qui ne sera plus l'histoire académique, et s'efforcera d'atteindre à la fois plus de vérité et plus de réalité. La seconde, qui eut aussi Taschereau pour éditeur, portait pour sous-titre : *Archives secrètes du dernier Gouvernement*. Elle parut en 1848 et renferma presque uniquement des papiers volés aux Tuileries. Elle fut quelque chose d'analogue à la publi-

(1) *Le Gaulois*, 10 janvier 1911.

cation des *Papiers de la famille Impériale* qu'organisa, en 1870, le gouvernement de la Défense nationale. Seulement, entre Taschereau et les publicateurs des papiers des Tuileries, il y avait cette différence que ceux-ci cherchaient des armes contre l'Empire et s'efforçaient à découvrir des lettres intimes qui le déshonorassent, tandis que celui-là mettait au jour aussi bien ce qui était pour que ce qui était contre le régime de Juillet. Et ainsi advint-il qu'un certain numéro de ladite *Revue Rétrospective* éclata comme une bombe sous le fauteuil du président du club de la Révolution, le citoyen Blanqui, et que de là sortaient des luttes quasi-fratricides entre les apôtres de la Révolution sociale, dont plusieurs et non des moindres, se trouvaient convaincus d'avoir touché de l'argent pour leurs excellents rapports avec M. le préfet de police.

La troisième *Revue Rétrospective* fut une personne modeste et qui n'a point d'histoire. Eut-elle d'ailleurs plus d'un numéro, j'en doute. Elle parut au moins une fois sur un papier qui avait l'air de venir de Hollande, sous une couverture à escargots tout à fait sympathique. Elle avait pour rédacteur en chef et peut-être unique, un brave garçon appelé Abel d'Avrecourt, qui ne manquait point d'esprit, faisait des vers à la Millaud ou à la Jollivet, et collaborait, je crois, au *Figaro*. Voici bien des années que je n'ouïs parler de lui et, en ces temps lointains, il était terriblement goutteux : qu'est-il devenu ?

*
* *

La quatrième *Revue Rétrospective*, tout au contraire de la troisième, eut une longue existence et qui ne fut point tourmentée ; lorsqu'elle eut terminé son vingtième volume, elle cessa sa publication, mais pour reparaître, après quelques mois, sous couverture saumon, comme *Nouvelle Revue Rétrospective*, et fournir encore vingt volumes. Sauf un temps très court où M. Paul Cottin, qui l'avait imaginée et créée, s'adjoignit comme corédacteur M. Georges Bertin, elle vécut sous la direction unique de son fondateur, lequel avait l'art de se faire ouvrir les armoires les mieux closes et déterrait des documents précieux dans des demeures bourgeoises où nul ne se fût imaginé qu'on pût en rencontrer.

M. Paul Cottin, qui avait débuté dans les bibliothèques par un stage à la Nationale et qui depuis plus de vingt-cinq ans remplit, avec un zèle auquel rendent grâce tous les habitués, les fonctions de bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, a publié de son chef un livre excellent par la documentation, l'esprit et la rédaction : *Toulon et les Anglais en 1793*, et l'on aurait quelque peine à énumérer les curieux ouvrages qu'il a édités, allant des *Mémoires du duc de Croÿ* (4 volumes in-8°, en collaboration avec M. le vicomte de Grouchy), aux *Mémoires du sergent Bourgogne*, et des

*Inscriptions* de Restif de La Bretonne, à l'ouvrage documentaire le plus neuf et le plus curieux qu'on ait de longtemps consacré à *Mirabeau :* mais durant vingt années, son ressort de travail, son outil de sondage, sa baguette de coudrier, avait été sa *Revue Rétrospective.* C'était par elle qu'il attirait les pièces historiques, les mémoires, les souvenirs ; parfois les insérant *in extenso*, parfois n'en prenant que des extraits et réservant l'ensemble à une publication spéciale. Combien de trésors y sont encore enfouis dont nombre d'écrivains, même fort bien armés d'ordinaire, n'ont point connaissance ; pour ne citer que les *Mémoires d'Auger*, les *Lettres de Villenave*, les *Souvenirs de Delescluze.*

*
* *

M. Paul Cottin n'était pas pour rien l'élève, l'ami, l'exécuteur testamentaire de l'excellent et curieux Loredan Larchey, l'aimable éditeur de la *Revue anecdotique* et de la *Petite Revue*, le découvreur de Coignet et de Fricasse, le compilateur du *Dictionnaire de l'Argot*, le bibliophile sagace qui, en des petits, tout petits volumes, s'amusait à imprimer, à quelques exemplaires, de petits papiers manuscrits qui l'avaient fait rire et qu'il prétendait communiquer à des amis lecteurs. M. Larchey était d'abord un collectionneur d'histoires, de bons mots et de réparties. Il en formait ce qu'on

eût appelé jadis des sottisiers ; mais à ces sottisiers il s'attachait de façon à y consacrer sa vie : il est assez douteux qu'il y eût introduit le plus révélateur des documents, si ce document n'avait point concerné ce qu'il appelait l'histoire des mœurs et son tact pour discerner les alluvions qu'avait apportées sur les faits le besoin qu'éprouve un homme de se raconter n'était point infaillible ; je ne dirai même pas qu'il n'eût point préféré l'alluvion, si elle lui avait paru pittoresque.

Cela — n'est-ce pas? — est le grand danger en la matière que M. Paul Cottin allait explorer. Il se renfermait dans les deux derniers siècles et même ne prenait-il guère le dix-huitième qu'en la seconde moitié. A tout ce qui était lettres, journaux, pièces de procès, enquêtes des commissaires, nulle crainte de se tromper, ni d'être trompé. Cela était ce que c'était. A une date fixée, tel ou tel avait exprimé tel sentiment, subi telle algarade, éprouvé telle contrainte, obtenu tel arrêt. Mais pour les mémoires et les souvenirs, comment distinguer les lacunes ou les erreurs qui proviennent d'une mauvaise mémoire, d'une volontaire ou involontaire déformation des faits.

Il m'est apparu — et à quiconque a lu beaucoup de mémoires, il apparaîtra — que, sauf un nombre de cas infiniment rares, le mémorialiste écrit sous l'influence d'un délire : délire des grandeurs, délire des persécutions, délire génésique ; le plus souvent délire des grandeurs, auquel se

mêle et se subordonne le délire des persécutions, et que saupoudre à des passages le délire génésique. Le plus beau cas, dans les livres récemment publiés, est celui du général Thiébault, qui réunit et fait fleurir les trois délires sous un même képi ; mais Marbot en est aussi un joyeux exemple et les récentes investigations sur sa véracité qu'a publiées M. Chuquet dans les *Feuillets d'histoire ;* les contradictions où il est tombé avec quiconque, ayant servi avec lui, a témoigné des événements ; les démentis qu'il a subis, en particulier sur le rôle des Suisses à la Grande Armée; l'ignorance volontaire où cet homme qui parle si volontiers de lui-même, laisse le lecteur de l'épisode le plus intéressant de sa vie — sa proscription en 1815 — tout à la fois le montre construisant un Marbot qu'il fera passer tel quel à la postérité. Mais s'il y a chez lui une part de travail conscient, on ne saurait douter qu'il n'y ait une large mesure d'impulsivité ; et que, dans ses récits, les deux délires essentiels ne forment des facteurs qu'il est impossible de négliger.

Dans les mémoires qu'a publiés M. Paul Cottin, la plupart ressortiraient à cette loi, car, très rarement, sont-ils assez objectifs pour ne la point subir : dès qu'un homme parle de lui-même et se raconte, c'est pour s'exalter (mégalomanie), ou pour expliquer les causes qui l'ont empêché d'arriver au poste dont il était digne, ou pour revendiquer telle ou telle action, telle ou telle inven-

tion dont il fut frustré (persécution). Même les hommes qu'on estimerait le plus raisonnables, le moins susceptibles d'emballement inconsidéré, lorsqu'il s'agit de leurs propres mérites, de leur défense ou de leur apologie, sortent des rails et ne se possèdent plus. Il ne conviendrait donc d'ajouter foi aux mémoires qu'en tant que témoignages désintéressés, où la personnalité du narrateur paraît le moins possible et où il n'a à chercher aucun avantage devant la postérité. Mais qui donc ne s'efforce à se guinder, à se rendre intéressant et pourquoi, sans ce mobile, écrirait-on ? Même lorsqu'on est soi-disant écrire pour soi seul et pour ses enfants, ne cherche-t-on pas à prendre une attitude et à se donner une contenance? Il faut donc, à mon goût, demander aux mémorialistes plutôt l'atmosphère où les événements se produisent que leur précision ; des traits de caractère qu'ils ont jetés çà et là sans prétention et parce que leur imagination en avait été frappée ; des mœurs, des formes de costume, des indications d'habitudes. Même se faut-il méfier des questions, des réponses, des paroles, à moins qu'elles ne jaillissent des circonstances, qu'elles ne soient rapportées, semblablement ou à peu près, par quelque autre témoin, à moins qu'on n'en trouve l'écho en des lettres ou en des journaux. Sous ces réserves, il y a vraisemblance qu'on puisse avoir chance de ne pas être entièrement trompé; mais il y aura toujours trop de développement et trop

de sauce autour d'un poisson qui peut être médiocre.

*
* *

A l'époque de la Restauration, il s'était constitué pour exploiter l'Épopée, un certain nombre d'usines qui n'étaient point sans communication les unes avec les autres, et où l'on fabriquait des mémoires. De ces usines, les unes, comme l'usine La Mothe-Langon, travaillaient de génie ou de sottise. Elle n'avait besoin, pour imaginer les mémoires de *Napoléon*, de *Louis XVIII*, d'*Une Femme de qualité*, de la *Comtesse d'Adhémar*, la *Duchesse de Berry*, la *Comtesse du Barry*, *Sophie Arnould*, *Mlle Duthé*, la *Vicomtesse de Fars-Fausse-Landry*, et combien, combien d'autres ! que des potins courants ou courus depuis vingt ans, des journaux parus à Londres ou à Hambourg et d'un certain jeu d'anecdotes qu'on retrouvait identique dans la plupart des livres de cette marque. Ainsi, lorsqu'on voit arriver les historiettes sur l'évasion du Dauphin ; les plaintes sur ce jeune infortuné auquel Napoléon et Louis XVIII s'obstinent également à ne pas restituer le trône de ses pères, on peut être assuré, quels que soient l'éditeur, le pseudonyme de l'auteur et le lieu d'impression, qu'on touche au La Mothe-Langon. Courchamp ne débite qu'une sorte de gâteaux où il faut tâcher de ne pas se laisser

prendre, mais qui au moins ont quelque agrément. Puis viennent ceux qui s'adonnent particulièrement au Consulat et à l'Empire, les fabricants des *Mémoires de Constant*, de *Bourrienne*, de la *Contemporaine*, de *Blangini*, de *Mlle Avrillon*, de *Talleyrand*, etc. On cite parmi eux MM. J.-B. de Roquefort, Méliot frères, Luchet, les deux Nisard, Villemarest, Lesourd, Malitourne Amédée Pichot, Ch. Nodier, mais le metteur en œuvres principal est Villemarest, et il est chef d'équipe. Dans son équipe, il a des écrivains très distingués qui ont vu beaucoup de choses, qui ont travaillé sur des pièces qui leur avaient été remises, sur des récits authentiques auxquels ils ont ajouté une sauce, trop abondante parfois, trop claire, et qui fait douter de la véridicité des récits, alors que, au cas qu'on pût se procurer le canevas sur lequel le teinturier a brodé, elle paraîtrait entière et décisive. Retrouvera-t-on jamais le texte original rédigé par Constant et par Mlle Avrillon ? J'en doute et cela me peine. Mais tout le moins, M. Paul Cottin a retrouvé, il a imprimé dans sa *Revue rétrospective*, il va publier en volume le manuscrit de Roustam ; les papiers couverts d'une écriture difficilement déchiffrable, aussi bien à cause de l'irrégularité des caractères que des folies de l'orthographe, les papiers sur qui, à la sollicitation, sans doute, d'un des usiniers dont j'ai parlé, Roustam écrivit les faits qui l'avaient frappé. On ne lui demandait point de

déployer du style ni de la littérature, en quoi l'on avait raison, mais on lui demandait de dire platement ce qu'il avait vu, ce qu'il avait entendu, ce qu'il avait retenu, étant au service de Napoléon.

Ce mamelouck, brute ignare, qui avait plus qu'homme au monde physiquement approché l'Empereur depuis 1798 jusqu'en 1814, cet être le moins capable de reconnaissance et de dévouement, ce laquais, en qui la bassesse du métier s'agrémentait d'une pointe de cruauté orientale, savait voir, presque autant qu'il savait compter. Il trace, des choses qu'il a regardées, un tableau qui, pour sommaire qu'il est, n'en retient pas moins les traits essentiels et même lorsque, pour son apologie — ce qu'il ne fait qu'une fois, lors de sa trahison à Fontainebleau en 1814 — il est amené à mentir, il fournit des détails qui ont un intérêt. Certes, il cèle son voyage à Rambouillet en sortant de Fontainebleau, et l'interrogatoire que lui fit subir, ainsi qu'au valet de chambre Constant, Mme de Brignole, pour écarter Marie-Louise de son époux en obtenant des racontars sur de prétendues infidélités de l'Empereur ; certes, il se trompe sur les dates lorsqu'il place l'interrogatoire qu'il subit de la part d'envoyés du comte d'Artois au sujet des diamants de la Couronne remis par M. de La Bouillerie à Napoléon ; mais cela éclaire la mission du prétendu colonel marquis de Lagrange et cet

épisode de la Révolution d'avril 1814. A mesure que j'ai davantage approfondi les détails, j'ai constaté que Roustam ne s'écarte guère de la vérité et j'ai apprécié mieux ses mémoires, dont je suis heureux de saluer la publication en volume.

Quant à l'homme, voici quelques lignes de ce que j'écrivais de lui en 1894, dans mon livre : *Napoléon chez lui*, et j'ai peu de chose à y ajouter.

« Roustam le Mameluck est célèbre. L'Empereur l'avait reçu en Égypte du scheik El-Becri, l'avait ramené en France, lui avait fait apprendre à Versailles, chez Boutin, à charger les armes et le menait partout... A toutes les parades, dans tous les cortèges, on le voyait, vêtu d'étonnants costumes, couverts de broderies, coiffé de toques en velours bleu ou cramoisi, brodées d'or, et surmontées d'une aigrette, galopant sur un cheval au harnachement oriental et faisant sonner son sabre. Pour le Sacre, ses deux costumes, qu'Isabay avait dessinés, avaient coûté 9.000 francs. Roustam était payé, comme mamelouck, 2.000 francs ; avait de plus 2.400 francs comme aide porte-arquebuse et les gratifications doublaient au moins ses gages. Après chaque campagne, 3.000 francs ; au jour de l'an, 3.000, 4.000, 6.000 francs ; en l'an XIII, 500 livres de rentes ; à Fontainebleau, en 1814, outre un bureau de loterie, 50.000 francs d'argent. Lorsqu'il se maria en 1806, à la fille de Douville, valet de chambre de l'Impératrice, ce

fut Napoléon qui paya son dîner de noces : 1.341 francs. Tout cela, et tout l'or des poches vidées, tout l'or des gains au jeu jeté à son appétit, n'empêcha point en 1814 le mameluck de suivre dans la désertion son camarade Constant... » J'ai raconté comment, en 1815, il avait demandé à rentrer dans la chambre de l'Empereur et comment l'Empereur avait répondu à Marchand qui lui présentait la supplique : « C'est un lâche ; jette-la au feu et ne m'en parle jamais. »

Il était surtout inconscient : de sa domesticité, il avait tiré tout l'argent qu'il avait pu ; il en tirait encore en allant s'exhiber en Angleterre sous sa défroque de mameluck ; il en eût tiré en vendant ses souvenirs, mais la spéculation ne réussit point et c'est par bonheur ; car les usiniers n'ont point passé par là et le récit de Roustam a conservé ainsi toute sa saveur, son intérêt et sa curiosité.

# LA GARDE IMPÉRIALE

## DE TRISTAN L'HERMITE A CAMBRONNE (1)

Sur la « Morne Plaine », là même où s'élève l'Aigle blessée de Gérôme, ex-voto que, sur l'initiative d'Henry Houssaye et de Gustave Larroumet, les Français de la Sabretache dressèrent aux morts du Dernier Carré ; là même où, face à l'Anglais, les derniers grenadiers firent à l'Empereur, à la patrie, au drapeau, l'hommage sanglant de leur vie, s'écroula la dernière des institutions de la vieille France.

Sur tous les édifices traditionnels qu'avait érigés la monarchie, la Révolution avait promené son niveau ; dans le délire de son orgueil, elle avait proclamé que rien ne devait subsister de ce qu'avaient élevé la sagesse, la piété, les besoins, même les intérêts les plus pressants des ancêtres ; pour qu'une institution fût condamnée sans appel

(1) *Le Gaulois*, 8 juin 1913.

à l'immédiate destruction, il suffisait qu'elle portât à son fronton la fleur de lys royale ; il suffisait qu'elle évoquât un usage, un titre, un nom en vigueur depuis quelques siècles ; il fallait que la France fît peau neuve. N'avait-on pas pensé à changer son nom, à reprendre celui de la Gaule, sous prétexte que la Gaule avait été conquise par les Francs, ceux-ci lui avaient imposé leur nom après avoir dépouillé et chassé les légitimes possesseurs du sol? Ce fut là, si surprenante qu'elle paraisse à présent, la doctrine qu'enseignèrent tous les docteurs ès révolution à commencer par Chamfort, sous le nom de M. le comte de Mirabeau. Ainsi table rase. Sur le sol divisé à nouveau, sans tenir compte des limites naturelles, des affinités de race, des précédents d'histoire, des facilités de communication, on s'attendit que les hommes, ramenés à l'état primitif où, comme on sait, fleurissent toutes les vertus et fructifient tous les sentiments, formassent un peuple tout neuf : on abolit les patois par décret; heureusement, on n'avait pas encore imaginé de fabriquer une langue universelle, sans quoi la Constituante eût aboli le français comme le basque ou le breton, et condamné les citoyens émancipés et conscients à parler un gaulois qu'elle eût institué par décret et dont la Convention eût prescrit l'usage unique sous peine de mort.

Pourtant, dans ce terrible massacre, un corps de troupe avait été épargné, vieux de cinq siècles

et demi, et le plus intimement associé à l'existence de la monarchie depuis qu'elle s'était établie en France : garde du palais, de la cour et des abords ; garde maintenant la police et le bon ordre, non seulement par l'observance des consignes, mais par l'instruction des procès, le prononcé des jugements et l'exécution des sentences : organisme complexe, à la fois militaire et civil, auquel présidait un personnage longtemps redoutable, entre les mains duquel tenaient la vie et la mort d'un peuple entier, le peuple qui suivait le roi dans ses continuelles pérégrinations à travers son royaume, lorsqu'il allait de château en château, de résidence en résidence, traînant après lui tous ceux qui servaient aux divertissements, aux plaisirs, aux fantaisies des courtisans, qui vivaient de leurs aumônes, qui les pourvoyaient de vêtements, de bijoux ou de denrées, sans parler des escrocs qui les exploitaient et des coupe-jarrets qui se tenaient prêts à profiter des querelles.

Ce personnage considérable, qui s'est à une époque élevé jusqu'à prendre la place du souverain se nomme le maire du Palais sous les Mérovingiens, le comte du Palais sous les Carolingiens, le roi des Ribauds sous les premiers Capétiens, le juge royal en 1271, enfin le prévôt de l'Hôtel du Roi en 1422 ; la succession qui s'établit régulièrement depuis 1271, ne devient vraiment intéressante par les noms et les souvenirs qu'elle évoque que à partir de Charles VI. Tout de suite,

après Pierre Pelleret, qui exerçait alors la charge, vient Tristan l'Hermite, lequel, comme chacun sait, ne badinait point avec la corde ; ensuite, ce sont des seigneurs d'importance qui sont en possession, mais si souvent changés qu'on en compte sept de 1475 à 1483. Au début du seizième siècle, avec un Fontanet, un La Roche-Aymon, un Lupé, seigneur de Janville, puis avec un Montrond et un Beaufremont, la place grandit jusqu'à être possédée par François du Plessis III, seigneur de Richelieu, de Belay, de Chillon et de la Vervolière, chevalier des ordres du roi, conseiller en ses Conseils d'État et privé, capitaine des gardes du corps, mort à Gonesse à l'âge de quarante-deux ans — le propre père d'Armand du Plessis, cardinal de Richelieu. Depuis le début du dix-septième siècle, après un Bellangreville, un Modène et deux Mouchy d'Hocquincourt, viennent les Sourches de Tourzel qui, durant un siècle et demi, de 1643 à 1791, occupent cette charge de prévôt de l'Hôtel et grand prévôt de France.

Il ne s'agit point ici des fonctions du juge royal « jugeant les causes tant civiles que criminelles, entérinant les grâces données par le roi à ceux de sa cour, se saisissant de ceux que le roi lui commande, mettant le prix au vin, blé, chair, poisson, foin et avoine pour les gens du roi, ayant sa juridiction sur tous marchands et cabaretiers suivant la Cour qui doivent tous prendre lettres de lui ». Il ne s'agit même point des privi-

lèges et émoluments de sa charge qui lui vaut plus de soixante mille livres de rente et lui donne le droit de porter, derrière l'écusson de ses armes, deux faisceaux de verges d'or, posés en sautoir, liés d'azur, du milieu desquels sort une hache d'armes ; mais ces marques de dignité sont soutenues par une compagnie d'archers, puis gardes de la Prévôté qu'on trouve dès 1449 au nombre de 24. Sous Louis XI, en 1475, leur nombre est porté à 30. En 1539, sous François Ier, il est augmenté de 20, porté à 50. En 1683, la Compagnie comprend le grand prévôt, 4 lieutenants servant deux quartiers l'année, 12 exempts, 88 gardes, dont 22 à chaque quartier, tous servant près du roi ; un lieutenant et deux gardes servant près du chancelier ; un chapelain au titre de Sainte-Barbe, un maréchal des logis, un trompette et deux trésoriers. Ces gardes transmettent leur charge en en payant la finance et ils reçoivent 272 livres 10 sous de gages, plus 60 livres d'extraordinaire quand Sa Majesté fait quelque voyage, et une récompense quand elle touche les malades. Il y a de plus, en 1698, un lieutenant général de robe courte commandant les armes sous l'autorité du grand prévôt. A la fin du règne, chaque intendant de province est obligé d'avoir deux gardes ou au moins un auprès de sa personne, et à chacun d'eux le roi fait payer 1.800 livres d'appointements.

Les gardes jouissant des privilèges de com-

mensaux de la maison du roi, payaient originairement leur charge 3.000 livres, ensuite 4.000, plus 600 livres de frais de provision. Ils portaient le hoqueton d'orfèvrerie dont le fond est des couleurs du roi, incarnat, blanc et bleu, et où l'on voit pour devise sous une masse d'Hercule ces mots : *Erit haec quoque cognita monstris ;* ce hoqueton était passé sur un habit de drap bleu à brandebourgs et galons d'or, avec des boutonnières des deux côtés, les parements de manche d'écarlate, garnie de brandebourgs d'or et de boutonnières d'or ». Sous le hoqueton et sur l'habit, ils portaient l'épée d'ordonnance, dont la poignée passait à travers les bandes du hoqueton.

Leur corps venait le quatrième dans la hiérarchie des gardes du dedans, savoir : les gardes du Corps, les gardes suisses, les gardes de la Porte, et, enfin, les gardes de la Prévôté ; ils montaient des factions à la première porte du château où résidait le roi, marchaient au-devant de lui, s'il était à pied, en chaise ou en carrosse à deux chevaux. Autrement, ils se rangeaient en haie au départ et au retour de Sa Majesté, le plus près de la porte d'entrée. Ceux qui n'étaient point de service aux portes, allaient et venaient par les cours de la maison du roi pour les ordres de police, pour mettre dehors les gens de mauvais augure et attendre si le roi ne les enverrait point en ville où séjournait la Cour, se saisir de quelque prisonnier ou pour quelque autre ordre.

Au sacre du roi Louis XVI, on enleva aux gardes de la Prévôté le hoqueton et on leur donna un uniforme pareil de tous points à celui des gardes du Corps, sauf que ceux-ci avaient le galon de l'habit et de la bandoulière en argent, tandis que les gardes de la Prévôté l'avaient en or.

Ce fut la première des révolutions que subit la compagnie, elle en devait voir bien d'autres. Quatre ans après le sacre, en mars 1778, Louis XVI, poussé à des réformes le plus souvent malencontreuses, rendit un édit par lequel, considérant l'insuffisance de la compagnie pour les diverses fonctions dont elle était chargée, et reconnaissant que l'ancienneté de sa constitution ne lui permettait pas de donner au service toute l'activité nécessaire, les officiers et gardes qui servaient par quartier devant désormais servir toute l'année, il supprimait et recréait la compagnie sur de nouvelles bases, avec un grand prévôt, un lieutenant général de robe courte, un major, 4 lieutenants, 6 sous-lieutenants, un aide-major, 13 sous-officiers et 131 gardes, dont ceux du sceau, les 4 servant dans les maisons royales, les 65 servant près des intendants et des commissaires départis ; de plus, un aumônier, un trompette, un chirurgien-major, un commissaire aux revues, un trésorier. Le grand prévôt nommait les officiers et les gardes ; la finance qu'ils versaient entrait dans son casuel et cette finance, de

30.000 à 15.000 par officier, de 6.000 à 5.000 par bas officier, de 3.000 par chaque garde, faisait un budjet de près de 800.000 livres.

*
* *

La compagnie de la Prévôté de l'Hôtel, commandée par le prévôt, grand prévôt de France, chargé de la police de la ville de Versailles, eut mission, au mois de mai 1789, d'assurer le bon ordre à la Salle des Menus, où se réunissent les États généraux. Le lieutenant Tergat fut spécialement chargé de ce service. Lors du serment du Jeu de Paume et de la constitution de l'Assemblée nationale, il déclina les ordres du grand prévôt et prit ceux du président Bailly. Cet acte d'insubordination fut récompensé d'une façon grandiose. « Il faudrait, disait Alexandre de Beauharnais au nom du Comité militaire, le 10 mai 1791, avoir oublié les circonstances critiques de l'année 1789 et la conduite qu'a tenue cette troupe à ces différentes époques, pour se refuser à l'intérêt qu'elle inspire, pour ne pas payer un tribut d'éloges à son civisme, lorsqu'il s'agit de s'occuper de son sort et de fixer sa place et ses fonctions dans la force publique. »

Ainsi, un sort exceptionnel devait être fait à « ces hommes qui s'étaient constamment distingués par leur patriotisme, par l'exactitude avec laquelle ils avaient rempli leurs devoirs, par leur

service auprès de l'Assemblée nationale depuis le commencement de la Révolution ».

Il fut donc constitué, du fond des officiers, sous-officiers et gardes de la Prévôté, un nouveau corps composé d'un lieutenant-colonel, deux capitaines, six lieutenants, six maréchaux des logis, douze brigadiers, soixante-douze gendarmes, formés en deux compagnies. L'uniforme fut celui de la gendarmerie, sauf la distinction que portaient les grenadiers de cavalerie (bonnet à poil, grenades sur les retroussis) ; la solde des gendarmes fut fixée à 900 francs par année, des brigadiers à 1.100, des lieutenants à 2.300, des capitaines à 3.500, du lieutenant-colonel à 5.000. Le nouveau corps fut dénommé : *Grenadiers-gendarmes près la représentation nationale.*

Ce furent ces deux compagnies qui, moyennant des augmentations et des formations successives, mais toujours avec le même fond et avec le même personnel, prirent successivement le nom de garde de la Convention nationale, puis de garde des Conseils ; il faudrait, pour rendre un compte exact de leur existence législative, analyser les lois des 15 mai 1791, 17 avril, 27 juin, 13 août, 11 septembre, 30 septembre 1792, 14 mars, 6 mai, 10 mai 1793, 11 nivôse, 2 pluviôse an II, 13 brumaire, 23 germinal, 2 messidor, 9 messidor, 4 thermidor, 19 thermidor, 1er fructidor an III, 14 vendémiaire, 24 germinal, 30 floréal, 4 prairial an IV, 17 et 23 brumaire an V. Il y a tout autant d'arrêtés du

Comité de Salut public, sinon un peu plus : ce qui démontre que la stabilité des institutions est un des avantages essentiels du gouvernement parlementaire et républicain.

*
* *

Les grenadiers du Corps législatif goûtaient assez médiocrement ce régime ; ils avaient pris à la journée du 18 fructidor an V une part prépondérante, en arrêtant leur adjudant-commandant Ramel et en se rangeant aux ordres d'Augereau contre les inspecteurs de la salle ; ils le témoignèrent mieux encore lorsque, à la voix et sur l'ordre de Lucien Bonaparte, président des Cinq-Cents, ils balayèrent l'Orangerie de Saint-Cloud des factieux à toge rouge insurgés contre la majorité. Et puis, de l'autre côté, il y avait le général Bonaparte — et c'était assez.

Alors, de grenadiers de la Garde du Corps législatif, les ci-devant gardes de la Prévôté de l'Hôtel, dégalonnés par la Révolution, habillés en gendarmes par la Constituante, puis, sur leur demande, extraits de la gendarmerie en prairial an III, dépouillés de tout ce qui était gendarmerie dans leur tenue, vêtus du même uniforme que la garde nationale, sauf les épaulettes rouges, les grenades sur les retroussis et le bonnet de peau d'ours sans plaque ; ces grenadiers devinrent tout uniment grenadiers de la Garde des Consuls, puis

grenadiers de la Garde impériale, grenadiers royaux à la Restauration et de nouveau grenadiers de la Garde impériale, et ce sont eux que commandait Cambronne. Oui bien, les gardes de la Prévôté, qui, il semble bien, n'avaient jamais été à la guerre durant six siècles, mais qui se rattrapèrent — et combien ! — durant leurs derniers vingt ans, terminèrent ainsi par une apothéose guerrière une longue carrière de domesticité policière.

Voilà sur le papier, et d'une façon qui ne saurait prêter à aucun doute, la filiation du corps des Grenadiers, mais ce qui est plus surprenant et plus probant en même temps, c'est la permanence du personnel. Sans doute, en ces dix années, beaucoup de gardes ont atteint la limite d'âge et, après leur courte campagne en Vendée (1793), ont demandé leur mise à la retraite, mais l'avancement roulait dans le corps et il résulta de là des carrières singulièrement curieuses. Passons sur Pierre Gaudran du Tilloy, qui, lieutenant de la prévôté de l'Hôtel du 7 juillet 1778, après avoir été capitaine au régiment provincial de Montargis, avait été nommé lieutenant-colonel commandant les deux compagnies en 1791 et fut retraité par la Convention, avec 5.928 livres de pension. Son successeur, Villeminot, entré garde du Corps en 1768, passé officier surnuméraire dans la prévôté de l'Hôtel en 1777, sous-lieutenant en 1779, lieutenant en 1789, fut premier lieutenant des Grenadiers-gendarmes

à la formation du corps, devint lieutenant-colonel en septembre 1792 et le resta jusqu'en l'an IV.

Sur les six capitaines de l'an III, quatre au moins avaient, en 1791, quinze ans, dix ans, trente ans, dix-huit ans de services dans la compagnie. Un Bernelle avait été six ans canonnier, dix-huit ans garde, deux ans brigadier ; capitaine en l'an III, il était capitaine à la troisième compagnie du deuxième bataillon de la garde des Consuls en l'an VIII ; il fut ensuite chef du premier bataillon de la garde municipale et eut, en Espagne, de très belles pages. Il ne mourut qu'en 1834, à Viarmes, où il s'était retiré. Voilà un exemple ; on pourrait en trouver vingt.

Ce ne sera pas là une des moindres curiosités du livre que ne manquera point d'écrire quelque jour un de ces officiers qui travaillent avec tant de bonne volonté, d'application et de passion patriotiques à ériger un monument durable et solide à la gloire des ancêtres.

A défaut d'espérer que je trouverai le loisir d'écrire ce livre, je voudrais signaler à celui qui en prendra charge que ces hommes habitués, depuis dix à vingt ans, à un service mesquin de police et d'avant-cour, fort peu militaires, semblait-il, se trouvèrent la plupart, lorsqu'en l'an II ils furent appelés durant dix mois à faire la guerre dans l'Ouest, des soldats intrépides et parfaitement disciplinés ; qu'ils furent dans la plaine de Marengo les pierres angulaires de cette redoute

vivante qui maintint les Autrichiens jusqu'à l'entrée en ligne de la division Desaix, et que, par là, ils préludèrent à leur épopée, cette épopée dont le dernier chant atteint ces magnificences qu'on eût crues légendaires si, dans l'histoire du monde, à Léonidas et à ses Spartiates, ne répondaient, à travers les âges, Cambronne et ses grenadiers.

## LE MEILLEUR ÉLÈVE DE JEAN-JACQUES :

# CHATEAUBRIAND[1]

Après tant de livres, tant d'études, tant de fouilles profondes qui ont exhumé les idées, les sentiments, les amours de Chateaubriand, peut-on à la fin prendre de lui une opinion ? Il s'est raconté et on l'a raconté comme nul écrivain au monde depuis Rousseau. A la vérité, de sa part, que de menteries ! Mais n'avait-il pas prévenu ? Lorsque, en décembre 1803, il annonçait à Joubert qu'il s'occupait d'un ouvrage intitulé : *Mémoire de ma vie*, il lui disait : « Soyez tranquille, ce ne seront point des confessions pénibles pour mes amis ; si je suis quelque chose dans l'avenir, mes amis y auront un nom aussi beau que respectable. Je n'entretiendrai pas non plus la postérité du détail de mes faiblesses ; je ne dirai de moi que ce qui est

(1) *Écho de Paris*, 10 décembre 1912.

convenable à ma dignité d'homme et, j'ose le dire, à l'élévation de mon cœur. Il ne faut présenter au monde que ce qui est beau ; ce n'est pas mentir à Dieu que de ne découvrir de sa vie que ce qui peut porter nos pareils à des sentiments nobles et généreux ; » et il part de là pour une charge à fond de train contre Rousseau — Rousseau, dont il descend tout droit, dont il a recueilli les variations sur la nature, le sentiment, l'amour et jadis sur la politique. Mais, de ce dernier côté, l'élève a compris que le vent ne soufflait plus ; la réaction était venue et il convenait d'en prendre la tête. Quand on porte un nom à grandes prétentions, qu'on fut présenté et qu'on monta dans les carrosses ; quand on a émigré et qu'on a porté les armes contre la Révolution, on est tenu à certaines opinions et c'est vouloir se déconsidérer qu'en afficher d'autres, même si l'on y croit : mais le poison a imprégné la tunique de Nessus ; Chateaubriand a endossé trop exactement le style de Rousseau pour n'y avoir pas trouvé, avec des formules et des tours de phrase, des sentiments qu'il étale, et des idées dont il se défend.

Rousseau faisait effort vers une sincérité qui révélait à chaque page de ses écrits ses divers délires : persécution, ambition, délire génésique; Chateaubriand, il en a prévenu, fait constamment effort vers le mensonge ; il se montre en beau, si bien déguisé en effet, que, pour trouver l'homme sous les divers costumes dont il l'affuble, il faut

l'effort de quantité de gens de talent qui, depuis dix ans bientôt, cherchent et découvrent, mais qui sont loin, je crois, d'avoir tout trouvé et qui n'ont pas encore établi le degré de responsabilité du personnage.

Du côté littéraire, tout semble dit ; les retentissantes conférences de M. Jules Lemaître ont fourni la vue d'ensemble la mieux prise, en même temps que les extraits choisis par M. André Beaunier mettent en toutes les mains les morceaux les mieux appropriés pour faire apprécier l'écrivain ; sur des points particuliers, M. Victor Giraud, M. Bédier et M. Le Braz ont fait de la lumière. Mais la vie commence à peine à être débrouillée : il y a le livre de M. Albert Cassagne, qui résume les études antérieures, ceux de M. Pingaud, de M. Frémy, de M. de Granges de Surgère : il y a surtout la *Correspondance*, dont deux volumes ont paru, et qu'édite avec un soin et une piété scrupuleuse, M. Louis Thomas ; cette *Correspondance*, si incomplète qu'elle soit encore, fait la boule de neige, s'accroît, à mesure qu'on l'imprime, d'appendices renforcés et met sur des pistes qui conduiront sans doute à des trésors.

Mais n'est-il point, entre les pistes à suivre, une qu'on a négligé et qui mérite à tous égards qu'on s'y engage : celle des actes notariés ? Ne convient-il pas qu'on fouille aux études de notaires, qui ont déjà révélé à M. Herpin le contrat de mariage du 17 mars 1792 ? A Saint-Malo, à Fougères, à Paris

surtout, ne trouvera-t-on pas trace des procurations, des transferts, des emprunts, de ceux-ci surtout, qu'on avait coutume alors de faire par-devant notaire ? Pour certains personnages qui n'étaient pas mieux rentés que Chateaubriand, ces minutiers ont fourni les plus précieuses indications et, en ce cas particulier, l'on y trouverait la clef de bien des énigmes.

Chateaubriand, — la littérature mise à part, et il faut bien croire, comme le fait très justement remarquer M. Cassagne, qu'elle est pour lui bien plutôt un moyen qu'elle n'est un but, — Chateaubriand est mû par trois passions : la vanité, les femmes et l'argent.

En vanité, il a surtout des velléités, car rien ne le satisfait, et rien ne le touche un peu de temps ; il désire, avec une sorte de folie fiévreuse, sans même se rendre compte fort bien de ce qu'il désire, et, lorsqu'il a obtenu le jouet qu'il a souhaité, il le tourne quelques instants dans ses mains, dit : « Ce n'est que cela », et aspire à s'en défaire ou à le briser avec la même ardeur qu'il a portée à l'obtenir. Ce n'est point là, à proprement parler, l'ambition, car l'ambition satisfaite procure une satisfaction qu'il n'éprouve jamais ; est-ce qu'elle est jamais satisfaite ? Peut-être bien. L'ombre de Bonaparte eût toujours empêché Chateaubriand de se chauffer au soleil.

Vanité bien plutôt ; vanité d'être de grande maison et à égalité avec ce qu'il y a de plus grand

dans les deux mondes, lui dont le père, cadet d'arrière-cadets, avait relevé sa fortune, sans doute par le commerce de mer, assurément par la course, bien plus sûrement par la traite. Ce noble seigneur possédait, sur le tard, un navire appelé *le Paquet d'Afrique*, qui ne voilait pas sa destination. Vanité qui le pousse aux plus sottes démarches, comme à Rome, étant secrétaire de légation, de se présenter au pape avant l'arrivée de l'ambassadeur, d'aller faire visite au roi et à la reine de Sardaigne, de se tenir, vis-à-vis de tout le Sacré-Collège, pour le chef du bon parti, le « roi de Rome ». Vanité qui, après lui avoir tant fait souhaiter une place qu'il croit importante, l'en dégoûte et la lui fait rejeter avec mépris, mais c'est qu'il a cru tout mener, tout conduire, tout régir, les processions et les offices, l'église de France et la curie romaine, le pape, le Premier Consul et le reste ; et il ne menait personne, et il trahissait tout le monde ; il entretenait avec les Russes un double jeu dont on doit souhaiter de trouver le secret, qui l'amenait à manifester sur le gouvernement qui l'employait et sur des lois dont nul Français ne s'avisait de contester la nécessité, une contradiction qui n'est assurément pas pour lui faire honneur. Tout, chez lui, est vanité, car on peut croire qu'il se vante d'actes qu'il n'a pas commis, mais à coup sûr l'émigration ne lui a point appris que c'est un crime de pactiser avec l'étranger et son honneur de « gen-

tilhomme » ne lui a point enseigné qu'un subordonné qui, pour cause de griefs personnels, dénonce son chef, mérite le mépris de tous les honnêtes gens !

Dans son livre sur Chateaubriand, M. Villemain avait donné l'analyse d'une dénonciation adressée par Chateaubriand au Premier Consul contre le cardinal Fesch ; mais M. Villemain n'est point des historiens auxquels il soit permis de faire confiance ; son livre : *Souvenirs contemporains*, où il met en scène M. de Narbonne, étant le plus étonnant ramassis de rêveries prétendues historiques ; mais il faut croire que le *Chateaubriand* avait été fait sur pièces, car la dénonciation a été retrouvée et elle est publiée dans le tome II de la *Correspondance*. Elle a été retrouvée « dans les archives de la famille Pasquier » ; « Pasquier, dit M. Thomas, l'avait fait entrer dans ses dossiers personnels ». Le baron de l'Empire, qui fut duc de Louis-Philippe, était un homme avisé, soit qu'il eût pris la pièce par curiosité ou qu'il se fût réservé cette arme. En tout cas, c'est là pour expliquer que les divers dossiers de Chateaubriand soient si creux. On voit bien qu'il fut ministre et aussi qu'on avait pris contre lui des précautions.

Dans ses dossiers, la question d'argent ne manquerait pas de jouer un grand rôle, car elle revient constamment dans les *Lettres*, elle est au fond de toutes les préoccupations, elle est mêlée à toutes les liaisons — même féminines ; — elle est

la raison de quantité de démarches politiques et autres, comme en raconte Frénilly dans ses *Mémoires ;* elle est la cause des successifs attachements du vicomte aux divers gouvernements, ainsi que l'a démontré M. Léonce Pingaud, mais ces dévouements durent à peine le temps qu'il met à dépenser l'argent qui en paraît être le salaire ; elle l'amène à provoquer sa propre mise en Société, avec Actions au porteur, pour dames nobles, et cela fait un cas vraiment remarquable, quoiqu'on l'ait vu de nos jours renouvelé pour d'autres desseins ; bref, rien n'est explicable de ce personnage, comme de beaucoup d'autres, si l'on ne commence par la question d'argent. Voilà les véritable *Mémoires* d'outre-tombe qui, si on arrive quelques jours à les déterrer, donneront la clef de ce caractère et la raison de cette vie. C'est bien vite dit qu'il fut un « panier percé », mais on veut à présent plus de détails et une justification plus ample : aussi, chez les notaires, il y a bien à fouiller, mais cela pour l'honnête et le patent ; l'essentiel sera de retrouver les comptes des fonds secrets et ses comptes à lui, s'il en tenait !

Pardieu ! ce n'est point du côté des femmes qu'on devra chercher les raisons de sa gêne perpétuelle, de ses emprunts, de ses spéculations, de ses sollicitations près des gouvernants. S'il se marie, c'est pour l'espoir qu'il a d'épouser une femme riche, et tout aussitôt, il l'abandonne, emportant toutefois ce qu'il lui fit emprunter ; ensuite, ré-

servant les dix années d'émigration dont M. Le Braz n'a dévoilé qu'un lambeau, déjà bien caractéristique, n'est-ce pas étrange, ce séjour à Savigny dans la maison que loua Mme de Beaumont, gentille personne qui avait été si avant dans le monde du Directoire et en avait gardé la liberté des allures et le goût d'être aimée. Et, par-dessus Mme de Beaumont, à laquelle il a tant d'obligations, vis-à-vis de laquelle, elle morte, il fait valoir avec tant d'âpreté quémandeuse un désintéressement qui, dit-on, ne fut point sans compensations, voici qu'il entre en passion avec Mme de Custine, et quelles lettres il lui écrit ! Pour échapper à sa femme (la crainte de me réunir à ma femme, dit-il), il sollicite, et avec quelles instances, un poste de secrétaire d'ambassade, avec des avances telles que le Département n'en fit jamais : mais à Rome où il va, il appelle immédiatement Mme de Beaumont, qui paiera, au besoin le voyage du petit Chênedollé, de même qu'elle paiera au secrétaire d'ambassade le vivre et le couvert. Ledit secrétaire affirme que cela se faisait couramment et peu s'en faut qu'habitant à l'ambassade, chez un cardinal, il ne trouve légitime d'y installer sa maîtresse. Quelques phrases sur l'obligation de quitter le palais Lancelotti le feraient croire : Mme de Beaumont morte et la pension fermée, il est pris de l'idée de revoir sa femme. Est-ce donc qu'elle a hérité de quelqu'un ?

Elle est redoutable, cette Bretonne, si bien per-

due dans la gloire de ce mari tant de fois portraicturé, bustifié, statufié, alors qu'on ne connaît guère d'elle qu'une effigie convenable ; elle seule sait ce que vaut le grand homme, car elle sait ce qu'il lui coûte. J'imagine qu'elle dut avoir tôt une figure de vieille avec des lèvres minces dont les coins se relevaient d'ironie, et des yeux gris, perçant en vrille et crevant le ballon des menteries du monsieur. Elle savait, en même temps, quel étonnant et prodigieux littérateur et quel misérable humain elle avait épousé et j'imagine qu'elle en souriait, s'étant donné charge et mission d'assurer son salut éternel. Il fallait assurément qu'elle eût trouvé une telle raison pour tolérer, outre ses infidélités qui le jetaient en proie à la première intrigante venue, cette prostitution clandestine de son illustre nom à tous ceux qui voulaient l'acheter, si bien que, ne trouvant plus à la fin personne à qui se vendre, il vola de sa propre tombe les pages qu'il prétendait y avoir enfermées.

Mais il me semble que la *chatte*, de sa patte aux griffes mi-sorties, jouait avec le grand homme comme elle eût pu faire avec une souris, et que, de son œil malin, elle guettait s'il palpitait encore. De tout ce cortège de dames portant des encensoirs qui accompagnent le grand homme devant la postérité et dont le troupeau s'accroît presque chaque jour d'une ombre nouvellement évoquée, c'est à la moins brillante, la moins jolie, certes, et la plus dédaignée par le sultan,

à celle pourtant qui l'a percé à jour et qui sait ce qu'il est et ce qu'il vaut, son faible et son fort, que vont les sympathies de ceux qui n'entendent point être dupes et auxquels l'admiration qu'ils professent pour sa littérature ne voile pas l'ignominie du littérateur.

# NAPOLÉON ET LES BRULOTS DE L'ILE D'AIX[1]

Depuis les premiers jours qu'il fut mêlé aux affaires et qu'il assuma une part, si médiocre fût-elle, des destinées de la nation, Napoléon comprit à quel point était indispensable une flotte, composée de navires bien armés et munis de tout leur outillage, montés par des équipages disciplinés, braves et manœuvriers, commandés par des officiers instruits et entreprenants. Tant que la France n'aurait point acquis la puissance de la mer, elle serait, quels que fussent ses succès sur terre, en infériorité absolue vis-à-vis de son éternelle rivale et, pour la domination du monde, rien ne compterait de ses victoires continentales si elle ne balançait pas, au cas où elle ne parvînt à l'écraser, la marine britannique.

(1) *Écho de Paris*, 8 décembre 1911.

Impuissant et désarmé, il avait, tout jeune officier, assisté, à Toulon, à la destruction, par les Anglais, alliés du roi de France, de la flotte, qui représentait vingt années d'efforts, et de l'arsenal, où étaient accumulées, depuis Louis XIV, des ressources qui semblaient inépuisables et qui assuraient pour des siècles le ravitaillement et l'armement des vaisseaux. Il s'était traîné ensuite à la remorque de cette escadre qui ne sortait de la rade que pour y rentrer aussitôt sur une fausse manœuvre ayant amené une collision, sur un gros temps ayant causé des avaries, sur la crainte d'un combat où, malgré sa supériorité numérique, l'amiral français n'osait se risquer. L'insubordination des équipages égalait leur ignorance, la nullité des officiers surpassait leur timidité. On se promena le long des côtes de Provence sans oser ni toucher la Corse, ni affronter Rome, et, si on se risqua à envoyer un vaisseau à Naples, on l'y perdit.

Durant les campagnes d'Italie, le général en chef n'eut point directement à pâtir de notre infériorité navale ; les Anglais se retirèrent bénévolement pour laisser la France reprendre la Corse, dont ils étaient las et qui leur coûtait trop, à leur gré. On ne saurait dire qu'ils y aient été contraints. Les autres conquêtes insulaires que Bonaparte fit alors, comme les Sept-Iles, demeurèrent toujours à la merci des Anglais. Être maître de la mer, c'est être maître des îles de la mer et les Anglais

confirment chaque jour la vérité de cet axiome.

Après Campo-Formio et Rastadt, lorsqu'il essaya, en inspectant les côtes de l'Océan, de se rendre compte des ressources utilisables pour une expédition maritime, il constata que les combats navals soutenus depuis 1793, la tentative manquée de Hoche, surtout le mauvais entretien des vaisseaux, la déplorable administration, l'exercice des influences politiques avaient réduit presque à néant la flotte dont le Directoire s'était flatté de disposer. Faire passer, de la Méditerranée dans l'Océan, la flotte de Toulon, reconstituée tant mal que bien, était une entreprise si hasardée qu'alors on la jugeait presque impossible : on ne pouvait attaquer l'Angleterre que sur un point que la flotte de Toulon pût toucher. Quel pouvait être ce point, sinon l'Égypte, grand'route désignée des Indes ? Si ce ne fut point là une des raisons théoriques, philosophiques, politiques, qui déterminèrent l'expédition, au moins doit-on penser que ce fut une des raisons pratiques, et sans doute des meilleures. Par une série de chances heureuses, l'expédition parvint à son but ; mais, aussitôt que la flotte se trouva livrée à elle-même, son chef, par son imprévoyance et son incurie, amena un désastre à jamais irréparable. Après les incendies de Toulon, la défaite d'Aboukir, toute honorable que l'ait rendue le courage de certains officiers, n'en a pas moins livré la Méditerranée aux Anglais pour seize ans.

Quels efforts Napoléon déploya, dès qu'il fut en possession de l'autorité, pour construire, partout où il pouvait placer un chantier, sur les côtes de Provence, de Ligurie ou du royaume de Naples, à Corfou et à Venise, des navires qui, sortant à son signal, devaient, en même temps, prendre la mer, se former en divisions, se réunir en escadres, s'agglomérer en flotte, forcer le détroit, pénétrer dans l'Océan, y rejoindre la flotte sortie, elle aussi, de tous les ports, depuis Anvers jusqu'à Bayonne, et, avec une supériorité de forces écrasante, aborder l'ennemi.

Mais, pour arriver à concevoir ce plan grandiose, que l'admirable obstination du génie britannique et les caprices de la fortune ne lui laissèrent pas le temps de réaliser, Napoléon avait traversé encore des épreuves qui lui avaient mieux montré la nécessité d'organiser la puissance navale de la nation. Ç'avait été l'impossibilité de secourir à temps l'Armée d'Égypte, d'y jeter un général, d'y porter des renforts, et toutes les tentatives à cet effet échouant l'une après l'autre.

Puis, lorsqu'il se fut déterminé à tenter l'expérience d'une paix avec l'Angleterre et qu'il l'eut faite avec une entière loyauté, ce fut, par le gouvernement britannique, le même jour, à la même heure, l'embargo mis sur tous les navires français et hollandais ; ce fut l'ordre à tous les vaisseaux anglais de courir sus aux Français, expédié deux jours avant que la guerre ne fût déclarée ; ce fut

les navires anglais, s'approchant, sous le pavillon tricolore, de nos navires en mer, au mouillage ou dans les ports, et appuyant le pavillon britannique de leur première bordée. Par là, un vaisseau, six frégates, une vingtaine de moindres bâtiments furent pris et leurs équipages jetés sur les pontons.

Il fallait répondre ; comment ? Pour construire des vaisseaux, que de temps, que d'argent, que de moyens ne faut-il pas ? Pour les mener, comment former à terre des équipages et leur enseigner les manœuvres ? Comment créer des officiers, les instruire à ce métier le plus délicat et des plus aventureux qui soit, où le succès dépend, autant au moins que de l'habileté du commandant et de la valeur de ses matelots, du vent et de la mer ?

N'est-il point, pour attaquer l'Angleterre, porter chez elle une guerre, où nos soldats, invincibles sur terre, retrouvent tous leurs avantages, des moyens plus simples, plus expéditifs, moins onéreux, ceux qu'employèrent César le Romain et Guillaume le Normand pour conquérir l'Ile blanche ? Pourquoi pas ? Que le Canal soit libre trois jours et le saut est fait, l'armée a passé, Londres est pris, la dynastie de Hanovre a cessé de régner.

Impossible, dit-on ; pourquoi ? Sur toutes les rivières de France et des Pays-Bas, on construit, sur un modèle uniforme, des prames, de 35 mètres de long, de 8 m. 30 de large, de 2 m. 50 de tirant d'eau, matées et gréées en corvettes, portant

12 canons de 24, embarquant 60 cavaliers ou 200 fantassins ; on construit des canonnières, 24 m. 50 de long, 5 m. 50 de large ; on construit des bateaux canonniers, 19 m. 50 de long sur 1 m. 50 de large ; puis des péniches, des caïques, et on achète tous les navires de commerce qui sont dans les ports. Que faut-il pour réussir ? Un bon vent, ou plutôt un moteur puissant et rapide. Avec les moteurs qu'on a trouvés de nos jours, qui hésiterait à passer ?

Mais il faut écarter la flotte anglaise de la Manche, et Napoléon imagine la combinaison stratégique la plus audacieuse et la plus admirable sans doute qu'ait conçue son cerveau, mais où le terrien qu'il est n'a point tenu compte des vents et de la mer. Il donne ses ordres à ses vaisseaux comme à des régiments qui marchent sur leurs jambes et arrivent toujours, et il se trouve des contre-temps, des faiblesses, des erreurs de jugement, comme dit l'amiral Villeneuve lui-même, « de mauvais mâts, de mauvaises voiles, de mauvais officiers et de mauvais matelots ».

L'Empereur ne veut point entendre à cela. Si on est battu, c'est trahison ou incapacité. Dès avant Trafalgar, lors de la rentrée de Villeneuve à Cadix, il a pensé à le faire traduire en conseil de guerre. Il l'a destitué et remplacé ; mais Villeneuve, croyant qu'on met en doute son courage personnel, a combattu dans des conditions formelles d'infériorité ; tout a tourné contre lui et il a succombé.

Et c'est à des causes semblables qu'est due la défaite de Leissègue au combat de Santo-Domingo, où l'on perd cinq vaisseaux et plusieurs milliers d'hommes tués, blessés ou prisonniers : insuffisance des états-majors, des équipages et surtout des canonniers. L'escadre anglaise, en totalité, a moins d'hommes hors de combat qu'un de nos vaisseaux : soixante-quatorze tués, deux cent soixante-quatre blessés ; et notre *Alexandre* trois cents hommes hors de combat, notre *Brave* deux cent soixante, notre *Jupiter* deux cents. Quant à la bravoure des officiers et des équipages, elle a été magnifique, mais en pure perte. Le combat de Santo-Domingo est du 6 février. Il fut le dernier livré en escadre sur l'Atlantique.

Désormais, c'est une tactique différente qu'adopte l'Empereur; il attend qu'il ait forgé l'outil qui lui assurera la victoire. Partout il construit des navires ; Anvers devient, au nord, un immense chantier ; Cherbourg sera le plus vaste des ports de refuge et les rades de Rochefort abriteront des flottes entières.

Les Anglais, ne pouvant plus attaquer en pleine mer les escadres qu'on leur dérobe, viennent les chercher dans les ports et les rades. Enorgueillis par les succès qu'ils vont remporter à l'île d'Aix, ils dirigeront, dans cette même année 1809, une expédition sur Walcheren et Flessingue, avec Anvers pour objectif ; mais alors c'est sur terre qu'ils combattent, et leur infructueuse entreprise

échoue misérablement. Pourquoi n'en a-t-il pas été de même à l'île d'Aix ?

En 1808, l'empereur avait ordonné qu'on y exécutât d'urgence des travaux qui eussent mis la rade à l'abri ; on a négligé de s'en occuper ; ils sont à peine commencés et, grâce à cette incurie, les Anglais obtiennent, les 11 et 12 avril, un succès mémorable, qui doit d'autant plus les enorgueillir que, comme à Quiberon, le sang anglais n'a point coulé.

Le 24 février, l'escadre de Brest, sous l'amiral Willaumez, s'était venue abriter dans la rade. Le 15 mars, Willaumez, relevé de son commandement, a été remplacé par l'amiral Allemand, qui s'est employé, sans trouver près de la marine les secours nécessaires, à construire une estacade et à mettre les onze vaisseaux et les quatre frégates rangés sous son pavillon à l'abri des brûlots avec quoi les Anglais se flattaient de les détruire. A la vérité, ce système de guerre ne leur avait point réussi contre la flottille et le port de Boulogne, mais ils comptaient que le colonel Congreve l'avait perfectionné et ils l'avaient appelé, pour présider à la destruction, à rejoindre de sa personne la flotte anglaise, composée de onze vaisseaux, sept frégates, trois corvettes, treize petits bâtiments, quarante transports ou brûlots et trois navires-machines infernales à la Congreve.

L'histoire du combat de l'île d'Aix est demeurée singulièrement confuse. La France y perdit quatre

vaisseaux, une frégate, des masses d'artillerie, de munitions et d'approvisionnements. Pourquoi ? En grande partie parce que les forts n'avaient pu utilement tirer contre les navires anglais. Le commandant Leclerc, commandant le poste de l'île Madame, écrivait, le 14 avril, à M. Kérangal, commandant d'armes : « On peut considérer toutes les poudres existantes ici comme hors de service pour la guerre ; elles sont détériorées et sans force, s'écrasant sous les doigts comme une pâte de charbon. J'ai reconnu, avec douleur, que les gargousses apprêtées avaient été saignées. » D'autres gargousses étaient composées de charbon et de terre, sans un grain de poudre.

L'Empereur ordonna qu'on fît toute la lumière et qu'on ne ménageât personne, qu'un conseil de guerre fût assemblé devant lequel comparaîtraient les officiers reconnus coupables d'avoir abandonné leurs navires ou de n'avoir point combattu avec énergie. Il ordonna qu'on publiât toutes les pièces. Or, une grande partie fut soustraite et a disparu ; l'amiral Allemand, qui eût dû porter la responsabilité la plus lourde, ne fut point inquiété et fut même récompensé, tandis que le capitaine de vaisseau Lafon était condamné à mort et exécuté ; que le capitaine de vaisseau Lacaille était puni de la destitution et de deux années de détention.

Déjà Lacaille lui-même, le fils de Lafon, M. H. Moulin et M. Salneuve avaient consacré des mémoires, des brochures, même des ouvrages

de plusieurs volumes (Lafon), à cette affaire des brûlots, mais ils n'avaient pu réunir la documentation nécessaire pour asseoir un jugement impartial. On doit penser qu'un tel arrêt va être rendu par le commandant J. Silvestre, ancien directeur de l'Intérieur en Cochinchine, dont la compétence sur la matière coloniale est si bien établie qu'il en professe à l'École libre des sciences politiques, et qui, habitant Rochefort une partie de l'année, y consacre ses loisirs à des études d'histoire locale touchant essentiellement à l'histoire générale. C'est ainsi qu'on lui doit un livre excellent, publié d'abord à Rochefort, sous le titre *La Malmaison, Rochefort, Sainte-Hélène*, puis, à Paris, sous le titre *De Waterloo à Sainte-Hélène*, et qu'on lui devra demain *Les Brûlots anglais en rade de l'île d'Aix*.

C'est l'œuvre d'un patriote en quête de justice et de vérité, qui apporte, il faut le reconnaître, des documents terriblement accusateurs contre le ministre et les bureaux de la Marine, en même temps qu'ils justifient amplement l'attitude et la conduite de Napoléon, qui, exaspéré du désastre atteignant ses vaisseaux jusque dans ses ports, était en droit et en devoir de demander des comptes et ne pouvait penser qu'on les lui fausserait

# L'EMPEREUR ALEXANDRE[1]

Avec une admirable persévérance et sans se laisser interrompre par les obligations de toutes sortes qui lui incombent, le grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch poursuit le cycle de ses travaux sur l'empereur Alexandre Ier. Après ses pénétrantes études sur les Dolgorowki, sur Paul Stroganoff, sur l'impératrice Elisabeth, sur la grande-duchesse Catherine, sur les généraux aides de camp, après la publication intégrale des rapports des agents français de 1807 à 1812, et la mise au jour de ces Portraits russes dont le texte forme le plus intéressant dictionnaire biographique des personnages remarquables ayant vécu en Russie durant la fin du dix-huitième siècle et le commencement du dix-neuvième, l'éminent président de la Société impériale d'histoire aborde, non sans quelque appréhension, la redoutable et mysté-

(1) *Le Gaulois*, 20 janvier 1913.

rieuse figure de l'Empereur. Trop pénétré de la rigueur des procédés modernes d'investigation et de recherche pour porter sur un tel sujet un jugement qu'il estimerait prématuré, il ne prétend point écrire « une histoire du règne d'Alexandre Ier » c'est tout juste un « essai d'étude historique », sur « le caractère et l'œuvre non seulement de l'Empereur, du souverain russe, mais de l'homme ». Pour parvenir à des résultats qui le satisfassent, il n'a négligé aucune des sources auxquelles il a pu se ménager un accès, et s'il lui est loisible de regretter que l'empereur Nicolas Ier ait systématiquement détruit une quantité de documents intéressants sur le règne de son frère, et en particulier ceux émanant de l'impératrice Marie-Feodorowna ; s'il se plaint justement qu'en Russie on lui ait fermé certaines archives privées et qu'en France on ait jugé à propos de lui refuser des mémoires et des correspondances qu'on avait mis à la disposition de M. Thiers et de M. Albert Vandal, du moins n'a-t-il négligé aucun moyen, et, dirai-je, aucune sollicitation, pour parcourir au moins les documents qui eussent pu, sur le personnage qu'il étudie, lui apporter un complément d'information. Mais aussi se réclame-t-il d'une école historique où l'on ne sait point acheter, par des complaisances effectives ou tacites, des faveurs compromettantes. A toute page il rend justice à notre cher Albert Sorel, « à son modèle d'esprit critique, à cette netteté et cette simplicité

qui font le grand mérite du sympathique et éminent écrivain » ; Albert Sorel était de ceux dont on craint l'investigation ; il n'hésitait point à mettre les noms sur les masques et n'était pas plus retenu par la crainte des responsabilités qu'il n'était alléché par l'espoir des succès mondains. Se réclamer d'une telle méthode, c'est une profession de foi.

*
* *

S'il a manqué au Grand-Duc le texte de documents dont certains ont été approchés de si près par Bailleu, Martens, Sorel et Nesselrode que la brèche y est ouverte, et qu'on peut énumérer déjà certaines des contre-vérités qu'ils ont eu pour objet de révéler et d'accréditer le moment venu, l'impérial écrivain a du moins recueilli un ensemble de renseignements tel qu'aucun historien jusqu'ici n'en avait rencontré. Non seulement il a puisé à son gré dans les manuscrits de la Bibliothèque personnelle de Sa Majesté l'Empereur, dans les archives de l'Empire et les archives de la Guerre, mais il a utilisé les archives des Affaires étrangères de France, d'Autriche et de Prusse ; il s'est heurté, sans doute, aux consignes d'ailleurs parfaitement légitimes, qui régissent en Angleterre les dépêches quelque peu confidentielles. Lorsqu'une nation a pratiqué, durant deux siècles et demi, une politique inflexible où elle n'a

connu de scrupules que lorsqu'ils lui étaient utiles, elle a dû employer des procédés et combiner des moyens qu'elle n'a aucun besoin de faire connaître, non parce qu'ils pourraient sembler honteux ou criminels, mais parce qu'ils peuvent lui servir encore.

Le grand-duc Nicolas, procédant comme il a fait dans ces précédents ouvrages, expose le résultat de ses recherches : puis il publie en appendice sa documentation qui est des plus abondantes et des plus variées. Ici, le texte de rédaction a une importance, une étendue, une cohésion exceptionnelles ; il renferme les éléments de documentation qui semblent le plus probants et il constitue le précis le plus juste et le plus impartial qu'on ait écrit de la vie de l'Empereur Alexandre. Il est partagé en cinq chapitres : *Période d'hésitations*, de 1801 à 1807 ; *l'Alliance avec Napoléon*, de 1807 à 1812 ; *la Lutte contre Napoléon*, de 1812 à 1814 ; *l'Epoque des Congrès*, de 1816 à 1822 ; enfin, de 1822 à 1825, *Désenchantement général*.

On ne doit point s'en rapporter à ces rubriques pour prendre une idée des matières qui se trouvent abordées dans ces cinq parties : de même, doit-on tenir compte que le texte, écrit primitivement en russe, a été traduit en français, avec infiniment de soin assurément, mais avec une certaine lourdeur qui ne se rencontre pas dans l'original, d'une langue, à ce que disent les connaisseurs, impeccable, vivante et vibrante.

*
* *

Pour donner une idée de la liberté d'esprit et de l'indépendance avec lesquelles sont traitées les questions les plus délicates, il suffit d'indiquer qu'une notable partie du chapitre premier est consacrée à exposer le meurtre de l'empereur Paul et à déterminer quelle part de responsabilité incombe à son fils.

En dehors des documents émanés de la Bibliothèque personnelle de l'Empereur, le grand-duc a utilisé, pour un tel récit, une quantité de témoignages inédits, tels que les mémoires du poète Pouchkine, de Langeron, de Davidoff, de Gretch, les récits de plusieurs des conjurés, les lettres de La Harpe et surtout une lettre du prince Yachvil : celle-ci tout à fait admirable. On y prend pour la première fois une idée à peu près nette de l'état d'esprit qui a déterminé la catastrophe et on ne saurait nier la part qu'y ont prise certaines idées vraiment supérieures de mysticisme patriotique.

L'article des Réformes, si brillamment et si complètement exposé dans *le Comte Paul Stroganoff*, se trouve complété d'une façon singulièrement heureuse par la publication des lettres de La Harpe et de Czartoryski. Pour celles-ci, M. de Mazade en avait édité un grand nombre, mais ce sont celles que M. de Mazade avait écar-

tées qui paraissent à présent et elles ne sembleront pas des moins piquantes.

Pour le second chapitre, une des sources essentielles vient des archives viennoises : c'est la correspondance qu'entretint avec son gouvernement l'ambassadeur d'Autriche, le comte de Saint-Julien, de 1809 à 1812. Là ne se trouve pas encore dévoilée la duplicité de la cour de Vienne ; M. de Metternich n'avait point pour habitude de confier ses secrets aux agents officiels, publiquement accrédités ; il les réservait à ses agents personnels ; mais les papiers de ceux-ci existent ; l'on est assuré qu'avant quelques mois, quelques semaines peut-être, éclatera une révélation qui aura pour effet d'établir d'une façon indiscutable la bonne foi de Napoléon vis-à-vis de l'Autriche et l'entière duplicité de celle-ci. De toutes les calomnies savamment répandues et accréditées par Metternich, grâce à un historien français complaisant — ou dupé — dont quantité de biographes ou d'essayistes se font encore les échos, il ne restera rien, pas même de quoi étayer une pauvre petite déclamation sur l'ambition de Napoléon. Déjà les lettres de Kocheleff, de Stackelberg et de Saint-Julien, que publie le grand-duc, ne sauraient guère laisser de doute, dès qu'on a quelque habitude de manier les pièces diplomatiques ; mais il y a mieux, et on le verra bientôt.

∴

Ce sont là des documents admirables, mais il en est de plus curieux encore : les lettres de l'Empereur au prince Golitzine, qui forment la base de la documentation de la partie du chapitre IV, *Mysticisme*. Lorsque survint Mme de Krudner, le terrain était préparé depuis dix ans, et cet attrait pour la mystique achève de donner au caractère d'Alexandre une tournure byzantine tout à fait singulière ; les lettres au prince Golitzine servent d'introduction aux lettres d'Alexandre au pape Pie VII, de la baronne Krudner à Alexandre.

Sur la dernière partie du règne, le grand-duc a eu la bonne fortune de rencontrer les rapports des agents français à Pétersbourg, de septembre 1816 à octobre 1825 : il s'en trouva qui furent des hommes d'une perspicacité et d'une valeur hors ligne, possédant au suprême degré l'art d'observer et de rendre compte. Alors, il y avait une diplomatie française : elle se recrutait dans des classes de la société où l'on sait voir de même qu'on sait agir, où le don de tourner un billet est de race et d'essence, où l'on n'ignore pas plus comme on parle aux souverains que comme on s'adresse à des égaux, où l'on est assuré de l'éducation des gens qu'on mène avec soi comme de leur origine. Je reviendrai quelque jour sur le

personnel diplomatique de la Restauration : il vaut la peine qu'on l'étudie.

Pour l'instant aurai-je réussi à inspirer quelque désir qu'on lise ce livre, l'un des plus profonds et des plus neufs qu'on ait publiés depuis longtemps sur une matière d'histoire. L'édition russe tirée à grand nombre fut épuisée en quelques jours et les exemplaires font prime. Si l'on a chez nous quelque souci de l'histoire vraie, le même succès attend l'édition française et l'on verra se renouveler l'empressement avec lequel fut accueillie, il y a deux ans, *l'Impératrice Elisabeth*.

# TRIANON SOUS NAPOLÉON

CONFÉRENCE DONNÉE AUX « AMIS DE VERSAILLES »
DANS LA SALLE A MANGER DU GRAND-TRIANON [1]

MESDAMES,

Je ne suis point un habitué de Versailles, surtout du Versailles royal, et je me donnerai bien garde de braconner sur les terres que s'est réservées mon ancien collaborateur, M. Pierre de Nolhac, juge et maître de cette capitainerie. Ce fut à lui que s'adressèrent naturellement les Amis de Versailles lorsqu'ils désirèrent s'instruire des origines de Trianon et de son histoire Louis-Quatorzienne : il est sans doute un autre Trianon puisque votre président, auquel quarante années d'une amitié sans nuage ne me permettent de rien

(1) 20 juin 1910.

refuser, me requiert d'y parler. Il sait que ce dont je parle volontiers, c'est de Napoléon ; je pense que vous le savez aussi, et qu'il n'y a point de vous à moi la moindre dissonance à ce sujet.

Pourquoi Napoléon ici ? Simplement qu'il y est chez lui : Louis XIV édifia cette maison royale où passèrent assez peu Louis XV et Louis XVI ; mais, sans Napoléon, qu'en subsisterait-il ? Lui seul a tiré ce monument de la ruine, comme il en a tiré la France. N'eût-il fait que traverser ces salons, cela suffirait ; mais, des jours lumineux de son avènement aux heures funèbres où les traîtres, complices de l'Étranger et payés par lui, machinèrent sa chute et le partage de la France, une suite d'événements, qui se rattachent intimement à sa vie et la caractérisent, se sont déroulés entre ces murs et s'y rendent encore plus tragiques.

Toutefois, il ne faudrait point s'imaginer que le décor ici soit demeuré tel qu'au temps de Napoléon. Les extérieurs furent, par ses ordres, rétablis tels qu'ils étaient sous Louis XIV, sauf que jadis, sur la terrasse, au long de la balustrade, des vases et des groupes disposés de distance en distance rompaient la monotonie d'une ligne basse trop étendue et y posaient des saillies dont l'absence se fait cruellement sentir.

Mais, à l'intérieur, tout ou presque des décorations, tout du mobilier fut l'œuvre de Napoléon. La République avait vendu aux enchères le mobilier de Versailles et des Trianons ; pour appeler

les amateurs étrangers et hâter la dispersion de ce qui fut à l'usage des tyrans, elle avait levé à la sortie les droits de douane pour tous les objets en provenant. Napoléon eut tout à faire ; il n'y a ici que les meubles datant de l'époque impériale ou postérieurs à cette époque qui aient une origine authentique et une provenance certaine. Quant aux distributions intérieures, elles ont subi de chaque génération des modifications et des appropriations ; elles furent conformées aux modes d'existence et aux exigences familiales. Trianon en particulier, après les réfections intégrales de Napoléon, qui avait accepté telle quelle la maison royale, fut modifié de fond en comble par Louis-Philippe. Ainsi on changea alors les distributions accessoires des Grands Appartements pour y trouver les petites pièces de service ; on augmenta considérablement l'appartement du Roi et de la Reine, et on le compléta ; on retira de l'aile du Midi les cuisines et leurs annexes qui furent établies en sous-sol ; on détruisit les logements de suite à l'aile gauche de la cour d'entrée pour y créer un appartement à Madame Adélaïde ; on assainit et on améliora le corps de bâtiment de droite, et « on y pratiqua des appartements commodes et agréables » ; on rétablit la galerie en aile conduisant de l'appartement en retour au corps de bâtiment appelé Trianon-sous-Bois et on y installa une salle à manger ; on pratiqua sous les bâtiments, depuis les cuisines jusqu'à l'extrémité de l'aile de Tria-

non-sous-Bois, un corridor souterrain assainissant toutes les pièces, procurant, outre des facilités de service, des facilités de chauffage ; et encore bien d'autres améliorations, aménagements, confortations et transformations. Dans ces conditions, il reste peu de chose, bien peu de chose des aménagements antérieurs.

Irai-je me plaindre et réclamer qu'on restitue Trianon tel qu'il fut au temps de Napoléon ? En vérité, je serais bien sot : chaque souverain qui habita les palais du Domaine royal y marqua son empreinte. Louis-Philippe a droit à sa place tout comme Louis XIV, Louis XV et Louis XVI. Je ne suis point de ceux qui prétendent arracher une seule page du livre de notre histoire, qui en dédaignent une seule époque ou qui méprisent une période d'art. On peut apprécier moins ou plus les œuvres produites de 1830 à 1848, mais ici fort heureusement, sauf la déplorable chapelle, la partie de décoration exécutée au temps de Louis-Philippe ne jure point avec celle exécutée au temps de Napoléon, cela par une raison fort simple : Napoléon et Louis-Philippe avaient le même architecte. Sans doute, en vingt ans, le style s'était alourdi et sensiblement abâtardi, surtout dans ce qui était du mobilier ; sans doute, le travail de l'ébéniste, du bronzier, du ciseleur, était à présent fait à la grosse, mais, dans les bâtiments, la tradition se perpétuait ; Percier et Fontaine continuaient à appliquer des motifs de décoration datant de l'Em-

pire, en sorte que l'ensemble des restaurations dans les palais, durant la première moitié du dix-neuvième siècle, présente une unité appréciable, telle qu'on ne saurait détacher soit les parties antérieures à 1814, soit celles postérieures, sans risquer de se tromper grossièrement. D'ailleurs, à quoi cela servirait-il? La destruction est odieuse et elle est stupide : ce qui fut aboli l'est pour jamais, et nul ne parviendra à le ressusciter ; on en tentera des reproductions, des reconstitutions, des restitutions ; mais, aux connaisseurs, ces œuvres d'art réalisées d'après des documents incomplets, souvent inexacts et parfois suspects, paraîtront toujours ce qu'elles sont, des approximations où, à chaque clou, à chaque soudure, à chaque lé d'étoffe, éclate le truquage, la malfaçon et, comme dit notre peuple, le *toc*.

L'Empereur avait l'horreur du toc. Tout ce qui fut construit, bâti, forgé, fondu, ciselé, sculpté sous son règne le fut pour la suite des âges ; on peut en contester le goût, on ne saurait rien reprendre ni à la qualité des matériaux, ni à la perfection de la main-d'œuvre, et ainsi allait-on au grand et n'épargnait-on rien.

Dès que Napoléon-Bonaparte, Premier Consul à vie, eut, par le sénatus-consulte du 28 floréal an XII, été présenté pour empereur au peuple français ; dès qu'il eut, du peuple, par 3.572.329 suffrages, reçu le gouvernement de la République

française, certains palais nationaux furent, en vertu des dispositions de la Constitution de 1791, remis à l'intendance de la Couronne ; l'Empereur s'occupa alors de les visiter et de déterminer l'ordre dans lequel ils seraient tirés de leurs ruines.

Il ne paraît point être venu à Trianon, au moins en visite officielle, avant le 22 ventôse an XIII (13 mars 1805). Sans doute a-t-il pris la forme impériale il y a dix mois, depuis le 29 floréal an XII (19 mai 1804), mais tant d'affaires l'ont occupé ! Du 29 messidor an XII (18 juillet 1804) au 20 vendémiaire an XIII (12 octobre), il est à Boulogne. à Ostende, à Aix-la-Chapelle, à Mayence ; puis, c'est le voyage à Fontainebleau, les fêtes du couronnement, des séjours à Boulogne, à Malmaison, à Saint-Cloud, à Rambouillet, tout cela en courant et dans une fièvre continuelle. Mais, avant de partir pour l'Italie, il veut voir Trianon, sur quoi il a des desseins.

Il y vient de Malmaison, où il est de la fin de février ; il donne dès lors ses ordres pour la réfection complète du palais, la mise en état des appartements, la réparation et la reconstruction des murs bordant le Grand-Canal, le rétablissement de tous les conduits, aqueducs et rigoles alimentant les jets, les cascades et les bassins des eaux de Versailles : en même temps pour la résolution du bail du cafetier qui occupe le Petit-Trianon et en a fait un jardin de plaisir.

Il y revient huit jours après, le 22 mars (1er ger-

minal). Il fait à sa façon la visite de tout et dispose l'organisation administrative, même la représentation décorative. Il prépose à la direction des travaux l'architecte Trepsat, auquel il porte un intérêt particulier, parce qu'il fut grièvement blessé le 3 nivôse, lors de l'explosion de la machine infernale ; il a déjà promu au gouvernement de Versailles, les Trianons, Saint-Germain et Rambouillet, un gouverneur, le général Dessoles, celui-là même qui fut des plus ardents à conspirer contre lui ; un sous-gouverneur, le général Laplanche-Mortière, et un adjudant, le colonel Dumoustier ; mais ce brillant état-major est pour la parade. C'est au concierge qu'est remis de fait le pouvoir exécutif. Celui-ci est aussi nommé en germinal an XIII, et c'est un nommé Lagrange, protégé très particulier de Joséphine, qui, mort en 1808, fut alors remplacé par un sieur Marcilly, ancien contrôleur de la maison du roi Joseph. Le concierge était la cheville ouvrière ; il avait la responsabilité de tout le matériel, la surveillance de tous les employés, et, lorsque le palais était habité, ses fonctions allaient à l'infini. La nomination du concierge marque le premier acte de l'installation souveraine. En même temps que Lagrange, sont nommés les portiers, un pour le Grand-Trianon, deux pour le Petit, et deux balayeurs. Les travaux sont poussés avec une activité très grande. Il est dépensé aux bâtiments, durant cette seule année, 247.961 fr. 92, et en ameublement, pour le Grand-

Trianon seul, 167.215 fr. 73. Au Petit-Trianon, où il a fallu non seulement résilier le bail du cafetier qui en était locataire, mais congédier trois petits rentiers qui étaient établis dans les communs, l'ameublement, tout entier neuf, monte à 150.454 fr. 82.

L'Empereur résolut de réunir les jardins du Grand et du Petit Trianon, ce qu'il fit en jetant un pont sur l'allée qui les séparait; il régularisa l'abord des deux palais par des avenues et des grilles d'entrée. Aux jardins, il nomma, pour les pépinières, deux inspecteurs et un garçon, pour chacun des palais, un jardinier chargé de choisir et diriger les manœuvres: les gages ne dépassaient point 6.500 francs, mais, dans le seul an XIII, l'entretien des jardins coûta 15.348 fr. 73, les travaux neufs montèrent à 8.340 francs.

Pour rendre habitable le Grand-Trianon, la première nécessité — et aussi le premier ordre donné — avait été de fermer par des portes vitrées le vestibule à jour, de façon à établir une communication d'une aile à l'autre. Cet ordre n'avait point été donné à la légère, et l'Empereur en dégagea par la suite la philosophie: lorsque les architectes lui présentèrent les plans du palais qui, construit sur les hauteurs de Chaillot, devait porter le nom de palais du Roi de Rome, un large vestibule à jour et à colonnes séparait, comme dans le château de Louis XIV, l'habitation en deux parties: celle de droite était pour

l'Empereur, celle de gauche pour l'Impératrice. « Il ne faut pas, dit Napoléon, que l'appartement de réception, où tout le monde peut et doit aborder, soit placé entre le mien et celui de la mère de mes enfants. Comment pourrai-je, dans une demeure ainsi divisée, aller librement, sans déranger personne, me délasser des fatigues de mes travaux ordinaires? Louis XIV, au milieu de ses nombreux enfants, n'avait pas de famille; il fuyait l'ennui, et moi je cherche des loisirs et du repos. Trianon ne me convient pas : c'est un lieu fort joli, sans doute, mais il n'y faut rester que quelques jours. »

Au moins la personne à laquelle il destinait alors le palais pourrait-elle, moyennant ces fenêtres, se contenter de l'habitation. C'était sa mère, tout récemment revenue d'Italie, où elle avait suivi son fils Lucien. Les ambitions qu'on avait suggérées à Madame Bonaparte la mère n'étaient point médiocres. Elle ne prétendait rien moins qu'emporter pour Lucien sa rentrée en grâce, pour elle-même un titre d'impératrice, une maison égale presque à celle de l'Impératrice régnante et une dotation pareille à une liste civile. Lorsque, lasse de bouder, elle daigna à la fin revenir et prendre possession, pour sa demeure à Paris, de l'hôtel de Brienne que Lucien lui avait cédé et que l'Empereur avait payé, elle avait reçu le titre de Madame, — *Madame*, comme était qualifiée ci-devant la première princesse du sang, — à quoi on

ajouta : Mère de S. M. l'Empereur, et qu'on précédait de l'Altesse Impériale ; son fils l'avait décorée de la dignité de Protectrice des Sœurs hospitalières et des Sœurs de Charité dans toute l'étendue de l'Empire ; il lui avait formé une maison de grands seigneurs et de grandes dames d'ancien et de nouveau régime : Fontanges et Saint-Pern, Brissac et Beaumont, la maréchale Davout, la maréchale Soult et Mme Junot ; il avait tenu avec elle sur les fonts le second fils du prince et de la princesse Louis, auquel Sa Sainteté le Pape conféra le sacrement du baptême ; bref, il l'avait traitée en fils très respectueux et très tendre, et l'on peut bien dire qu'il l'avait comblée. Mais elle n'était point de cet avis ; et d'abord eût-elle voulu, outre l'appartement que le Pape allait abandonner aux Tuileries, un palais national pour y passer la belle saison à la campagne. L'Empereur lui offrit le Grand-Trianon où, disait-on, tous les travaux allaient être terminés. Partant le 31 mars (10 germinal) pour le couronnement d'Italie et y emmenant toute sa cour, dont le grand-maréchal Duroc, auquel il s'en rapportait de ces détails, il dut s'en remettre à l'intendant général Fleurieu de veiller à l'achèvement. Fleurieu vint donc le 19 germinal (10 avril) prendre les ordres de Madame au sujet de son installation et la prier de dire le nombre d'appartements qu'elle voulait pour sa suite. Elle pourrait, disait-il, entrer à la fin de floréal (fin avril-mai).

En même temps, car l'Empereur pensait à tout, avait-il ordonné de mettre à la disposition de la princesse Paulette le Petit-Trianon. Ainsi la mère se trouverait-elle tout à portée de sa fille préférée, jouirait de sa compagnie et recevrait ses soins. Toutefois, comme l'achèvement des travaux au Petit-Trianon pouvait tarder, car la princesse ne supportait pas plus que son frère l'odeur de la peinture, qu'elle fût à l'huile ou à la colle, l'Empereur lui avait, en attendant, assigné un appartement au palais de Saint-Cloud, et M. de Fleurieu était chargé de lui en faire part. La princesse témoigna sa sensibilité de l'attention particulière que Sa Majesté avait donnée à tous les détails de son séjour à Saint-Cloud, mais elle annonça qu'elle ne comptait pas y aller encore, décidée qu'elle était à ne quitter Paris que lorsque le docteur Corvisart en partirait. Elle vint donc ensuite à Saint-Cloud, y resta peu, car l'air était trop vif pour la poitrine de Son Altesse, et s'installa en juin au Petit-Trianon.

Avec la princesse Paulette, qui aimait son frère et le tenait pour le maître, Fleurieu ne devait avoir aucun ennui ; elle organisait les choses à sa guise, et, dans un palais de l'Empereur, se contentait assez facilement ; mais il n'en allait point de même de Madame et surtout de la bande corse qui formait son intimité et qui la poussait constamment à de nouvelles exigences. L'Empereur, lorsqu'il avait offert à sa mère de loger à Trianon,

n'avait entendu ni restaurer, ni meubler en entier le palais. Il avait destiné à Madame l'aile dite du Dauphin, avait fixé la somme affectée à l'ameublement et visé l'état où l'appartement qui lui était réservé était détaillé pièce par pièce. Tous les aménagements étaient terminés lorsque, le 16 floréal (6 mai), Madame se rendit à Trianon de sa personne pour s'assurer par elle-même de l'état des travaux. « Elle fut bien étonnée de les trouver si peu avancés; mais ce qui a surpris bien davantage Son Altesse Impériale, c'est l'insuffisance et même le peu de convenance du logement préparé pour son service. Sa chambre à coucher lui paraît d'une incommodité notoire; il n'y a point de cabinet de toilette contigu, et les femmes de service sont beaucoup trop éloignées. On ne peut parvenir au salon qu'en traversant la chambre à coucher ou en passant par les garde-robes. » Et qu'est-ce que les logements destinés aux dames et aux officiers de la maison ? Ils ne sont précédés par aucune pièce et donnent sur la cour par des portes vitrées. Enfin, l'appartement de Madame est tourné au nord ; il est désagréable et malsain. Conclusion : En parcourant le palais, Madame s'est assurée qu'il serait plus convenable de faire préparer l'autre pavillon, et elle le distribue selon son gré. « Si ce nouvel arrangement ne s'effectue pas, écrit le secrétaire, Son Altesse Impériale ne pourra pour cette saison profiter de l'agrément du séjour qu'elle se promettait de faire à la campagne

et que l'état de sa santé rend indispensable. Trianon ne pourra plus être que le but de quelques promenades et un lieu de résidence passager, ce qui n'était point dans les intentions de l'Empereur lorsqu'il a ordonné la destination de ce palais au service de Madame. »

M. de Fleurieu, conseiller d'État, grand-officier de la Légion d'honneur, intendant général de la Maison et grand-officier de la Couronne, se trouve ainsi mis en demeure de répondre point par point aux plaintes que Madame lui adresse ; il prouve que tout sera prêt dès les premiers jours de prairial (fin mai-juin) ; il dit qu'on a attendu pour poser les sonnettes la présence vainement réclamée de l'intendant de Madame ; il démontre qu'il y a erreur même dans l'orientation ; l'appartement de Madame est au couchant, le salon et le boudoir au midi. Pour le reste, Fleurieu se retranche derrière les ordres de l'Empereur, auquel il en a référé. Aussi bien l'Empereur lui donne-t-il pleinement raison, il lui écrit cette lettre demeurée inédite, qui porte leçon : « Monsieur Fleurieu, on a indisposé Madame contre le logement qui lui a été préparé dans l'aile dite du Dauphin du Grand-Trianon, qui est cependant la partie la plus convenable de ce palais ; je lui ai écrit dans ce sens ; j'espère qu'elle le sentira. Faites venir le secrétaire de ses commandements et dites-lui qu'une partie de ses observations est ridicule, qu'on n'occupe pas un palais comme une petite

maison, qu'il faut le prendre tel qu'il est ; qu'il y a d'ailleurs dans le logement de Madame quatre belles pièces ; que si elle veut avoir cependant quelques lits de plus pour des personnes de sa Maison, je ne vois pas d'inconvénient qu'elle dispose de quelques chambres dans le bâtiment qu'a fait bâtir Louis XV ; que, pour rétablir Trianon, il faudrait dépenser six ou sept cent mille francs, car il y a beaucoup à réparer ; qu'enfin, voulant avoir un pied-à-terre pour ma chasse de Rambouillet, je m'étais réservé cette partie du palais. » L'Empereur avait encore dicté quelques mots, mais sur l'original que m'a communiqué jadis la regrettée marquise des Réaulx, il les a rayés de sa main, tant il poussait loin le respect filial ! M. de Fleurieu triompha modestement ; il avisa simplement le secrétaire des commandements de Madame que Sa Majesté n'avait pas jugé à propos de changer les premières dispositions qu'elle avait ordonnées.

Madame Bonaparte, née Ramolino, dut donc se contenter de la demeure qui avait semblé agréable à Louis XIV, à Louis XV et au Dauphin, et sans s'installer au propre, elle daigna parfois profiter de cette campagne. L'Empereur, d'ailleurs, estima que, pour tout le monde, mieux vaudrait qu'il fût chez lui et que sa mère fût chez elle, et, de Bologne, le 24 juin (3 messidor), il lui manda qu'il avait acheté pour elle le château de Pont-sur-Seine, qui avait été au prince Xavier de Saxe-

« Vous avez là, lui écrivit-il, une des plus belles campagnes de France où, je crois, vous avez été il y a dix ans. C'est beaucoup plus beau que Brienne. Je désire que vous voyiez dans ce que j'ai fait une nouvelle preuve de mon désir de vous être agréable. » Et à l'immense château, il ajouta 60.000 francs pour les meubles.

Il revient d'Italie le 17 juillet (28 messidor). Quatre jours après, il arrive en coup de vent à Trianon, et c'est au Petit-Trianon, où réside la princesse Paulette, laquelle en trouve le séjour délicieux.

Depuis qu'elle est installée, ce ne sont que fêtes, bals, promenades et goûters. Au retour d'une promenade à Satory, elle voit les bassins de Versailles, demande qu'on fasse jouer les eaux, et, le lendemain, elle a le grand jeu pour elle et sa cour avec accompagnement de musiques militaires. Elle semble se porter à merveille ; tout le monde le dirait à la vie qu'elle mène, mais elle se meurt : c'est elle qui le déclare, et cela est grave, car elle a sûrement quelque chose à demander. « J'ai vu, a écrit Joseph à l'Empereur, Mme Borghèse, dont la santé est évidemment très délabrée ; elle a la poitrine attaquée. Elle est très bonne et très patiente dans ses souffrances. » En effet, sa santé s'altère ; lorsque, de Paris où elle préfère qu'il séjourne, arrive Borghèse, ce prince que, l'année d'avant, elle trouvait si fort à son goût et auquel

incombe légitimement « le bonheur de la veuve d'un brave et de la sœur d'un héros », il n'est vraiment pas à la hauteur. Aussi, malade comme elle est, la princesse Paulette semble-t-elle s'être remise au héros de lui rendre un peu de liberté et déjà elle a mis les fers au feu. L'Empereur, arrivé le 17 juillet (19 messidor), a, dès le 20 (1er thermidor), écrit au maréchal Bessières : « Mon cousin, j'ai nommé M. Borghèse chef d'escadron à la suite des grenadiers à cheval de la garde. Recommandez-le au major qui reste, afin qu'on lui apprenne les détails et les manœuvres du corps, et que, dans quelques mois, il puisse commander un régiment. » Cela occupera assurément le prince. A-t-il vraiment un tel goût pour la gloire et le métier des armes ? Peu importe, l'Empereur veut lui faire gagner son siège de sénateur, sa plaque de Grand-Aigle, son collier de la Toison, et surtout il se soucie médiocrement de faire la joie du mari s'il comble les vœux de la femme. C'est cette nouvelle vraisemblablement que, le 21 juillet (2 thermidor), il vient annoncer à sa sœur. Il arrive en ouragan à l'heure du dîner. La princesse, un peu souffrante, s'est fait servir dans ses appartements. Les dames et les officiers, qui tiennent table dans la salle à manger, s'affolent en apercevant, au milieu d'un nuage de poussière, un escadron de guides. « C'est l'Empereur ! » Tous s'envolent pour faire toilette ; on enlève le couvert ; mais, sur une console de l'an-

tichambre, on oublie un huilier. « Pas d'ordre ici, l'argenterie traîne », dit l'Empereur. On a cru qu'il allait entrer chez la princesse qui occupe le tiers entier du bâtiment à droite, point ; il traverse la salle à manger, sort sur le parterre des orangers et se dirige vers le Grand-Trianon. L'Impératrice, les dames, les grands-officiers, les officiers suivent en courant, traversent le palais en acrobates, filent aussi vers le Grand-Trianon. L'Empereur y rencontre Trepsat, l'architecte, regarde tout, voit tout, trouve tout si fort à son gré qu'il annonce à l'architecte une gratification de 8.000 francs. Cela valait la peine de servir. Il s'occupe surtout des extérieurs et des jardins, de cette réunion qu'il a ordonnée du petit et du grand palais ; puis, il rentre pour causer avec sa sœur ; il s'installe avec elle dans le petit salon. Entre autres phobies, comme on dit à présent, la princesse Paulette avait celle des courants d'air : pour s'en préserver avec certitude, elle faisait approcher une échelle le long des portes, à l'endroit des rainures, et, ne s'en rapportant qu'à elle, elle promenait le long de celles-ci une bougie allumée ; si la flamme vacillait, c'était grave ; si la flamme fléchissait, c'était dramatique ; qu'eût-ce été si elle se fut éteinte ! Alors, on renforçait les bourrelets, et s'ils étaient impuissants, on condamnait la porte en clouant derrière des tapis. Ainsi avait-elle ordonné qu'il en fût pour la porte donnant du grand salon dans la salle à manger, de façon qu'on

n'accédait plus au grand salon que du petit et par une porte dérobée. Quand Joséphine arriva, hors d'haleine, suivie à distance de sa cour éparpillée, elle ne voulut point troubler l'Empereur en entrant dans le petit salon et crut, de la salle à manger, pouvoir passer dans le grand salon; elle avait compté sans le rempart des tapis ; l'intendant donna ordre de les arracher, mais ils tenaient si bien que Joséphine prit le parti de s'asseoir dans la salle à manger, sur une chaise qu'on lui apporta. L'Empereur sort là-dessus, ne comprend rien à cet imbroglio, mais voit l'Impératrice assise sur une escabelle d'antichambre, et cela le met si terriblement en colère qu'il entremêle les jurons italiens aux interjections françaises, et c'est alors une véritable cacophonie.

Toutefois, il ne tint point rigueur à la princesse Paulette. Le 23 juillet (4 thermidor), le prince Borghèse recevait, par l'intermédiaire du maréchal Bessières, l'ordre de se rendre à Boulogne dans la huitaine et d'y envoyer immédiatement ses chevaux. Pauvre Borghèse ! il ne tenait ni au bonnet à poil, ni au grand sabre, ni aux bottes fortes des grenadiers à cheval ; mais on n'est point impunément le déplaisant mari d'un être tel que la divine Paulette !

Pour elle, elle resta indéfiniment au Petit-Trianon, où son frère, six jours plus tard, devait encore lui rendre visite à son retour du Prytanée militaire de Saint-Cyr. Il avait besoin de remettre

son humeur, car tout, à Saint-Cyr, lui avait si bien déplu que, un mois plus tard, il réorganisa l'École de fond en comble. Aux Trianons, s'il exerça son esprit critique, ce fut dans un sens d'améliorations et d'embellissements. Au Grand, il déclara la chambre de Madame très mal arrangée. « Mon intention, écrit-il au grand-maréchal, est qu'elle le soit comme autrefois ; qu'il y ait une balustrade, un lit de parade et des meubles convenables à une si grande pièce. » Il passe de là au Petit-Trianon. « Mon intention, écrit-il, est qu'il soit parfaitement arrangé, que la salle de spectacle, les petites maisons de rendez-vous, les jardins soient bien entretenus et surtout les eaux qui sont le principal agrément de cette campagne. » Tous ces jardins lui tenaient si fort au cœur qu'il y revient dans une lettre à Daru, nommé intendant général en remplacement de Fleurieu, écrite huit jours plus tard du camp de Boulogne : « Faites rétablir au Petit-Trianon les eaux et jardins en aussi bon état qu'ils l'ont jamais été. »

Puis, c'est Austerlitz. Au retour, à la fin d'avril, il y a diverses visites à Versailles ; mais l'Empereur vient-il à Trianon ? Puis Iéna, Eylau, Friedland, la paix de Tilsit : à sa rentrée, point de trace d'une promenade ici ; pourtant, c'est ici qu'il envoie les beaux objets en malachite, coupe, candélabres, dessus d'armoires et de consoles dont l'Empereur Alexandre lui a fait présent. Ils

furent placés alors dans l'ancien Salon frais; ils y sont encore la plupart.

Peut-être les chasses dans les bois de Versailles, en mars 1808, l'amènent-elles en vue de Trianon, mais pour qu'il y réside il faut une circonstance tout à fait à part dans sa vie : la dissolution de son mariage avec Joséphine. Jamais rupture ne fut plus pénible ; jamais l'âpre douleur n'en fut mieux sentie ; jamais n'apparut plus nécessaire et plus digne d'admiration la subordination du sentiment à la pensée. Il aime cette femme et surtout il l'a aimée ; ses sens palpitent encore à son souvenir et, s'il la revoyait seule, ses bras, malgré lui, s'ouvriraient pour elle et l'étreindraient. Sans doute en connut-il de plus jeunes, de plus belles, de plus rares ; mais celle-ci fut la première, l'unique, durant ces jours où ces deux passions : l'amour et la gloire, s'exaltaient l'une l'autre dans son imagination et dans son cœur, portaient son esprit et ses sens à ce degré d'éréthisme où la lucidité de l'un et sa faculté créatrice semblent parallèles à l'excitation des autres et à leur hypertension. Napoléon lui consacra la chasteté de sa jeunesse pauvre et ardente ; il l'aima comme la plus désirée des maîtresses, et la plus sensuelle ; il l'aima comme la femme qui connaissait le monde et s'y entendait ; il l'aima comme son auxiliaire, sa confidente (oui, pour beaucoup de choses !), l'associée de sa prodigieuse fortune.

Et pour conquérir l'avenir, pour avoir des en-

fants à lui, des enfants légitimes et dignes de lui succéder, il fallait à présent qu'il répudiât cette femme, pour épouser une princesse d'Europe. Il s'y détermina après de longues, de terribles angoisses, et le drame accompli, il voulut se retirer, se reprendre, réfléchir, car ce qu'il comptait entreprendre alors était sans précédent en France, ni sans doute dans aucun pays, ni dans aucun temps.

Le 16 décembre 1809, à deux heures de l'après-midi, par une pluie sans arrêt qui glace, Joséphine est partie pour Malmaison que l'Empereur vient de lui donner. A quatre heures, l'Empereur part pour Trianon. Pourquoi Trianon ? C'est que, mis à part Saint-Cloud qui touche à Malmaison et où vraiment trop de souvenirs réveilleraient la confusion des désirs, Trianon est la résidence la plus proche, et que là nulle réminiscence de la victime ne doit venir le troubler. Pour le défendre contre les Beauharnais, dont les retours peuvent être redoutables, les Bonaparte s'attachent à l'entourer, l'occuper et le distraire. Aussi jamais réunion de famille ne fut aussi nombreuse, aussi fournie en jolies femmes que ce triste voyage dans le vent, la pluie et la neige de décembre. Pauline y mène la beauté de Mme de Barral, la grâce de Mme de Chambaudoin, la tête sans corps de Mme de Mathis ; Caroline, qu'accompagne la duchesse de Bassano, y porte l'éclat strident de son rire ; Madame, sa noblesse d'attitude ; Jérôme, ses

enfantillages ; Murat, ses complaisances et ses rodomontades, et Louis se tient lui-même obligé d'y conduire sa mélancolie, ses inquiétudes et ses désespérances. En hommes, il y a ceux auxquels l'Empereur est le mieux habitué : Berthier, Duroc, Savary, Lauriston, Nansouty, M. de Rémusat se multiplie, tout prêt aux messages officieux pour Malmaison, où est sa femme ; M. de Luçay tient la maison ; il y a encore de service un chambellan et un écuyer et les dames de l'Impératrice, car, l'Impératrice supprimée, les dames subsistent, et la duchesse de Bassano est présente avec Mme de Talhouet et Mme de Bouillé. Pour la première fois, Trianon est plein presque à déborder, car, de Paris, tout ce qui a les entrées vient faire sa cour à l'Empereur. On ne voit pourtant que la famille : elle seule, au premier plan, s'agite pour occuper les heures vides, mais à tout moment l'Empereur échappe. Les remords qu'il éprouve vis-à-vis de Joséphine se traduisent en inquiétudes, en billets, en pages, en écuyers, en chambellans dépêchés à Malmaison, et aussi en rebuffades pour qui l'entoure. Il essaie de tout sans trouver plaisir à rien. Chasse ou promenade est impossible « par le temps le plus affreux qu'on puisse imaginer » ; sa pensée se refuse au travail et il tue les heures à jouer aux cartes. Le ciel s'éclaircit-il, il a tout aussitôt l'idée de faire visite à la répudiée, mais il n'entre qu'à peine dans le château ; si la pluie l'y contraint, il veut les portes ouvertes, n'admet point

l'intimité du verrou poussé qui le mènerait trop loin. De retour, il précipite les pages, les écuyers, les chambellans en grappe sur la route de Rueil; tant pis s'ils arrivent chez l'Impératrice et en reviennent comme d'une campagne de guerre, brodés de la boue des chemins. Pourtant, tous les jours à Malmaison, cela ne serait pas décent. Allons, les veneurs! et des cinq heures durant, jusqu'à nuit close, on suit des cerfs ou bien, malgré les ratés des fusils, on tue des lièvres au plateau de Satory; mais l'aimant l'attire; s'il vient un jour à Paris pour rendre visite au roi et à la reine de Bavière, il retourne à Malmaison; il veut que Joséphine vienne de Malmaison dîner avec lui à Trianon, et de quelles faveurs, de quelles grâces il l'accueille, elle, sa fille et son fils! Et puis, lorsque, le 26, il quitte à la fin pour rentrer à Paris où l'appellent les grandes affaires, c'est un au revoir qu'il lui dit, car elle va venir elle aussi, il n'en doute pas, s'installer à l'Élysée qu'il lui a donné. Pour elle, il eût prétendu alors créer une place sans précédent dans aucune monarchie moderne, une place d'impératrice douairière, près de l'impératrice régnante, celle-ci au premier rang sans doute, mais celle-là si peu en retrait et toute proche! Le rang dans l'État n'eût différé que par la maternité, mais des palais de souveraine à Paris et auprès de Paris, mais les mêmes armoiries, la même couronne, la même livrée, une maison aux costumes semblables; dames, chambellans,

écuyers, officiers de vénerie, pris dans les mêmes milieux ; autant de chevaux aux voitures pareilles, le même nombre de laquais devant et derrière, tout l'extérieur de la souveraineté, cela dans la même ville et sur les mêmes routes, de façon que si les deux Impératrices se croisaient, quelle céderait le pas à l'autre ! Cela est absurde : intenable pour une Française, même accoutumée aux surprises qu'entraîne l'institution du divorce, par quoi la Famille comme la Société se trouvent détruites, que serait-ce pour une princesse catholique ? Sans doute en sortirait l'immédiate révolte et une scandaleuse rupture ; mais, en ce moment, Napoléon vit de roman, non de réalités. Il est sincère en cette sorte de sentimentalisme qui lui fait concevoir comme possible, même comme facile, cette existence à trois où il conserverait les jouissances de cœur du passé tout en pourvoyant à l'avenir de sa dynastie. Il agit de premier mouvement, et lorsque, en présence de nécessités inévitables, il lui faudra revenir, il prendra des airs de dureté qu'un peu moins de tendresse et de pitié lui eût épargnés.

Quel contraste de ce voyage au déjeuner d'amoureux que, six mois plus tard, le 28 juin 1810, l'Empereur vient faire au Petit-Trianon avec sa seconde femme, l'impératrice Marie-Louise ! Celle-ci se sent, se croit là chez elle, car on lui a dit assez que ce fut la maison de sa tante. Elle ne s'y

trouve point dépaysée comme ailleurs ; ces fabriques, très allemandes d'invention, quoique si françaises de réalisation, l'attirent comme un coin de Schœnbrunn ou de Laxenburg; elle y rêve de goûters copieux au laitage, avec les gâteaux de boulangerie à la viennoise. Cette tante, la reine du Petit-Trianon, la bergère de l'Empyrée, les mains liées sur la charrette de Sanson, son visage aux traits impériaux, à la lèvre du Téméraire, ses cheveux gris coupés en échelons pour le couperet, sa tête, ainsi ronde, coiffée du bonnet de linge du populaire : elle ne voit point cela, l'Autrichienne, mais la grâce de ces paysages de Mique et d'Hubert Robert, l'amusement de jouer à la dînette, si on lui permettait tout au moins d'être, comme la ci-devant Reine, un peu libérée des étiquettes.

Elle n'a de cesse qu'on y retourne, et cela convient à l'Empereur. Il arrive de Saint-Cloud le 2 août, après le spectacle : petit voyage et suite courte, dix-neuf personnes, dont sept dames ; mais il est accordé une cinquantaine d'entrées particulières, et, à Trianon, cela donne le droit, dont il faut user, de faire sa cour aux levers et aux repas de Leurs Majestés, et au cercle, le soir, dans le salon de famille. Donc, sur les routes, les cinquante élus, au moins une fois par jour, dévalent de Paris et y rentrent! Le dimanche, après la messe, l'Empereur reçoit, dans le premier salon, les autorités civiles et militaires de Versailles,

qui, le même soir, auront le spectacle aux secondes loges, dans la salle entièrement restaurée. Le jeudi, autre spectacle. Le 5, on a *le Barbier de Séville* et *les Héritiers;* le 9, *les Femmes savantes;* spectacle sévère, mais il convient que l'Impératrice s'instruise des chefs-d'œuvre. Dans les entr'actes, on sert des glaces et rafraîchissements aux premières, au parterre et aux secondes. Les autres soirs, promenade en calèche. Le matin, après le déjeuner que Leurs Altesses prennent tête-à-tête, soit dans le petit salon de l'Empereur, soit dans la galerie, plus souvent dans les pavillons du jardin, on chasse à tir dans la plaine de Galie, on promène en bateau sur le Canal, on joue aux barres; l'Empereur à cheval poursuit l'Impératrice dans un parterre planté d'arbustes, tombe, se remet en selle en riant comme un fou et en criant « casse-cou ». Un jour, à quatre heures, on vient à Saint-Cyr, à l'École Impériale Spéciale Militaire; l'Empereur interroge les élèves, les fait manœuvrer devant l'Impératrice; n'ayant pas achevé l'inspection, il revient le lendemain, interroge, pousse à fond, voit tout, décore quatre officiers professeurs et surveillants, octroie une dotation de 6.000 francs au général Bellavène, commandant l'École, et, pour améliorer, *ce jour-là*, l'ordinaire des élèves dont il a goûté la soupe et le pain, il leur envoie un de ses cuisiniers avec des rafraîchissements de toute espèce; un autre jour, grande chasse en forêt de Rambouillet; un

autre, représentation par les frères Franconi dans un cirque en plein air au Petit-Trianon, et l'Impératrice paraît s'amuser au menuet et à la contredanse à cheval de *Gérard de Nevers*, surtout aux exercices du cerf Coco.

Qu'on n'aille pas croire tout le moins que l'étiquette fût mise de côté. Si Leurs Majestés firent parfois, durant ce petit voyage, l'honneur à quelques dames et officiers de les admettre à leur table pour le dîner, au déjeuner les officiers s'asseyaient à la table du grand-maréchal, dans la salle à manger de Trianon-sous-Bois, les dames à celle de la dame d'honneur, dans l'antichambre de l'Impératrice ; le soir, dames et officiers ne faisaient qu'une table dans l'antichambre de l'Impératrice. Cela est ainsi, bien qu'il y ait au voyage le prince d'Eckmühl, le grand-maréchal et la duchesse de Frioul, le grand-chambellan et la comtesse de Montesquiou, le comte et la comtesse de Luçay, le comte de Lobau, MM. de Gontaut, de la Vieuville, de Rambuteau et d'Alsace, MM. d'Audenarde, de Mesgrigny et Aldobrandini, la duchesse de Montebello, Mmes de Brignolle, de Bouillé et de Nansouty. L'Empereur pourtant trouve à s'instruire lorsqu'il daigne admettre à sa table quelques-uns des invités. Un jour maigre, la comtesse de Montesquiou a été nommée pour dîner avec Leurs Majestés ; par une étrange inadvertance, le contrôleur a ordonné un dîner entièrement gras. Mme de Montesquiou, sans aucune

affectation et avec une parfaite aisance, se met à dîner avec du pain et du beurre. L'Empereur la regarde à la dérobée, et chacun guette la tempête prochaine. Cette tempête se résout en un brevet de gouvernante des Enfants de France. L'Empereur a estimé, et à bon droit, que celle-là qui, au risque de tout et même d'une possible disgrâce, n'éprouve nulle fausse honte à observer les commandements de l'Église, ne sera pas moins résolue à remplir son devoir vis-à-vis de l'enfant qui lui sera confié ; et il a bien jugé celle qui fut, dans la mauvaise fortune, la mère véritable de son fils, et qu'on n'arracha à sa charge — devenue une obligation de sa conscience — que par un coup d'État, un de ces crimes d'État familiers à la maison d'Autriche.

De ce voyage de Trianon, tel fut le fait d'importance et, dirai-je, la principale nouvelle, aussi bien que l'essentiel indice des transformations subies par Napoléon. Par la suite, de Saint-Cloud où l'on est revenu, de temps en temps, l'Empereur avec sa jeune femme, dont il est amoureux comme de sa gloire, vient en partie déjeuner à Trianon. L'on dispose le repas que l'Impératrice veut à la viennoise dans une des fabriques du parc, et les dames de la Maison, qu'on fit lever pour cela avant le jour, gémissent et bâillent.

Après Saint-Cloud, Fontainebleau, la déclaration de la grossesse, le retour à Paris, les précautions qui permettent à peine un tour en calèche,

un tour à pied, enfin l'accouchement et les relevailles. Aussitôt après, bien trop tôt, car l'Impératrice en demeurera longtemps souffrante, le voyage de Cherbourg, et de la façon dont Napoléon comprend les voyages, dont Joséphine, malgré ses migraines et la lassitude de tous ses membres, devait les supporter. On revient et, à Saint-Cloud, des fêtes, des fêtes ! Mais on est en juillet, et c'est la canicule ; l'Impératrice se trouvera mieux à Trianon ; on y vient donc le 10 juillet pour treize jours ; tout petit comité — vingt et une personnes, dont Borghèse, le souffre-douleur en titre, le plastron sur qui s'exercent les plaisantes imaginations, les cruels divertissements de *la vie de château*. Il y a là la princesse de Neuchâtel, née princesse de Bavière, et le grand-écuyer, avec lesquels l'Impératrice parle sa langue natale, et cette vie presque à l'allemande, avec le dîner servi tour à tour dans les fabriques du Hameau, les promenades en calèche dans les jardins où jouent les grandes eaux, les courses à cheval dans les bois, les parties de billard avec la dame d'atours qui y excelle, les promenades en gondole sur le Grand-Canal et, pour finir la soirée, le jeu de loto, le jeu que Marie-Louise aime par-dessus tous les jeux et où doivent, bon gré mal gré, se passionner toutes les dames. Pour l'Empereur, il est féru de Versailles et, chaque jour presque, il y vient, prend des dispositions, tire des plans, projette des distributions. De là, semble-t-il, le pre-

mier devis sérieusement étudié montant à dix millions, sans compter la démolition de l'aile Gabriel et les projets pour l'entrée avec des colonnades grimpant vers le Palais. De là le bel album que dessinent et lavent les architectes, où mon cher confrère et ami Sardou avait cru reconnaître les Tuileries, si bien qu'il en fit le décor de *Madame Sans-Gêne*, et qui ferait si bien à la Bibliothèque de Versailles. On rentre à Saint-Cloud après avoir passé par Saint-Cyr, où les élèves de l'École militaire jouent, devant l'Impératrice, un petit opéra-comique, *Fritz et Pauline.*

Ce n'est qu'un faux départ : un mois plus tard, le 24 août, on revient, et c'est pour fêter la chère *Louise*, celle qui tout à l'heure enchâssera dans l'encrier de son mari une miniature la représentant, entourée de pierres de couleur dont la première lettre a une signification. Ici : *Louise je t'aime.* Le lieu est bien choisi ; l'Impératrice a Trianon en prédilection, elle s'y croit presque en Autriche. « C'est un très petit château de chasse, écrit-elle à son père, mais qui ressemble un peu au Laxenburg, et vous pouvez facilement vous imaginer, mon cher papa, que tout ce qui me le rappelle me réjouit infiniment. »

Le 24 août, l'Impératrice a commencé par recevoir à Saint-Cloud, dans son salon ordinaire, les félicitations des princes, des princesses, des grands dignitaires, des dames du Palais, des femmes des ministres et des grands-officiers, des

duchesses, des ministres, des grands-officiers de l'Empire, de quiconque est de la Cour. Après le dîner, Leurs Majestés viennent coucher à Trianon, où le roi de Rome les rejoindra dans la matinée du lendemain. Le 25 est un dimanche, et il y a messe d'abord, mais uniquement pour le voyage, et la liste n'est que de douze personnes. Dans la journée, on se promène dans le parc de Versailles où jouent les grandes eaux ; on dîne dans la grande salle à manger et, à huit heures et demie, heure militaire, par une chaleur étouffante et sous une pluie qui a duré presque toute la journée, arrivent les invités, toute la Cour et toutes les personnes présentées, les hommes en habit de soie à la mode, bas de soie, l'épée en verrouil, certains si grotesques qu'ils ne peuvent, entre maréchaux d'Empire, se regarder sans rire ; les femmes en robe ronde, mais de toute élégance, surtout de blonde brodée, des robes de douze à quinze cents francs d'alors — qui feraient cinq fois autant — et, sur la poitrine et les bras très découverts, des charges de diamants. A la sortie de Versailles, la fête commence. Les avenues sont éclairées en lampions ou en terrines à graisse, de même tous les abords extérieurs, les murs d'appui du Château, les grilles, les clôtures, les portes, et, d'un bout à l'autre, la balustrade du Grand-Trianon. A mesure que les invités pénètrent par la cour, les chambellans et les maîtres des cérémonies les distribuent dans les salons et dans la galerie du grand appar-

tement. Tout le monde debout ; la chaleur telle que plusieurs dames s'évanouissent. A neuf heures et demie, l'Empereur et l'Impératrice sortent du Salon de Famille, suivis de leur service, et parcourent le cercle en distribuant les phrases d'usage ; l'Impératrice n'en a qu'une, sur la température, mais elle est à propos. Aussi s'y complaît-elle, et le cercle s'en prolonge exagérément.

Après, on se met en marche vers les jardins ; l'Empereur et l'Impératrice prennent la tête, puis les dames, toutes les dames, et les hommes ensuite : une interminable procession. On part du cabinet de l'Empereur par le chemin qui mène au pont de réunion, — ce pont qui fut récemment démoli pour être remplacé par un pont moderne. A cause de la pluie, l'illumination n'est pas terminée et l'on se contente d'abord d'admirer la perspective des parterres, éclairés par des guirlandes de verres de couleur, avec au fond le Pavillon français et le Petit-Trianon, dont des lignes de feu dessinent les architectures. Sous une tente de coutil décorée de feuillages, sur un chemin garni de tapis, on va d'abord à la salle de spectacle pour entendre les *Projets de mariage*, d'Alexandre Duval, et un à-propos d'Alissan de Chazet, *la Grande Famille ou la France en miniature*, rare niaiserie où s'évertuent sérieusement les acteurs des Français, des Bouffons et de Feydeau, et qu'égaie un divertissement par les premiers sujets de l'Opéra.

Pour cette belle œuvre, Chazet, le futur lecteur de Louis XVIII, homme dont la fidélité royaliste ne faillit jamais et qui la prouva par les vers dont il accabla l'Empereur, les Impératrices, la foule des princes et le public. Chazet reçut — et non pas cette fois en monnaie de théâtre, mais en bonnes espèces ayant cours — cent cinquante napoléons : 3.000 francs !

A la sortie du théâtre, on suit l'itinéraire qui fut déterminé par Sa Majesté, et, c'est dans les allées parfois boueuses que marchent les pieds gantés de satin. On prend le long des parterres, on jette un coup d'œil sur les avenues de tilleuls que décorent des verres de couleur, que bornent des ifs enflammés, et où des lampions, disposés derrière les arbres, soutiennent la lumière et font une clarté générale ; on s'arrête quelques instants au Pavillon français pour une cantate qu'exécute à l'intérieur un chœur de voix accompagné par un nombreux orchestre ; on laisse à gauche le Petit-Trianon, où un autre orchestre est placé sur le perron, du côté du carrousel, tout illuminé, où courent la bague des enfants vêtus en Chinois. A droite de la pelouse, on prend un chemin qu'éclairent des lampions dissimulés au bord de la rivière et dans les bosquets, ainsi que des grands feux de fagots allumés dans les fossés, du côté de la route extérieure. Au Temple de l'Amour illuminé en verres de couleur, danses d'enfants autour de la statue de Vénus, aux sons d'une

musique et d'un chœur cachés dans le feuillage. Puis, par la futaie éclairée en reflets, où de hautes bornes portant des transparents au chiffre de l'Impératrice marquent la route, où un orchestre d'harmonie scande la marche, on arrive au Hameau, où est l'essentiel de la fête. Toutes les fabriques sont illuminées ; verres de couleurs, lampions, transparents. Des villageois d'opéra, aux fenêtres de la première chaumière, acclament l'Impératrice ; d'autres dansent ou chantent devant elle ; d'autres font courir sur le lac des barquettes à lanternes de couleur. Voici une noce de campagne qui défile en dansant et qui, près de la seconde chaumière, offre des fleurs. Des acrobates traversent le lac sur la corde raide, près de la grande chaumière, très illuminée au dedans et au dehors, où l'on trouve des rafraîchissements. L'horizon s'embrase de fagots allumés partout sur les hauteurs, et, du balcon, Marie-Louise assiste à cette apothéose, où les gens de la Cour mêlent leurs vivats aux gens de la Comédie. — Quels sont les plus sincères ?...

Après, par le circuit du lac, en s'arrêtant devant la Tour de Marlborough où paradent des Groteschi, on va chercher le chemin qui traverse les pelouses et qui aboutit au Grand-Rocher : verres de couleurs, lampions, fagots ; transparents pour marquer la route; danses de villageois, des deux côtés, orchestres et fanfares; au Salon de Musique, sur le Grand-Rocher, concert ; enfin,

rentrée au Grand-Trianon, où le souper, par petites tables, est servi dans la grande galerie. Après le souper Leurs Majestés rentrent dans leurs appartements. Les invités alors ont permission de chercher leurs voitures et de rentrer à Paris.

Tel a été le fruit des méditations de Despréaux, le mari de la Guimard, lequel, pour un tel travail, reçoit une gratification de cent napoléons. Il avait été mieux inspiré chez la princesse Pauline, à Neuilly, chez le prince Schwarzenberg, à l'hôtel Montesson ; mais, à la fin, l'imagination s'épuise, et puis avoir l'Empereur pour collaborateur, cela intimide. Or, Sa Majesté a discuté, revu, censuré chaque article : rien de tel pour paralyser le génie.

En 1812, point de voyage ; seulement, de l'Élysée où il est venu loger le 15 février pour avoir un jardin et la liberté de s'y promener, l'Empereur part le 7 mars, à onze heures et demie du soir, avec l'Impératrice, pour coucher à Trianon. Personne de la Cour ne s'attend à cet impromptu qui affole. Dès le lendemain, d'ailleurs, l'Empereur est à son poste, préside le Conseil privé, va visiter les travaux du pont d'Iéna et revient par l'École Militaire, la rue de Bourgogne, le pont de la Concorde.

On a d'autres choses à penser et ce sont d'autres voyages : Dresde d'abord, où l'on rencontrera l'empereur d'Autriche et la mortelle en-

nemie, Maria-Ludovica, puis Moscou... Car ce sera l'appât que lui présentera la Fortune pour l'attirer hors de ses routes, le perdre aux steppes mystérieux où ses armes invincibles tomberont de ses mains glacées. Alors, de tous les coins de l'horizon, ailés de leurs manteaux herminés qui les font pareils à de gigantesques oiseaux de proie, les oligarques se rueront à la curée, et moyennant qu'ils abusent encore les nations en leur promettant l'indépendance et la liberté, moyennant qu'ils emploient toutes les ruses, les fourberies et les trahisons, ils auront raison à la fin du Héros en qui sont incarnés, à présent et pour jamais, la France et la Révolution.

Les jours sombres sont arrivés. L'Empereur, rappelé à Paris par l'attentat de Malet qui mit en péril son empire et sa dynastie, est revenu presque seul, traversant l'Allemagne d'un seul temps de galop; à tout prix, il prétend assurer à son fils le trône où il fut porté par l'unanime consentement des citoyens et des soldats ; préserver la nation des réactions sanglantes qui paraissent inévitables, des tyrannies factieuses qui vont, durant près d'un demi-siècle, s'y disputer le gouvernement; tout son esprit est concentré à chercher des liens assez résistants pour former, entre sa race et le peuple français, une indissoluble union. Depuis 1801, il a concentré son effort à assurer à la France un lendemain, car, sans la croyance au lendemain

elle ne saurait besoigner, s'industrier, commercer, former de grands desseins, vivre même. Dix années durant, à chaque tentative qu'il faisait dans ce sens, la fortune succédait ; maintenant, à chaque fois qu'il forme un projet, ce projet avorte ; jamais pourtant il ne désira avec une telle passion, cette passion paternelle qui est à présent maîtresse absolue de son cœur, de réussir ; mais la chance a tourné, et elle est toute contre lui.

Ainsi cette réconciliation avec le Pape, ce concordat nouveau où il abandonne virtuellement toutes ses prétentions sur l'État pontifical en échange du couronnement de sa femme et de son fils, ce concordat dont le Pape, instrument docile du Sacré-Collège, retire sa signature. Ainsi cette confiance en la loyauté du beau-père, l'empereur François, le père de cette femme qu'il aime, parce qu'elle est la mère de l'enfant auquel il est prêt à sacrifier même sa vie ; il lui laissera, à cette femme, la garde, l'éducation, le gouvernement de cet enfant de deux ans en qui, par un suprême effort de son orgueil, il croit qu'il survivra. Rien ne subsiste des fondements qu'il a cru donner à son empire : il ne reste plus qu'à combattre et à mourir. Peut-être devant cette veuve qui est de leur race, devant cet orphelin qui a de leur sang, les rois d'Europe s'arrêteront-ils ? Mais, avant son départ, dans ce beau lieu où il fêta sa jeune femme, où il la vit heureuse et tendre, il veut,

avec elle et son fils, passer encore quelques jours. Sous les rafales de mars, le 7, il part pour Trianon. La liste du voyage est courte : Duroc, Caulaincourt, trois aides de camp, dont Flahaut, quatre chambellans, deux écuyers, dix-sept hommes, et en femmes, la reine Hortense avec une de ses dames, la duchesse de Montebello et quatre dames du Palais. A la fin seulement du séjour, Catherine de Westphalie, chassée de ses États. Point de fête, aucun divertissement. « Jamais palais ne fut aussi calme et aussi morne. » La matinée, chacun reste à lire dans sa chambre, à moins qu'il n'y ait chasse, auquel cas, par vent, pluie et neige, les dames suivent en calèche. L'Impératrice est à cheval et, comme sa tante, prend là son plus grand plaisir. Mais l'Empereur ayant fait une chute « qui effraya tout le monde », les chasses sont suspendues. Alors, on ne fait rien. On attend, il ne vient personne, et on n'a rien à dire à ceux même qu'ailleurs on serait heureux de trouver. L'Empereur dîne quand il a le temps, « quelquefois à huit heures », avec sa femme et les reines. Les autres à la table de la dame d'honneur. Très rarement, quelqu'un du voyage avec Leurs Majestés. Après dîner, on se réunit dans le salon de l'Empereur et, s'il y a eu conseil des ministres, dans le Salon de Famille. « On échange quelques paroles, et l'Empereur fatigué, emmène sa femme avec lui se coucher à neuf heures. » Quinze jours passent ainsi, les plus lugubres qu'on

ait vus à Trianon, très doux pour Marie-Louise, qui ne cesse de s'en louer.

Et c'est sur la mélancolie de ces jours de mars pluvieux et noirs, jours où pas un instant le ciel, brusquement éclairci, le ciel d'un azur qui s'approfondit dans l'infini, n'est traversé du rayon d'or par quoi s'illumina voici deux ans, pour la naissance du roi de Rome, la journée du 20 mars; c'est sur cette mélancolie que s'achève, comme dans la lente beauté d'un accord prolongé, cette brève histoire de Trianon. Elle enferme en son abrégé assez de Napoléon, de sa gloire, de sa grandeur, des actes mémorables de sa vie, pour que, désormais, à ces murs vous attachiez un peu de son souvenir. Vous reverrez alors les arrivées rapides, les brusques départs; vous entendrez les cors sonner la Bonaparte; vous verrez au bout de ces avenues les veneurs vert et rouge; vous suivrez les radieux cortèges parmi les parterres fleuris, entre les canaux illuminés; vous assisterez aux goûters à la viennoise dans les fabriques du parc; vous contemplerez en ses attitudes la Vénus moderne; la divine Paulette à qui des mortels moins épris de laideur eussent élevé des temples; vous ne trouverez point indigne du Trianon royal cet hôte de passage qui, dès sa jeunesse, avait pressenti et annoncé son histoire même lorsqu'il écrivait: « Les hommes de génie sont des météores destinés à brûler pour éclairer leur siècle. »

Mais alors vous sentirez comme, à ces cloisons qui se délabrent et qu'on abat, est accolée l'histoire; elle les tapisse, les rejoint et les cloue; si elles tombent, l'histoire tombe avec elles; il n'y a plus pour elle ni site, ni décor; elle devient une loque molle et flottante qu'on accroche où l'on veut, que la pluie décolore et que le vent emporte. Et c'est ainsi que les êtres meurent une seconde fois, et c'est ainsi qu'il est des larmes des choses.

LA SŒUR D'ALEXANDRE Ier

# LA GRANDE-DUCHESSE CATHERINE[1]

Alexandre Ier fut un des grands acteurs qui parurent sur le théâtre du monde ; il y noua et dénoua cette tragédie dont la scène fut successivement à Tilsitt, à Erfurth, à Pétersbourg, à Moscou, à Fontainebleau : les péripéties en sont à ce point dramatiques que, lors même qu'on les regarde sans passion pour l'autre acteur — Napoléon — l'on est étreint par une angoisse qui domine tout raisonnement. Les deux personnages apparaissent l'un vis-à-vis de l'autre comme des incarnations définitives du génie de leurs races ; ils sont symboliques en même temps que réels et leur lutte met aux prises, bien plutôt que deux politiques, deux humanités.

(1) *Le Gaulois*, 6 mars 1911.

On a beaucoup écrit déjà sur leur rivalité — on a écrit en France, on a écrit en Russie. Oserai-je dire que de Russie il est venu plus de lumières que de France et que l'historien français qui a rendu compte de ce qu'on eût appelé, au temps de M. Gaillard, la *rivalité* des deux empereurs, n'a point épuisé la question ?

Les documents récemment publiés à Berlin par M. Bailleu, dont notre cher et perspicace ami Albert Sorel avait signalé l'importance ; ceux plus probants encore, s'il est possible, qu'a mis au jour M. le baron de Martens, l'éminent diplomate dont la mort seule a pu interrompre l'admirable histoire de la diplomatie russe ; ceux, enfin, décisifs, que S. A. I. le grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch ne manquera point de fournir dans la suite de son grand ouvrage (*Recueil des documents sur les relations de la Russie et de la France*), cet ensemble de pièces où les archives françaises n'ont fourni jusqu'ici que des mots et des phrases creuses et destinées à tromper, mais où les archives russes, prussiennes, autrichiennes, ont commencé à fournir la clef des actions essentielles, cet ensemble de pièces a changé l'orientation, modifié entièrement les impressions, déterminera quelque jour un jugement où chacun des caractères sera mis en lumière ; mais il faudra qu'on ait appris ce qu'il faut penser des acteurs du second plan : Tolstoï, Kourakine, Nesselrode, Czernitcheff, puis Savary, Caulaincourt, Lauris-

ton, Rayneval, Courbon-Saint-Genest, Prévost, sans parler des comparses dont aucun n'est indifférent et dont certains peut-être ont joué, sans qu'on le sache encore, un rôle considérable : il faudra qu'à Pétersbourg comme à Paris, on ait fait la revue minutieuse des dames qui formaient la société habituelle des ambassadeurs et qui leur servaient d'intermédiaires avec certains hommes en place. Tout est à chercher de ce côté, car il ne saurait plus être question d'accepter pour argent comptant certaines affirmations dont il est vraiment trop facile de démontrer ce que, poliment, il faut appeler l'inexactitude.

Bien plus encore convient-il de s'instruire de l'état d'esprit des protagonistes. Au risque de paraître d'une extraordinaire naïveté, j'oserai dire que la mentalité de Napoléon paraît extrêmement simple et sans aucune complication. En même temps que réaliste, il est simpliste : il ne rêve point, comme on croit ; toute hypothèse qu'il envisage a une base sur laquelle il construit, et chaque étage qu'il élève est bâti avec le même soin et la même solidité. Sa carrière est dominée toute par la conquête de l'avenir ; il sait à merveille quel est son point faible et il n'a sur la durée de son empire que bien peu d'illusions, jusqu'au moment où, par son alliance avec la maison d'Autriche et par la naissance de son fils, il croit avoir fondé une dynastie. Tout, dès lors, est subordonné à la pensée d'assurer la sécurité et la continuité de

cette dynastie, aux destinées de laquelle il voudrait que fussent associées pour jamais les destinées de la France. Mais il sent et il connaît la fragilité de la construction. Il sait que les temps seuls donnent la patine nécessaire aux dynasties comme aux monuments et que seuls ils les éprouvent, les asseyent et les consolident. Et lorsque la coalition européenne triomphe à la fin de la France moderne, Napoléon éprouve à quel point ses craintes étaient justifiées.

Alexandre n'a rien à redouter de son peuple, s'il peut avoir quelque chose à redouter de sa cour. Mais l'exemple de l'empereur Paul lui sert d'avertissement. Il ne s'écarte donc qu'en apparence de la politique traditionnelle d'alliance avec les Anglais et les velléités qu'il éprouve d'accomplir à l'intérieur de ses États la révolution qui libérerait les paysans ne sont point suivies d'effet. Il est curieux d'idées et se laisse séduire par ceux qui lui parlent — mais durant qu'ils lui parlent. Il a l'air de subir des influences ; on ne saurait dire s'il ne s'amuse point à le faire croire, tant chez lui tout est mystérieux et double. Qui n'a point lu les études du grand-duc Nicolas sur les *Dolgorouki*, sur *Stroganov*, sur l'*Impératrice Elisabeth* n'a aucune idée des complications de son esprit, des labyrinthes où il promène ses projets, des cabinets où il les cache pour qu'ils échappent à tous les yeux ; avec celui-ci, c'est telle partie de ses idées qu'il déploie ; avec celui-

là, telle autre, mais il arrive fort bien que l'une contredise l'autre — ait l'air de la contredire : lui seul est maître de ses secrets et sait comme il les accordera. Dans quelques lettres de l'impératrice Marie-Feodorovna à son fils que le grand-duc a découvertes et qu'il a publiées dans les *Archives russes*, on voit comme elle le prêche, quelle action elle entend exercer continuement sur lui et combien — notamment lors d'Erfurt — elle est loin de connaître son but et de saisir les moyens qu'il prend pour s'y acheminer. Elle a cru qu'il allait à Napoléon et que, sincèrement, il suivait sa politique : Quelle puissance il a sur lui-même, celui qui, même à sa mère, fait croire le contraire de ce qu'il pense, lui dissimule son dessein de façon à lui donner entièrement le change, montre à celle qui pourtant le connaît le mieux, la même face qu'à Napoléon, durant qu'il prépare tout pour la guerre dont il entend fixer à son gré le jour et l'heure ! Il semble que l'effort de son génie se soit concentré sur ces années de lutte et qu'ensuite il ait été moins ferme en ses desseins et moins assuré dans ses projets : cela reste encore indécis ; faute d'informations autres que celles de Schindler dont en vérité il paraît difficile d'admettre la perspicacité et qui demeure constamment dans la posture d'un historiographe officiel aspirant à toucher la fameuse fondation Araktcheïef. Pour le moment, d'ailleurs, c'est à la période de la rivalité avec Napoléon qu'il faut s'attacher, et le grand-

duc Nicolas apporte un nouvel élément de travail, des plus précieux et des plus rares.

L'on sait que l'empereur Alexandre avait une sœur préférée, la grande-duchesse Catherine, née en 1788, avec laquelle, à partir de 1805, il entretint, lorsqu'il était absent de Pétersbourg, une correspondance suivie. On ne saurait dire qu'au début, sauf pour ce qui touche directement les intérêts de la grande-duchesse, il sorte du ton familier et des discours affectueux, fraternels et intimes. La première fois qu'il aborde des sujets plus graves, c'est lorsqu'il s'agit d'un projet de mariage entre la grande-duchesse et l'empereur François d'Autriche, déjà veuf de deux femmes. Alexandre en détourne très nettement sa sœur, laquelle en serait tentée. Les lettres de l'un sont pleines de bon sens et de sagacité; celles de l'autre du désir de s'émanciper et de faire un grand mariage. Rapprochée des dépêches adressées par le prince Kourakine à l'impératrice-mère — laquelle l'avait envoyé à Vienne pour examiner le caractère et le moral de l'empereur François — cette correspondance de frère à sœur montre les caractères au net et sert d'illustration aux négociations tentées plus tard par l'empereur Napoléon pour épouser la même princesse.

Voici Tilsitt; et à Alexandre annonçant « qu'il passe ses journées avec *Bonaparte* », la grande-duchesse répond : « De ma vie je ne me ferai à l'idée de vous savoir passer vos journées avec

Bonaparte... Toutes les cajoleries qu'il fait à la nation russe sont autant d'artifices, car cet homme est un composé d'astuce, d'ambition personnelle, de fausseté... » Voilà qui est l'opinion de la cour entière et de ce qui compte en Russie — on l'a vu de l'impératrice régnante et de l'impératrice-mère et le voici de la sœur chérie.

Erfurt. — « Ce que je puis vous dire de plus agréable d'ici, écrit, le 8 septembre 1808, Alexandre à sa sœur, *c'est qu'on ne pense plus à vous.* » Ainsi traversée par ceux mêmes qui étaient chargés de la mener, la négociation du mariage avec Napoléon est à vau-l'eau. Et l'alliance ? En vérité guère moins : « Bonaparte prétend que je ne suis qu'un sot. *Rira bien qui rira le dernier !* et moi je mets tout mon espoir en Dieu ! » Cela est écrit par Alexandre, de Weimar, le 26 septembre 1808, et en ces deux lignes plus même que dans la longue lettre à sa mère, l'empereur Alexandre dévoile sa pensée.

En 1809, la grande-duchesse se marie : Elle, à qui furent offerts des trônes impériaux à Vienne et à Paris, n'aura qu'un tabouret, si l'on peut dire, à côté d'un fauteuil ducal, dans la petite ville d'Oldenbourg. Même ne résidera-t-elle point dans les États de son beau-père, mais à Tver, dont son mari est nommé gouverneur en même temps que directeur général des ponts et chaussées de l'Empire russe.

A partir de ce moment, la correspondance

devient très vive et continue ; l'on y peut suivre les vicissitudes de la politique d'Alexandre ; l'occupation du duché d'Oldenbourg par Napoléon étant devenue un des prétextes de la rupture. La confiance d'intimité est d'autant plus grande que la grande-duchesse est liée avec Mme Marie Narischkine et que si l'empereur, dans aucune de ses lettres ne parle de sa femme, l'impératrice Élisabeth, il ne manque jamais de donner à sa sœur des nouvelles de sa petite famille. Telle est cette confiance que le frère et la sœur paraissent comploter à des moments contre l'impératrice-mère, laquelle à coup sûr les ennuie et les fatigue autant l'un que l'autre. La grande-duchesse ne ménage pas à son frère ni les conseils, ni les avis, ni même les réprimandes. Ainsi ose-t-elle lui dire très nettement, en juin 1812, que sa place n'est pas à l'armée, mais au siège du gouvernement ; en août, que certaines mesures qu'il a prises sont mauvaises ; en septembre, lorsque Moscou est pris, que jamais, tant que le territoire russe sera occupé, il ne doit penser à négocier : « Mon ami, pas de paix, et fussiez-vous à Kazan, pas de paix. » Sa lettre du 6 septembre est d'une incroyable violence, et l'empereur adhère à tout ; il plaide sa cause et sa lettre du 18 septembre est une justification de sa politique qui, en vérité, est la plus inattendue et la plus curieuse ; en exposant nettement son plan de revanche, il annonce les événements qui vont se produire et, pas un ins-

tant, il ne paraît douter du triomphe final; mais la grande-duchesse insiste, fulmine un nouveau réquisitoire, se rend, semble-t-il, l'interprète de la nation au sujet de l'abandon de Moscou.

Voici la Retraite et tout ce qui donne si pleinement raison à l'empereur Alexandre. Alors la grande-duchesse triomphe elle aussi. Elle voudrait que son mari fût à l'armée, qu'il y rejoignît l'empereur dès que celui-ci s'y rendra de nouveau ; le prince d'Oldenbourg va y partir, mais il est pris par les fièvres : il meurt le 15 décembre 1812 à Tver, et c'est alors un grand désespoir. Mais la grande-duchesse n'est point femme à éterniser ses douleurs ; elle décrète qu'un voyage lui fera grand bien, et, dès la mi-mars 1813, elle est en route, suivant à bonne distance les armées *libératrices* de son auguste frère, secondant sa politique, récoltant des nouvelles et recevant ses confidences.

« Vous saurez déjà, lui écrit l'empereur, le 28 mai, que l'Autriche ne pouvant être tout à fait prête pour le temps convenu, qui était le 1er juin nouveau style, a désiré que nous fassions un armistice pour gagner quelques semaines. » Que devient alors la légende des hésitations de l'Autriche et de sa bonne foi et que penseront de cela les apologistes de Metternich ? Si l'Autriche devait être prête le 1er juin (n. st.), à quelle date remontait la conclusion de son arrangement avec la Russie et quand avaient commencé les négociations ?

N'était-ce pas avant qu'on envoyât Bubna à Paris, n'était-ce pas en janvier au plus tard?...

Et que penser de ceci qu'écrit Alexandre à sa sœur le 20 juillet : « Je regrette que vous ne m'ayez rien dit encore sur Metternich et sur ce qui est nécessaire pour l'avoir tout à fait à nous. J'ai les fonds nécessaires : ainsi n'économisez pas. » Napoléon à Dresde, lorsqu'il disait à ce même Metternich : « Dites ! Combien vous ont-ils payé ? » exprimait donc une incontestable vérité ?

Mais où l'intérêt s'accroît, où la curiosité est tout à fait éveillée, c'est lorsque la grande-duchesse arrive, d'étape en étape, jusqu'en Angleterre, qu'elle trace de la cour, du prince régent et de ses frères, des portraits d'une vivacité et d'un trait satirique délicieux. On peut dire qu'elle y excelle : en rapprochant ces lettres d'un important fragment des mémoires de Mme de Lieven, trouvé dans la bibliothèque particulière de S. M. l'empereur de Russie, on se demande si la grande-duchesse n'a point éprouvé quelque contrariété dont ni elle ni l'ambassadrice de Russie ne rend compte. Ce fut à la suite de sa première entrevue avec le prince régent qu'elle conçut contre lui une aversion qu'elle ne manqua point une occasion d'exprimer et qu'elle fit partager à son frère. Elle s'entoura, et elle entoura l'empereur Alexandre, des whigs les plus prononcés ; elle ne manqua point de faire au vertueux père qu'était le régent

l'éloge de sa fille Charlotte qu'il haïssait et elle alla jusqu'à vouloir entrer en relations avec la princesse de Galles. Sait-on qu'Alexandre, venu pour triompher à Londres, attendit en vain durant plusieurs heures la visite du régent, lequel n'osait sortir de son palais, tant il redoutait l'immense foule assemblée pour le huer, le couvrir de boue et d'ordures ! Quand telle est à l'égard de son souverain l'opinion de la nation, il est peut-être loisible à une princesse étrangère de la partager.

Au milieu des confidences qu'il fait à sa sœur bien-aimée, l'empereur laisse, presque dès les premières années, percer chez lui le mystique. Il instruit la grande-duchesse. En 1809, il lui communique le livre de Saint-Martin : *Des Erreurs et de la Vérité*. « Dans peu de jours, écrit-il, je vous enverrai une espèce de clef sans laquelle on n'y entend rien. » En février 1810, la grande-duchesse est en admiration devant les frères Moraves, « congrégation d'imitateurs de Jésus-Christ », et elle fait part de ses sentiments à l'empereur. Ils lisent Boehm, Swedenborg, Stillnig ; ils échangent des billets dont le sens précis échappe, mais qui ont trait aux « sociétés mystiques ».

La grande-duchesse paraît pourtant n'avoir été mêlée que de loin à l'aventure d'Alexandre et de Mme de Krudner. Sur les débuts de cette liaison spirituelle, le grand-duc Nicolas fournit, dans sa remarquable préface, des documents précieux, entre autres la lettre où l'empereur raconte à

Mlle Stourdza, demoiselle d'honneur de l'impératrice Élisabeth, comment il est entré en rapports avec la thaumaturge livonienne ; puis une lettre de Mlle Stourdza à l'impératrice rapportant les prophéties de sa pythie sur Napoléon, mais il ne donne point de preuves convaincantes que la grande-duchesse Catherine ait été mise dans la confidence. Sans doute est-il question d'une certaine Virginie, dans deux lettres que l'empereur écrit à sa sœur les 3 et 13 juin, et est-on porté à croire que cette appellation désigne Mme de Krudner — qui, comme on sait, avait publié un roman sous le titre : *Virginie*. Mais dans ces lettres, surtout dans la première, c'est d'amour qu'il s'agit, et, en vérité, quel amour, hormis un amour purement mystique, eût pu inspirer, en 1815, Mme de Krudner ? « Virginie, écrit l'empereur, sait que je ne lui ai jamais rien demandé ; ainsi, pourquoi peut-elle m'en vouloir ? » Cette Virginie semble avoir été brusquement rappelée et, le 13 juin, elle disparaît ; tandis que Mme de Krudner, dans ce même mois de juin, vient trouver l'empereur et la grande-duchesse, réunis au château de Langenzell, près d'Heidelberg.

On peut fort bien croire qu'Alexandre n'avait point si fort dépouillé le vieil homme qu'il demeurât entièrement insensible aux attirances de la chair et peut-être y aurait-il lieu de rapprocher ce passage de lettres écrites vers la même date à la reine Hortense. Toutefois, ce n'est point encore

ici la solution du problème et il faudra d'autres trouvailles.

Car, à partir de cette époque, Alexandre se montre moins confiant vis-à-vis de sa sœur et ses lettres se font plus rares. Un peu contre le gré de son frère, tout à fait contre celui de l'impératrice-mère, la grande-duchesse entend se remarier avec le prince royal de Wurtemberg ; on l'a empêchée d'épouser l'archiduc Charles ; elle n'a guère plu au prince des Pays-Bas ; elle n'a voulu d'aucun des princes anglais, mais elle tient au prince de Wurtemberg, marié malgré lui à une princesse de Bavière dont il vient de divorcer. Elle l'épouse donc et ainsi devient-elle la belle-sœur de la reine Catherine de Westphalie. Mais elle meurt en 1818, et ainsi ne se trouve-t-elle point dans l'obligation d'appeler ses neveux les fils et la fille de Jérôme Bonaparte, les neveux de l'empereur Napoléon.

A coup sûr, la grande-duchesse Catherine, avec son agitation ambitieuse que lui reprochait tant l'impératrice Élisabeth, a joué un rôle dans ces étonnantes scènes que virent se dérouler les deux premières décades du dix-neuvième siècle ; rôle de confidente, d'informatrice, peut-être en un moment de directrice ; mais le rôle était terminé lorsqu'elle se maria et il n'est point à croire que, hormis par l'indiscrétion de certaines demandes, elle se fût rappelée à son frère, et alors eût-elle été bien venue. Mais, de 1812 à 1814, elle n'avait pas été sans

influer sur les événements et on ne saurait trop exprimer de gratitude au grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch pour nous avoir mis à même d'apprécier son intéressante figure.

# L'AUTRICHE ET NAPOLÉON EN 1813[1]

Il y a quelque seize ans, lorsque Albert Vandal fut reçu à l'Académie par M. le comte d'Haussonville, une polémique courtoise s'engagea entre celui-ci et Henry Houssaye. M. d'Haussonville, se conformant à une tradition qui était acquise, avait reproché à l'Empereur de s'être refusé à faire en 1813 la paix avec l'Autriche, lors de la fameuse entrevue de Dresde. Henry Houssaye répliqua dans *le Figaro* et il mit ses arguments dans la bouche de Napoléon lui-même. « L'Autriche, lui fit-il dire, bien que liée à moi par le traité du 14 mars 1812, faisait en secret des vœux pour mes ennemis ; mais, par une sorte de pudeur, elle hésitait à rompre mon alliance sans prétexte. Elle s'avisa de passer du rôle d'alliée à celui de médiatrice, ce qui lui permettrait, si la médiation

(1) *Le Gaulois*, 23 mai 1913.

était déclinée par moi, de déchirer le traité de 1812 et d'entrer honnêtement dans la coalition. » Il donnait ensuite le récit de la négociation telle qu'elle s'engagea dès le mois de janvier 1813 pour avorter finalement le 15 août. Chacune des phases en était marquée avec une précision admirable, et c'était vraiment un beau morceau d'histoire, qui vient à propos au milieu de ces articles d'un patriotisme éclairé et généreux que M. Louis Sonolet a recueillis sous le titre : *la Patrie Guerrière*.

Ce qu'a dit là Henry Houssaye, ce qu'il a noblement affirmé, ce qui, tant il est difficile de faire éclater la vérité, est encore contesté aujourd'hui, c'est ce qu'on trouvait dans les documents patents, ce qui ressortait des documents conservés dans nos archives, des imprimés officiels, de cette partie de leurs papiers que les étrangers nous communiquent. Sans doute rencontrait-on à l'inverse la légende que M. de Metternich s'était plu à faire accréditer : l'Autriche pauvre victime, l'Autriche pleine de tendresse pour la France, l'Autriche si magnifiquement fidèle aux engagements qu'elle avait pris avec l'empereur Napoléon que, pour les tenir, elle risquait ses finances, son armée, son territoire, sa gloire même, car sa parole vaut de l'or ! l'Autriche, enfin, présentant jusqu'au dernier moment des chances d'une paix honorable à l'aventurier que son ambition insensée avait conduit à l'abîme et qui, aveuglé par elle, refusait les aver-

tissements d'une alliée généreuse, magnanime, désintéressée et sensible !

Il y a encore des gens qui le croient !

Il est vrai que de ces historiens que la vanité improvise et que l'infatuation inspire, l'opinion ne pèse guère, mais elle fait nombre...

Et, s il était démontré par les récits, les dépêches et les lettres de ceux qui ont mené la négociation, que Henry Houssaye, en attribuant à l'Autriche une sorte de bonne foi, avait tort ; que des documents secrets infirmaient les documents officiels et que, constamment, l'Autriche était d'accord avec nos ennemis et nous livrait à leurs coups ? S'il était démontré que ces négociations autrichiennes, auxquelles on reproche à l'Empereur de ne point s'être suffisamment prêté, n'étaient qu'un jeu combiné pour l'attirer plus avant dans le traquenard ? S'il était démontré que ce que M. de Metternich et ses confidents considéraient comme le chef-d'œuvre de la politique, c'était justement d'avoir machiné tout ce complot sans que l'Empereur, ni ses agents, en sussent rien ? Il est vrai que, du côté des agents, Napoléon fut, à des moments, singulièrement servi !

Si un historien sincère et de bonne foi, tel qu'Albert Sorel, ne pouvait se soustraire à la conviction que les Autrichiens, durant la campagne de 1812, n'avaient fait qu'une parade concertée avec l'ennemi, renouvelant ainsi la tactique que les Russes avaient employée à l'égard des Autrichiens durant

la campagne de 1809, il pouvait se laisser aller à croire que le cabinet de Vienne n'avait peut-être pas intégralement dicté la conduite du prince Schwarzenberg et que, jusqu'au début de juin 1813, il avait hésité quelque peu sur la conduite à tenir.

Or, il résulte de documents que va publier tout à l'heure le grand-duc Nicolas Mihaïlovitch, dont les travaux historiques ont été déjà si fertiles en révélations, et qui vient d'être élu si brillamment membre de l'Institut de France, que rien n'est vrai de ce que nous a enseigné l'historien du Consulat et de l'Empire et que, constamment, alors même qu'elle se liait à la France par un traité solennel, alors qu'elle semblait confondre ses armes avec celles de la France, l'Autriche était d'accord avec la Russie comme avec les ennemis de la France.

*
* *

L'ambassadeur patent et officiel de l'Autriche à Pétersbourg était M. de Saint-Julien : mais il y avait un ambassadeur latéral et secret, le conseiller de la légation, M. de Lebzeltern, qui, par ordre de son souverain, entretenait avec celui-ci une correspondance séparée, à l'insu de son chef. M. de Lebzeltern a laissé une autobiographie accompagnée des pièces justificatives, c'est-à-dire des minutes des dépêches qu'il adressait à l'empereur son maître ou à M. de Metternich. En voici le passage essentiel sur la négociation en question :

« Le traité d'alliance entre l'Autriche et la France venait d'être signé (14 mars 1812), écrit M. de Lebzeltern. Une guerre entre la Russie et la France devenait imminente. L'ordre me parvint de me rendre à Wilna (où était l'empereur Alexandre, chargé d'une mission secrète à laquelle et peu de monde l'a su), l'empereur Alexandre a dû en grande partie ses succès, car il lui fut loisible de porter toutes ses forces sur un rayon étroit, en face de l'ennemi, et de dégarnir entièrement le reste de l'empire sur une immense étendue, ayant ses flancs à l'abri de tout danger. Grands et inappréciables furent alors les services que rendirent à la cause de la légitimité et à celle de l'affranchissement des peuples, la fermeté inébranlable des principes de l'empereur François, la loyauté de sa marche et la sagesse des combinaisons du chef du cabinet autrichien ! »

Sur le point de se voir pris par les Français avec les papiers dont il était porteur et qui eussent irrémédiablement compromis son gouvernement, M. de Lebzeltern, « grâce à beaucoup de bonheur et à un peu d'adresse », parvint à les anéantir, en sorte qu'il se présenta fièrement devant le roi de Westphalie, qui avait précédé l'Empereur à Varsovie. « Le roi Jérôme, écrit-il, répondit par des prévenances et des excuses à mes protestations, mais en déclarant toutefois ne pouvoir me délivrer de passeports pour retourner en Autriche sans ordre supérieur. Enfin, une lettre de Thorn, du

conseiller de l'ambassade d'Autriche à Paris, Floret, qui avait accompagné l'Empereur, expliqua l'énigme. Napoléon instruit par l'ambassadeur Lauriston de mon départ pour Wilna et admettant la possibilité que j'abordasse le royaume de Pologne, avait envoyé l'ordre sur toute la frontière de me diriger sur son quartier général. » L'intention de l'Empereur, ajoutait M. de Floret, était d'attacher M. de Lebzeltern à sa personne et de l'emmener en Russie. Décidé à ne point reparaître dans de telles conditions à Wilna, le diplomate autrichien rusa et gagna du temps. Il se rendit très lentement à Thorn, d'où le duc de Bassano venait de partir la veille, après l'avoir vainement attendu. Il y trouva Floret et s'empressa de rédiger un rapport que Floret transmit aussitôt à Bassano. « J'obligeai M. de Floret, dit Lebzeltern, à m'expédier sur l'heure en courrier à Vienne, M. de Floret légalisa la minute de ce rapport que le comte de Stackelberg (ambassadeur de Russie à Vienne) prit le soin d'envoyer à l'empereur son maître. Sa Majesté put y relever des preuves de ma loyauté; elle vit que je n'avais pas trompé sa confiance.

« Je rencontrai l'auguste cour à Prague, où se trouvait l'impératrice Marie-Louise, ajoute Lebzeltern, et j'y soumis à mon chef plusieurs mémoires des 29 mai et 19 juin 1812, qui renfermaient les résultats de ma mission à Pétersbourg et ceux de mon séjour à Wilna et des concerts qui y avaient été arrêtés. »

*
* *

Nous avons en mains ces rapports des 29 mai et 19 juin. Ils entrent dans tous les détails et résolvent toutes les questions de l'entente secrète qui avait été conclue entre les deux cours et dont l'exécution fut d'ailleurs suivie par M. de Lebzeltern, lequel, de Vienne, durant que Français et Russes se battaient, faisait des courses fréquentes et secrètes à Gratz, où s'était retiré l'envoyé russe. Ces courses continuèrent jusqu'au mois de février 1813. Lebzeltern fut alors expédié au quartier général de Kalisch, où venait d'arriver l'empereur Alexandre, et il fut chargé de l'offre de la médiation de l'Autriche : « système habile, dit-il, qui lui rendait possible de se délier avec dignité de ses engagements et moyennant lequel, en se plaçant entre les puissances belligérantes et se jetant au milieu de leurs conflits, l'Autriche se créait, d'un côté, un rôle aussi prépondérant que favorable à ses intérêts ; de l'autre, elle se ménageait le temps nécessaire pour se renforcer dans son intérieur et réorganiser son armée ; dans tous les cas, elle se réservait le choix du moment le plus avantageux pour prendre un parti ».

Ainsi, est-il acquis que, au même moment où l'Autriche signait avec la France un traité patent contre la Russie, elle assurait son concours le plus dévoué et le plus efficace à la Russie et la mettait à

même d'employer toutes ses forces contre l'armée impériale : le rôle qu'elle joua en Turquie pour procurer la paix entre cette puissance et la Russie se trouve de plus mis au jour, et par cette paix, elle mit de nouvelles armées russes à même de concourir à la guerre contre les Français. Telle était la confiance établie que Lebzeltern eut soin d'expédier à la cour de Russie le double du rapport qu'il avait remis à Bassano, ministre de l'Empereur. Durant toute la campagne, la communication entre les deux cours n'a pas un instant été interrompue et la négociation suivie par Lebzeltern à Kalisch, où il arriva le 5 mars, fut le couronnement de cette campagne menée par Metternich avec une prodigieuse habileté. Il n'est point question de lui reprocher sa duplicité : c'est la diplomatie. Sans doute pourrait-on moins vanter « la fermeté inébranlable de l'empereur François Ier, surtout la loyauté de sa marche », mais ce sont des Autrichiens qui parlent et toute arme leur est bonne contre la Révolution.

*
* *

Seulement, que des Français s'émerveillent à une telle conduite, c'est ce qui pourra désormais étonner ; il leur a été permis d'accepter jusqu'ici, sur la foi de M. Thiers, les récits de M. de Metternich, lequel, tout de même, préférait qu'on ne connût point les procédés qu'il avait employés ;

voici ses actes que révèle son confident le plus intime, son agent le plus affidé. Le lien formé entre les deux cabinets depuis l'avènement de l'empereur Alexandre, ce lien resserré par de communs malheurs lors de la campagne de l'an XIV, n'a jamais été rompu; il n'a jamais été plus résistant qu'aux époques où l'empereur Napoléon s'imaginait l'avoir brisé. L'alliance autrichienne, que Napoléon crut former par le traité du mariage et consolider par le traité du 14 mars 1812, n'a été qu'un leurre, et toute la marche du cabinet de Vienne jusqu'au 10 août 1813, a été secrètement concertée avec Pétersbourg. C'est là ce que permettra de démontrer avec l'ampleur nécessaire l'autobiographie de M. de Lebzeltern. On y apprendra pour quelles causes l'Autriche imagina la prolongation de l'armistice de Plesswitz et la fit agréer par les alliés; comment elle conduisit la négociation de Prague jusqu'au jour où, les temps étant accomplis, elle amena, par la finesse de son jeu, la France à endosser la responsabilité de la rupture. Ce n'est pas d'hier qu'on pratique en Allemagne « le coup de la dépêche », et tout Prussien qu'il était, M. de Bismarck avait reçu les traditions de M. de Metternich.

Il faut conclure : en 1813 comme en 1814, l'empereur Napoléon n'a point eu à refuser la paix; et Henry Houssaye a raison, certes, mille fois raison, lorsqu'il met cette phrase dans la bouche de l'Empereur : « Le congrès de Prague, les négocia-

tions de Francfort, le congrès de Châtillon furent autant de comédies jouées par les alliés en vue d'abuser l'opinion. Chaque fois que je faisais un pas en avant pour arriver à la pacification, ils en faisaient deux en arrière... »

Encore Henry Houssaye n'avait-il pu deviner jusqu'où était poussée la duplicité du cabinet autrichien — ce que M. de Lebzeltern appelle « la loyauté de l'empereur François ».

# LA MOSKOWA-BORODINO [1]

Ceux qui nous gouvernent n'ont pas trouvé à propos que la France commémorât magnifiquement et comme elle le devait aux ancêtres, les victoires que ceux-ci remportèrent, il y a un siècle, sur l'Europe coalisée : ni Austerlitz à cause des Russes, ni Iéna à cause des Prussiens, ni Saragosse à cause des Espagnols, ni Wagram à cause des Autrichiens ; nous paraissons honteux d'avoir eu des aïeux qui se battaient si bien. Nous sommes à l'égard de tout le monde d'une réserve, d'une discrétion, d'une galanterie qu'on ne vit point depuis l'époque où Napoléon, mari rajeuni d'une archiduchesse, donnait des ordres pour effacer ou du moins noyer d'une ombre propice les inscriptions, les bas-reliefs ou les tableaux attestant les défaites autrichiennes. On gardait les victoires, sans dire sur qui elles avaient été remportées. Il n'y avait

(1) *Écho de Paris*, 3 août 1912.

plus d'Austerlitz et l'Arc de Triomphe, comme la Colonne, devenaient des monuments anonymes ; il n'y était pas plus question d'Alexandre Ier que de François Ier ou II. Cela était, pour un nouveau mari, parfaitement courtois ; reste à savoir si c'est aussi digne d'éloge pour une vieille nation et si, vraiment, il lui est permis de passer ainsi sous silence et d'abolir ses gloires anciennes, en vue de ne point porter ombrage à ses vainqueurs d'il y a quarante ans.

On s'est imaginé, il est vrai, après avoir mis en oubli Austerlitz, Iéna, Friedland, Wagram, de commémorer la Moskowa. La nation amie et alliée allait justement en faire autant et donner au centenaire de la *Guerre patriotique* le plus grand éclat : il devait y avoir services divins, parades des régiments qui ont pris part à la bataille, érection de monuments religieux à la gloire de l'armée russe victorieuse à Borodino. Alors on vit des Français sans aucune qualité d'abord et mus uniquement par le désir de faire parler d'eux, puis de plus en plus qualifiés jusqu'à être ministres et présidents du conseil, on vit des Français intervenir pour ériger, eux aussi, au même lieu, un monument modeste et laïque. Chacun aura sa victoire, remportée le même jour, sur le même champ de bataille ; nous appelons la nôtre : la Moskowa ; les Russes appellent la leur : Borodino ! C'est la même. Seulement il peut sembler étonnant qu'elle ait été remportée à la fois par les Russes et par

d'autres. Pour nous tirer d'embarras, nous autres Français qui, contrairement à notre réputation, sommes modestes et pleins d'une sage prudence, nous avons imaginé que nous ne célébrons pas les victorieux, mais les morts. Nous aurons pour les morts, qui ne sauraient faire ombrage à personne, des larmes et des couronnes. Point de lauriers, cela pourrait faire penser que nous croyons qu'ils ont été vainqueurs ; tout juste un mausolée, avec un *Memento ;* encore un *Memento* ne serait-il pas bien audacieux ? Et puis cela pourrait faire penser qu'il y a parmi ces Français qui honorent les morts des catholiques ! Il y en a, certes, qui mendient la croix, mais ce n'est pas la même !

On ne parlera même pas de la Moskowa, c'est un nom qui retentit un peu trop haut et qui clame la victoire : Borodino, ce sera mieux, plus russe et on ne saurait être assez russe, et Borodino c'est la victoire russe. Ne le savez-vous pas ? L'*Invalide russe*, journal militaire, pour le moins officieux, vous l'apprendra, d'après un document irréfutable que veut bien me signaler un correspondant bien informé et très aimable. Il n'y a point à en douter : « Parmi les papiers que la veuve du général Dragomiroff a bien voulu me communiquer, écrit dans l'*Invalide russe* M. Dobrorolsky, se trouve le texte d'un ordre absolument ignoré que Napoléon avait rendu, à l'issue de la bataille de Borodino, le soir du 26 août 1812.

« Et cet ordre est ainsi conçu :

« Français,

« Vous avez été battus ! Vous vous êtes laissé couvrir d'opprobre et d'ignominie ! C'est dans le sang russe seul que vous pouvez vous laver de cette tache !

« Dans deux jours, je donnerai une nouvelle bataille plus sanglante encore que celle d'hier. Que les lâches y périssent, je ne veux commander qu'à des braves.

« Bataille de la Moskova 1812.

« NAPOLÉON. »

Et comme ce document, où l'on n'a pas même pris soin d'écrire *Moskowa* à la française, où l'on a orthographié *Moskova* à la russe, et où l'on a donné à l'empereur une si étonnante mentalité, paraîtrait à première vue quelque peu surprenant, on ajouta que, au milieu de la nuit, Napoléon ayant constaté que les Russes battaient en retraite, pour un motif assurément de haute stratégie, avait retiré son ordre du jour dont l'armée française n'avait pas eu connaissance.

(Ceci, entre parenthèses, peut être une réminiscence transportée de ce qui se produisit à Eylau où, en effet, l'armée française se disposa à se retirer.)

L'ordre donc avait été supprimé, mais il en restait un exemplaire dans les papiers du maréchal Berthier, et ces papiers tombèrent aux mains des

Cosaques lors du passage de la Bérésina. L'auteur russe ne prétend point que ce soit *cet exemplaire* qui soit venu aux mains du général Dragomiroff ; il lui suffit assurément que ce soit une copie ; et il n'en tire pas moins cette conclusion : « *C'est*, dit-il, *l'attestation de notre victoire sur le champ de bataille même de Borodino ;* mais la retraite finale de nos troupes a permis aux Français de se proclamer victorieux ! »

Les Russes ont placé si haut leur orgueil national que rien de leur part ne saurait étonner. Qu'on lise plutôt, de Tolstoï, *la Guerre et la Paix* et le volume intitulé *Napoléon et la campagne de Russie ;* qu'on se fasse rendre compte des inscriptions peintes ou gravées en Russie dans les manèges de régiments : tout est victoire et c'est affaire aux Français, et, d'ailleurs, à tous les adversaires de la sainte Russie, d'être battus. Le sentiment, pour peu historique qu'il paraît, est bien autrement noble que cet abaissement systématique de leur propre pays qui constitue, chez certaines fractions d'un autre peuple, la façon de se croire éclairé, philosophe et sans préjugé. Les Russes ne sont pas comme nous amateurs de défaites, et, sous prétexte de *Gloria victis*, ils ne s'hypnotisent point sur leurs désastres. Ils en font des victoires, ce qui vaut mieux. Ils adoptent et ils pratiquent la devise des peuples forts, *Gloria victoribus*, et ils vont l'affirmer sur le champ de bataille de Borodino par le plus large déploiement de leurs

forces militaires et par le plus vibrant appel au patriotisme de la nation. Déjà, chacun des régiments de l'armée a reçu de l'empereur un livre magnifique où sont représentés tous les généraux de la guerre patriotique et où une notice est consacrée à la mémoire de chacun d'eux; à la première page de cette collection sans prix qu'a formée pour ses compagnons d'armes le grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch, on lit cette phrase écrite de la main même de l'Empereur et reproduite en fac-similé :

AUX VAILLANTS DESCENDANTS DES GLORIEUX ANCÊTRES.

NICOLAS.

Cela certes a de la grandeur et, au moment de commencer les commémorations de la *Guerre patriotique*, celle qui, par l'écrasement de la France, changea les destinées de l'Europe, il est beau qu'un souverain, paraissant au front des troupes, les salue de la sorte. Seulement, je ne vois pas bien ce que des Français auront à faire dans cette fête, pas plus que je ne vois ce qu'on fera de leur monument.

# LETTRES D'AMOUR DE SOLDATS[1]

Il est imprudent de généraliser et, du relevé d'un certain nombre de cas, de déduire une loi; tout de même, il y avait beaucoup de bons maris dans les armées impériales et si, durant ces campagnes interminables, ils trompaient leurs femmes, — car la chair est faible, — au moins leur témoignaient-ils, par correspondance, une fidélité qui demeurait à coup sûr dans leurs intentions. Fort souvent leurs femmes furent insupportables, elles poussaient à un degré incroyable la vanité, la susceptibilité, la dépense ; elles trouvaient que, si « l'absence est le plus grand des maux », il n'est que de donner aux absents des suppléants momentanés, et eux prenaient tout pour bon, hormis le dernier cas qu'ils ignoraient ; car ils n'eussent point badiné.

On a de cette littérature épistolaire d'admirables

(1) *Écho de Paris*, 16 septembre 1912.

exemples, à commencer par les lettres de Napoléon à Joséphine, celles d'Italie, brûlantes comme la lave, égales en passion à toutes les Lespinasse, Aïssé et autres Portugaises : celles d'après le Consulat, d'un bon mari, établi en son ménage, ayant pardonné et pris son parti et aimant encore fort tendrement ; celles d'après le divorce, avec la lassitude des scènes, des imprudences, des dettes et, tout de même, combien de ménagements ! Et puis il y a les lettres du maréchal Davout à sa femme, les lettres du général Colbert, bien d'autres. Seulement, les publications ont-elles toujours été fidèles ? N'a-t-on pas coupé les reproches, les remontrances, la jalousie ? Qui garantit l'intégrité des textes ? Très souvent, comme dans les lettres de Mme de Rémusat à son mari, on sent la coupure ; ici l'éditeur l'avoue lui-même. Alors à quoi bon publier ? Si c'est pour donner à admirer le style et la façon d'écrire, c'est bon ; mais n'est-ce pas aussi un document d'histoire et d'humanité, et que faire d'un tel document, s'il est revu, corrigé et considérablement abrégé ? Hormis les lettres de l'Empereur à Joséphine, qui ont été publiées, *à peu près* intégralement, il faut compter avec les convenances des descendants, la pudeur des éditeurs, toutes sortes de considérations qui n'ont rien à voir avec la vérité.

Il y a les lettres publiées sans l'aveu des destinataires ni de leurs familles, et c'est de celles-là qu'on peut tirer des notions authentiques sur les

êtres ; mais si l'on en trouve dans les catalogues ou dans des recueils d'autographes, il est rare qu'elles forment un ensemble, qu'elles soient exactement d'un même temps, qu'elles émanent de personnages appartenant au même milieu. De cette espèce, il y a guère que les deux publications faites par les Anglais (*Copies of original letters from the army of general Bonaparte in Egypt intercepted by the fleet under the command of admiral lord Nelson*, Londres, 1798, 2 vol. in-8, et *Lettres de l'armée en Egypte au gouvernement français, interceptées par la corvette de Sa Majesté britannique, El Vincejo, dans la Méditerranée*, Londres, 1800, in-8). La seconde publication est presque uniquement politique, mais la première, qui eut pour le moins onze éditions en un an, est composée presque entièrement de lettres de particuliers. Aussi, rééditée à Paris par un nommé Simon, en l'an VII, elle fut trouvée par Lorédan Larchey, si fin appréciateur des documents sur l'histoire des mœurs, un des plus précieux qu'il eût rencontrés. Il décida Pincebourde à en faire une réimpression à la vérité fort abrégée, dans la *Bibliothèque originale*. « Parlerai-je, disait Lorédan Larchey, de la valeur historique de ces lettres ? Elle me semble médiocre pour tout ce qui regarde les questions des chiffres, enflés ou diminués au gré du caractère de chaque correspondant ; mais elle est réelle, incontestable, pour tout ce qui regarde les petits détails constituant

ce que j'appellerai la physiologie de l'expédition. »

Encore, comme il le fait observer, n'est-ce là, évidemment, qu'un choix fait par les Anglais à seule fin « de nuire dans l'esprit public à l'expédition d'Égypte ». Le but est de montrer le soldat français dépaysé, sevré tout aussi bien de vin clairet que de payse. « Je m'ennuie diablement après eux, » écrit un général. Qu'est-ce du simple fantassin ? Il grogne, oui bien. C'est le grognard. Cela l'empêchera-t-il de se battre et de vaincre ? Il grognait, hier, à Arcole, comme il grogne au Caire, comme il grognera à Vienne, à Berlin, à Madrid, à Moscou. *Ils grognaient et le suivaient toujours.*

Les Anglais ont manqué leur but, si c'était de prouver à la France le découragement de son armée. La France sait ce qu'il faut prendre de ces grogneries de ses fils ; ne grognaient-ils pas déjà à Malplaquet, ceux qui ne voulaient point quitter la place, disant qu'ils avaient bataille gagnée et qu'on leur volait leur victoire ? On trouverait de ces grognards à la suite de la Pucelle et de Bayard, comme de Villars ou du maréchal de Saxe. C'est ainsi. Mais il n'y a pas que cela. Il y a de l'amour. La pudeur britannique en a laissé passer quelques témoignages ; à la vérité, l'on ne saurait dire si, sous cette libéralité, elle n'a point caché quelque ironie, car la première lettre d'amour qu'elle livre est de Tallien à sa femme. Il a accompagné Bonaparte avec toutes sortes d'espé-

rances de fortune, mais il aspire à rentrer, tout de suite, et à tout risque, tant l'amour le tourmente. « Adieu, ma bonne Thérésia, écrit-il, les larmes inondent mon papier. Les souvenirs les plus doux de ta bonté, de notre amour, l'espoir de te retrouver toujours aimable, toujours fidèle, d'embrasser ma chère fille, soutiennent seuls l'infortuné

TALLIEN. »

Oui, *toujours fidèle !* Thérésia lui avait repassé, en l'escomptant, un des vieux billets de Ninon, mais qu'il le serrât sur son cœur comme une valeur de tout repos, cela ne regardait que lui. Par malheur, d'autres lettres, que les Anglais publièrent, n'étaient point écrites par des maris à leurs tendres épouses et il advint que certains, qui étaient en France, apprirent ainsi, en deux langues, français et anglais, leur irréparable infortune. Évidemment, l'éditeur anglais — ou plutôt génevois, car l'on assure que sir Francis d'Yvernois s'était chargé de la publication et de l'annotation — avait manqué de bienséance, mais pouvait-il savoir ? Telle quelle, cette correspondance fournit sur l'état d'esprit de l'Armée d'Égypte le renseignement le plus précieux. Eh bien ! nous allons avoir sur l'Armée de Russie un document analogue, plus certain, plus complet, plus authentique encore.

Presque dès le début de l'expédition, des cour-

riers français furent pris par des Cosaques. Les lettres ainsi capturées (quelques-unes sans doute sur des morts ou sur des prisonniers) furent réunies par les soins de l'état-major et, plus tard, classées aux archives de l'État. Elles y dormaient depuis lors ; à diverses reprises, en ces dernières d'années, quelques spécimens en ont été montrés au public. Ainsi le colonel de Villeneuve-Bargemon en donna quelques-unes au *Carnet de la Sabretache ;* M. A. Chuquet, de l'Institut, en a communiqué d'autres aux *Feuilles d'histoire* et le capitaine Fabry en a placé certaines en appendice à la *Correspondance inédite de l'empereur Alexandre et de Bernadotte ;* mais, isolées comme elles étaient, elles ne prenaient point leur intérêt ; et d'ailleurs c'était presque insignifiant par rapport à l'ensemble. M. Serge Goriaïnow, le directeur des archives impériales, eut la pensée d'en publier le plus grand nombre, en Russie et en France, et il demanda, à cet effet, le concours de la *Sabretache*, où deux hommes d'érudition et de bonne volonté, le commandant Martin, directeur du *Carnet*, et le savant M. Hennet, des archives de la Guerre, associèrent leurs efforts pour identifier les personnages et annoter sobrement les textes. D'ici à quelques semaines, le volume, réservé aux membres de la Sabretache, va voir le jour.

C'était une grave expérience qu'on tentait là ; on avait dû s'engager sans avoir vu toutes les pièces et s'en avoir pu en juger l'ensemble ; quelle

impression s'en dégagerait-il, et sur notre peuple, et sur la Grande Armée, et sur ceux qui la composaient? Car on ne s'était pas borné aux lettres de généraux et d'officiers : on avait tout pris pêle-mêle. On avait insisté pour obtenir, de la bonne grâce de M. Goriaïnow, toutes les lettres de sous-officiers et de soldats qui auraient été conservées et, en même temps, on entendait donner les lettres venues de France, lettres de femmes, de mères, d'amies, de camarades. Jamais occasion si belle ne se serait trouvée de surprendre à la fois l'âme de l'armée et l'âme de la nation.

Oui, mais quelle épreuve, et ne pouvait-il pas arriver qu'au lieu de grandir par là elles fussent abaissées ?

Ceux qui ont décidé cette publication ont fait crédit à la France et à ses soldats. En vérité, ils ont eu raison ! Mis à part un ménage Junot, qui se révèle tel que l'imaginaient ceux qui ont été présentés à la duchesse d'Abrantès, mis à part un arriviste, le nommé Maillard de Liscourt, qui se complète, s'achève et se rend merveilleusement typique (c'est le même homme qui prétendit avoir reçu de l'Empereur, en mars 1814, l'ordre de faire sauter la poudrière de Grenelle) ; quelles admirables figures de bons soldats, de braves gens, d'amants imperturbables et de maris délicieux ! Il est vrai qu'ils sont loin ! Comme il y a de l'esprit, de la grâce, de la fierté, de l'amour ! Et quels hommes ! Vous connaissez Morand, le comte Mo-

rand, général de division, grand-officier de la Légion, grand-croix de la Réunion, commandeur de la Couronne de fer, commandant la 1re division du 1er corps d'armée ? Sa femme est Polonaise, il le faut croire, car il s'est marié à Varsovie en 1808, mais elle porte un nom à désinence franchement russe, car elle se nomme Parissow. A la Moskowa, Morand a été blessé d'un coup de feu à la face, au moment où il était obligé d'évacuer les redoutes conquises ; sur sa demande, pour ne pas inquiéter sa femme, cette blessure n'a pas été mentionnée au Bulletin. Il écrit à sa femme le 10 octobre : « Je t'ai écrit toute l'après-midi, ma Émilie adorée, une très longue lettre de six pages, mais voyant que je ne peux la finir pour l'envoyer aujourd'hui à l'estafette, je prends le parti de t'écrire en deux mots pour aujourd'hui ; demain, j'achèverai ma grande lettre. Ma santé est excellente, ma petite blessure, comme je te l'ai mandé, est entièrement guérie. Il me restera, pendant quelque temps, une petite cicatrice à côté du menton, à la joue droite, qui disparaîtra avec le temps...

« J'attends avec impatience la nouvelle de tes couches. Que le bon Dieu te protège comme il m'a protégé dans les batailles. Bonjour, Émilie adorée, charme et bonheur unique de ma vie, je te presse mille fois sur mon cœur qui t'adore avec nos enfants chéris. Ton époux qui t'adore, ne vit et ne respire que pour toi. »

Il y a là, chez ce *quadragénaire*, comme on disait alors, une délicatesse de sentiment en même temps qu'une passion et une tendresse qu'on ne se fût point attendu peut-être à trouver chez un des divisionnaires de Davout, tête de fer et cœur de feu ; ceux qui ont présent à l'esprit sa conduite à Nantes, en avril 1815, son admirable proclamation, son livre : *l'Armée suivant la Charte*, savent ce que valent son intelligence, son patriotisme, son dévouement à l'Empereur ; mais n'est-ce pas d'un cœur supérieur encore à l'esprit, cette lettre du héros à sa femme ? Eh bien ! ce sont de pareilles surprises à chaque page : il y a là de la gaieté, de l'humour, de la délicatesse, de la passion, de l'intrigue parfois, de l'ambition souvent, de la grognerie aussi, infiniment de bravoure et de noblesse, — quoi ! l'âme française d'il y a cent ans !

On peut la montrer, celle-là, à ses amis... comme aux autres.

# LES ROMANS
# DU DUC D'ABRANTÈS EN RUSSIE
## (OCTOBRE 1812)[1]

---

Lorsqu'il s'agit d'elle-même, Mme la duchesse d'Abrantès est aussi discrète qu'elle l'est peu lorsqu'il s'agit des autres. Dans les volumes de ses Mémoires qui ne sont pas, comme le premier, l'œuvre du plus illustre romancier du dix-neuvième siècle, elle consacre aux aventures de son époux quelques pages qui vont se trouver complétées par des lettres dont les Cosaques eurent la primeur, mais que les membres de *la Sabretache* vont prochainement savourer.

Il n'est point question en effet que de légitimes amours dans les confidences de nos guerriers et il s'y rencontre des scénarios auxquels la guerre, l'héroïsme, l'éloignement prêtent un caractère

(1) *Écho de Paris*, 29 septembre 1912.

quelque peu épique, en même temps que la volupté, l'élégance, les mystifications y paraissent plus amusantes, plus précieuses et plus vives.

Mme Junot a conté en diverses parties de ses Mémoires que son mari était, au printemps de 1812, des plus liés avec une femme charmante, épouse d'un officier général d'artillerie et répondant au prénom de Li...e et au nom de F.y (*Ed. Garnier*, t. IX, pp. 172 et 245 et pag. suiv.). Junot, étant allé en Bourgogne dire adieu à son père, écrivit aux deux dames, à Li...e et à sa femme ; par une distraction qui est trop fréquente (car elle arriva, comme on sait, à Sa Majesté l'Empereur et Roi qui, s'étant amusé un jour à cacheter des enveloppes que son secrétaire expédiait, intervertit des lettres qui eussent été de grande conséquence), par une fatale distraction, Junot envoya à la duchesse qui, comme on sait, s'appelait Laure, la lettre qu'il ne lui destinait point et qui ne pouvait lui laisser aucun doute ni sur la personnalité de sa correspondance, ni sur l'extrême intimité où il était avec elle. Laure reçut la lettre qui était pour Li...e, et cela fit une forte scène. Junot essaya de plaider coupable et « de mettre sur le compte de la fatalité un amour dont il ne pouvait se défaire et qui le rendait aussi cruellement malheureux ». Les amants romantiques ont eu sous l'Empire leurs modèles achevés et peut-être alors sincères : mais la duchesse prenait, de ce que lui contait son noble époux, ce qu'il fallait qu'elle prît.

Junot partit pour l'expédition de Russie et la duchesse s'en vint à Aix, en Savoie, la station à la mode, où se trouvaient réunis, en même temps que les princesses de la Famille impériale, les personnages les plus en vue. Talma n'était pas des moindres, et ce fut juste alors le temps de cette liaison entre l'émule de Roscius et la sœur de César qui échappa aux regards les plus malveillants, même à ceux de Mme d'Abrantès. Elle y était allée en grand train, décidée à déployer toute sa magnificence, et l'on sait qu'elle s'y entendait, mais elle ne voulait point être dupe et, de si loin, continuait avec son époux, commandant d'abord de la réserve de l'Armée d'Italie, puis du 8e corps, une correspondance qui, de sa part, manquait d'aménité. « Votre dernière lettre, lui écrivait-elle, m'a fait à la fois peine et pitié ; elle est d'un insensé, et d'un insensé d'autant plus coupable de l'être qu'il dépend de lui de recouvrer sa raison et qu'il s'y refuse avec autant d'opiniâtreté que s'il s'agissait de son malheur éternel. Les gens dominés par une passion malheureuse sont, au commencement, comme ces malades qui ne veulent pas se soumettre au traitement vigoureux qui les guérirait. Et vous voulez que je vous plaigne ! Vous me demandez de la pitié ! Mais, en méritez-vous ! Oui, peut-être, mais de cette pitié dépouillée de toute estime, car vous n'êtes pas celui à qui j'ai promis la mienne, avec toute mon amitié, pour prix des nobles efforts qu'il ferait pour mériter le nom

d'homme, en éloignant de son cœur un sentiment qu'il sait bien ne pouvoir jamais être heureux. Vous connaissez à cet égard ma façon de penser. » Et, après une longue digression sur le malheur qu'elle a d'être trop franche, de ne pas être coquette, des raisons pour lesquelles « elle lui refuse un présent qui ne ferait qu'aigrir sa blessure », elle termine ainsi : « J'espère que la première lettre que je recevrai de vous sera bonne et raisonnable, telle enfin que je la désire. Beaucoup de gens se font une grande gloire de ne pas changer de sentiments. Faites le contraire et mettez la vôtre à éloigner de vous ceux qui vous dominent maintenant. Ce n'est que par faiblesse, croyez-moi, que l'on conserve un penchant déraisonnable et le mot *constance* est profané lorsqu'on l'applique à la folie. Adieu, croyez à mon amitié bien sincère : rien ne peut la diminuer et une chose peut l'augmenter beaucoup : c'est la certitude de pouvoir vous l'accorder sans crainte. »

Ce sermon en trois points, qu'on eût dit d'une femme austère et incapable de défaillance, parvint à son destinataire le 13 octobre. La réponse, ou plutôt les réponses de Junot sont au nombre de cinq. Elles constituent la comédie la plus compliquée qu'un homme ait voulu jouer à sa femme étant à 736 lieues d'elle. Toutes, comme on pense bien, sont de même date ; mais certaines datées de Moscou et d'autres de Mojaïsk.

Il y a d'abord une lettre à la duchesse, où il simule qu'il n'a rien reçu d'elle depuis longtemps : « Mais, ma chère Laure, lui écrit-il, pourquoi es-tu donc si longtemps sans m'écrire ? Tu sais combien je tiens à recevoir tes lettres et à connaître l'état de ta santé, et puis, il y a une autre raison qui me fait désirer vivement de recevoir cinq ou six lettres de toi bientôt, parce que je m'attends que, dans les premières, là, tu vas me grogner. Ah ! de main de maître, tu me grogneras une fois, deux fois, ensuite tu auras bien réfléchi qu'il n'y a rien dans tout ce que je t'ai dit qui n'ait pour direction le but de ton bonheur, du mien et de celui de tes charmants enfants ; alors, tu reprendras un autre style, tu te moqueras de moi, de me revoir amoureux de ma femme, mais pourtant j'espère que tu n'en seras pas trop fâchée, car comme tu es un peu coquette, ce sera un triomphe de plus, ou plutôt tu en seras bien aise, parce que cet amour-là, fondé sur un désir très grand d'en rendre l'objet heureux, cet amour qui n'a plus d'ailes et qui sera attaché par la véritable amitié avec les liens de la nature, ne nous donnera que des jours heureux, plus calmes et délicieux, mais il faut savoir le tenir enchaîné légèrement. Si les nœuds étaient trop serrés, il ferait tout son possible pour s'échapper. Mais l'Amitié qui sera toujours avec lui le consolera d'un peu de captivité que le bonheur des autres fera complètement oublier. » Et puis des tendresses pour

ses enfants, des plaintes sur son gouvernement de Mojaïsk, des demandes de nouvelles et des effusions. Cela constitue le prologue, semi-badin, ou, si l'on veut, le premier acte. Il pose une situation dont Junot entend tirer son parti.

Deuxième acte : changement de noms, de décors et d'interlocutrice. Junot s'adresse à la délicieuse baronne Li...e F... Cette fois, il date de Mojaïsk et il signe Alexandre : pourquoi pas Alcandre ? Il est vrai qu'il se nomme Andoche et qu'il faut justifier l'initiale que surmonte une couronne ducale. « Je veux, ma L...e chérie, te dire que je t'aime toujours plus, que je m'ennuie comme un mort, que je ne désire rien au monde que de te revoir, que j'habite le plus indigne pays du monde, que je mourrai de chagrin, si je ne vais pas bientôt te rejoindre, et que je mourrai de faim, si je reste ici. Es-tu toujours fâchée contre mon portrait ? Est-il bien vrai que tu ne l'aies pas baisé en bouchant les yeux avec ton pouce. Ah ! dis-moi la vérité ! Ce sera un trait vraiment héroïque que la conservation d'une jolie colère, si forte et si digne d'excuse. L'amour ne pardonne rien : Tu n'as pas de beaux yeux, eh bien ! tant pis pour toi, tu ne seras pas embrassé, pauvre Alexandre, si tes yeux ressemblent à ceux de ton portrait quand tu reviendras ! Éloignez-vous, funestes pressentiments, laissez-moi croire que je serai toujours le même pour ma Li...e.

« Est-ce que vous passerez la mauvaise saison

à M...? j'espère que non. Il n'y a rien de si contraire à la vertu que l'ennui. Revenez à Paris, amusez-vous et n'ayez pas le temps de trouver des ressemblances; entendez-vous, Li...e, vous auriez beau dire : « Il vous ressemblait », je n'entendrais pas raison; je vous le dis de sang-froid : *Je vous tuerais.*

« Oh! mon Dieu! que deviendrais-je si j'avais tué ma Li...e? Je ferais comme le beau Dunois quand il transperça si maladroitement la belle Dorothée. Je retirerais bien vite mon épée et je tomberais dessus, percé de part en part. Mais il vaut mieux être près de Li...e bien portant, l'aimer, le lui dire, entendre dire qu'elle aime aussi et prendre au vol ce baiser sur ses lèvres de rose... »

Ici, l'Amour a gardé ses ailes, mais il ne s'agit point du tout d'amitié; Junot est léger, badin, talon rouge; il évoque la *Pucelle* de Voltaire; Junot doit se dire : Quel roué je fais!

Et voici, à présent, M. le duc qui parle à son secrétaire : « J'ai reçu ce matin neuf paquets par le courrier westphalien; les gants ne valent rien et paraissent destinés à un comédien des Variétés. Il faut des gants verts (?) et forts et les payer 30 francs au lieu de 26. Vous m'avez envoyé des vieux bas de soie. Ce sont de forts bas de bottes, bien neufs et forts, qu'il me faut. Joignez-y des bas de laine extrêmement fins. Les bottes, au lieu d'être élargies de deux lignes au mollet, l'ont été de deux mains, de sorte qu'elles pourraient chaus-

ser mes cuisses. Faites-en mon compliment à Asselay (c'est Ashley, le grand bottier anglais, rue Vivienne, 16). M. Oubiguand (c'est Houbigant, rue du Faubourg-Saint-Honoré, nº 19) ne fait point d'eau de Cologne. C'est M. Farina qui la fait, et M. Oubiguand n'a d'autre privilège que de la mal faire. Informez-vous de tout cela. L'économie ne consiste pas à acheter ce qui est à meilleur marché ; elle consiste à choisir ce qu'il y a de meilleur, et au vrai prix. » Cette leçon donnée, et de quel ton ! — le duc de Richelieu, qui se connaissait aux élégances et qui savait tout de même se faire servir, eût-il parlé de cette façon ? — la leçon donnée, le *Bourgeois gentilhomme* passe à ses commissions d'amour : il y a deux lettres pour la duchesse : « Vous remettrez la petite lettre à la duchesse, dès qu'elle vous sera parvenue, dit-il à son secrétaire ; la grande, si elle vous parvient le soir, vous ne la remettrez que le lendemain en disant que c'est une autre estafette ; de même, si elle arrive le matin, vous la remettrez quatre heures après la petite et vous direz qu'il y avait deux paquets pour vous... Courage, économie, finesse et tout ira bien. Je me porte bien. » Et il signe : Le Duc !

Et puis il reprend la plume pour la « grande lettre ». Cette fois, il a reçu l'épître de sa femme : « Je t'avais écrit, ce matin, ma chère Laure, pour me plaindre que tu ne m'écrivais pas et je te disais que j'attendais avec impatience des lettres qui me gronderaient. On vient de me remettre celle-ci,

que je te renvoie après en avoir pris copie, car elle est curieuse. » Alors il reprend, paragraphe à paragraphe, la lettre de sa femme, et c'est pour tourner en ridicule toutes ses phrases. « Comme je n'ai pas le brouillon de mes lettres, lui dit-il par exemple, je ne me rappelais pas si je t'avais demandé du poison pour ma blessure, et, vraiment, si tu m'envoies du baume, je ne saurai où l'appliquer. J'ai bien quelques cicatrices, je serai bien aise que tu les effaces, si, en me rendant plus beau, cela répand plus de charmes sur notre amitié...

« Je pense, ma bonne amie, que cette lettre que tu attendais de moi est bonne et raisonnable, mais je te prie de ne pas me presser de changer de sentiments ; je t'assure que tu y perdrais et laisse-moi employer le mot de *constance* pour exprimer la douceur de ce sentiment. »

Des pages et des pages, mais l'écrivain est fatigué, il se répète, il manque d'esprit et de souffle pour soutenir ce qu'il tient pour une gageure ; ou plutôt l'objet auquel il s'adresse ne l'inspire pas. Pourtant, il est homme à se retrouver vis-à-vis d'une autre. Et cette autre paraît en effet.

A toute page des *Mémoires de Mme la duchesse d'Abrantès*, il est question d'une baronne Lallemand qui l'accompagne en tous ses voyages, est sa commensale, sa confidente, sa dame de compagnie. C'est la femme de ce Lallemand qui, aide de camp de Junot, a été général de brigade en 1811, et qui, par la suite, participera à la conspi-

ration dite du Nord, sera lieutenant général aux Cent-Jours et proscrit à la deuxième Restauration. Junot paraît être avec elle sur le ton de confidence : « La duchesse, lui écrit-il, recevra une lettre en même temps que vous, mais elle en recevra une autre quelques heures après. Dites-moi franchement si elle vous en aura parlé, ce qu'elle vous aura dit. C'est le pendant de la *Lettre de Bourgogne ;* il n'y a rien de si plaisant. »

Confidence, bon ! Mais voici de la galanterie médiocrement platonique : « Comment passez-vous votre temps ? pensez-vous quelquefois à votre meilleur ami ? Oh ! je le crois ! L'aimable Caroline a un bon cœur et elle sait si je l'ai aimée, si je l'aime, si je l'aimerai toujours. C'est un être unique au monde, à qui il n'a manqué pour être le modèle du bonheur qu'un mari comme j'en connais un, qu'elle connaît aussi bien et qui serait heureux s'il eût trouvé une femme comme Caroline. Oui, aimable créature, vous faites regretter le bonheur à tous ceux qui vous connaissent. Serais-je le seul qui n'aurait point d'yeux ? Suis-je donc si bête que je ne puisse pas juger du beau d'un ouvrage parfait, oui, parfait, Caroline ; vous êtes un ange, beau, bon, généreux, sensible, très sensible, dévoué, aimant ; en un mot, vous êtes un ange ; conservez toutes ces qualités qui nous sont chères, conservez surtout cette amitié que vous avez pour moi depuis si longtemps. La mienne ne cessera qu'avec nous et toujours mon cœur volera au-devant de

vous... Adieu, Calo ; si j'étais près de vous, je prendrais sur votre front calme le baiser que vous envoie votre meilleur ami. Donnez-le à mon fils. »

Et il signe Le Duc, comme pour le secrétaire.

La suite, peut-on dire, au prochain numéro.

Il avait du temps à perdre, ce commandant de corps qui, par un seul courrier, expédiait ainsi plus de cinquante pages de galanteries, de reproches, de plaisanteries et, de sa main, recopiait la lettre de sa femme pour lui renvoyer l'original. Et pourtant n'étaient-ce pas là les signes d'un affaiblissement mental qui s'accordait à une déchéance physique ?

« Sept ans auparavant, a dit M. Arthur Chuquet dans une pénétrante étude sur la *folie de Junot* (*Études et Portraits*), il était beau, superbe, étincelant, et, pour la figure, la tenue et la tournure, il éclipsait tout le monde. En 1812, c'était un gros homme, négligemment vêtu d'une mauvaise redingote ; il marchait le dos voûté et il avait dans la physionomie je ne sais quoi de repoussant et d'hébété. » Cela n'empêchait point les sentiments, et les délires annonçant la paralysie générale se prononçaient simultanément.

« Au combat de Valontina, disait Napoléon à Sainte-Hélène, Junot était déjà fou. » Oui, certes, comme militaire, mais si l'Empereur réalisa alors ce qu'était en Russie son vieil ami, eût-il pensé tout de même que c'était à écrire des lettres d'amour et à combiner des intrigues de comédie que le com-

mandant du 8e corps avait employé le temps qu'il perdait à ne point faire marcher son monde ? Moins de neuf mois après, Junot, que l'Empereur, par un de ces mouvements de son cœur dont il fut constamment la dupe, avait nommé gouverneur général de Venise et des Provinces Illyriennes, tombait en plein délire, et il fallait lui passer la camisole de force. Quelques semaines plus tard, il était mort.

# LES ALLEMANDS EN RUSSIE (1812)[1]

On assure — et cela a produit une certaine émotion — que les membres de la délégation française, revenant d'inaugurer le monument élevé à Borodino aux soldats français de 1812, se trouvèrent en wagon avec l'attaché militaire allemand; que, là, ils apposèrent leurs signatures, sur le procès-verbal d'inauguration du monument, au-dessous de celles de l'empereur, des grands-ducs et des personnages qualifiés; que l'attaché allemand demanda à signer, lui aussi, et qu'on accepta sa signature. D'ici peu, l'on pourra s'assurer du fait, puisque ce procès-verbal doit être déposé au Musée de l'Armée, et il sera facile de constater si la signature en question y figure — ou y a figuré.

(1) *Le Gaulois*, 13 octobre 1912.

L'émotion qu'ont éprouvée certains de nos amis de Moscou est compréhensible, et elle fait honneur à leur patriotisme, mais peut-être n'est-elle point justifiée, si l'on admet que les membres de la délégation aient songé aux raisons que nous voudrions donner et qu'ils en aient eu, sur l'instant, le souvenir historique.

Qui dira si, de la part de l'attaché militaire allemand, il n'y eut pas autre chose qu'un accès de cette courtoisie germanique qui s'exerce souvent à contre-temps ? Je veux dire : un acte d'admiration envers l'homme de guerre dont les Allemands adoptèrent, développèrent, pratiquèrent les doctrines — contre nous, mais c'est que nous les avions mises en oubli. Ce fut le général York von Wartenburg qui rendit le mieux hommage à *Napoléon chef d'armée*, et son livre demeure sans analogue qu'un Français ait écrit. On a creusé davantage, mieux étudié certaines campagnes et certaines manœuvres ; mais sans doute n'existe-t-il point un ouvrage d'ensemble assez bref et assez clair pour être accessible aux profanes, résumant à la fois la carrière militaire de Napoléon et les formules qu'avaient pratiquées son génie. Aussi bien, le général York von Wartenburg avait défini heureusement l'esprit de son œuvre, divisée en deux parties : ascension et déclin, lorsqu'il écrivait : « Si, dans la première partie, il a semblé que j'aie trop sacrifié à cette parole du poète :

J'aime celui qui demande l'Impossible.

j'espère cependant qu'on saura aussi reconnaître, dans la deuxième partie, les conseils de pondération donnés par le même poète :

*Ton homme de prédilection est grand sous bien des aspects ; ses œuvres pourront te servir longtemps à te former ; mais tâche de discerner vite ses défauts, car ce n'est pas le modèle qu'il faut aimer, c'est l'art.*

L'attaché militaire allemand est peut-être un élève du général York von Wartenburg, lequel, comme on sait, périt dans un déplorable accident, étant chef d'état-major du corps expéditionnaire en Chine : mais cet attaché ne peut-il être mieux encore ? Le descendant, par exemple, d'un des officiers allemands qui, sous les aigles napoléonniennes, s'acquirent une gloire immortelle et demeurèrent pénétrés d'admiration pour le Héros qu'ils avaient accompagné à travers l'Europe ; de sympathie et d'affection pour les compagnons français avec lesquels ils avaient combattu, vaincu et souffert. La fraternité d'armes qui a existé entre nos pères ne saurait rien faire oublier de nos griefs, mais elle fut : ce ne sont point les soldats de 1805, de 1809 et de 1812 qui à Liepzig nous abandonnèrent avec la fortune. Qu'on maudisse les transfuges de 1813, on ne les traitera jamais comme a fait le souverain allemand le plus fier de son armée et le plus jaloux en même temps de

son honneur militaire, Frédéric, roi de Wurtemberg.

C'est évidemment dans cet état d'esprit qu'il convient de se placer, si l'on n'y est point naturellement porté et que l'on soit doué d'une courte mémoire.

Il est certain qu'en 1812, dans l'armée qui franchit le Niemen, les Allemands étaient en plus grand nombre que les Français et que les uns et les autres rivalisèrent d'enthousiasme, ainsi qu'ils devaient, durant cette rude campagne, rivaliser de vaillance, et, durant la retraite, de souffrances. Les événements d'il y a quarante ans ne sauraient, *au point de vue historique*, modifier une appréciation qui est la constatation des faits.

Le colonel Sauzey, notre camarade de la *Sabretache*, a entrepris, depuis dix ans, la publication d'un ouvrage puissamment documenté, auquel il a donné pour titre général : *Les Allemands sous les Aigles français — Essai sur les troupes de la Confédération du Rhin.*

Dans les six volumes parus, il a montré successivement en action les troupes des grands-duchés de Francfort, de Bade et de Hesse, des duchés de Saxe et de Nassau, des royaumes de Bavière et de Saxe,et le champ qui s'ouvre devant lui est encore très vaste, n'y fit-il entrer que le Wurtemberg, la Wesphalie, les grands-duchés de Wurtzbourg et de Berg. Or, si pour la campagne de Russie l'historique du régiment de Francfort

est peu chargé, celui du contingent du grand-duché de Bade, que commandait le comte de Hochberg (margrave Guillaume de Bade), est des plus importants et on y voit inscrits les deux combats de Czaznicki, celui de Batury, la bataille de la Bérézina ; en mars 1812, le contingent badois était de 7.666 hommes ; à la rentrée sur le territoire allemand, il comptait 537 soldats ; un quatorzième de l'effectif.

Les Saxons avaient fourni pour la campagne 810 officiers et 27.707 hommes, 3.500 revirent leur pays. A la Moskowa, la brigade Thielmann (régiment des gardes du corps, régiment de Zastrow et cuirassiers polonais) chargea jusqu'à épuisement, contribua puissamment à la prise des redoutes et perdit la moitié de son effectif en hommes et en chevaux.

Le régiment des duchés de Saxe, de 2.555 hommes au début de la guerre, comptait 408 hommes dans le rang, à la revue de Murat, à Konigsberg, le 28 décembre.

Le corps d'armée bavarois était, à l'entrée en campagne, de 863 officiers et un peu plus de 30.000 hommes ; il était, au 6 janvier, d'environ 5.000 hommes et le typhus s'acharnait sur lui. A la Moskowa, tous les officiers du 1er et 2e chevau-légers, à l'exception de deux, avaient éte tués ou blessés ; le colonel comte de Wittgenstein, le major de Deux-Ponts, de la famille royale ; le major Bernard étaient restés sur le champ de bataille.

De Wilna au Niémen, le corps bavarois fut à l'arrière-garde, au poste d'honneur.

Les souvenirs et les témoignages abondent en Allemagne et l'on formerait, sur les guerres napoléoniennes et, en particulier sur la guerre de 1812, la plus précieuse collection, si l'on réunissait seulement les mémoires originaux que le colonel Sauzey indique dans ses références. M. Chuquet a publié récemment ceux du margrave de Bade, mais combien d'autres, venus de tous les pays allemands, solliciteraient l'attention.

S'attachant moins au côté militaire qu'au côté pittoresque, le professeur Paul Holzhausen, de Bonn, bien connu de tous les napoléonisants pour ses travaux sur la période impériale, *La Mort de Napoléon* (*Napoleon's Tod in Spiegel der zeitgenössischen Presse und Dichtung*), sur Napoléon et Heine, Napoléon et Byron ; le professeur Holzhausen, donc, vient de publier un livre intitulé : *Die Deutschen in Russland 1812*, où se trouvent résumés, utilisés avec un soin et une conscience admirables les journaux et les mémoires publiés sur les contingents de Bade, de Bavière, de Berg, de Hesse, d'Anhalt, de Lippe, de Mecklembourg, de Schwarzbourg, de Reuss, de Waldeck, de Prusse, de Saxe, de Wesphalie, de Wurtemberg ; sur la Prusse seule et les régiments prussiens, M. Holzhausen a mis en œuvre quatorze relations dont certaines récentes, mais on ne saurait en comparer le nombre et la qualité à celles parues

sur le contingent wesphalien, par exemple, presque toutes publiées depuis 1880. En vingt ans, cent témoignages ont été publiés en Allemagne, méritant d'être traduits en langue française, fournissant la plupart, non seulement des détails inédits, mais des indications précieuses sur les sentiments des soldats allemands à l'égard de Napoléon.

Le livre de M. Paul Holzhausen ne prétend point à être une histoire générale de la campagne; il se restreint forcément aux corps de Ney (3e), où figuraient les Wurtembergeois ; à celui d'Eugène, où était la division de cavalerie bavaroise ; au 6e (Saint-Cyr), où était Wrede avec les Bavarois ; au 7e (Reynier), avec les Saxons ; au 8e (Junot), avec les Wesphaliens ; au 9e (Victor), avec les Badois et les troupes de Berg ; au 10e (Macdonald), avec une partie des Prussiens.

Évidemment, l'on a affaire ici, pour l'ordinaire, à des vétérans qui ont vu leurs petites nations grandir et prendre l'essor grâce au vol puissant de l'Aigle impériale. Elle leur a montré la route du soleil et leur a appris à planer dans la gloire ; mais ils pourraient fort bien avoir des paroles de haine contre le chef qui les mena à sa suite jusqu'à « Moscou fumant ».

Ce n'est point là le sentiment qu'ils expriment; point de ces malédictions contre le tyran, qui, l'année suivante, abondent dans les correspondances des soldats de nouvelle levée. Sur ceux-ci, les sociétés secrètes ont exercé tout de suite une

action qu'elles n'auraient point trouvé à prendre sur ceux qui, depuis 1805, avaient mêlé leur sang au sang des soldats français, et pour qui l'honneur militaire était une religion.

*
* *

C'est *Aux morts de la Grande Armée* qu'eût dû être dédié ce monument de la Moskowa, mais alors on eût dû s'attendre que, pour célébrer, en même temps que les Français morts, les Italiens, les Espagnols, les Portugais, les Hollandais, les représentants de l'Europe entière, et non pas seulement l'attaché militaire allemand, fussent présents en grand uniforme ; on eût assisté à une réconciliation générale qui eût réjoui ces messieurs des Congrès de la Paix et aussi à l'apothéose de Celui que l'on appela tantôt, en une circonstance mémorable, « l'aventurier corse » ; mais on ne saurait dire que ce fût là le but de cette manifestation française, pas plus que ce n'était là l'objet des cérémonies par lesquelles l'empereur de Russie célébra la victoire des ancêtres.

Alors ?

Eh bien ! alors, il est un mot que, de part et d'autre, on eût pu méditer, un mot d'un diplomate qui eut aussi l'art de se faire valoir et de tirer parti des situations, M. de Talleyrand ; le mot qu'il dit aux employés des Relations extérieures en prenant possession de son département :

« Et surtout, messieurs, pas de zèle !

# LE GÉNÉRAL *SILENCE*[1]

Silence... Et il était du Midi...

Mais de ce Midi touchant à l'Espagne, réservé, peu démonstratif, où les hommes, à l'ombre d'un vieux mur, rêvent, enveloppés d'une cape noire, en fumant des cigarettes. Sans doute sa famille était-elle arrivée d'Aragon, comme les Copons del Llor, qui fournirent quantité d'hommes de guerre et d'hommes d'État, et dont l'un des derniers représentants épousa une parente de Joséphine. Copons, Compans, ces deux noms ont un air de famille.

Dominique Compans naquit le 26 juin 1769, deux mois avant Napoléon ; son père était un humble marchand de bois de Salies, un village près de Saint-Gaudens. Il fit quelques études au collège de l'Esquille, à Toulouse, mais il ne tolérait point d'être enfermé, il avait besoin d'air,

(1) *Écho de Paris*, 18 octobre 1912.

d'espace et de liberté. Son père l'employa à surveiller des coupes de bois dans le comté de Foix, ce qui lui allait mieux. Avec des jeunes hommes qu'il fréquenta, il se jeta naturellement dans les idées révolutionnaires ; mais, lorsque les Girondins eurent fait déclarer la guerre à l'Europe, Compans mit ses actes en concordance avec les idées qu'il professait, il s'enrôla comme volontaire, et, bien qu'il n'eût jamais servi, il fut, par ses camarades, élu lieutenant d'abord, puis capitaine, au 3e bataillon des Volontaires de la Haute-Garonne.

Son avancement ne fut point foudroyant comme celui de certains de ses contemporains qui, en moins d'une année, passèrent, de lieutenants, généraux de division. Il mit près de trois années pour atteindre au grade de chef de brigade ; il combattit à l'Armée du Var sous Montesquiou, à l'Armée d'Italie sous Dumerbion, Dagobert et Dugommier ; il suivit celui-ci devant Toulon et il y fut promu, le 20 décembre 1793, adjudant général chef de bataillon. Bonaparte n'avait sur lui que deux mois d'avance, étant chef de bataillon du 19 octobre.

De Toulon, Dugommier alla aux Pyrénées orientales ; et il emmena dans son état-major le chef de bataillon improvisé. Ce fut là que Compans se fit apprécier de Pérignon, d'Augereau, de Lannes et de Bon, et qu'il gagna, le 13 juin 1795, son grade d'adjudant général chef de brigade.

Ensuite, durant trois années, les plus intéres-

santes qui fussent pour un soldat, à l'Armée d'Italie comme à l'Armée du Rhin, Compans fut employé à l'intérieur, à Montpellier, Nîmes et Marseille. Les révolutionnaires, pour se maintenir au pouvoir malgré le vœu hautement manifesté de la nation, avaient imposé, par la Constitution de l'an III, le maintien des deux tiers des Conventionnels dans les nouveaux Conseils. Les protestataires insurgés ayant été écrasés à Paris en Vendémiaire an IV, la nation dut se soumettre, mais, sitôt qu'elle put émettre un vote, ce fut contre les Jacobins ; ce vote, les révolutionnaires au pouvoir en tinrent compte par l'annulation des élections dans soixante-seize départements, par la proscription et la déportation des chefs de l'opposition dans les Conseils ; ce fut le 18 Fructidor an V ; les électeurs, sans se laisser convaincre par cette tyrannie persuasive, continuèrent, à chaque occasion, de voter de même contre les usurpateurs du droit national ; mais ceux-ci imaginèrent, pour se maintenir en possession, un système de *scissions* dans les assemblées électorales ; une minorité, fût-elle infime, pourvu qu'elle fût jacobine, déclarant la scission, procédait à ses élections durant que, de son côté, la majorité, la presque unanimité, faisait de même. Parfois, comme en Fructidor, on faisait entrer les soldats ; c'était — on le vit à Nîmes — le commissaire du Pouvoir exécutif près les tribunaux civils et criminels, qui, président de l'assemblée électorale, « conservait la force armée dans son

sein jusqu'à la retraite des perturbateurs ». A ces coups de force, la République directoriale excella. Ensuite, les Conseils validaient froidement les élus de la minorité et replongeaient dans les ténèbres extérieures les élus de la majorité. C'est ce qu'on appelle exercer la souveraineté nationale avec la sincérité républicaine.

Les adjudants chefs de brigade employés dans les départements en état de siège exerçaient ainsi les fonctions de grands électeurs. S'ils s'avisaient d'être impartiaux, ou de prétendre l'être, gare aux dénonciations !

Ce ne fut qu'au mois d'août 98 que Dominique Compans rentra à l'armée d'Italie dans le service de guerre. Chef d'état-major de la division Grenier, il prit une part active aux combats de ces campagnes désastreuses, qui amenèrent la perte de l'Italie. Sur cette partie de sa carrière, il est fâcheux que son récent biographe, son petit-fils, M. Ternaux-Compans, ajoute peu de renseignements à la notice anonyme parue dans le *Moniteur* du 20 décembre 1845, qui reste, avec l'éloge funèbre prononcé, en 1847, par le général Berthezène, à la Chambre des pairs, la meilleure source d'informations sur la vie du général. Ce fut en Italie, après la bataille de San-Giuliano, que Compans emporta les étoiles.

Il fit la campagne de l'an VIII au corps de Suchet, dans l'armée de Masséna et il y conquit l'admiration de ses soldats, juges difficiles. Après

l'attaque et la prise du Monte-Settepani, Oudinot annonce à la troupe que le général en chef décerne un fusil d'honneur au grenadier qui, le premier, a sauté dans les retranchements; alors, rendant justice à l'entraîneur qu'ils n'ont fait que suivre, tous s'écrient : *Le général! Le général! Vive le général Compans !*

Employé, de 1801 à 1804, dans la 27e division militaire, Compans rentre en campagne avec la Grande Armée de l'an XIV, comme chef d'état-major du maréchal Lannes, et il est blessé à Austerlitz. En 1806, il est avec Soult à Iéna et à Lubeck et il obtient sa troisième étoile ; après Tilsitt, il est chargé de la délimitation des nouvelles frontières ; l'Empereur le comble de ses faveurs, il le fait grand-officier de la Légion et comte d'Empire, avec 50.000 francs de dotation et ces armoiries où l'on voulut voir de ces rébus héraldiques où se plaisait parfois la fantaisie des peintres du Conseil du Sceau : *D'argent fretté de six lances d'azur au franc quartier des comtes tirés de l'armée.* — Et cela se lisait : le *Général Silence.*

Chef d'état-major de Davout à la campagne de 1809, il fut le digne collaborateur — et c'est assez dire — du prince d'Eckmühl, près duquel il demeura jusqu'en 1811. Il ne se maria qu'alors, à quarante-deux ans, avec une femme riche, fille d'un banquier, ancien administrateur de la Compagnie des Indes, M. Lecocq, lequel avait été,

l'année précédente, un des candidats à l'intendance de la Maison de l'impératrice Joséphine. Il ne manqua point de prendre avec sa femme des habitudes d'excellent mari et c'est par la publication des lettres qu'il lui adressa durant la campagne de Russie que le livre que lui a consacré son petit-fils prend un intérêt, car, par ailleurs, il contient sur la politique de Napoléon des appréciations d'une impartialité médiocre et d'une information peu sûre.

Sur les événements militaires, rien qu'on ne connaisse, c'est ailleurs qu'est la curiosité. D'abord le caractère inflexible de cet homme qui paraît un fort tendre époux et se dispose à être un père encore plus tendre. Il écrit à sa femme : « Je me proposais de t'écrire hier, mais j'étais trop maussade ; Le Cerf (un de ses chevaux) m'avait donné de l'humeur, je dirai même qu'il m'avait remué la bile. Il se montra rétif pour la première fois. Je n'aime pas que mes chevaux résistent à ma volonté : de là, grande querelle entre lui et moi. J'usais de la main, des aides et des éperons, tout cela fut inutile, force restait à M. Le Cerf. Je me souvins qu'en pareille occasion, j'avais employé un moyen que les bons écuyers rejettent, mais dont je m'étais toujours bien trouvé ; je demande un gros bâton, un pieu, une bûche. On avait l'air de ne rien trouver. Je me fâche et j'exige impérieusement. Une grosse bûche m'est apportée. J'en assène quelques coups entre les deux oreilles de

l'animal entêté ; il se cabre, il saute et me tient en suspens ; il s'arrête. Je le présente à nouveau à l'endroit où je voulais le faire passer, il refuse encore. Nouveaux coups de bûche entre les deux oreilles. La cervelle de l'animal en fut ébranlée ; au lieu de se cabrer et de sauter, cette fois il se mit à tourner sur lui-même comme une roue. J'attendis qu'il tombât ou qu'il passât ; nouveau refus. Redoublement de coups de bûche, renouvellement de tournoiement ; temps d'arrêt. Je présente encore l'animal entêté ; il passe enfin, fait toute ma volonté et nous voilà réconciliés. »

Tel est le caractère. On ne saurait dire que le général Compans pratiquât la maxime inscrite à présent à Paris sur les candélabres des grandes avenues : *Soyez bons pour les animaux ;* mais il *veut* que son cheval ou sa troupe passent, et il le veut à la façon forte, la bûche en main. C'est ainsi qu'il revient sur l'obstacle autant de fois qu'il faut pour emporter la redoute, et qu'il frappe et fait frapper jusqu'à ce que l'ennemi se déclare vaincu.

Le 7 septembre, le jour de la Moskowa, Compans a été atteint à l'épaule droite par un biscaïen. Il en a pour plus d'un grand mois. Le soir même, au bivouac, près de Mojaïsk, il dicte une longue lettre pour sa femme et il y ajoute de sa propre écriture : « J'ai la main un peu fatiguée de la secousse que j'ai éprouvée ce matin dans tout le bras droit au moment où j'ai été frappé par le biscaïen... Je me bornerai donc, ma chère Louise,

à t'embrasser mille fois de tout mon cœur et te prier de donner vingt baisers pour moi au petit Mimique » (son fils, né depuis son départ, dont l'Empereur devait être parrain).

Cela n'est pas mal et fait un joli pendant au général Morand ; ce sont hommes de même trempe, l'un pourtant plus vif en tendresse, plus pénétré que l'autre, qui demeure grave, réservé, mais impératif et n'admettant pas la résistance, et, en même temps, ordonné et soigneux. Voyez plutôt : il a promis à sa femme qu'il lui rapporterait des fourrures, et, dès son arrivée à Moscou, le 23 septembre, quoique fort blessé encore, il met « plusieurs personnes en course » pour découvrir quelque chose qui puisse être agréable à la comtesse. Le 25, « on court toujours, écrit-il, pour découvrir quelque belle fourrure et quelque beau schall » ; il faut renoncer aux schalls, écrit-il le 28, « ils sont déjà passés dans les mains de gens qui savent les apprécier ». Enfin, le 14 octobre : « Voici, ma bonne amie, ce que j'ai pu me procurer en fourrures :

« Une fourrure de renard, partie bandes noires et partie bandes rouges ;

« Une fourrure de renard, partie bandes bleues et partie bandes rouges ; c'est toujours ainsi que les peaux de renard sont disposées dans ce pays lorsqu'elles ne sont pas employées comme garnitures. Ces deux fourrures, qui sont neuves, passent pour être très belles ;

« Un grand collet de renard gris argenté ;

« Un collet de renard noir ;

« L'un et l'autre sont très beaux, mais de trop petite dimension pour que tu puisses en tirer quelque parti ; il m'a été impossible de rien trouver de plus en ce genre.

« De la martre zibeline pour deux ou trois garnitures de fourrures aussi larges que celles de chinchilla que tu achetas à Hambourg.

« Un grand manchon de renard gris, noir, provenant de morceaux de choix, réunis en petites bandelettes de demi-pouce de large. On estime beaucoup ce manchon ici ; il a fallu bien des peaux de renard, bien du soin et bien du travail pour constituer un pareil manchon. Je crois qu'il pourrait être avantageusement employé comme garniture ou comme pèlerine... »

Est-ce que de ces deux lettres ne ressort pas la physionomie de l'homme et, par elles, n'est-on pas mieux renseigné sur son caractère qu'on ne le serait par les récits de ses actions de guerre ? Ne se rend-on pas mieux compte, en le voyant taper à coups de bûche sur la tête de son cheval ou inventorier pièce à pièce les fourrures qu'il destine à sa femme, de sa violence raisonnée, de sa volonté inflexible, de cette façon méticuleuse d'inspecter et de se rendre compte : ainsi dégage-t-on ce que sera le chef de guerre et comme il mènera sa troupe, comme il s'en occupera, comme il la conduira à l'attaque, et de là prendra-t-on quelque

notion utile sur une forme d'esprit qui n'était point unique à l'armée et où se décelait, sous le vernis des dignités nouvelles et des titres récemment obtenus, le fond d'atavisme et de prime éducation.

# LE GÉNÉRAL MALET

## LA GENÈSE D'UNE CONSPIRATION (1)

Qu'est-ce que le général Malet et que faut-il en croire ?

Est-ce le héros républicain, qui, après avoir enduré la tyrannie, s'est rendu le champion de la liberté outragée, et a combiné, pour renverser le tyran, un plan d'une audace merveilleuse, dont seul il pu tenir tous les fils ?

Est-ce le fidèle défenseur de la doctrine monarchique, qui, sans avoir pactisé jamais avec l'impiété, s'est tenu en relations avec les représentants directs du roi et a subi leur impulsion, groupant les mécontents et les ralliant contre l'Empire ?

Ou bien est-ce un individu sans scrupules et sans moralité, agité d'un besoin continuel d'in-

(1) *Le Gaulois*, 20 juin 1913.

trigue, un maniaque de la conspiration, un de ces mécontents professionnels dont l'ambition demeure toujours insatisfaite, dont l'instabilité physique égale à peine l'instabilité morale, qui ne trouvent de jouissance qu'à échafauder des projets dont ils arrivent à se rendre eux-mêmes les dupes et qui, s'ils ne sont point atteints d'un délire qui justifie leur internement, n'en sont pas moins des demi-fous qui doivent être étroitement surveillés ?

Il semble bien que c'est à cette dernière hypothèse qu'on doive s'arrêter. Elle n'est exclusive, quoi qu'il semble, d'aucune autre. L'homme ainsi présenté a tout utilisé pour son dessein ; il n'a négligé aucune des alliances qu'il a pu se procurer ; il a ramassé toutes les armes qui se sont présentées ; il ne s'est embarrassé d'aucun préjugé et il a suivi son dessein sans trop se demander à quel but la réussite le mènerait, — sans doute à prendre pour lui-même la place d'empereur : c'est assez généralement ainsi.

Tel apparaît Malet d'après les documents contenus dans un livre que son auteur, M. Gigon, n'a certes point écrit à ce dessein, mais où il s'est proposé d'exalter le héros qui voulut, « tout seul, abattre l'homme en qui revivaient Attila et Timour » — C'est Napoléon.

*
* *

D'une famille noble originaire du Périgord, qui avait constamment exercé le métier des armes,

Claude-François de Malet était né à Dôle, le 26 juin 1754. Il fut admis, le 26 décembre 1771, à la première compagnie des mousquetaires, où il servit jusqu'au licenciement en 1775. Retiré à Dôle avec le rang de lieutenant et le quart des appointements jusqu'à ce qu'il fût replacé, il ne demanda point à être mis en activité et se maria en 1788 avec une demoiselle de Balay, d'Arbois.

Sa situation était précaire et, dit-on, ses opinions avancées. Il sollicita, à la Révolution, de rentrer dans l'armée, pourvu que ce fût avec le grade de capitaine. Il s'assura à cet effet la protection de personnages appartenant à la fraction libérale de la noblesse, tels que les Lameth, et il obtint par eux d'être nommé aide de camp de ce Charles de Hesse qui poussa les fureurs démagogiques à un degré où elles relèvent des Petites-Maisons. Passé, au début de 1792, toujours en qualité d'aide de camp, près du général Victor de Broglie, il obtint le 25 mars le grade qu'il convoitait ; mais, nommé au 50e de ligne, il n'y parut pas et se fit employer comme adjoint aux adjudants généraux (capitaine d'état-major). C'est là que l'avancement devait être le plus prompt, parfois d'une rapidité nouvelle — et sans risque.

Quelques années plus tard, Malet se vantait « d'avoir formé, aux mois d'août et de septembre 1792, tant à Belfort qu'à Colmar, vingt-six bataillons provenant de la réquisition du dixième des

citoyens au moment où Landau était fort menacé par les Autrichiens ». Mais de cet exploit, on ne trouve aucune trace, non plus que de la formation à Phalsbourg d'un camp qu'il aurait commandé jusqu'en janvier 1793. Nommé adjudant général chef de bataillon le 16 mars 1793, il paraît avoir eu quelque part, au mois de septembre, à la reprise du camp de Nothweiler, aux environs de Landau. Mais les actions de guerre que lui attribue son nouveau biographe semblent peu prouvées, et l'on est davantage tenté de s'en rapporter à un ancien annaliste. Malet aurait dû quitter l'armée le 22 septembre 1793 comme ancien noble « et aussi parce que, dans les écarts de son esprit frondeur, il ne respectait ni l'autorité supérieure, ni le gouvernement; il ne cessa de demander ou sa mise à la retraite ou son rappel à l'activité ». Mis à la réforme par le Comité de Salut public le 25 prairial an III, il parvint à se faire replacer par Pille après vendémiaire an IV, et il fut promu adjudant général chef de brigade le 24 germinal. Il comptait nominalement à l'Armée du Rhin et effectivement à la division territoriale de Besançon.

*
* *

Après le 18 fructidor et la proscription des députés réactionnaires, Malet, qui de Besançon avait des vues sur le Jura, son pays natal, jugea

que le moment était favorable pour entrer dans la carrière politique, ainsi que venaient de le faire quantité d'officiers. En compagnie du général divisionnaire Muller, terroriste réintégré, il parcourut la Franche-Comté, affectant de prononcer à toute occasion des diatribes contre le Directoire, dont il critiquait impitoyablement tous les actes ; non qu'alors il se rapprochât des modérés, mais que, tout au contraire, il se rangeait parmi les anarchistes. Il semble qu'il fut nommé député par une assemblée électorale scissionnaire et son élection ne fut point validée.

On a prétendu qu'il était poursuivi par les députés jacobins du Jura, qui dénonçaient son républicanisme trop peu coloré. Sauf un, qui, Girondin, avait pourtant voté la mort de Louis XVI, tous les députés du Jura étaient des modérés, proscrits durant la Terreur, et l'attitude qu'ils prirent contre Malet s'explique tout aussi bien que celle en sa faveur de l'administration municipale de Besançon, alors purement jacobine. Il fallut bien que le ministre de la Guerre consentît au déplacement que réclamaient les députés du Jura ; il ordonna que le général Muller fût transféré à Grenoble, ainsi que l'adjudant général Malet, mais tous deux se trouvaient bien à Besançon, et malgré les instances des administrateurs du département du Doubs, ils y restaient. Ils y restèrent plus de trois mois, et pour leur faire céder la place, il ne fallut rien moins qu'une menace de

destitution lancée par le ministre Milet-Mureau.

Il faut croire que, dans la période d'organisation de l'Armée des Alpes, que commandait Championnet, Malet rendit des services ; peut-être aussi la pénurie des officiers généraux détermina-t-elle des avancements inattendus — quoi qu'il en soit, il fut, par Championnet, nommé général de brigade à titre provisoire (26 thermidor an VII). On lui attribue alors une action de guerre qui eût consisté dans le forcement du passage du Petit-Saint-Bernard (16 fructidor an VII) et la prise du poste de Roche-Taillée. Il rentra à Grenoble avant la fin de l'an VII, mais sa rapide campagne lui avait valu la confirmation dans son grade par le Directoire (27 vendémiaire an VIII). Le coup d'État de Brumaire devait changer quelque peu les habitudes : Il parut à Bonaparte que les commandements territoriaux ne justifiaient point certaines faveurs qui devaient être réservées aux combattants. Lorsque Malet réclama son brevet, Berthier annota : « Ajourné jusqu'à ce que cet officier ait justifié sa demande par quelque action d'éclat. » Malet répondit qu'il avait pris le Petit-Saint-Bernard et le Consul confirma.

Mais il prétendit réclamer du nouveau promu un service actif : Malet fut désigné pour l'Armée du Rhin ; il demanda alors un congé d'un mois ; celui-ci expiré, il en demanda un second ; il en prit un troisième et même un quatrième. Du 3 mars au 4 juillet, en pleine guerre ! On le

somma de rejoindre la seconde Armée de Réserve ; il y figura pour la première fois le 30 juillet. Cette seconde Armée de Réserve reçut, le 10 octobre, Macdonald pour chef et prit le nom d'Armée des Grisons. Malet y eut une brigade ; puis il fut désigné pour Berne, enfin, le 21 thermidor an IX (10 août 1801), il fut renvoyé dans l'intérieur et chargé successivement de commander à Montpellier et à Bordeaux. Cela lui fut l'occasion de plaintes et de récriminations sans nombre, car il avait le caractère le plus ombrageux et le plus jaloux et ne souffrait aucune autorité. De Bordeaux, où il ne pouvait se sentir, il fut, sur sa demande, envoyé à Périgueux et, dès qu'il y arriva, il réclama un congé de deux mois à solde entière. Durant son congé, il fut encore déplacé, envoyé à Angoulême. Là, il entra aussitôt en intimité avec les jacobins du département, en particulier avec un ancien conventionnel, Dubois de Bellegarde, et le secrétaire général de la préfecture, Lavauzelle. Celui-ci faisait une politique nettement contraire à celle du préfet Bonnaire, qui s'efforçait à l'apaisement et à la réconciliation des partis. Malet, poussé par Lavauzelle, dénonça le préfet au ministre de la Guerre, comme favorisant les émigrés et, par là, préparant la guerre civile. La dénonciation, communiquée au ministre de l'Intérieur et par celui-ci au préfet, fut victorieusement refutée par lui, mais dès lors tout fut prétexte à Malet pour contester à l'administration

départementale les droits et les honneurs qui lui étaient dus et, peu après l'Empire, auquel il avait adhéré par une lettre qu'on reproduit partout sans s'enquérir de son authenticité, il dut être changé de poste : Bonnaire ayant posé formellement le dilemme et exigé qu'on le débarrassât de Malet ou qu'on le déplaçât lui-même. A en croire Bonnaire, il n'était guère de tracasseries que Malet eût épargnées à ceux qui servaient fidèlement le gouvernement : « J'affirme de nouveau sur mon honneur, écrivait-il, que, malgré son physique doucereux, sa correspondance obséquieuse, le général Malet est un des plus grands détracteurs du gouvernement. »

Transporté dans le département de la Vendée, Malet se mit aussitôt en relations avec les principaux jacobins du pays, entra en lutte avec le préfet et s'ingénia aux dénonciations policières. Bien qu'il eût été nommé commandant de la Légion d'honneur, ses démêlés avec l'administration civile finissaient par déplaire et il devenait suspect ; il fut mis en disponibilité, puis en non-activité (4 mars 1805). Cette disgrâce, dont les causes ne sont pas bien connues, lui procura l'occasion d'écrire à l'Empereur : « Serai-je victime, Sire, d'un si haut dévouement à votre personne ? Verrai-je triompher mes ennemis qui ne sont que les vôtres secrets ? Votre Majesté a sûrement été trompée... »

Le 26 août, il fut rappelé à l'activité et affecté à l'Armée d'Italie, où il eut à commander sous les

ordres du général Serras, une brigade composée d'abord d'un bataillon de douaniers et du premier régiment noir, puis du 12e de ligne et des dragons de la Reine (Italien). Durant cette campagne, dit un biographe généralement bien informé, « Malet ne fit aucune action qui méritât d'être citée ». On lui attribue seulement la prise de dix-huit bateaux que les Autrichiens comptaient employer au passage de l'Adige. Après le traité de Presbourg, il commanda la place de Veronetta, où il resta jusqu'au mois d'août 1806; il fut alors envoyé à Velletri, puis à Civita-Vecchia. Il se vanta d'avoir rétabli l'ordre troublé par des bandes de brigands et d'avoir, par sa seule présence, empêché le débarquement des Anglais. Ce qui est plus certain, c'est qu'il entra dans des relations assez intimes avec Lucien Bonaparte, lequel, pour ne point répudier la femme qu'il avait épousée malgré son frère et en dépit des promesses qu'il lui avait faites, vivait à Rome en prince républicain. Il était *le sénateur* et il employait ses loisirs à jouer la tragédie. Ne préparait-il pas des drames plus sérieux? Lucien lui-même avoue « des entretiens plus ou moins confidentiels, plus ou moins imprudents avec divers généraux. Le général Malet, écrit-il, — je suis frappé de certaines réticences de sa conversation par rapport à l'Empereur ».

Sur ces essais de conspiration, Madame Lucien est plus franche et parle net des propositions faites et acceptées.

L'exécution du décret de Berlin qui avait servi de raison ou de prétexte à l'occupation des États pontificaux, était confiée sur les côtes à des officiers qui relevaient de Malet, commandant d'armes. Des taxes fantaisistes ayant été imposées à des navires français, plainte fut portée au consul de France, Stamaty, qui en référa à son chef l'ambassadeur de France à Rome, M. Alquier. M. Alquier envoya pour faire une enquête un jeune homme destiné à une belle et utile carrière, M. David, qui était alors secrétaire d'ambassade détaché à Rome. A Fiumicino, où il se rendit, David reçut communication des ordres écrits donnés par Malet, et il les emporta pour les montrer à son chef. D'autres objets étant suspects, Alquier le renvoya pour continuer l'enquête, mais, à son arrivée à Fiumicino, David fut arrêté et incarcéré sur l'ordre de Malet. Conflit pareil à ceux qu'il avait soulevés avec les préfets, en Charente, en Vendée, partout, mais ici avec un ancien conventionnel qui n'aimait point de tels jeux, et à propos d'affaires d'argent malpropres. L'arrestation et la détention d'un agent officiel n'était point tolérable ; le prince Eugène, qui commandait l'armée, donna à Malet l'ordre de rentrer dans l'intérieur et de se tenir à la disposition du prince gouverneur général des départements au delà des Alpes. Au lieu de se rendre à Turin, Malet vint à Milan, espérant se justifier près du vice-roi ; mais celui-ci avait déjà adressé ses rapports à l'Empereur et au ministre

de la Guerre. L'Empereur décida que Malet paraîtrait devant une commission du conseil d'État composée de Lacuée, Corvetto et Jaubert et du grand juge Regnier.

La commission établit le bien-fondé des plaintes portées contre Malet, pour avoir autorisé l'établissement à Rome et dans diverses places de son commandement de jeux de hasard prohibés, et pour en avoir tiré bénéfices ; pour avoir autorisé la levée à son profit, sur des navires français destinés au port de Toulon, de taxes illégales ; enfin, pour avoir ordonné l'arrestation de David, envoyé à Fiumicino pour s'opposer à cette perception.

La commission, toutefois, ne conclut pas à des poursuites juridiques, mais à des peines de discipline et de correction. Le ministre de la Guerre proposa la mise à la retraite et, le 31 mai, l'Empereur signa le décret accordant au général une pension de 2.000 francs. Ce décret ne paraît pas avoir été exécuté et Malet continua, jusqu'au mois d'octobre 1812, à toucher la solde d'activité, puis la solde de réforme.

Or, au moment même où l'Empereur, par un acte de clémence qui était peut-être une marque de mépris, donnait les moyens de vivre à « ce voleur » pris en flagrant délit, Malet conspirait le renversement de l'Empire. Entré en relations — très succinctes, sans doute — avec le conventionnel Florent-Guyot et l'ancien tribun Jacquemont, il avait eu avec eux diverses conversations sur ce

qui pourrait arriver si l'Empereur mourait, et de là à supposer le fait accompli et à en tirer les conséquences, il n'était qu'un pas — très vite franchi. Ce fut là, comme en 1812, le point de départ. Mais il prit des confidents et les choisit à son image, des généraux destitués pour malversations, excès de pouvoir, meurtres et vols,

Un tas d'hommes perdus de dettes et de crimes.

Le ministre de la Police, qui jouait toujours double jeu, ignorait ou laissait faire ; le préfet de police, qui ne se connaissait pas à ces finesses, fit, sur des dénonciations qu'il reçut, arrêter une douzaine de ces individus, tous jacobins avérés. Fouché essaya tout pour les couvrir et les sauver ; mais Napoléon y voyait clair. « M. Fouché me prend pour trop imbécile », dit-il. Toutefois, il entrait dans son système de ne point ébruiter les tentatives contre son pouvoir qui n'étaient pas arrivées au public et qui n'avaient pas eu un commencement d'exécution. Malet et quelques-uns de ses complices furent incarcérés comme prisonniers d'État, ce qui procura au général et à sa femme les moyens d'exercer leurs talents littéraires en exaltant le génie, la grandeur, les vertus de Napoléon et en réclamant de lui la liberté.

Ces déclamations n'empêchaient point d'ailleurs Malet de poursuivre en 1809 son projet de 1808 et d'imaginer, moyennant qu'il se fût évadé de Sainte-Pélagie, qu'il se présenterait à la troupe

réunie pour le *Te Deum* à l'occasion de la prise de Vienne, qu'il proclamerait la mort de l'Empereur et tout de suite fonderait un gouvernement — mais cette fois il ne s'évada point.

Que cette rêverie, aussitôt dénoncée par un prisonnier que Malet avait pris pour confident, ait été négligée par la police, cela se peut expliquer ; mais ce qui s'explique moins, c'est que Malet « que j'ai connu de tout temps, écrivait l'Empereur, pour un très mauvais sujet, voleur, peu brave », ait obtenu par Savary, nouveau ministre de la Police, d'être transféré, en juin 1810, dans la maison de santé du docteur Dubuisson, fort chère pour un budget aussi restreint que l'était celui du général, et où se trouvaient détenus, à peu près sur parole, des personnages tels que les frères Polignac, qui avaient été de la conspiration de Georges ; le marquis de Puyvert, associé de Willot dans la conspiration du Midi, et l'abbé Lafon, un des principaux organisateurs de l'Institut philanthropique. Malet leur fit ses confidences (voir les *Mémoires de Puyvert* qu'avait publiés mon pauvre ami Grouchy) et reçut directement l'impression de Lafon. Il se trouva ainsi mêler à ses anciens projets, à ses spéculations républicaines — il n'était jusque-là en relations qu'avec des républicains — des noms, des spéculations, des espérances, et vraisemblablement des réalités royalistes. Son complot d'octobre 1812, où il admit Lafon et deux comparses obscurs, pour charger la mine et y mettre

le feu, n'était que la reproduction perfectionnée et mise au point d'exécution des complots de 1808 et de 1809. Seulement, par les Polignac en Angleterre, par Lafon dans le Sud-Ouest, par Puyvert dans le Sud-Est, n'y avait-il pas des correspondances établies ?

La hantise de ce projet, sa reproduction identique tiennent assurément de l'idée fixe ; mais qu'il y a peu de distance de la conviction à l'idée fixe ! Malet est assuré que l'Empire ne repose que sur l'Empereur, que, l'Empereur mort, l'Empire s'écroule. Il suppose l'Empereur supprimé et tire les conséquences. Cela est ingénieux et a des chances pour réussir. Mais cela peut être tout aussi bien d'un insensé que d'un sensé. Et de même cela n'a que voir avec des convictions politiques. Rejeté par sa famille et par sa caste qu'il a trahie, chassé de l'armée pour des actes qui déshonorent, Malet dont les campagnes de guerre sont problématiques et les actions militaires peu prouvées, mais dont on suit les agitations, les dénonciations, les complots, les péculats, est de ces officiers qui excellent à s'embusquer et à pêcher en eau trouble. Les républicains le réclament pour un des leurs et certains ont pensé à lui élever une statue ; Napoléon, d'avance, en a fourni l'inscription : Voleur et lâche !

# L'AFFAIRE MALET

## LES PREMIÈRES IMPRESSIONS DE L'EMPEREUR[1]

Le 23 octobre 1812, l'Empereur, qui a quitté le Kremlin le 19, couche à Pominskoë ; il en part à 9 heures du matin ; il s'arrête à Borowsk à 7 heures et demie ; le 24, à 10 heures, il s'avance jusqu'à Malojaroslawetz, où le prince Eugène est aux prises avec Doctoroff, et il vient coucher à Ghorodinia ; le 25, il repart pour Malojaroslawetz, reconnaît la position de l'armée russe, revient coucher à Ghorodinia. Le 26, il monte à cheval pour se rendre de nouveau sur les hauteurs de Malojaroslawetz et s'assurer s'il ne saurait forcer le passage. Rentré à Ghorodinia, il dicte l'ordre du mouvement rétrograde qui reportera son armée, après dix jours de marche, à douze lieues

(1) *Le Gaulois*, 29 octobre 1912.

de Moscou et lui fera « reprendre une route tracée par l'incendie et jalonnée par la mort ».

Le 23, durant qu'ainsi il se préparait à la résolution qui rendit la retraite désastreuse — peut-être ne pouvait-il faire autrement ? — à Paris, trois généraux en réforme, munis d'imaginaires décrets du Sénat, se rendaient, durant une matinée, les maîtres de Paris, s'emparaient sans coup férir du ministère de la Police et des préfectures, se faisaient reconnaître des officiers, de la troupe, du personnel des ministères et du préfet de Paris, et sans l'incrédulité de Mme Hulin, la femme du commandant en chef de Paris, sans l'énergie de l'adjudant de place Laborde, qui sait si la révolution n'eût pas été avancée de deux années ? Jamais coup de main aussi audacieux ne fut davantage sur le point de réussir. Il peut servir de modèle et reste classique : à toute époque, on peut compter sur la crédulité et la lâcheté des individus, exploités par la hardiesse, l'ingéniosité et le sang-froid d'un aventurier.

*
* *

A quel moment l'Empereur a-t-il eu connaissance de l'affaire Malet ? Cela est assez confus. On a dit le 2 novembre : cette date est fournie par le baron Deniée, inspecteur aux revues, qui ne quitta point le prince vice-connétable de toute la guerre et qui a laissé un précieux *Itinéraire de*

*l'empereur Napoléon durant la campagne de 1812.* Deniée écrit : « Le 2 novembre... l'Empereur trouva à Selemvo cinq ou six estafettes qui lui apprirent la tentative déjouée de Malet, Guidal, etc. Le bruit de cet événement se répandit sourdement et jeta d'abord dans une profonde consternation ; mais à laquelle, il faut le dire, succéda peu à peu une sorte d'incrédulité... »

Est-il matériellement possible que la nouvelle soit arrivée le 2 ? Deniée est témoin oculaire. Mais voici le général comte de Ségur qui l'est aussi : « Ce fut, écrit-il, à la hauteur de Mikalewska, et le 6 novembre, à l'instant où les nuées chargées de frimas crevaient sur nos têtes, que l'on vit le comte Daru accourir et un cercle de vedettes se former autour de lui et de l'Empereur. Une estafette, la première qui depuis dix jours ait pu pénétrer jusqu'à nous, venait d'apporter la nouvelle de cette étrange conjuration tramée dans Paris par un général obscur et au sein d'une prison. »

Ségur a sûrement erré sur un point que le baron Fain a soigneusement relevé sur un exemplaire que je possède de l'*Histoire de la Grande Armée,* dont il a presque annoté chaque page ; il a écrit en marge : « Erreur, le 1er et le 2 novembre, l'Empereur avait reçu à Wiazma toutes les estafettes arriérées. » Oui, bien, mais comme l'a dit Fain lui-même dans le *Manuscrit de 1812 :* « Ces estafettes contiennent les lettres de Paris

qui vont jusqu'au 14 octobre. » Elles ne pouvaient apporter de nouvelles sur ce qui s'était passé le 23. Ce n'est donc ni le 2, ni le 6 que l'Empereur a pu être averti. C'est le 7, et peut-être le 8. Fain écrit : « Dans la journée du 7... le quartier impérial arrive à Michalewska... L'Empereur a trouvé à Michalewska un officier du duc de Bellune et l'*estafette de Paris.* »

Meneval écrit : « L'Empereur avait appris, avant d'arriver à Smolensk, la conspiration Malet »... dont, ailleurs, il dit que « Napoléon avait reçu pour la première fois l'avis, la veille de son arrivée à Smolensk ». Napoléon est arrivé à Smolensk le 9 : ce serait donc le 8, selon Meneval, le 7, selon Fain, le 5, selon Ségur, le 2, selon Deniée ! Voilà la valeur des témoignages !

*
* *

Pour des écritures qui établissent le fait, point. La *Correspondance* constate que l'Empereur a reçu des dépêches le 2 et qu'il a répondu, mais depuis lors, soit que les papiers aient été brûlés, ou que les estafettes aient été prises, ou que les lettres aient été écartées de la publication officielle, il n'y a rien. Le nom de Malet ne figure pas à la table du tome XXIV. Il n'y a là aucune information à chercher.

Les personnes de l'entourage de l'Empereur ont dû pourtant rendre compte de ses impressions ;

sans doute, et Ségur dit : « ... Un ordre avait suffi pour rejeter dans les fers le chef et ses complices ou ses dupes. L'Empereur apprenait à la fois leur crime et leur supplice : ceux qui, de loin, cherchaient à lire sur ses traits ce qu'il devait penser, n'y virent rien ; il se concentra ; ses premières et seules paroles à Daru furent : « Eh bien ! si nous étions restés à Moscou ! » Ce passage déplut au baron Gourgaud (*Napoléon et la grande armée en Russie ou examen critique de l'ouvrage de M. le comte Ph. de Ségur*) : « Ce qui avait fait sur lui le plus d'impression, dit-il, ...c'était aussi la déplorable légèreté avec laquelle, sans attendre ses ordres, on avait fait exécuter plusieurs officiers que des fausses apparences avaient abusés et qui, dans le fond de leur cœur, n'avaient pas cru commettre un crime. On entendit, dès les premiers moments, l'Empereur exprimer ces sentiments douloureux. » Fain abonde dans le même sens : « L'Empereur, dit-il, déplorait cette rigueur et la promptitude avec laquelle on l'avait exercée. C'est une fusillade, c'est du sang, s'était-il écrié à la première nouvelle du jugement ; quelle impression cela va faire en France ! »

*
* *

Ainsi deux opinions, deux courants : Qui croire ? Napoléon même. Voici que les lettres de l'Empereur au prince archichancelier, au ministre de la

Guerre et au ministre de la Police sont sorties de l'ombre des archives russes : les estafettes qui les portaient avaient été prises, les dépêches avaient été soigneusement conservées ; une partie a été publiée en 1909 par M. X., à la suite de la *Correspondance inédite de l'empereur Alexandre et de Bernadotte*, l'ensemble va être publié pour les membres de la *Sabretache*, par le commandant Martin et M. Hennet, grâce à la bienveillante communication faite par Son Exc. M. Serge Gariaïnow, directeur des Archives de l'Empire et des affaires étrangères.

Voici donc l'Empereur lui-même. Ses lettres sont datées de Smolensk, le 11 novembre. Cela suffit à montrer que l'on doit adopter la date la plus tardive pour l'arrivée des nouvelles, car on admettra peu aisément qu'un homme tel que lui eût attendu six, quatre ou même trois jours pour donner ses ordres. Elles répondent aux dépêches de Cambacérès des 25 et 26, à celles de Savary du 27. L'Empereur n'a donc pu apprendre que les conspirateurs avaient été exécutés, puisque le procès commença le 27 et que l'exécution eut lieu le 29. Il n'a donc pu dire : « C'est une fusillade ! C'est du sang ! » Encore moins déplorer qu'on eût « fait exécuter plusieurs officiers que de fausses apparences avaient abusés... » Il écrit d'abord à Cambacérès : « Je ne prends aucun décret. J'attends les pièces de la procédure. Je ne me prononcerai que quand je connaîtrai l'affaire à

fond... Mon intention est que toutes les pièces soient imprimées et qu'il n'y ait rien dans cette affaire que le public ignore. Je désire qu'on y ajoute les pièces relatives à ce qui s'est passé il y a quatre ans... Je désire que tout cela forme un volume où cette affaire se trouve parfaitement éclaircie dans ses deux périodes. Je vous prie de surveiller la réunion de ces pièces et il me paraît même nécessaire d'y ajouter quelques observations qui fassent connaître comment le premier complot a été découvert, comment il n'a pas été donné de suite, et enfin le second. »

Cette idée est si fort entrée dans son esprit qu'il en répète l'expression à Savary : « Mon intention est que ces pièces soient publiées et que rien ne soit mystère pour les citoyens, dans une affaire qui les regarde de si près. »

Pourtant, rien n'a été réuni, ni imprimé, ni même composé — ce qui arriva diverses fois. Bien des gens avaient intérêt à ce que le silence se fît, à ce que les soupçons s'égarassent. Ainsi avait-on fait lors de la Machine infernale. L'Empereur, ainsi aiguillé, vraisemblablement, est parti sur la piste des Jacquemont, des Ève Demailliot, des Florent-Guyot, des Ricord, des Rigomer Bazin, c'est-à-dire de l'ancien comité jacobin de la rue Bourg-l'Abbé ; il y donne en plein. « Le nommé Jacquemont, écrit-il à Savary, a été longtemps arrêté et était effectivement dans ce complot il y a quatre ans ; faites-moi connaître où

il est : pour peu qu'il se soit déplacé et qu'il y ait de l'irrégularité dans sa conduite, faites-le arrêter. Il y avait une trentaine d'individus civils qui tous figuraient dans cette première affaire ; je les crois arrêtés ; s'ils avaient été relâchés par suite de la négligence qu'on y a mise, faites-les arrêter, surtout s'ils se retrouvent dans ce moment-ci à Paris. »

Telle est sa conviction à ce sujet, que, non seulement il réitère à Cambacérès l'ordre « d'arrêter tous les brigands *subalternes* et *civils* qui ont déjà été compromis dans ce complot il y a quatre ans », mais, sur les listes du gouvernement qu'a formées Malet et qui comprennent en partie des noms royalistes, il choisit deux des seuls noms d'individus suspects d'*idéologie :* Destutt de Tracy et Garat. Sans doute ne les met-il pas en cause, mais il n'en est guère loin : « Vous ne devez pas manquer de faire connaître aux comtes Tracy et Garat, écrit-il à Cambacérès, que leur nomination à ce gouvernement provisoire ne dit certainement rien contre eux, mais que ce n'est pas un titre d'honneur, qu'il faut qu'ils aient paru indisposés contre le gouvernement et qu'ils se soient permis des propos équivoques pour que ces misérables aient cru pouvoir compter sur eux. »

Il faudrait un Fouché pour débrouiller la fusée et remettre l'Empereur dans la voie : mais Fouché est en exil et les hommes qui entouraient et servaient Fouché sont tenus en suspicion ou nettement

écartés. Et si l'on admet ce point de départ, on remarque que le procès de Malet n'a pas été instruit, qu'il a été bâclé, que l'exécution a suivi immédiatement le jugement ; qu'aucune recherche n'a été faite pour établir des complicités qui apparaissaient au premier coup d'œil ; que les pièces n'ont pas été réunies ; qu'on a eu soin qu'elles ne fussent pas imprimées ; qu'on a laissé s'échapper les confidents de Malet et qu'on les trouvera à l'œuvre en 1814. Selon toute vraisemblance, Malet, qui était un isolé, ce que la police appelle un *solitaire*, n'avait point *dans l'action* des complices effectifs et conscients, mais il avait certainement préparé le lendemain et, pour le cas où il triompherait, il avait sous la main certains individus : ces individus, on était à même de les connaître, on ne voulut pas les chercher et l'on fit tout pour que Napoléon ne les soupçonnât pas.

Reste la question de savoir si Napoléon a regretté l'exécution des officiers qui s'étaient laissé entraîner et qui avaient été trompés par Malet ; non seulement il ne l'a point désapprouvée, mais son indignation contre Rabbe, colonel du 1er régiment de la garde de Paris, est au comble, et il reprend vivement Savary, qui a essayé de le défendre : « J'ai fort approuvé, lui écrit-il, la conduite du ministre de la Guerre d'avoir fait arrêter le colonel Rabbe. Ce serait se faire d'étranges idées des devoirs de citoyen d'un colonel si on le croyait rempli de bons sentiments, non seulement

lorsqu'il ne s'est pas opposé, mais même lorsqu'il n'a pas versé son sang pour s'opposer à la rébellion de son corps ; cette manière de voir de votre part me paraît bien singulière. »

Il y a plus et mieux : rentré en France, il renvoya, le 9 janvier 1813, devant une commission militaire, Alexandre-André Boutreux que Malet avait chargé du rôle de commissaire de police et qu'il avait vraisemblablement initié au matériel immédiat de la conspiration ; et l'abbé de Caâmano, dans la chambre duquel Malet était venu s'habiller. Caâmano fut acquitté : Boutreux fut condamné à mort et il fut fusillé le 30 janvier 1813, à la plaine de Grenelle ; cela suffit à montrer que Napoléon n'était point de ceux qui s'attendrissent aisément et qui prononcent pour la galerie des paroles à effet.

# LE CENTENAIRE DE LEIPZIG[1]

Un jeune ami, qui étudie en Allemagne, m'envoie de Leipzig une carte postale représentant le monument commémoratif de la Bataille des Peuples. C'est quelque chose de colossal et de sauvage. On semble avoir cherché le style qu'eût imaginé l'architecte de Witikind, s'il eût été formé aux beautés de l'Art moderne. Cela est laid, mais donne une des plus vives sensations qu'on puisse recevoir de force brute. Non loin, ils ont le Napoléonstein, une pierre à l'endroit où se tint l'Empereur durant le combat. Ils ont figuré, sur un coussin, l'épée et le petit chapeau et au-dessous est écrit : *Dieu est le guerrier de justice, le Seigneur est pour nous.*

Et puis, il y a, aux environs, une église orthodoxe qu'on a fini de bâtir et sans doute en érige-t-on une catholique ; il convient que les trois

(1) *Écho de Paris*, 6 avril 1912.

nations dont les souverains eurent raison de la France à Leipzig commémorent leur victoire. Il manque pourtant l'essentiel : un temple anglican. Sans les Anglais et leur argent, point de guerre : l'armée russe s'arrêtait à ses frontières, la Russie était incapable d'armer et continuait à désavouer York, et l'Autriche ne pouvait mobiliser. Mais les Anglais sont modestes et ils font l'économie du temple, du clergé à y entretenir et des prébendes à y fonder.

L'inauguration collective des monuments érigés au Dieu des batailles aura lieu le 18 octobre et, à cette commémoration de sa défaite, la France sera sans doute représentée. Pourquoi pas ? On vit bien des délégations françaises errer à Borodino, sur le champ de bataille, au milieu de l'enthousiasme national et justement patriotique des Russes, célébrant cette défaite féconde qui, en arrêtant l'empereur Napoléon à Moscou, livra son armée au général Hiver. Sans doute, là, en Russie, tout le monde s'employa à sauver la face, car, de cette démarche, dont au début, on n'avait point su prévenir la sottise, pouvait dépendre un refroidissement de l'alliance. Les Français annoncèrent qu'ils ne venaient point commémorer à la Moskowa, la victoire de Napoléon, mais rendre un suprême hommage aux morts de la Grande Armée ; Russes et Français se couvrirent mutuellement d'immortelles ; batailles de fleurs. Les deux ministres des Affaires étrangères échangèrent des

congratulations cordiales ; les délégations qui eussent paru peu reluisantes furent corsées de plumes blanches et prirent un aspect décoratif; il y eut certains discours dont la convenance avait été étudiée et dont les périodes avaient de la grâce et, dans l'ignorance où l'on était de la langue russe, on accepta comme compliments l'affirmation parlée, écrite, gravée et fondue de la défaite française. Cela, d'ailleurs, n'y fit ni chaud ni froid : les Français — ceux qui pensent savoir quelque peu d'histoire — n'en persistèrent pas moins à croire que leurs pères avaient vaincu à la Moskowa, de même que les Russes continuèrent à s'enorgueillir de notre défaite à Borodino. Ainsi tout le monde fut content : on échangea des décorations au lieu de boulets et cela rendit les décorés fort glorieux, tout comme si, en place de leurs pères, ils eussent remporté des victoires.

A Leipzig, il ne saurait y avoir ni la même ambiguïté, ni les mêmes congratulations. Dès les premiers jours de cette année, l'empereur allemand a commencé, par des parades en costume, la célébration du centenaire de la Revanche. C'est son droit. Qu'il entretienne son armée et son peuple de la gloire des ancêtres, qu'il fasse enseigner dans les écoles de l'empire comme Monsieur son grand-père, ainsi qu'il dit, abattit la domination française et eut raison de « l'aventurier corse », ce n'est point à ceux qui rêvent pour nos enfants un enseignement patriotique et national de blâmer

ceux qui le donnent tel outre-Rhin. Que l'empereur allemand célèbre les victoires de son aïeul, nous devons le trouver excellent, pourvu que nous nous souvenions un peu que nous aussi

Nous l'avons eu, votre Rhin allemand !

Toutefois nous n'irons, cette année, célébrer sur terre allemande ni Lutzen, ni Bautzen, ni Wurchen, ni Dresde, ni Hanau, qui ne sauraient passer pour des victoires allemandes ; lueurs suprêmes de la flamme vacillante...

Si nous voulons honorer nos morts, si nous voulons, à ceux qui périrent pour la patrie, consacrer quelques monuments, faisons-le sur notre sol ; dans ce Panthéon, temple de la gloire, où manquent les dépouilles des trois maréchaux d'Empire tués dans la campagne de 1813, Duroc, Bessières et Poniatowski, érigeons à eux et à leurs compagnons un cénotaphe qui atteste la reconnaissance nationale. Que dans une cérémonie où figurent les Français de tous les âges, soldats d'hier, d'aujourd'hui et de demain, les élus de la nation célèbrent cette France qui, après vingt années de la lutte, sans pareille dans l'histoire, d'une nation contre un continent, succomba à la fin ; mais elle ne tomba pas sans gloire, sans qu'elle eût si largement semé les idées pour qui elle avait combattu, qu'elles ne dussent lever par le monde entier pour donner la plus admirable moisson, et

que ses pires ennemis ne fussent obligés de s'en réclamer.

Il faut en finir avec les légendes menteuses qui présentent l'ambition de l'Empereur comme la cause, la raison et l'explication de notre défaite. Il n'y eut pas, de 1792 à 1815, des guerres ; il y eut une guerre, que coupèrent des armistices sollicités par les vaincus et où le vainqueur croyait trouver la paix. Il y eut la coalition formée en 1792 qui n'a jamais interrompu son action ; seulement, chacun des membres de cette coalition avait ses ambitions propres et ses revendications nationales ; les rivalités entre les souverains, pour le partage des territoires à conquérir, rendaient possible d'introduire entre eux l'or ou le fer, d'avoir raison isolément de ceux qu'on n'eût pu braver s'ils avaient été unis. Plus tard, les uns se présentèrent lorsque les autres avaient été battus. Russie, Autriche, Espagne, Allemagne ? Autriche une seconde, une troisième fois ; Russie une seconde fois, Russie une troisième fois ; Espagne de nouveau, Autriche une quatrième fois, Russie une quatrième fois, ce fut ainsi durant vingt ans, mais Alexandre parvint à grouper contre la France toutes les puissances européennes, qui agirent sous les mêmes ordres. — Et il appela pour leur donner des ordres de bataille un transfuge français.

Alors le fardeau se trouva trop lourd pour nos forces ; de nos rangs, sur le champ de bataille,

nous vîmes sortir ceux que nous avions armés, équipés, instruits ; nous croyions que c'était pour attaquer de plus près l'ennemi ! ils se retournèrent et ce fut avec nos canons qu'ils nous mitraillèrent !

Nous aurions beau relire de bout en bout nos annales militaires, nous n'y trouverions pas un trait de cette force. Évidemment il fut apprécié des Prussiens, sinon du roi de Wurtemberg qui cassa celui de ses régiments qui l'avait accompli. Sans doute vaut-il que l'empereur allemand en célèbre le centenaire à Leipzig au nom de l'honneur militaire ; nous aurions, nous, au même moment, à célébrer l'admirable constance de nos alliés polonais, leur héroïsme à partager nos malheurs et la mort de leur glorieux chef : Poniatowski. On a des façons diverses, ici et là, de comprendre l'honneur.

Du côté des autres, il y aura le succès et la réussite; mais, de notre côté, n'y aura-t-il pas la meilleure part, et, à exalter, entre nous, ces soldats des suprêmes combats, ne trouvera-t-on pas le plus noble des enseignements ? Point de provocations, point de bravades, — elles sont odieuses et singulièrement pénibles, — mais, dans la majesté d'un deuil national qui réunirait en un même culte tous les cœurs de patriotes, l'exaltation des conscrits de 1813, des petits gas qui, à la suite de leur Empereur, sans tirer un coup de fusil, car ils ne savaient pas, se jetaient en avant et travail-

laient de la baïonnette comme ils eussent fait de la fourche champêtre. Oui, et l'exaltation des vieux, maréchaux d'empire, généraux, officiers rappelés au service, tout ce qui s'est rendu à l'appel de la Révolution, dont Napoléon était l'incarnation sublime, tout ce qui a donné sa vie pour la France, pour les principes qu'elle a proclamés, pour son indépendance et pour sa gloire, oui, et celui qui décréterait un tel centenaire et qui y présiderait, eh bien ! celui-là, comme on dit, ce serait un monsieur !

# BELFORT EN 1814

## ET LE COMMANDANT LEGRAND (1)

L'histoire a fait leur large part à deux des hommes qui, depuis un siècle, ont dirigé la défense de Belfort contre les invasions étrangères. L'esprit de parti y fut assurément pour quelque chose : dans un cas, l'on exalta Lecourbe, la victime de Napoléon Ier ; dans l'autre, Denfert-Rochereau, la victime de Napoléon III ; pour des républicains aussi sincères, on était assuré d'une bonne presse, et les protestations de quelques grincheux se perdaient dans l'enthousiasme général. Tel fut le cas pour M. Adolphe Caillé, ancien chef de bureau au ministère de la Guerre, qui publia, sur *le Colonel Denfert et la défense de Belfort* un livre qui réduisait à leurs proportions des actes dont on avait singulièrement exagéré le mérite ; mais pou-

(1) *Le Gaulois*, 27 septembre 1912. Sur Lecourbe, je renvoie le lecteur à *Petites Histoires*, 2e série.

vait-il avoir raison d'une coalition où se confondaient, pour glorifier un coreligionnaire et un ami politique, les éléments sociaux les mieux organisés de la nation ? On n'écouta point M. Caillé et on en est à ne plus compter les statues que la piété de partisans convaincus érigea au colonel Denfert.

Entre ces deux héros qui accaparent Belfort, a disparu entièrement l'officier obscur qui, du 24 décembre 1813 au 16 avril 1814, à la tête d'une garnison composée des éléments les plus variés, sans moyens, sans argent, sans vivres, imposant les plus cruelles privations à une population dont le patriotisme ne faillit point, tint tête, durant cent treize jours, à une armée d'investissement et ne capitula que sur la nouvelle des événements de Paris et après avoir perdu par le feu de l'ennemi ou par les maladies, 1.269 hommes sur 2.900.

C'était un nommé Legrand, bonhomme de cinquante-quatre ans, vieux soldat, Picard de naissance, engagé à dix-sept ans dans Turenne, où, après douze ans, en 1789, il était encore adjudant sous-officier. A la Révolution, il était passé lieutenant dans son régiment devenu 37e de ligne ; et, blessé à Kostheim, il avait été fait capitaine. Mais ensuite le régiment avait été compris dans la capitulation du fort Vauban et envoyé prisonnier au fond de l'Autriche. Rentré en septembre 95, Legrand, qui dès lors semblait hors d'état de servir activement, avait échoué dans les demandes du grade supérieur, comme dans celle d'un emploi

dans les places. Il continua à compter dans son régiment, se battant honorablement à Kehl et à Huningue. A la fin, le 3 février 1797, il fut nommé adjudant de garnison à Belfort et, deux ans plus tard, « en remplacement du citoyen Vernery réformé », il fut désigné pour exercer le commandement de la place.

Il est toujours capitaine et n'a guère chance de monter plus haut ; par surcroit d'infortune, voilà que la place où il commande reçoit, elle, de l'avancement et, passant de quatrième classe, ne peut plus être commandée que par un chef de bataillon. Que va devenir Legrand, qui est « sans protection » et qui n'a personne qui le puisse recommander ? Mais il est « un brave homme », comme écrit Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, et, en ce temps-là, l'on pensait qu'en un commandement de place, mieux vaut un brave homme, ne soit-il qu'assez mal instruit de sa grammaire, qu'un officier sorti des écoles les plus illustres, ayant servi dans les corps savants, mais n'ayant aucune habitude des hommes et aucun maniement de la troupe.

Voilà donc Legrand qui passe chef de bataillon à 3.100 francs de solde annuelle, sans les moindres frais de représentation, et pourtant, à Belfort, ce sont des allées et venues continuelles : officiers français, alliés ou étrangers, qui passent et que le commandant estime de son devoir de régaler, car il tient son rang. Il est de ceux qui, pour *représenter*, se mettent, eux et leur nichée, à la portion

congrue, mais qui, à ceux qu'il est convenable d'héberger, offrent des mets succulents et des vins généreux. Tel était Legrand, qui faisait fête, entre autres, aux officiers espagnols, « de braves et fidèles alliés et amis ». Cet homme était plein d'illusions et il avait la religion de l'Honneur, peut-être une illusion aussi, mais, en ce temps-là, cette illusion faisait vivre et on mourait pour elle.

Ce fut Legrand qui, dès que les Alliés ouvrirent le siège, dut prendre les résolutions, endosser les responsabilités, se mettre en hostilité avec certains fonctionnaires dont il eût dû particulièrement attendre l'appui, entre autres le sous-préfet, qui était général, baron et légionnaire. Le pauvre Legrand n'était rien de cela et, s'il avait le culte de l'Honneur, il n'en portait point le signe.

Par bonheur, il trouva dans le colonel Kail, du 63e, qui, blessé à Kulm, avait dû revenir au dépôt de son régiment pour y attendre sa guérison, un précieux auxiliaire. Bien que marchant sur des béquilles et ne pouvant se déplacer qu'en voiture, le colonel Kail — un Lorrain de Fontoy — donnait l'exemple d'une activité et d'une vaillance que nul obstacle n'arrêtait. De même race était le commandant Lalombardière, de l'artillerie, et, entre ces trois hommes, il n'y avait émulation que de patriotisme et de bravoure.

Il serait impossible de rendre compte ici du siège et de ses diverses péripéties. Il convient de renvoyer le lecteur à un livre fort complet et fort

intéressant que vient de publier le capitaine breveté Louis Blaison, *le Premier Siège de Belfort et le Commandant Legrand*. Les fonctions que l'auteur remplit à Belfort lui ont donné accès aux archives de la place, à la bibliothèque de la ville, aux archives de la Guerre, et il a tiré des documents originaux un livre simplement écrit, dont on ne saurait trop recommander la lecture aux patriotes. La figure de Legrand en ressort frappante et noblement française. Cet homme, tel quel, capitaine à l'ancienneté, commandant de raccroc, n'ayant pas fait la guerre depuis dix ans et touchant à la vieillesse, inscrit à la tête du *Journal du siège*, qu'il ouvre au 24 décembre 1813, deux maximes qui devront être sa règle et sa loi.

L'une est extraite de la circulaire en date du 6 avril 1705, dite circulaire de Louis XIV, que l'Empereur a ordonné qu'on insérât dans le *Recueil des lois, décrets, arrêtés, circulaires pour les services des États-Majors des places*, qui a été imprimé en vertu de l'article 86 du décret du 24 décembre 1811. L'autre est l'article 110 de ce décret. Il est ainsi conçu : « Tout gouverneur ou commandant à qui nous avons confié l'une de nos places de guerre doit se ressouvenir qu'il tient dans ses mains un des boulevards de notre Empire, ou l'un des points d'appui de nos armées, et que sa reddition, avancée ou retardée d'un seul jour, peut être de la plus grande conséquence pour la défense de l'État et le salut de l'armée. »

L'homme qui a voulu avoir constamment sous les yeux l'ordre répété et comme transmis des morts aux vivants, l'ordre qu'ont donné Louis XIV, Louis XVI (26 juillet 1792), la Convention, le Directoire ; l'ordre passé de voix en voix à travers les temps, comme le « garde à vous ! » des sentinelles sur les remparts ; cet homme-là est un brave homme.

Le 31 décembre 1813, le lieutenant-général Rechberg, commandant la division bavaroise, après avoir bombardé la place durant deux jours, somme Legrand d'avoir à la rendre. Il lui dit : « Vous n'ignorez probablement pas le passage de quatre armées coalisées et leurs succès sur toute la ligne du Rhin. Les principes de gloire ont certainement des bornes ; je pense que vous devriez profiter de la dernière occasion que je suis dans le cas de vous offrir pour ne pas vous empêcher de faire usage, dans les derniers moments de confusion, de ces principes de considération et d'humanité dont nous nous faisons gloire. » Et à ces phrases qui semblent provoquer la subornation, où sont assemblés tous les arguments qui conviennent aux traîtres de Leipzig, Legrand, la vieille bête, « le pied de banc », « la baderne », comme disent les soldats, Legrand répond d'une voix où vibre celle de la France : « *La gloire peut avoir des bornes, mais l'Honneur n'en a point.* Je suis décidé à me le conserver intact ainsi qu'à toute la garnison qui partage mes sentiments. Nous ne connaissons

pas les forces des puissances coalisées, mais nous attendons tout de notre Empereur et de la patrie. »

Et c'est du même langage que Legrand répondra aux chefs des troupes alliées qui se succéderont devant la place et qui, à chaque fois, essaieront d'en obtenir la reddition de gré ou de force.

Après les Bavarois, ce sont, le 2 janvier, les Autrichiens aux ordres du lieutenant-général Bianchi et, aux menaces d'un nouveau bombardement, Legrand répond : « Aucune considération ne me fera jamais écarter des devoirs qui me sont prescrits par l'Honneur. Rendre la place que j'ai l'honneur de commander serait manquer à l'un et à l'autre, puisque j'ai les moyens de la défendre très longtemps. Cette seule raison doit suffisamment vous prouver, monsieur le général, qu'il n'y a pas de conditions qui puissent être honorables pour la garnison. » Le bombardement commence le 8, à minuit, et continue durant la journée entière du 9. La place reçoit près de 2.500 projectiles. Après quoi, nouvelle sommation de Bianchi. Cette fois, Legrand consent à examiner s'il n'aurait point intérêt à remettre la ville et à se retirer avec toute sa garnison, ses vivres, ses munitions, dans le château, en conservant la liberté entière de son action. Le général autrichien semble prêt à accéder, mais il réfère au généralissime Schwartzenberg, qui voit le piège et n'a garde d'y tomber ; les hostilités reprennent ; nouveau bombardement ;

après quoi les Autrichiens s'en vont, remplacés par la 1re division de grenadiers russes, général Tchoglikoff. Point de bombardement à cette fois, mais les vivres commencent à s'épuiser ; les moulins de la ville ne fonctionnent plus, la mortalité augmente.

Le 17 janvier, les Russes sont relevés par une brigade autrichienne. Même sommation ; même réponse : « Je manifeste à Votre Excellence les mêmes sentiments qui ont dicté les lettres que j'ai répondues à MM. les généraux alliés qui vous ont précédé dans l'exercice de votre commandement », et, riposte meilleure, Legrand adresse à sa garnison une proclamation où il dit : « L'ennemi nous cerne depuis plus d'un mois. *Cet espace, quoique long, n'est rien pour des braves.* Vous lui avez résisté ; ces grands appareils militaires, ces foudres de la guerre vous ont prouvé son impuissance. Vos murs sont intacts, votre forteresse est au-dessus de leurs moyens et votre bravoure est au-dessus de tout ! »

A ce même moment, le 29 janvier, la brigade est relevée par un fort détachement aux ordres du lieutenant-général Drechsel et Legrand commence des sorties destinées à procurer des vivres à la garnison et à la population en même temps qu'à maintenir les troupes en forme et à obliger l'ennemi à ne rien distraire des forces d'investissement. De ces sorties, une, le 13 février, ayant pour objectif la destruction du pont de Danjou-

tin, sur la Savoureuse, pourrait avoir des conséquences stratégiques d'une certaine importance et entraîner même momentanément une levée du blocus opérée par les seuls moyens de la place. Un incident empêche qu'elle produise les conséquences qu'on en devrait attendre, mais, si c'est Legrand qui en a conçu le plan, il n'est point si mal raisonné pour une culotte de peau.

Belfort pourtant ne devait être débloqué ni par l'armée d'Augereau, ni par celle du vice-roi : et ici se place une remarque singulière : l'imagination populaire avait pressenti l'ordre expédié par l'Empereur à Eugène, qui ne fut jamais exécuté, et l'arrivée à Genève « du vice-roi de Rome », avait été annoncée par M. Foltz à M. Ugonin : ces deux bourgeois de Belfort qui se trouvent rêver le mouvement stratégique admirable qui eût sauvé la nation en interceptant la ligne de retraite des coalisés sont d'étranges devins — mais en ce cas spécial — car, en toute autre occasion, M. Foltz semble au niveau de M. Ugonin, et ce n'est point dire grand'chose.

Le 12 mars, Legrand est sommé encore une fois, mais confiant dans la bravoure des soldats et dans la résignation des citoyens, il répond qu'il est assuré d'y trouver encore « les ressources nécessaires pour remplir les devoirs que l'Honneur lui impose et que la Patrie a le droit d'attendre ».

Alors les bombardements reprennent : le 20 mars, Legrand célèbre, par un armistice de deux jours,

l'anniversaire de la naissance du roi de Rome : il y a *Te Deum*, salve de vingt et un coups de canon, revue des troupes, grande parade et banquet où fraternisent — moyennant un menu de siège des plus restreints — les militaires et les civils. La ration est tombée au minimum : 8 onces de pain de munition (au lieu de 24), 4 onces d'avoine émondée, 8 onces de viande de cheval. (L'once vaut 30 grammes 294 milligrammes — 8 onces font 244 grammes 753 milligrammes — moins d'une demi-livre qui est de 490 grammes). Et la question de mouture des grains devient inquiétante. On ne peut plus demander aux hommes épuisés un service actif et il faut rentrer les postes extérieurs, mais la contenance reste fière et quand, le 28 mars, Legrand est de nouveau sommé, il répond : « Aucune considération ne doit arrêter un militaire qui marche dans le sentier de l'honneur. » Il attend de sa défense le prix de son dévouement : « L'HONNEUR SANS NUAGES ! »

Le 6 avril, le bruit de la capitulation de Paris circule en ville ; il est confirmé par des parlementaires ; Legrand demande un sauf-conduit « pour deux officiers chargés de traiter d'un service important ». N'est-ce pas d'aller demander des ordres pour la reddition de la place ? On est arrivé aux extrémités : 6 onces de pain de *pure avoine*, 4 onces de viande ; le 6 avril, il n'y a plus en magasin que six jours de vivres ; la garnison est réduite d'un tiers ; de ce qui reste, la moitié seule

peut faire le service. Legrand se rend cette justice : « J'ai rempli à l'égard de mon souverain et de ma patrie les devoirs sacrés que l'Honneur m'imposait : j'ai défendu pendant plus de trois mois et demi la place qui m'était confiée... » Et c'est ainsi, et alors seulement, qu'il parle de capitulation.

Le 15 avril tout est accompli : Legrand part pour Paris : en récompense de ce qu'il a fait, au mois de juin, il est suspendu de ses fonctions ; il n'y est rétabli qu'en septembre, sur l'intervention des généraux sous lesquels il a servi et des députés de l'Alsace : même il a part aux croix de la Légion d'honneur que distribue le duc de Berry durant son voyage dans l'Est. En septembre 1815, on le met définitivement à la retraite. En 1817, le gouvernement royal le nomme maire de Belfort et il meurt en fonctions en 1824.

Ce fut « un brave homme » et telles étaient les assises de l'armée française : des soldats qui avaient passé par la sévère école des habits blancs et qui, sous l'habit bleu, avaient loyalement combattu. Leur fortune avait pu être médiocre, alors que celle de certains de leurs camarades semblait un conte des Fées, mais leur cœur était haut, tout empli d'une adoration, celle de l'Honneur, et cela suffisait à les rendre très grands et à leur faire faire de très belles choses. — Témoin Legrand, « un brave homme ».

# LA BOURGOGNE EN 1814

## ET LE GÉNÉRAL ALLIX (1)

---

En racontant la campagne de 1814, on a trop négligé jusqu'ici, au profit des événements, décisifs à la vérité, qui se produisirent sur le théâtre où l'Empereur se trouvait en personne, ceux qui, moins retentissants à coup sûr, n'en eurent pas moins une importance majeure et donnèrent lieu à des faits d'armes dont la postérité doit garder le souvenir.

Parmi ces épisodes, celui de la défense de la Haute-Bourgogne est un des plus intéressants et le général Allix, qui en assuma la charge et en emporte la gloire, mériterait qu'on lui consacrât une étude documentée. Sans doute le ferai-je quelque jour, car j'ai été amené, par le rôle qu'il joua, en Wesphalie, comme général de division et ministre de la Guerre, particulièrement lors de

(1) *Écho de Paris*, 27 et 28 juillet 1913.

l'attaque de Cassel par Czernitcheff et ses cosaques, à réunir sur lui une suite de pièces tout à fait précieuses. Mais c'est de son rôle pendant l'invasion qu'il est utile de parler à présent.

On sait que, dès les premiers jours de 1814, la grande armée austro-russe, ayant violé la neutralité suisse, marchait par le Jura sur la ligne Besançon, Langres et Dijon, masquant les places fortes et pointant sur le centre de la France, afin d'opérer sa concentration entre Marne et Seine, et sa jonction avec l'armée de Silésie. Dans cette conjoncture, les lignes stratégiques de l'Yonne et du Loing devenaient d'une importance majeure et l'Empereur en avait confié la défense à un homme en qui il avait justement confiance : le général comte Pajol. En même temps, 28 janvier, Allix, réintégré au service de France le 28 novembre 1813, avec le grade de général de brigade, était désigné par le ministre de la Guerre pour commander *dans* la 18e division militaire, dont le quartier général, en temps ordinaire, était à Auxerre. Les attributions avaient été mal définies : Allix n'avait peut-être pas eu pleine connaissance qu'il fût placé sous les ordres de Pajol, et que c'était par faveur que le ministre de la Guerre l'autorisait « à garder provisoirement l'uniforme de général de division ». Outre qu'il n'observa point vis-à-vis de Pajol la subordination réglementaire, il prit le contre-pied de ce que lui ordonnait son chef, cela pour une raison fort simple, que l'objectif de

celui-ci était tout différent de l'objectif de celui-là ; tandis qu'Allix était absorbé par la défense locale, Pajol coopérait aux combinaisons stratégiques de l'Empereur. Cela ne retire rien à l'activité et aux talents d'Allix, mais donne l'explication de la conduite de Pajol.

Sens venait d'être évacué ; le général Léger-Belair, jugeant la ville indéfendable, était parti pour Pont avec les 500 hommes, gendarmes et conscrits, qui y étaient réunis. Allix, arrivé à Pont en même temps que Léger-Belair, reçut le commandement des mains de celui-ci et, aussitôt que les 500 hommes débouchèrent, il les fit rétrograder sur Sens, où ils arrivèrent le 30 janvier, à 9 heures. A 11 heures, 400 cavaliers ennemis se présentèrent, croyant la ville évacuée ; ils furent bien reçus à toutes les portes. Cela se trouva fort justement fait ; mais quel homme, cet Allix ! et quel débordé ! Tout le monde est coupable devant lui : le sous-préfet a déserté ; l'esprit public est faible ; le maire mérite d'être fusillé ; le sénateur Ségur est en fuite. Mais lui est là ! « *J'ai chargé*, dit-il, le général Montbrun de la défense de Pont. » Il s'est donc mis à la tête de tout. Il a l'esprit de domination, le goût de commander ; mais il réussit, car il n'hésite pas aux moyens ; si la garde nationale ne se forme pas aussitôt, il fera, pour l'exemple, fusiller « vingt des lâches Senonnais ». Quant au sous-préfet, il lui annonce qu'il le traduira devant une commission militaire ; et ainsi

pour tous, qu'ils soient ou non sous ses ordres.

Les mouvements que Pajol a ordonnés ont dégagé Sens, mais Allix, qui s'attribue à lui seul le mérite de la retraite de l'ennemi, entend le poursuivre, prendre l'offensive, remporter des victoires ; il donne ordre aux généraux, ses voisins, de se joindre à lui. Sur l'avis conforme de Pajol, le général du Coëtlosquet se rend en effet de Pont à Sens, mais les dispositions prises par Allix lui coûtent 140 hommes et quelques officiers. Sur quoi il va reprendre sa position de Pont.

Allix, malgré qu'il se trouve réduit à ses seules forces, continue à rêver d'offensive. Un parti cosaque se présente le 4 février avec deux canons et attaque la porte Dauphine ; il est reçu vigoureusement et poursuivi assez loin. Sur quoi, Allix, énivré, convoque à Sens tous les anciens militaires et les gardes forestiers pour y être organisés militairement, suivre et attaquer l'ennemi. Mais un ordre formel de l'Empereur l'immobilise en « le chargeant spécialement de la défense de Sens » ; il va avoir assez à y faire. Le 9 février à midi, un parti de 800 chevaux se présente, une centaine pénètrent dans le faubourg Saint-Savinien, d'où ils sont chassés à coups de fusil. Les cavaliers s'éloignent.

Ce n'est là qu'un commencement et Allix, livré à ses seules forces, va avoir affaire à une armée ; le 10 février, il reçoit de Pajol cette lettre en date de Pont-sur-Yonne, à une heure après-midi :

« Monsieur le général, votre dépêche que je reçois à l'instant, cadrant avec tous les rapports que j'ai reçus et l'avis qu'un homme qui paraît de bonne foi vient de me donner que le général Platow avait passé l'Yonne avec 8.000 chevaux pour se porter sur Nemours et sûrement sur Fontainebleau, je me détermine à réunir mes troupes pour me porter derrière l'Yonne et défendre cette rivière et Fontainebleau.

« Je coucherai ce soir près de Moret.

« Le général Montbrun reste à Pont-sur-Yonne avec environ 800 hommes.

« Recevez l'assurance de toute ma considération.

« *Le général*,

« Comte Pajol. »

L'on ne peut se tromper à l'antipathie dont témoigne Pajol par cette lettre, et que rend largement Allix. Il n'examine point si son chef obéit à des ordres ou à des considérations supérieures ; il constate, dans une dépêche d'une extraordinaire violence, qu'il est abandonné au moment où le prince royal de Wurtemberg, à la tête de 4.000 hommes environ, le somme de rendre la place. Les faubourgs sont attaqués ; une vive canonnade est dirigée sur la ville, mais l'ennemi est repoussé avec perte de 23 hommes, et il se retire. Vu la faiblesse de sa troupe, Allix se détermine alors à évacuer les faubourgs et à se

concentrer derrière les murailles gallo-romaines. Il donne l'ordre à l'administration municipale de faire boucher une porte pratiquée dans l'enceinte, sous le bâtiment du collège, dans la zone attaquée. Ce travail est fait sans soin par un maçon du pays, que nul ne surveille. Allix, qui écrit seul, de sa main, une grande partie de sa correspondance, est très occupé. Il faut bien qu'il attaque Pajol : « Le général Pajol m'a abandonné. On me dit qu'il marche sur Moret », écrit-il le 10 (ou le 11), à une heure du matin. Or, il le sait de Pajol même, et, au lieu de tant d'écritures, ferait-il pas mieux de veiller à un détail aussi essentiel de la défense ?

Le 11, le bombardement recommence et il n'a guère plus de succès que la veille, au point de vue militaire ; mais un émigré français, au service autrichien, M. Baillet de la Tour, soit qu'il connaisse personnellement, pour avoir habité la ville, l'existence de la poterne qui fait communiquer les caves du collège avec la promenade du Mail, soit qu'il ait été renseigné à ce sujet par un mendiant, un nommé Deline, dit Larose, vient rendre compte à son chef ; celui-ci donne aussitôt ses ordres. A 10 heures du soir, les pionniers s'avancent sans bruit, enfoncent la porte, commencent à démolir le mur que l'administration municipale a fait élever et dont le mortier n'est pas pris. Une patrouille, sortie de la place, dérange les travailleurs et donne l'alerte ; Allix envoie aussitôt sa

compagnie de réserve aux ordres du colonel Lallemand, son chef d'état-major, pour occuper et défendre le collège, mais le prince de Wurtemberg, en même temps qu'il ordonne sur divers postes de fausses attaques, pousse en avant dès que le mur est abattu ; homme par homme, le régiment du prince de Hohenlohe pénètre dans les caves, se rallie dans les corridors intérieurs, s'empare des appartements et, se répandant sur les parties contiguës du mur d'enceinte, force la grille donnant accès sur la rue de la Parcheminerie. Le colonel Lallemand est blessé à mort, la compagnie de réserve est prisonnière ; un professeur, quelques pensionnaires sont assassinés ; les Wurtembergeois triomphent.

Cependant, la petite garnison s'est réunie et s'est mise en retraite, faisant bonne contenance et opposant à l'ennemi le feu de ses fusils et de ses 10 canons. Au pont sur l'Yonne, la mine préparée rate ; ce pourrait être le désastre. Mais le prince de Wurtemberg ne dépasse pas la rivière ; il aurait peine à rassembler ses troupes qui mettent la ville à sac et, d'ailleurs, les Français sont prêts à disputer vigoureusement l'accès de la rive gauche.

Vers le soir, Allix, quittant sa position où il risque d'être cerné, se met en retraite ; par des chemins étrangement escarpés, il arrive à 11 heures du soir à Pont-sur-Yonne. Il a perdu, assure-t-il, une cinquantaine de blessés et 50 prisonniers. Ce

chiffre est évidemment inférieur à la vérité et le nombre des morts paraît avoir été assez élevé. Le colonel Lallemand succombe à la suite de ses blessures le 14 février et avis en est donné à Allix par le général de Walsleben, commandant l'avant-garde du 4e corps d'armée. L'ennemi, selon les relations wurtembergeoises, a perdu 35 tués et 186 blessés — mais il a pris la ville.

Il en conçut une grande vanité. Le prince de Wurtemberg fit frapper, en commémoration, une médaille, et l'on publia diverses gravures représentant cette surprise. L'on n'y voit point l'ignoble vaurien qui vendit la ville où il mendiait. Cela manque.

Allix, à Pont, n'est pas encore en sûreté. Il se replie sur Fossard, où il rallie le quartier général. Pajol n'a pas lieu d'être satisfait des calomnies qu'Allix a dirigées contre lui, et en répondant à Clarke, qui semble peu bienveillant à son égard, il résume par cette phrase les situations respectives : « Le général Allix ne connaît pas la guerre. Je lui crois d'ailleurs la tête un peu exaltée ; il ne voit jamais que le point qu'il occupe. » Ces défauts allaient devenir des qualités dans la seconde partie de la campagne, et c'est ici l'occasion de dire que, malgré la conscience qu'il y a apportée, les recherches minutieuses et fructueuses auxquelles il s'est livré, M. Joseph Perrin, dont le livre *les Sièges de Sens* (Sens, 1901, 8°) est d'ailleurs précieux, a été parfois sé-

vère pour Allix, particulièrement lorsqu'il a rendu compte des événements de la fin de février et du courant de mars.

La marche de l'ennemi s'était précipitée. Pajol, débordé, avait dû évacuer Montereau, se replier sur Melun ; Moret et Fontainebleau ont été occupés par l'ennemi le 14 ; le 16, Nogent, Nangis, Donnemarie, la ligne de la Seine, comme celles de l'Yonne et du Loing. Mais Napoléon arrive ; le 17 on se bat à Mormant, le 18 à Montereau. Dès le 17, l'Empereur a donné l'ordre à Allix de se porter avec 1.800 hommes sur Fontainebleau, et de là sur Nemours. C'est affaire faite le 18, mais Allix est arrêté par le canal du Loing, derrière lequel le général Hardegg s'est posté avec 4.000 hommes ; Allix arrive à Nemours le 19 au soir et il y reste jusqu'au matin du 22, où il reprend la poursuite contre Platow et ses cosaques ; mais ceux-ci, par l'étonnante rapidité de leur marche, lui échappent, et, ce rideau écarté, Allix rencontre les Autrichiens, qui occupent encore Auxerre. Une reconnaissance en forces qu'il dirige lui-même intimide le prince Lichtenstein, qui commande, et qui, sans attendre l'attaque, évacue la ville et se replie sur Montbard. Au milieu des acclamations de la population délivrée, Allix entre à Auxerre.

L'Empereur, qui trouve en lui activité, vigueur, entrain, un patriotisme tel qu'on le pratiquait

vingt années devant, fait française sa troisième étoile westphalienne et lui donne le commandement exclusif de la 18e division.

Assurément, Allix a une idée de lui-même qui peut sembler excessive et l'on ne serait pas embarrassé de donner des preuves d'un contentement de soi qui n'est pas d'un cerveau parfaitement en équilibre, mais au moins rêve-t-il de grandes choses et s'il demande 50.000 hommes, les emploierait-il. Il prescrit la levée en masse, il prétend l'exécuter, réaliser cette guerre nationale qui, telle qu'il la rêve, ne laisserait pas un des coalisés repasser le Rhin ; il communique ce qu'on appelle son délire à tous ceux qui l'approchent ; il leur souffle l'enthousiasme et il ne tient pas à lui que les traîtres ne paient cher d'avoir montré à l'étranger nos routes de France. Allix a inspiré une telle confiance aux maires ruraux du département qu'ils se sont faits ses informateurs, ses agents, ses éclaireurs. Comment manier sans émotion ces papiers informes où des écritures maladroites de paysans ont noté les mouvements de l'ennemi et, parfois avec une étonnante intelligence des mouvements militaires, suggèrent des attaques ou des coups de main. Mais l'ennemi, lui, est renseigné d'autre part. Lorsque Allix, quintuplant sa troupe avec des gardes nationaux de l'arrondissement de Semur, s'avance sur Dijon, d'où il entend chasser les Autrichiens, c'est le maire de Tonnerre qui avertit les Cosaques,

et Allix doit leur passer sur le ventre. Il fait sonner le tocsin à tous les clochers et, devant les paysans accourus, les Cosaques s'enfuient, perdant des hommes à chaque tournant de route. Allix proclame la levée en masse : « Que tout citoyen prenne les armes, tout citoyen armé est reconnu soldats, tout chef de troupe est reconnu officier... Toutes les armes sont bonnes : armes à feu, faulx, fourches, crocs de rivière. Que chacun combatte à outrance les barbares qui ravagent nos campagnes ; que partout ils trouvent, dans les défilés, sur les rivières, et près des ravins, des embuscades qui leur ferment tout passage ; que partout on enlève les détachements et les reconnaissances de l'ennemi. Que l'on sonne le tocsin de toutes parts, qu'il soit le signal du ralliement et de la prise d'armes ! »

Un souffle d'héroïsme passe dans ces paroles ; de quoi s'en faut-il qu'elles ne grandissent celui qui les a prononcées jusqu'à en faire un de ces patriotes dont on révère l'image et dont le nom retentit ? A l'obligation où s'est trouvé l'Empereur de protéger sa capitale, aux renseignements que les *bons amis* des Alliés ont donnés à Schwarzenberg, lequel, enhardi, s'est porté sur le rideau tendu par l'Empereur pour dissimuler son mouvement, a bousculé Oudinot et Macdonald, est rentré à Troyes le 4 mars, et a envoyé sur Sens le prince de Wurtemberg qui l'occupe le 5. Les coalisés toutefois ne poussent pas au delà de Joigny.

Pour ne point être coupé ou écrasé, Allix quitte vivement Auxerre, son centre d'action, et, par des marches de nuit et de jour, il gagne Nemours où il rentre dans les lignes. Le mouvement qu'il a imprimé avec tant de vigueur porte pourtant ses fruits : le Morvan s'est soulevé et, si les Autrichiens fusillent les paysans armés, ceux-ci prennent largement leur revanche. A défaut des maires urbains dont beaucoup sont peureux ou traîtres, tout s'ébranle dans les campagnes où des curés marchent à la tête de leurs paroissiens. Et l'Empereur, ayant manqué Blücher, est revenu sur Reims et Châlons : les Autrichiens battent en retraite avec « une étonnante célérité ». Ils évacuent Sens, Auxerre, Joigny, et Allix les suit, entraînant à sa suite la Bourgogne soulevée ; il marche sur Avallon, il va enlever à Montbard 2.000 hommes envoyés par le prince Lichtenstein ; c'est le 31 mars. Un ordre catégorique du ministre lui enjoint de se replier en toute hâte sur Sens, car l'ennemi arrive à marches forcées sur Paris. L'Empereur qui, par une manœuvre admirable, allait couper la ligne de communications de l'ennemi, est obligé pour sauver sa capitale à une contre-marche qui l'amène à Sens le 30, — de là sur Fontainebleau. — Et c'est la capitulation de Paris qu'il apprend à la cour de France au moment où cette fois encore il pourrait tout sauver.

Allix, avec sa division, doit remplacer à Sens

le corps d'Oudinot, qui, à la suite de l'Empereur, y est arrivé le 2 avril, et qui, le 3 au matin, est parti pour Fontainebleau ; il n'a laissé qu'une arrière-garde de 300 hommes, qui tient sous le bombardement, d'ailleurs inoffensif, d'un corps de Cosaques. Allix arrive le 4. Sens l'accueille avec enthousiasme, mais l'administration municipale, qui est de cœur avec l'ennemi, ne lui signale pas les traîtres qui ont pactisé cette fois encore avec les Russes, et qui, à présent, répandent partout des extraits du *Moniteur* annonçant la déchéance. Allix ne veut pas y croire. Il entend combattre ; il sort de la ville avec ses troupes qu'il déploie ; il attend et provoque l'ennemi, qui répond par un parlementaire annonçant la prise de Paris et l'abdication. « Je soupçonne, écrit Allix à l'Empereur, que c'était une lâcheté ou une trahison à la Marmont qu'il avait à me proposer ; je prie Votre Majesté de croire que j'en suis incapable et que je la servirai toujours fidèlement, quels que soient les événements, car j'aime mon pays et j'ai la conviction intime que tout changement dans l'ordre des choses actuel ferait son malheur. »

Jusqu'au bout la conduite d'Allix et de ses hommes est admirable. Le 6, une compagnie de grenadiers des gardes nationaux vendéens fusille une forte troupe autrichienne, 3.500 chevaux, dit-on, qui veut occuper la ville, et ils la mettent en pleine déroute. Les traîtres se multiplient ; ils

osent se présenter à Allix et lui proposer de se réunir aux alliés : émissaires des Vivres-viandes ou du Gouvernement provisoire, émissaires du commandant autrichien, à tous il fait pareilles réponses. L'Autrichien, prince de Lichtenstein, il le fouette de ces mots :

« J'ai cru jusqu'ici votre général un homme d'honneur ; sa lettre me prouve qu'il n'en est rien, et je n'ai pas de réponse à lui faire... »

Le 8 avril, seulement, il se décide à évacuer Sens ; l'un des derniers, il adhère à la restauration des Bourbons et on l'envoie à Janville, en Eure-et-Loir, avec sa division qu'on s'empresse de disperser, car elle est suspecte.

L'un des derniers, il a déposé les armes ; l'un des premiers, il les reprend. De Clamecy, où il s'est retiré, il accourt à Auxerre, le 17 mars, rejoindre l'Empereur, revenant de l'île d'Elbe, et il marche à l'avant-garde. Il est de ceux qui ne désespèrent pas de la patrie et qui l'identifient à l'Empereur. Son rôle, à ce moment, est très rempli. Il est d'abord à Auxerre, où il commande le département de l'Yonne, puis on le voit à la tête de la 1re division du Corps d'observation ; puis chargé, à Douai, de l'organisation et de l'armement de 40.000 gardes nationaux ; sa mission se prolonge si tard qu'il ne peut rejoindre, pour la campagne active, l'armée où il compte à la 1re division du 1er corps. Il ne combat donc pas à Waterloo, il revient sous Paris, où il a le commande-

ment supérieur de Saint-Denis — tâche rendue singulièrement compliquée par l'attitude de la population. On assure qu'avec Davout, venu pour visiter les travaux de Saint-Denis, il eut alors une altercation fort vive, et assurément justifiée. Il suivit l'armée sur la Loire, et son nom fut un des premiers inscrit sur la liste des proscrits, liste d'honneur où ne figurent que des patriotes ; il erra par l'Allemagne, ne trouvant même pas d'asile sous le toit qui lui appartenait, qu'il avait acheté de ses deniers et d'où le chassa l'électeur de Hesse. Il se réfugia dans un couvent, à Arnstein, sur la Lippe, où il vécut deux années, poursuivant l'étude qu'il avait commencée d'une *Théorie de l'Univers*. A la fin, le favori de Louis XVIII, M. Decazes, eut besoin, pour se soutenir au ministère, des voix libérales et des patriotes proscrits ou écartés depuis 1815. Cette considération le détermina à permettre la rentrée d'un certain nombre de proscrits : Allix fut du nombre. Au contraire de tant d'autres, il ne fut pas employé et il usa son étonnante activité dans les entreprises procédurières, littéraires et agricoles. Toutes ne furent point heureuses, et les tracasseries de son esprit le portèrent à la mélancolie. Il mourut tard, en 1836, laissant de Mlle de Hadel, sa seconde femme, deux fils qui lui survécurent peu et plusieurs filles, dont la postérité perpétue dignement ses traditions de patriotisme et d'indépendance.

De récents historiens locaux ont traité le géné-

ral Allix avec une sévérité déplaisante, et ont dit entre autres aménités que sa valeur militaire était nulle et que son cerveau n'était capable d'aucune suite. Ils ont dit, ou à peu près, qu'il était un fou lucide.

Pousser jusqu'au délire la haine des envahisseurs, s'efforcer à procurer contre eux la levée en masse, souffler à tous l'amour de la patrie et de la Révolution, prendre la direction de la résistance et y risquer sa vie à toute heure, attester ainsi la Foi qu'on y porte et l'Espérance qu'on y met, c'est de la folie peut-être, mais comme il serait souhaitable que cette folie fût contagieuse et que toute la France en fût atteinte ! Et quant au reproche de cruauté qu'on paraît adresser à Allix parce qu'il fit peur aux traîtres qui pactisaient avec l'ennemi, plût à Dieu qu'il ne se fût pas arrêté aux paroles et que, par des actes, il eût appris, à tous ceux qui se faisaient les agents de l'étranger, par cupidité, par peur, ou par ambition, comment une nation qui ne veut pas mourir se défend contre les traîtres. 1814 et 1815 expliquent la Terreur, s'ils ne la justifient pas (1).

(1) J'ai été attaqué à propos de cet article par un journaliste de Sens qui a prétendu : 1° que je n'avais fait que donner un résumé textuel du livre de M. Perrin, *sans le citer ;* 2° que je n'avais utilisé aucune autre source. Or j'ai en mains la plus grande partie des papiers d'Allix relatifs à cette campagne ; je crois bien m'en être servi et je compte m'en servir encore, dussé-je déplaire au *Journal de Sens*, à la Société Archéologique, et même à M. Joseph Perrin.

# LE CURÉ DE PERS

## (MARS 1814) (1)

Dans un pays plat, très boisé, où se trouvaient quantité d'étangs — vingt-quatre ou vingt-cinq — hors des chemins, et presque sans communication avec l'extérieur, s'élevait en 1814 un petit village de moins de trois cents âmes, Pers. Les habitants, « généralement mal nourris, mal vêtus, mal logés », avaient grand'peine à tirer parti de terres, toutes, celles de culture et celles de vignes, classées par le fisc dans la troisième catégorie. Les vignes valaient les prés ; elles étaient les plus médiocres du canton. A cent kilomètres d'Orléans, chef-lieu du département, à vingt-six kilomètres de Montargis, une lettre mettait cinquante-trois heures pour venir d'Orléans à Ferrière, où était le bureau de la poste. De Ferrières à Pers,

(1) *Le Gaulois*, 13 décembre 1912.

la durée du trajet dépendait de la bonne volonté des allants et venants, qui se chargeaient du port. Les six communes d'Ervanville, Pers, Bazoches, Rozoy, Foucherolles et Mérinville, qui avaient même sol et même aspect, étaient également hors du monde, également pauvres, également patriotes.

A Pers, Louis-Marin Pottier, ancien militaire, dit-on, avait été nommé desservant en 1806. C'était, en 1814, un homme de cinquante-quatre ans, actif et vigoureux. Il était chargé d'assurer le service religieux à Rozoy-le-Vieil, où il se rendait à cheval. Depuis la fin de janvier, les coalisés, descendus de la Champagne dans la Basse-Bourgogne, occupaient la ligne de l'Yonne depuis Joigny et Sens jusque près de Montereau. Ils se préparaient à franchir le Loing soit à Montargis, soit à Souppes, ou même à Nemours. Leurs colonnes avançaient d'un côté par Sens, Courtenay et Ferrières vers Montargis, de l'autre par Lorrez-le-Bocage et Cheroy sur Nemours. Elles se composaient presque uniquement de troupes cosaques. Leurs allées et venues dans le Gâtinais ont été étudiées par M. Dumesnil (*les Cosaques dans le Gâtinais*. Pithiviers, 1880) et leurs randonnées dans la région de Montargis par le capitaine Ledent (*les Invasions de 1814-1815 à Montargis*, Paris, s. d.). Il y eut des flux et des reflux amenés tantôt par des mouvements de la grande armée, tantôt par les résistances locales, car le sol

se dérobait sous eux et presque sur chacun des points où l'on avait chance de résister, des vieux soldats groupaient les bonnes volontés et faisaient face à l'ennemi, ou bien ils le poursuivaient et le décimaient. La France ne se laissa point prendre, comme on dit, et notre peuple eut d'admirables et sauvages retours.

Le 10 mars, l'abbé Pottier apprend qu'un parti de Cosaques, détaché du camp de Saint-Valérien, s'est rendu dans les environs de Fontenay, sur la route de Paris à Lyon, pour intercepter les communications, et qu'il s'est emparé de la malle et de la diligence à l'endroit où elles se sont croisées. Il réunit huit à dix habitants de sa paroisse, leur fait part de son projet et leur parle en prêtre, en patriote et en soldat. Tous s'arment de fusils doubles et le curé, ceignant un sabre, montant à cheval et montrant le chemin, ils marchent à l'ennemi, qu'ils rencontrent à dix heures du matin sur le chemin de Ferrières au Bignon, entre le hameau de Rondiers et celui d'Urson. Il n'y avait que cinq Cosaques, deux en avant, trois en arrière de la prise qu'ils conduisaient au camp. Le curé tire son sabre et, soutenu par ses hommes, il fond sur les Cosaques, dont un est blessé grièvement à l'épaule par un coup de feu, tandis que les autres s'enfuient, abandonnant les deux voitures, les chevaux, les postillons, les voyageurs et les dépêches encore intactes.

Le curé, craignant un retour offensif, fait aussi-

tôt conduire les voitures par quatre de ses hommes dans le bois de Forville, tout voisin ; lui-même reste avec quatre hommes aux abords de la route, et il ne tarde pas à voir paraître un certain nombre de Cosaques menant une voiture chargée de marchandises également arrêtée sur la route de Fontenay. Aux coups de fusil, les Cosaques s'enfuient, laissant les chevaux, la voiture et les marchandises. Le tout est conduit au village, les chevaux harassés de fatigue et de mauvais traitements ne pouvant aller plus loin ; à peine y sont-ils que les Cosaques, qui se sont ralliés, reviennent en force, exigent qu'on leur rende les trois voitures et ne trouvant que celle de marchandises, qu'ils ne peuvent emmener, ils y mettent le feu ; le roulier perd de ce chef plus de six mille francs. Néanmoins la journée serait bonne, si le curé n'avait perdu son cheval, « parce que, écrit-il, lors de la première rencontre, ayant mis pied à terre pour, en tirant, être plus sûr de mon coup, il s'est effrayé, a pris la fuite et a été se joindre à ceux des Cosaques ».

Le major Le Gros, de Montargis, a, dès le lendemain, envoyé cent hommes de sa garnison pour servir d'escorte aux voitures de la poste et les ramener.

Ce n'est là qu'un commencement.

Le 15, la commune de Pers est frappée par l'ennemi d'une réquisition montant à : deux vaches, huit cents décalitres d'avoine, trois cents kilos de

pain, six cents bottes de paille. C'est la ruine pour les habitants ; mais ils ont peur ; ils obéissent et déjà tout est prêt à être conduit, dans la matinée du 16 au camp des Cosaques, à Saint-Valérien. Le curé intervient, déclare à ses paroissiens qu'il ne souffrira pas cet acte de trahison et qu'il est décidé plutôt à attaquer le convoi et à s'en emparer pour le conduire à la garnison française de Montargis. Les habitants finissent par l'écouter et refusent la réquisition. Mais il y a maintenant à craindre l'exécution par les Cosaques : le curé se met donc sur ses gardes. Le 16, il va seul, vers dix heures, se poster au Bignon, où il voit passer cinquante Cosaques se rendant au camp de Chiroy ; présumant qu'ils suivront la même route au retour, il court au pays, assemble et organise sa compagnie que le succès a un peu renforcée et a portée à dix-huit hommes. Tous armés de bons fusils doubles, se rendent dans une vallée entre Chevannes et Pers, où ils arrivent sur les cinq heures. Le curé poste à deux cents pas en avant, au bout d'un bois appelé la Boulinière, trois de ses gens, auxquels il recommande de ne point tirer sur la première personne qui paraîtra et qui pourrait être un guide du pays. Lui-même, avec le gros de son monde, s'établit en un lieu élevé appelé le Miroir.

Jusqu'à huit heures du soir, rien ne paraît ; l'obscurité est complète et l'ennemi marche au petit pas « sur un terrain doux » ; on ne l'entend

pas. Soudain, le petit poste de la Boulinière se trouve à six pas des éclaireurs de l'ennemi. Sur les trois coups de fusil qu'il leur jette, les Cosaques se replient sur le détachement qui se forme en peloton ; mais le curé accourt avec ses hommes et, dit-il, « nous fîmes une fusillade si bien soutenue que nous pûmes, à la lueur des amorces, distinguer le nombre d'hommes que nous avions à combattre et, en même temps, apercevoir qu'ils avaient au-devant de leurs selles de gros paquets blancs, sans que nous puissions soupçonner ce qu'ils renfermaient. N'étant qu'à quinze pas de l'ennemi, tous nos coups ont porté et l'ont forcé, pour fuir avec plus de vitesse, d'abandonner ses paquets ». C'étaient des dépêches ; les Cosaques venaient d'enlever, pour la seconde fois, la malle de Lyon sur la grand'route, entre Puy-la-Laude et Fontenay, et, pour éviter d'avoir à conduire la voiture par des chemins défoncés, ils l'avaient pillée et l'avaient abandonnée, emmenant avec eux tous les chevaux, sauf un, le courrier et le postillon. Le postillon qui s'était échappé, en se jetant à terre, rejoint le curé et lui fait part de ses inquiétudes au sujet du courrier, mais l'obscurité est trop profonde pour qu'on puisse penser à des recherches ; laissant donc six hommes pour garder le champ de bataille, le curé rentre à Pers avec les onze autres.

A la pointe du jour, il revient : il trouve mort sur la place un premier Cosaque ; derrière une

haie, le courrier Richeux, « immolé par ces barbares dans leur fureur quand ils virent que leur proie leur échappait ». Partout, les paquets de dépêches gisent sur le sol ; en les recherchant dans les bois voisins, on y ramasse onze Cosaques qui, après avoir été blessés, s'y sont retirés et y sont morts ; six autres sont morts en arrivant au camp de Saint-Valérien. En dehors de ces dix-sept, d'autres ont dû succomber soit au Bignon, soit dans les bois vers Bazoches, car l'on y a trouvé quantité de papiers enlevés de la malle et couverts de sang.

« Le même jour, à dix heures du matin, écrit le curé, je venais de rendre au courrier les derniers devoirs de mon ministère, le village de Pers fut investi par un nouveau détachement de cent cinquante Cosaques qui, pour se venger de l'échec de la veille, se livrèrent, jusqu'à quatre heures du soir, au pillage, volant et brisant tout ce qui leur tombait sous la main. » Ils arrêtèrent quinze habitants de la commune et les menèrent, la corde au cou, au camp de Saint-Valérien, où ils furent questionnés, garrottés et menacés d'être fusillés s'ils ne désignaient pas le chef et les auteurs de l'expédition. Ils s'en tirèrent et obtinrent leur liberté en protestant que le coup venait des troupes de ligne de la garnison de Montargis.

L'attention du gouvernement impérial avait été attirée aussitôt sur cet exemple de patriotisme

donné par le curé de Pers. Le duc de Rovigo, ministre de la Police, sachant que l'abbé Pottier avait perdu son cheval, lui écrivit pour lui demander ce qu'il valait : « Ce cheval, tout équipé, avec le manteau, répondit le curé, le 25, pouvait valoir 400 francs ; mais ce n'est pas la seule perte que j'ai éprouvée. Les Cosaques, après l'affaire du 16 du présent, sont venus le 17, pendant mon absence, piller ma maison et mon église où ils ont pris deux ornements dont j'étais propriétaire et qui étaient les seuls que j'eusse pour faire mon office. » Et les choses paraissent en être restées là. Le pauvre abbé ne semble point être rentré dans ses deux pauvres ornements. Il eût pourtant mérité en échange ceux du Sacre, qu'on gardait précieusement à Notre-Dame !

Le ministre des Cultes fut mieux inspiré que celui de la Police. Il écrivit au ministre secrétaire de la Régence, le duc de Cadore, en lui adressant le rapport du major Le Gros : « J'ai l'honneur d'en adresser un exemplaire à Votre Excellence, pour venir à l'appui du rapport que j'ai fait à Sa Majesté le 18 de ce mois et dans lequel je demande que la croix d'honneur soit accordée au sieur Pottier et que sa succursale soit érigée en cure de seconde classe, avec le traitement de curé de première classe pour lui pendant la vie. » C'était le 28 mars : le rapport du curé de Pers fut inséré dans le dernier numéro du *Journal des Débats* qui porta le titre de *Journal de l'Empire*.

On y annonçait qu'il avait reçu la Croix d'honneur. Mais la Régente avait autre chose à faire que de signer. Le curé de Pers ne fut point décoré.

Alors. — Mais l'Empereur avait bonne mémoire, il se souvenait de tout effort généreux qu'on avait fait pour chasser l'étranger. Témoin l'Aigle qu'il attacha aux armoiries de Tournus, Châlons et Saint-Jean-de-Losne. Le 25 mai 1815, il nomma l'abbé Pottier chevalier de la Réunion. Son idée, à ce moment, semblait être de réserver le ruban rouge aux militaires et de donner le bleu aux civils. On sait ce que devint la Réunion.

A la seconde Restauration, l'abbé Pottier quitta le diocèse. On n'eut plus de ses nouvelles à l'évêché. Qu'est-il devenu ?

*
* *

Est-ce qu'il ne semblera pas à des braves gens que, bien plutôt que les politiciens de racroc, le curé de Pers mérite que, soit sur la place de son village, soit au Miroir, ou à l'orée du bois de la Boulinière, on lui dresse une statue? Je le voudrais, la soutane relevée et passée dans la ceinture, le fusil à deux coups en main, le sabre au côté, à la fois soldat et prêtre, menant au feu ses dix-sept hommes et ne se ménageant pas.

Et j'imagine que cette statue-là serait un acte et un exemple.

# ROANNE EN 1814 (1)

Les historiens de 1814 ont la plupart négligé de s'étendre sur les combats de l'armée de Lyon ; ils ont attaché une importance médiocre à des opérations dont il eût été nécessaire de rechercher la sincérité et ils ont passé sous silence les actions de guerre par quoi des bourgeois et des paysans, des gentilshommes de vieille race et des ouvriers, unis dans un même dévouement à la patrie, ont essayé d'arrêter la marche des envahisseurs, et parfois y sont parvenus. C'est une page glorieuse à ajouter à notre histoire, celle où l'on racontera la résistance opposée aux Autrichiens dans les départements de Saône-et-Loire, de la Loire et de l'Allier.

A la vérité, les renseignements sur les opérations des corps francs, en particulier des partisans organisés et commandés par M. Gustave

(1) *Le Gaulois*, 3 septembre 1912.

de Damas, sont des plus incertains. Il n'a point été tenu de registres ; il n'a point été formé d'archives, et ce qu'on peut espérer, c'est de retrouver quelques pièces égarées chez les descendants des officiers. De même pour ces bataillons d'ouvriers des Forges que, dès son arrivée dans le département de la Loire, le nouveau préfet, M. de Rambuteau, avait formés pour la défense des manufactures d'armes ; de même pour les escadrons et les bataillons provisoires constitués, par l'initiative du préfet, dans les sept dépôts de régiments réfugiés dans le département. Par contre, dans certaines villes, il est possible de rencontrer des documents relatifs à l'organisation et à la conduite des gardes nationales, et des témoignages émanant des magistrats, des citoyens et des acteurs : il n'en faut point médire, bien que, souvent, une mise au point soit nécessaire pour rendre aux autorités gouvernementales la justice qui leur est due. C'est à l'aide d'un livre consacré par M. Abel Chorgnon à *Roanne pendant l'invasion* et moyennant l'adjonction de documents inédits, que nous voudrions retracer les événements qui ont valu à la ville de Roanne l'autorisation, donnée par l'empereur Napoléon III, le 4 mai 1864, de porter la croix de la Légion d'honneur dans ses armes, pour « perpétuer le souvenir de la résistance énergique opposée en 1814 par cette ville à l'invasion étrangère ».

*
* *

A la veille de l'invasion, la ville de Roanne était administrée par un enfant du pays, riche propriétaire terrien, François Populle, fils de noble Charles Populle, avocat au Parlement ; il avait fait preuve de patriotique humanité en organisant des secours pour les blessés et les malades évacués de l'Armée du Rhin et qui se trouvèrent à Roanne au nombre de cent quarante.

Le préfet de la Loire, M. le comte de Rambuteau, chambellan de l'Empereur, arrivait de Sion, d'où, avec le plus grand ordre, il avait fait sa retraite, à la tête de 900 Français employés dans le département du Simplon ; c'était un homme d'énergie et de dévouement, dont le beau-père, le comte de Narbonne, aide de camp de l'Empereur et gouverneur de Torgau, venait d'expirer, victime du typhus. M. de Rambuteau, dès son entrée en fonctions, avait pris des mesures pour établir, dans chaque chef-lieu d'arrondissement, des magasins pour la subsistance de 600 hommes et de 300 chevaux pendant quinze jours ; outre la garde nationale sédentaire, à raison d'un bataillon par arrondissement et d'une compagnie par canton, il avait constitué une garde nationale « active », dont un bataillon de 1.680 hommes devait prendre part aux opérations de l'armée de Lyon (il ne paraît pas avoir été complété) et des cohortes urbaines dont chaque compagnie devait être formée de 75 à

80 hommes ; deux de ces compagnies, sur quatre, purent être armées à Roanne et eurent pour commandant M. du Rozier. Les dépôts du 8e léger, du 23e et du 60e de ligne — 600 hommes environ — s'étaient réfugiés à Roanne et y attendaient les recrues, qui vinrent peu et désertèrent beaucoup.

Le 10 février, une reconnaissance de cavalerie ennemie, accompagnée de 200 fantassins, parut à Charlieu, passa la nuit à Vougy, détacha un parti de 25 dragons sur le château de Pradines, où l'on pensait prendre le cardinal Fesch. Les dragons le manquèrent d'un quart d'heure et continuèrent leur route sur Saint-Symphorien. S'ils avaient échappé à la garde nationale et à la garnison de Roanne, sorties trop tard sur la route du Perreux ; s'ils avaient été manqués par les 200 mariniers placés en embuscade sur la route de retour, ils eurent affaire à une colonne de Roannais qui, les assaillant dans les bois, aux alentours de Thisy, leur tuèrent du monde et leur firent des prisonniers.

Cette alerte détermina la mise en défense de Roanne : on ramena par la rive gauche tous les bateaux et toutes les barques flottant sur la rivière, on établit des corps de garde à toutes les issues, on monta régulièrement les gardes, on remua de la terre, on creusa des tranchées, on réclama des canons, on prépara la rupture des ponts ; avec les

éléments dont on disposait, il était difficile de faire davantage.

Quand, le 18 février, on apprit qu'une nouvelle reconnaissance autrichienne, de près de 700 hommes, avait paru à Charlieu et y avait fait d'extraordinaires réquisitions, le major du 23e se mit en route à la tête de 400 hommes environ, fournis par les dépôts d'infanterie, la garde nationale et les partisans Damas, et il donna aux Autrichiens, sans pouvoir les atteindre, des inquiétudes telles qu'ils se mirent aussitôt en retraite, abandonnant les approvisionnements requis que l'on rentra dans Roanne sur seize voitures.

A la fin de février, le prince de Hesse-Hombourg, à la tête de 35.000 hommes formant l'Armée dite du Sud, vint absorber la division Bubna et le corps de Lichtenstein, lesquelles opéraient autour de Vesoul : une force d'environ 54.000 hommes fut ainsi constituée et, dès ce moment, les incursions des cavaliers autrichiens se multiplièrent autour de Roanne.

La ville avait reçu un commandant de place, le colonel Genty, du 8e léger, vieux soldat de belle allure et d'âme inflexible, professant la religion militaire avec dévotion. Par suite des divers départs des troupes, il avait tout au plus 800 hommes à sa disposition. Il s'efforça de mettre en mouvement les compagnies cantonales de la garde sédentaire, de surveiller les bacs, d'instruire ses

hommes et de les armer. La retraite d'Augereau sur Lyon, après les combats de Saint-Georges de Reneins, le prompt abandon de la seconde ville de l'Empire rendaient la situation de Roanne extrêmement périlleuse ; les Autrichiens ne semblaient plus devoir être arrêtés par rien. Le 23 mars, une colonne de cavalerie se présenta devant la ville qui était sur ses gardes. Le poste du 60e de ligne fit bonne contenance ; la petite pièce de canon en batterie sur une barricade semi-ouverte cracha quelques boulets de fer ou de granit ; les gardes nationaux accoururent traînant une seconde pièce — et les Autrichiens n'insistèrent pas ; ils se retirèrent sur Saint-Symphorien où était leur cantonnement.

Quelques citoyens de Roanne, la plupart mariniers, résolurent d'aller les y attaquer. Le colonel Genty consulté leur refusa son assentiment et l'appui de ses troupes ; lorsqu'ils furent réunis au nombre d'environ cent cinquante, le maire vint les « pérorer » et leur représenta qu'un grand nombre d'entre eux étaient pères de famille. Les deux tiers se retirèrent, il en resta moins de cinquante : ils croyaient savoir que les Autrichiens étaient environ cent quarante.

Portant une barque qui devait leur servir à traverser la rivière de Rhins, les mariniers se mirent en route, le commandant Faure à leur tête. L'étape parut trop rude à quatre des Roannais, en sorte qu'arrivés au hameau de la Verpillière, où ils pri-

rent le contact, les agresseurs n'étaient plus que quarante-six. Ils allaient avoir affaire à quatre cents hommes d'infanterie, outre les cavaliers. Ils tuèrent, blessèrent ou prirent à l'ennemi soixante hommes, et ils rentrèrent en triomphe à Roanne le 27 mars, amenant comme trophées neuf prisonniers, des chevaux et des armes.

Les Autrichiens ne pouvaient laisser une telle insulte sans vengeance. Ils dirigèrent sur Roanne de nombreuses reconnaissances dont l'une fut énergiquement repoussée par le poste commandé ce jour-là par le commandant Faure. Ils s'exagéraient singulièrement le nombre des défenseurs de la ville qu'ils portaient à cinq mille hommes, dont quinze cents de vieilles troupes. Ils réunirent donc en vue de l'attaque huit à dix mille hommes, et parurent le 7 avril devant Roanne.

Ils envoyèrent d'abord un parlementaire. Le récit qu'a fait M. Chorgnon de ces pourparlers se trouvera très utilement complété par deux lettres inédites adressées par le préfet, comte de Rambuteau, qui se trouvait sur place et dirigeait la résistance à l'adjudant commandant Montholon, commandant le département, resté à Montbrison (1). Ces lettres qui font le plus grand honneur à celui qui les a écrites, m'ont été communiquées par M. Gaf-

(1) Sur le rôle de l'adjudant commandant comte de Montholon durant cette campagne, je me permets de renvoyer le lecteur à mon livre : *Napoléon à Sainte-Hélène*.

farel, professeur à l'Université d'Aix-Marseille, l'historien bien connu.

« Le parlementaire nous a annoncé, mon ami, écrit M. de Rambuteau, le 7 avril, à midi, qu'il formait l'avant-garde de la division du général Hardeck ; que si l'on voulait évacuer la ville, il ne lui serait fait aucun mal ; qu'une colonne avait dû passer à Saint-Rambert et marcher sur la gauche de la rivière.

« On a répondu que nous étions décidés à défendre la ville et que leur colonne pouvait s'avancer. Nous attendrons les événements. La garde nationale n'est pas très forte. Je t'engage à prendre les mesures que tu jugeras utiles et nécessaires. Tout à toi, mon ami.

« Je resterai jusqu'au dernier moment où je pourrai être utile, et rien ne pourra me détourner de remplir mon devoir. »

Cette promesse, M. de Rambuteau sut la tenir, et la lettre qu'il écrit le 8 avril à Montholon, de Saint-Just-en-Chevalet, en donne la preuve :

« Cet après-midi, sur les deux heures, mon cher Montholon, écrit-il, l'ennemi s'est présenté devant la place de Roanne et a déployé des forces imposantes. Il a envoyé un nouveau parlementaire au commandant de la place, et on est, au même moment, venu nous prévenir que plusieurs partis de cavalerie avaient passé la Loire tout près de Roanne. Je me suis alors empressé d'aller trouver M. le colonel Genty, qui venait lui-même m'avertir, et,

après avoir causé quelques instants, sans vouloir lui dicter la conduite que l'honneur et l'expérience doivent seuls tracer, je n'ai eu que le temps de monter à cheval pour éviter d'être coupé ou cerné dans la place. J'ai aussi vu, avant de partir, M. le maire, qui m'a paru dans les meilleures dispositions ainsi que la garde nationale. J'espère encore que Roanne pourra tenir quelques instants et que le colonel Genty pourra opérer sa retraite avec sa troupe et le matériel à travers les montagnes... Les chevaux nécessaires aux pièces et à l'évacuation du matériel sont prêts... »

Tel est le récit du préfet : omet-il de parler des conditions posées par le parlementaire autrichien, savoir qu'on livrerait les partisans de Saint-Symphorien ? Restreint-il le rôle du maire pour grandir le sien ? On ne saurait le penser, car il ne se met point en scène et ne déclame point. On doit donc rabattre des discours héroïques du maire Populle, et réserver au préfet et surtout au colonel Genty, qui seul avait pouvoirs pour parlementer, la responsabilité des décisions prises.

Par le dernier accord conclu avec le commandant de place, l'ennemi devait, à sept heures du soir, occuper le faubourg, mais il n'entrerait en ville que le lendemain, à huit heures : rien n'était écrit ; les soldats autrichiens paraissaient s'émouvoir et poussaient des cris ; le maire, craignant le pillage, alla trouver le général ennemi et obtint de lui sa parole de respecter les conventions.

Elles furent assez médiocrement suivies, s'il est vrai que le 9, à la pointe du jour, trois escadrons autrichiens franchirent le pont qu'on ne leur disputa point et, prenant la route de Clermont, s'efforcèrent d'atteindre le convoi d'évacuation que commandait Genty. Ils le rencontrèrent un peu au delà de Saint-Just-en-Chevalet, mais le 8e léger, qui faisait l'escorte, était sur ses gardes et reçut l'ennemi si vigoureusement qu'il tourna bride et se borna dès lors à surveiller de loin la retraite, qui s'opéra sans difficulté.

A 8 heures, le général autrichien fit son entrée à Roanne à la tête de huit à dix mille hommes, dont il fit filer la plus grande partie sur la route de Clermont, en Auvergne, où il s'était ménagé des intelligences.

*
* *

Si l'on serait mal venu à grandir outre mesure le rôle des Roannais, qui, sauf en l'expédition de Saint-Symphorien, n'a rien d'héroïque ; si, à juger le détail de ses actes postérieurs, le maire Populle était prompt à changer d'enthousiasmes, il n'est pas moins exact que pour prendre possession de cette ville ouverte, l'ennemi dut réunir près de 10.000 hommes et qu'il eût pu résulter de là, si, par ailleurs, l'action militaire avait été conduite avec quelque énergie, des résultats sérieux. Que des pouvoirs discrétionnaires eussent été remis au comte de Rambuteau, et qu'il eût pu disposer des

troupes qu'il avait seul levées et organisées, qui peut dire les résultats qu'un tel homme, brave, énergique, patriote, plein d'intelligence et d'activité et animé par un sincère dévouement à l'Empereur, eût su obtenir... Mais il eût fallu confondre les pouvoirs, et la forme, la fôôôrme chère à Bridoison, fort utile en temps de paix, est néfaste en temps de guerre et de révolution. On périt par la forme, mais on a la satisfaction de périr dans les formes... (1).

(1) Cet article où je m'étais efforcé de rendre à tous bonne justice et de faire à chacun sa part, n'eut point l'heur de plaire à tous les Roannais. Je n'avais point dit pourtant, que, sans M. de Persigny qui était du Forez et en tirait gloire, il est fort vraisemblable que jamais la Croix de la Légion d'Honneur n'eût été accordé à la ville de Roanne, et je n'avais point insisté sur les démérites, au point de vue patriotique, de M. le maire Populle, auquel la piété locale a érigé un buste, mais auquel un historien consciencieux doit refuser son estime. Aussi bien, rien de moins aisé que de satisfaire les vanités de clocher. Il faudrait pour y parvenir décerner des brevets d'héroïsme, avec la même facilité qu'on distribue les palmes académiques ou le poireau national.

# TOURNUS EN 1814 (1)

L'on est assez bien instruit des événements militaires de la campagne conduite en 1814 par Napoléon lui-même, du 25 janvier au 31 mars; s'il subsiste encore certaines obscurités, on parviendra vraisemblablement à les dissiper : on y travaille. Mais la figure de Napoléon a captivé tous les regards. On n'a vu qu'elle ; on n'a pas senti que si, dans l'ensemble des opérations, l'armée commandée par l'Empereur joue la partie décisive, certaines actions, engagées sur les points les plus divers du territoire, présentent, pour le militaire et pour le social, un intérêt éminent. Assurément on a vu paraître déjà d'intéressants documents sur l'invasion de la Savoie, et sur divers épisodes de la guerre du Sud-Est, mais on n'a ni relié les pièces par un travail de rédaction, ni

(1) *Le Gaulois*, 31 juillet 1912.

rattaché l'intérêt qu'elles présentent à l'histoire générale : la campagne de l'Armée de Lyon, si médiocrement étudiée jusqu'ici, devra faire le pivot d'un récit comprenant toutes les résistances opposées à l'invasion, soit qu'elles aient été le résultat de combinaisons stratégiques, soit qu'elles aient été l'effet de l'initiative populaire. Il y a de grands exemples à en recevoir, il y a de nobles souvenirs à éveiller et l'on ne saurait trop applaudir aux municipalités et aux organisations locales qui s'efforcent d'en perpétuer la gloire, par des publications ou par des monuments. Sans doute, parfois, le résultat fut médiocre ; mais c'est l'effort de courage et d'initiative qu'il faut admirer, c'est l'esprit de résistance qu'il faut louer et proposer comme modèle : c'est une telle leçon que présente, pour la ville de Tournus, le précieux volume du commandant Guironde.

*
* *

On sait que, à la gauche de la grande armée alliée qui, au nombre de 250.000 hommes, franchit le Rhin de Bâle à Coblentz, entre le 21 décembre 1813 et le 1er janvier 1814, une division autrichienne, aux ordres du général Bubna, viola la neutralité — assez problématique — de la Confédération suisse et pénétra dans la vallée de la Saône pour empêcher Augereau, commandant de l'Armée de Lyon, de manœuvrer sur le flanc

gauche de la grande armée des alliés et de couper sa ligne de communication. Sur divers points, les Autrichiens se heurtèrent à une résistance qu'ils attendaient d'autant moins que, ailleurs, des villes importantes avaient été occupées sans coup férir par quelques hussards. Encore certaines municipalités provoquaient-elles l'occupation par l'ennemi, lequel, à son arrivée, trouvait logements faits et marmite au feu.

Ainsi avait-il été à Mâcon, où, le 11 janvier, un détachement de dix-sept hussards commandés par un lieutenant se présenta sur le pont. Le préfet de Saône-et-Loire, le baron de Roujoux, écrivait dans son cabinet et n'eut que le temps de sauter dans sa voiture : « Je fus trahi, écrit-il, par la municipalité, qui avait fait ses conditions la veille et qui avait préparé les billets de logement. J'en ai la preuve écrite. Je fus trahi par le commandant de la place, qui, d'accord avec le maire, ne donna aucun ordre, n'exécuta rien de ce que j'avais ordonné. » Ayant ainsi échappé par miracle, M. de Roujoux se dirigea sur Charolles, puis sur Autun, où il établit le siège de la préfecture. Durant ce temps, le général Legrand de Mercey, commandant le département, était à Chalon, qu'il s'efforçait de mettre en état de défense. Il y trouvait des dispositions toutes contraires à celles des Maconnais et absolument conformes à celles de la plupart des villes et des villages de la Bourgogne, de Tournus en particulier.

Tournus, une très vieille ville, de quatre mille cinq cents habitants alors, appuyée d'une abbaye-forteresse, l'une des plus anciennes et des plus justement célèbres qui fussent en France, où se tinrent les Conciles de 949 et 1115 ; une ville très patriote, où, tout de suite, de la meilleure volonté, les habitants s'étaient inscrits dans la garde nationale et s'étaient organisés contre l'invasion.

Repoussé à Chalon, l'ennemi avait paru se diriger sur Tournus, mais les facilités qu'il avait rencontrées à Mâcon lui avaient paru préférables à un combat, fût-ce contre des gardes nationaux. Par l'occupation de Mâcon, Tournus et le nord du département se trouvaient coupés de communications avec le Midi, soit par la route, soit par la Saône ; tout commerce était arrêté et les populations commençaient à souffrir.

*
* *

Vers le 21 janvier, le projet se fit jour chez un certain nombre d'officiers de la garde nationale de marcher sur Mâcon et d'en chasser les Autrichiens, projet singulièrement audacieux, si l'on n'avait dû compter sur la coopération de divers éléments qui se dérobèrent au moment d'agir et si l'on n'avait pas été renseigné exactement, et peut-on dire heure par heure, sur les mouvements des Autrichiens.

Les Tournusiens donc, prenant l'initiative du

mouvement, s'en furent trouver à Chalon le général Legrand et lui soumirent leur projet. Le général Legrand avait soixante-neuf ans. Avant la Révolution, il avait été dragon à Mestre-de-Camp-général, puis à Condé, était arrivé maréchal des logis et avait été réformé en 1788. En 92, il était rentré au service, lieutenant le 25 janvier, dans Schomberg (17e régiment) ; capitaine le 11 mai, il avait été promu adjudant général le 27 août de l'année suivante, général de brigade le 15 septembre, général de division le 8 avril 94. En deux ans il avait fait tous les grades, sans qu'on puisse citer de lui aucune action d'éclat. Il y eut ainsi, de ces promotions de 93 à 94, un nombre de généraux anciens soldats dont l'avancement ne s'explique que par la proscription de tous les ci-devant nobles et la nécessité de trouver n'importe où des chefs ayant au moins la notion des formations sur le terrain. Réformé en août 95, et admis à la retraite, il parvint, après les événements de Fructidor, auxquels il s'était mêlé du côté du manche, à être placé dans la situation de réforme; il en fut tiré deux ans après, en 1798, pour être remis à l'activité, mais comme général de brigade, et il fut dès lors, avec des alternatives, employé dans des commandements territoriaux à l'intérieur. L'Empereur l'avait fait commandant de la Légion ; il le fit baron de l'Empire sous la dénomination de Mercey et lui accorda une dotation de quatre mille francs en Wesphalie. Ce

vieux soldat était dans le cas de beaucoup d'autres qui n'avaient pas vu le feu depuis 1794, mais lui, du moins, malgré des infirmités très cruelles et qu'on dit provenir de blessures, il avait gardé une chaleur de cœur et un entrain qui lui font honneur.

Arrivé à Tournus le 21 janvier au soir, avec une petite pièce de canon et environ cent soldats, vétérans, pompiers, fantassins du 144e, qu'il amenait de Chalon, il passa en revue le lendemain, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, les gardes nationaux de Tournus et des villages voisins, au nombre d'environ quatre cents, et, après les avoir harangués, « lisant, comme il dit, la victoire dans leurs yeux », il décida pour le lendemain la marche sur Mâcon.

On partit le lendemain 23, à sept heures ; la neige tombait à gros flocons ; devant le portail de l'église de la Madeleine, le desservant, l'abbé Dubost, donna sa bénédiction. Incapable de faire l'étape à cheval, le général était en voiture en tête de la colonne. On traversa Saint-Jean-le-Riche, d'où un parti de cavalerie autrichienne, qui y était posté, se replia en hâte sur Mâcon et y porta l'alarme. Quand on fut en vue de la ville, le général, en grand uniforme, son ruban de commandant au col, se fit mettre à cheval, tira l'épée et cria : « En avant! »

Des tirailleurs avaient été détachés à cent mètres du gros et ouvrirent le feu à environ cent

cinquante mètres, appuyés par l'unique pièce de canon ; le poste de la porte de Paris fut enlevé en moins de trois minutes ; quoi qu'il fût prévenu, le major comte de Saint-Quentin, qui commandait la garnison autrichienne, n'avait pris aucune mesure de défense. « Allons ! avait-il dit, cinquante hommes pour ramasser le général Legrand et ses paysans ! »

Le poste forcé, la petite troupe se jeta dans la ville, éclairée par M. de Monterot, à la tête de quatre gendarmes et de quatre Tournusiens à cheval qui constituaient toute la cavalerie. Ils se heurtèrent aux hussards de l'ennemi aux environs du pont, perdirent deux chevaux et se trouvaient en danger, lorsqu'ils furent dégagés par l'arrivée des quelques canonniers de Chalon. Ceux-ci mirent aussitôt leur pièce en batterie et, au moment où, précédé de vingt-huit tambours qui battaient la charge en furieux, le général parut, le chapeau en bataille, l'épée en main, à côté du porte-aigle de Tournus, un enthousiasme emporta ces braves gens, qui amenèrent à la bricole leur pièce sur la chaussée du pont, et criblèrent de mitraille les Autrichiens, qu'ils contraignirent à se retirer.

La petite troupe n'avait eu que deux blessés. Les Autrichiens avaient dix tués, trente-sept prisonniers et quarante-quatre blessés, quatre-vingt-onze hommes hors de combat.

Encore dans le vif de l'action, le général Legrand expédia au général Allix, commandant la 18e divi-

sion, cette dépêche qui, dans sa brièveté, sa simplicité et sa modestie rend exactement la situation :

*Le baron de Mercey, général commandant le département de Saône-et-Loire,*
*A monsieur le général commandant la 18e division militaire.*

Mâcon, 23 janvier, 10 h. soir.

« Général,

« Depuis plusieurs jours, je m'occupais de mettre Chalon en état de défense et de reprendre Mâcon occupé par l'ennemi. Dès que j'ai pu compter sur une force à peu près suffisante, je me suis mis en marche. Je suis parti de Tournus ce matin à neuf heures, à la tête d'une colonne de garde nationale bien disposée, cinquante hommes du dépôt du 144e, une pièce de canon seulement, ne voulant pas dégarnir Chalon. Mon mouvement a été rapide. A quatre heures, j'ai culbuté les avant-postes ennemis à l'entrée de la ville; il a voulu tenir au pont, je l'ai chargé vigoureusement. Ma pièce de canon a fait merveille, l'ennemi a laissé sur le terrain six morts, parmi lesquels un officier. Il a eu un grand nombre de blessés. Nous avons pu en juger par les traces de sang laissées sur la neige. Nous avons trente-six prisonniers, tant sous-officiers que hussards et fantassins et un officier. J'ai mené l'ennemi jusqu'à l'extrémité de la chaussée qui conduit à Bourg. J'ai dû m'ar-

rêter à l'approche de la nuit et, en ce moment, je m'occupe à retrancher et couvrir cette route, de manière à ôter à l'ennemi les moyens de pénétrer à l'avenir par ce point.

« J'aurai l'honneur de vous adresser des détails plus particuliers de cette expédition dans un moment ; je pars à l'instant pour visiter les postes et surveiller les travaux.

« Nous n'avons eu que deux hommes blessés légèrement et un cheval tué.

« J'ai l'honneur de vous saluer avec un profond respect.

« *Signé :* LEGRAND DE MERCEY. »

Sur quelques points, ce récit diffère de celui adopté par les Tournusiens, mais il fut rectifié le lendemain par un rapport plus ample adressé par le général au sénateur comte de Ségur, commissaire extraordinaire de l'Empereur dans la 18e division.

Ce fait d'armes resta inutile ; les Màconnais refusèrent de s'organiser ; le maréchal duc de Castiglione, commandant l'Armée de Lyon, écrivit au général Legrand « une lettre pleine de réprimandes et contenant le refus de faire avancer trois cents hommes de ligne qu'on lui demandait ».

Legrand dut donc évacuer Màcon et, cédant à des forces trop supérieures pour qu'il pût penser à y résister, le commandant de la place de Tournus conclut, quelques jours plus tard, une

sorte de capitulation où il obtint des conditions honorables.

Ce qui se produisit ensuite, la rentrée des Français, puis des Autrichiens, les réquisitions et les pillages de ceux-ci, appartient à l'histoire locale et non plus à l'histoire générale ; ce qu'il importait de constater c'est l'exemple donné par ces Français, venus de toutes les classes de la société et confondus dans un même enthousiasme pour la patrie.

C'est pourquoi lorsque l'Empereur revint de l'île d'Elbe, à son passage à Tournus, ses premiers mots furent pour féliciter les habitants de leur résistance ; il unit dans la même louange Chalon, Tournus et Saint-Jean-de-Losne ; par un décret rendu au palais de l'Élysée le 22 mai 1815, « voulant donner une preuve particulière de sa satisfaction aux communes de Chalon-sur-Saône, Tournus et Saint-Jean-de-Losne, pour la conduite qu'elles avaient tenue pendant l'invasion il décréta que *l'aigle de la Légion d'honneur ferait partie des armes de ces villes*. De plus, il accorda à ceux qui avaient su défendre leurs foyers en portant l'attaque chez l'ennemi cent fusils de munition et deux pièces de canon de campagne avec leur approvisionnement.

*
* *

C'est pour commémorer le dévouement de leurs pères à la Patrie que les Tournusiens se préparent

à ériger, au centenaire du combat du 23 janvier, un monument dont ils ont demandé le modèle à un de leurs compatriotes, le sculpteur Pierre Curillon. C'est là une noble page d'histoire à immortaliser par le bronze, et l'artiste saura s'inspirer pour la traiter du côté civil, du côté bourgeois et populaire, que présente ce fait de guerre ; il montrera cette union des soldats et des citoyens dans le patriotisme, cet effort de tous pour la résistance, nobles et paysans, vieillards et enfants, et planant sur eux l'âme de la France.

# LE PERSONNEL ADMINISTRATIF

## AU TRAVERS D'UN SIÈCLE (1)

Il est douteux qu'on trouve dans toute l'histoire de France une époque qui, au point de vue de la philosophie historique et des applications qu'on en doit tirer, soit plus intéressante que l'époque de la Restauration.

L'on sait dans quelles conditions elle s'est produite : les Coalisés sont vainqueurs et vont occuper Paris. Le prince de Bénévent, vice-grand électeur, le seul grand dignitaire de l'Empire qui ait trouvé le moyen de rester à Paris, est en correspondance et en rapports avec le chef de la coalition européenne, l'empereur de Russie. Son but essentiel est de mettre à l'abri des représailles dont les a menacés jadis le comte de Provence les hommes qui ont pris part à la Révolution, qui, par elle, se

(1) *Écho de Paris*, 24 juillet 1911.

sont élevés et se sont enrichis, de leur conserver leurs places, leurs grades, leurs titres et leurs biens. Pour cela, quel moyen? D'imposer à l'héritier du trône une constitution faite, d'accord avec l'empereur de Russie, par ceux-là même que M. Albert Vandal appelait « les Jacobins nantis », les anciens serviteurs de Napoléon, qui aspiraient à être conservés en leurs emplois, par suite de faire commencer le règne du jour où le roi aurait été appelé au trône par le Sénat, et de maintenir en fonctions tout le personnel gouvernemental, le personnel administratif et le personnel militaire.

Ce tour de force allait réussir, et, des prévisions humaines, nulle ne semblait avoir été omise, lorsque, à l'entrée des Alliés, éclata cette étonnante conspiration que j'ai appelée la conspiration des Vivres-viande, par laquelle quelques hommes sans scrupules, mais mordants, prêts à tout, ayant toutes les audaces des aventuriers et cette aptitude à jouer la comédie, à s'insinuer dans un rôle et à s'y tenir qui fait les virtuoses des coups de main, se présentèrent, s'agitèrent, se remuèrent si bien qu'ils emportèrent la proclamation immédiate et sans condition du roi; ils s'emparèrent du commandant russe de Paris et, par suite, de la police et de la presse; ce qui est plus fort, par le commissaire que le gouvernement du prince de Bénévent avait placé à la Guerre, ils se firent donner des passeports et des missions; ils ménagèrent par toute la France l'adhésion des maréchaux au réta-

blissement du trône, et, en réalité, ils remirent la France au comte d'Artois, lieutenant général du royaume, sans aucune condition préalable ni d'amnistie, ni de conservation des biens, des places ou des titres.

Il dépendait de Louis XVIII d'adopter l'un des deux partis : ou rétablir l'ancien régime et revenir à ce que M. de Maistre appelait l'ancienne Constitution française, — ou s'insinuer dans les habits de son prédécesseur et, avec le même personnel, dans toutes les branches de l'administration, suivre ses errements et se conformer à ses traditions.

Louis XVIII ne fit ni l'un ni l'autre. S'il n'accepta point la constitution que le Sénat avait préparée, il octroya une charte qui en reproduisait la plupart des articles ; il passa sous silence et anéantit par ce seul fait — au cas qu'elle eût jamais existé — l'ancienne constitution de la France, mais il data la nouvelle de la dix-huitième année de son règne, ce qui suffit à faire connaître qu'il était roi par la grâce de Dieu et non par l'élection ou par l'appel du Sénat, ni par la Constitution du royaume. En même temps qu'il maintenait en fonction de Chambre haute presque tous les sénateurs, en leur accordant une nouvelle investiture et en leur adjoignant les grands seigneurs de l'ancienne France qui lui étaient restés fidèles ; en même temps qu'il concédait aux uns et aux autres l'hérédité de leurs pairies, il laissait subsister la Chambre des députés de Bonaparte ; il gardait

presque son conseil d'État; il conservait en place presque tous les préfets et les sous-préfets, les juges à tous les degrés, les percepteurs et les receveurs de l'impôt de toutes les catégories, les officiers de tous les grades; seulement, à ces administrations ainsi composées, il préposait comme chefs les personnages qui pouvaient le moins en connaître les rouages ou la marche; il nommait lieutenants généraux ou maréchaux de camp, contre-amiraux ou capitaines de vaisseau, des centaines et des centaines d'hommes qui n'avaient point servi depuis vingt ans. Il prenait pour ministre de l'Intérieur l'abbé de Montesquiou, qui avait connu quelque chose à la France de 1789, mais qui, certes, était aussi dépaysé que son roi vis-à-vis de la France de 1814. A des organes créés par la Révolution, il imposait des régisseurs contre-révolutionnaires; il mettait les uns en conflit constant avec les autres et créait ainsi un état tumultueux qui devait mener à une catastrophe.

Pourquoi? Parce qu'il n'amenait point un personnel, qu'il ne pouvait se passer d'un personnel pour administrer, et, quoi qu'il n'eût pas plus confiance dans ce personnel que ce personnel n'avait confiance en lui, ce fut toutefois ce personnel qui permit à la Restauration de durer une année; seulement à la première secousse tout croula.

Ce fut de ce même personnel que se servit Napoléon à son retour de l'île d'Elbe, sauf qu'il y adjoignit certains révolutionnaires, que la nation en en-

voya d'autres à la Chambre des représentants, mais il ne s'y fia point et il se remit bien plutôt de l'exécution de ses ordres à ce personnel qu'il avait formé et sur lequel il comptait. Fort bon pour une époque de tranquillité où il ne fallût que de l'obéissance et point de caractère, ce personnel se trouva très au-dessous de sa tâche lorsqu'il fallut suivre, exécuter, prendre au besoin des mesures énergiques, poursuivre les traîtres, déjouer les menées factieuses, préparer et au besoin conduire la résistance. Les préfets furent la plupart très faibles et très mous, pleins de ménagements pour les ennemis de l'Empereur et de servilité envers les amis du roi.

Au retour des Bourbons, en juillet 1815, la situation, à certains égards, était changée. D'une part, quelques hommes — même devant tout à la Révolution et à l'Empire, d'autres sans attache politique et nouveaux venus, certains gardant, même contre leurs sentiments personnels le serment qu'ils avaient prêté au roi — commençaient à constituer un personnel nouveau. Les étrangers, d'autre part, s'étaient déterminés à influer directement sur la conduite des affaires, et, s'il y avait des apparences de ministres français, le ministère réel se composait des quatre représentants des puissances alliées. Ils constituaient cette Conférence à quatre sans l'avis de laquelle nulle décision sur un point important ne pouvait être prise. La Conférence à quatre poussait à gauche, et elle

n'eût éprouvé aucune difficulté avec le ministère français s'il avait subsisté tel qu'il avait été constitué ; car Fouché, qui en était l'âme, et qui seul, en réalité, avait accompli la seconde Restauration, ne s'y était employé qu'en vue de rendre la réaction le moins violente et le moins sanglante possible. Mais il se trouva bientôt dans une situation désespérée. Les élections avaient produit cette Chambre ultra-royaliste qu'on appela la Chambre introuvable. La plupart des pairs, anciens sénateurs, ayant été éliminés pour avoir fait partie de la Chambre des Cent-Jours, la majorité à la Chambre des pairs se trouva à droite, sinon à l'extrême-droite. Les lois les plus violemment réactionnaires furent votées sans être discutées. Les crimes les plus odieux furent commis sans être poursuivis; les tribunaux d'exception déployèrent des sévérités inconcevables contre des hommes coupables seulement de délits d'opinion; l'on s'achemina alors, et nettement, vers le rétablissement d'une sorte d'ancien régime qui n'eût gardé du passé que les ridicules et l'odieux, sans en prendre les traditions, les libertés, les formules d'association, ce qui en faisait la grandeur, l'utilité et l'agrément, mais qui était mort pour jamais.

Après vingt-cinq ans, il ne faut point penser qu'on fera revivre telles qu'elles une société, une formule gouvernementale ou sociale, des institutions disparues. Il convient qu'on prenne les choses comme elles se trouvent et la société au

point où elle fut conduite. On peut faire du vieux neuf moyennant un large apport d'actuel aux débris du passé, mais on ne rétablit point le passé.

Les injonctions de la Conférence à quatre eurent, pour amener Louis XVIII à se séparer des ultra-royalistes, moins d'influence que leur hostilité déclarée contre son favori. Ils étaient arrivés au point de ne tolérer personne en dehors de ceux qui, sans avoir rendu aucun service, ayant parcouru précédemment des voies fort diverses qui ne semblaient guère devoir les mener à la monarchie légitime, se montraient à présent à ce point intransigeants sur le royalisme des autres, que leurs épurations blanches semblaient calquées sur les épurations rouges des Jacobins. Certes se trouvait-il parmi eux quelques émigrés qui, de bonne foi, travaillaient à une monarchie de forme despotique, ayant pour soutiens uniques la noblesse et le clergé ; mais, après quelques années, ils étaient devenus des exceptions, alors que des néo-royalistes faisaient le fond du parti avec d'anciens protégés de l'impératrice Joséphine et l'auteur du *Grivoisiana*, qui en était devenu l'oracle et le directeur spirituel.

Pour obéir à la fois aux vœux de la nation que ces hommes ameutaient contre la royauté, et aux injonctions de la Conférence à quatre qui voyait approcher une révolte du peuple entier contre le despotisme imbécile et sanglant des Ultra, et qui ne se souciait point d'engager et de soutenir à

cause d'eux une guerre générale ; pour donner revanche à son favori, M. Decazes, dont les « Ultra » avaient fait l'objet de leurs insultes et de leurs calomnies, — car ils avaient ramassé dans l'égout où l'avait précipitée Bonaparte cette forme d'injure grossière dont les journaux avaient généralisé l'emploi de 1790 à 1799, — Louis XVIII, très nettement, inclina, à gauche. Le ministère qui fut constitué en 1818 fut exclusivement composé d'anciens serviteurs de Napoléon, et le roi y demeura fidèle jusqu'au moment où l'assassinat du duc de Berry procura aux Ultra l'occasion d'une revanche en leur fournissant cet argument que les libéraux étaient les complices de Louvel.

Les Ultra redevinrent donc les maîtres à partir du 14 décembre 1821, et, bien qu'avec des ménagements relatifs, ils entreprirent la lutte contre les institutions napoléoniennes ; ce qu'ils parvinrent à en atteindre fut infime ; les institutions politiques n'ont qu'une importance relative ; les sociales, judiciaires, nationales, administratives, importent bien autrement, et, tant qu'elles subsistent, la carcasse demeure. Ils firent, à la vérité, des victimes en nombre dans le haut personnel, mais ils ne purent attaquer les couches profondes ; grâce à celles-ci, la tradition subsista et continua à se transmettre ; s'il y eut alors bien des fautes commises et si bien des menaces furent prononcées, le pays n'en fut troublé que superficiellement, grâce à l'intime cohésion des éléments administratifs.

La Révolution de juillet fut une restauration : la restauration des institutions napoléoniennes, du haut personnel qui avait été chassé en 1820; ce fut la rentrée aux affaires d'un grand nombre de serviteurs de Napoléon; l'accession des fils de ceux-là : génération plus tournée vers les idées parlementaires et libérales, demeurée nationale, mais devenue très nettement antidémocratique et préoccupée presque uniquement d'assurer le règne de la bourgeoisie et d'établir sa domination. Il vint de là, assurément, quantité d'hommes de mérite, de travailleurs éminents et probes, sans idées d'ensemble, mais tels que les souhaitait et les formait le souverain, remarquable d'intelligence et d'habileté, qui, sous le couvert de ministres responsables, menait seul le gouvernement, en ce qui touchait les affaires extérieures et intérieures, au profit de sa politique dynastique.

Le personnel que la monarchie de Juillet avait formé à l'école du personnel impérial, chassé tout entier par la Révolution de février, rentra dans les administrations avec le Prince président; ainsi se perpétua jusqu'en 1870, plus tard même par les chefs de division et par les chefs de bureau, jusque vers 1890 environ, la tradition d'une administration vigilante, intègre, soucieuse de ses devoirs envers le public si elle était imbue des droits de l'État. Pour la retrouver et lui rendre son éclat, ses qualités et ses vertus, il suffirait d'abolir le favoritisme, de supprimer les influences

parlementaires, de donner à la machine l'impulsion autoritaire, et, en supprimant certains rouages usés, en remplaçant des transmissions inefficaces, en revoyant soigneusement et en huilant l'appareil, de présenter au personnel des garanties de stabilité, d'honorabilité, de dignité sociale qu'il ne saurait trouver sous le régime actuel.

Tout arrive.

Ce qu'il faut retenir de cette vue d'histoire, c'est qu'il fut impossible, même au gouvernement de la Restauration, qui pourtant fut le seul à trouver sous sa main un nombre d'hommes instruits et bien élevés, d'improviser un personnel ; que tout gouvernement qui se risque à une telle aventure provoque en même temps qu'un mécontentement profond, une réaction inévitable, témoins les commissaires du gouvernement en 48. Donc, l'on ne saurait trop insister sur la nécessité de renouer la tradition et de la perpétuer.

Ce qu'il faut retenir encore, c'est l'étonnante vitalité, l'admirable esprit de résistance qu'a montré durant un siècle ce personnel formé sous le Consulat ; il a sauvé la Restauration, il a fait vivre la monarchie de Juillet, et, s'il a jeté sous le second Empire un éclat particulier, c'est qu'alors il n'était point le jouet des députés et de leurs créatures, les ministres, et qu'on le laissait faire en paix son devoir et tout son devoir.

# L'HISTOIRE MÉTALLIQUE DE NAPOLÉON (1)

Toute proche qu'elle est, l'histoire de Napoléon est pleine de surprises. On pouvait penser que, après un nombre de travaux vraiment considérable, l'on avait épuisé ce qui se pouvait écrire au sujet des médailles, imaginées, dessinées ou frappées sous l'Empire. Depuis 1818, en Angleterre, en France, en Allemagne, partout, les publications s'étaient accumulées : celles du capitaine Laskey, de Miss Anna Mudie Scargill, de Millingen, en Angleterre ; *le Trésor de Numismatique et de Glyptique* et les divers catalogues du *Musée monétaire*, en France ; les deux ouvrages du comte de Nahuys, en Hollande ; l'ouvrage de Van Heyden, en Allemagne ; celui de M. L. Bramsen, en Danemark ; enfin, l'on annonçait la prochaine

(1) *Le Gaulois*, 16 août 1912.

apparition, sous la direction d'un savant des plus réputés, de la description minutieuse de l'inestimable collection formée par le prince d'Essling et comprenant toutes les médailles frappées dans le monde au sujet de Napoléon, de son vivant ou depuis sa mort.

A côté de ces ouvrages ayant pour objet l'énumération, la description ou la reproduction des médailles ou des médaillons *réalisés* (il ne faut point dire frappés, car nombre des médaillons reproduits dans *le Trésor de Numismatique* sont coulés), à côté doivent figurer les médailles imaginées, dessinées, mais non réalisées. La première de ces histoires métalliques imaginaires fut la *Napoléonide* de Petroni, parue en Italie avec des planches assez grossières et rééditée en France par Didot avec d'autres dessins dus à Pécheux ; mais ensuite on en trouverait par centaines. Il est en particulier des séries contemporaines renfermées dans des boîtes en forme de médailles, travaillées au repoussé et où les gravures exécutées avec une grande finesse forment une sorte de chapelet très curieux. On a, sous le second Empire, imité maladroitement ces suites anciennes dont on pourrait rapprocher des gravures-médaillons destinées vraisemblablement à être placés sous verre, sur des bonbonnières, mais faisant suite et dont certaines sont tirées en couleurs ; mais ce n'est rien là près de l'admirable manuscrit qui, depuis près d'un siècle, était demeuré inconnu, sauf de quelques

rares travailleurs, au Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque nationale, et qui vient d'être publié, avec un grand luxe, par M. E. Babelon, de l'Institut, conservateur du Cabinet des Médailles, aux frais de la *Société numismatique de New-York :* c'est l'*Histoire métallique de Napoléon*, composée par la troisième classe de l'Institut — classe d'histoire et de littérature ancienne — héritière, continuatrice et mère de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

*
* *

Sur la compétence de M. E. Babelon, comme sur son érudition en matière de médailles antiques, tout le monde est d'accord ; mais on ne s'attendait point qu'il eût porté la même attention et qu'il eût acquis une compétence pareille sur une époque que la plupart des savants dédaignent comme trop proche et trop accessible : M. Babelon n'a point négligé de s'entourer des documents qui pouvaient éclairer une question qu'eussent dédaignée la plupart de ses confrères et, grâce à la libéralité d'une société étrangère, il se trouve honorer grandement sa compagnie, en restituant et en rendant accessible le résultat des travaux de ses anciens ; s'il est permis de regretter que ce ne soit point l'Académie elle-même qui en ait fait les frais, cela n'a rien qui puisse étonner. Lorsque, il y a quelques années, l'éminent administrateur de la Bibliothèque

nationale obtint un crédit considérable pour acheter des manuscrits faisant partie de la collection du comte d'Ashburnham, il porta son choix exclusivement sur des manuscrits médiévaux et, de parti pris, il rejeta les papiers de jeunesse de Napoléon, qui furent acquis par l'Italie et qui ont été déposés à la bibliothèque Médiceo-Laurentienne, à Florence. Il en eût été de même pour l'*Histoire Numismatique* et, quoique disposant chaque année de sommes considérables pour les objets les plus divers, l'Académie des Inscriptions n'eût point trouvé une pincée d'or pour encourager une publication qui, consacrée à son rénovateur, atteste la science linguistique, l'ingéniosité, l'étendue des connaissances de ses anciens membres, en même temps que leur habileté à disposer des symboles et à exprimer, par une simple figure accompagnée d'une légende, les idées les plus complexes.

Rétablie dans les fonctions que le roi Louis-le-Grand avait assignées à la Petite Académie, la troisième classe de l'Institut avait reçu du Premier Consul et de l'Empereur charge et mission de composer les médailles officielles et les inscriptions désignatives des monuments publics. Le ministre de l'Intérieur en avait officiellement informé la Compagnie le 11 janvier 1806; et, comme elle ne se trouvait point suffisamment accréditée, un décret rendu au palais de Saint-Cloud, le 25 juin 1806, la mit formellement en possession du privilège « de rédiger les inscriptions des mo-

numents publics et de proposer les sujets et légendes des médailles commémoratives des grands événements ». Une commission fut désignée et chargée de la composition des médailles « pour célébrer les principaux événements du gouvernement de Sa Majesté, en remontant au moment où il fut nommé général en chef de l'Armée d'Italie ». Elle fut formée de cinq membres : E.-Q. Visconti, Mongez, Quatremère de Quincy, Ameilhon (remplacé en 1811 par Silvestre de Sacy), Petit-Radel et le secrétaire perpétuel Dacier. Il est à remarquer que dans cette commission, par une singulière fantaisie, on avait introduit un homme qui, dès 1797, s'était posé en ennemi de Bonaparte. La façon dont Quatremère s'exprimait à présent était fort différente, mais la chute de l'Empire lui rendit ce qu'il nomma sa liberté.

La commission se mit aussitôt au travail et deux registres, aux archives de l'Institut, sont remplis par les comptes rendus de ses délibérations, depuis le 29 juillet 1806 jusqu'au 18 février 1814. Il faut suivre dans l'introduction que M. Babelon a placée en tête de son livre, comment la commission, s'efforçant à remplir sa tâche, détermine d'abord les événements auxquels une médaille doit être consacrée ; puis, comment, « répudiant le genre réaliste comme vulgaire et éphémère, elle traite tous les sujets dans le genre idéal et allégorique plus digne de l'Immortalité ».

Après qu'elle a déterminé les sujets, la com-

mission ouvre une discussion qui continue, s'interrompt, reprend, s'éternise sur chaque symbole et sur chaque mot ; elle envisage et s'efforce de rendre la nuance plus légère, parfois la plus fugitive ; traitant d'événements si proches et dont la répercussion continue, elle est obligée à des restrictions, à des tempéraments qui, sans altérer formellement l'histoire, lui enlèvent parfois de la précision et toujours du mordant. Ces discussions, dans le sein de la commission, donnent lieu à des luttes sans courtoisie à propos d'une expression ou même d'une virgule, mais, par un prodige de travail, la commission n'en arrive pas moins en six mois à déterminer quatorze sujets de médaille : douze sont présentés à l'Empereur ; l'un relatif à la bataille d'Iéna, dès le 28 octobre — quatorze jours après la victoire — réclamée par le ministre de l'Intérieur, est présenté le 29 novembre et aussitôt transmis par le ministre au directeur de la Monnaie des Médailles pour être exécuté ; des autres projets qui tous furent présentés à l'Empereur, neuf furent agréés par lui, deux furent renvoyés par lui à la Classe, celui du *Consulat décennal*, trop ressemblant à son gré au *Consulat à vie* et celui de la *Bataille d'Ulm* comme ne caractérisant pas assez cette victoire.

Le renvoi au directeur de la Monnaie des Médailles du projet relatif à la bataille d'Iéna et l'exécution de cette unique médaille caractérisent une rivalité qui empêcha l'œuvre de la Troisième

classe de sortir des limbes et d'arriver au public. En même temps, en effet, que la ci-devant Académie des inscriptions retrouvait, par la volonté de l'Empereur, ses anciennes fonctions, le directeur général des Musées, directeur de la Monnaie des Médailles et de fait surintendant des Beaux-Arts, Vivant-Denon, se donnait à tâche d'imaginer, lui aussi, une histoire métallique de l'Empereur, et, comme il disposait des artistes, qu'il avait des crédits ouverts sur le Trésor de la Couronne et que la Monnaie lui obéissait, il faisait exécuter les coins, frappait les médailles et les distribuait. Si quelques-unes ont été commandées, ainsi que le dit M. Babelon, « par divers ministères, des administrations publiques, des préfets, des villes: des corporations, des particuliers », la plupart ont été directement soumises à l'Empereur, gravées et frappées aux frais du Trésor de la Couronne.

L'intérêt que portait Napoléon à l'histoire métallique commencée par la Troisième classe n'en était pas diminué puisque, en 1808, il accordait à la commission une somme de 12.000 francs pour le traitement de ses membres et le paiement des dessins qu'ils feraient exécuter ; mais il ne semble pas avoir été bien fixé sur la suite qu'il donnerait à leur travail : s'il ferait graver et frapper les médailles, ou s'il se contenterait, comme il avait fait pour l'*Iconographie grec et romaine*, dont justement E.-Q. Visconti était un des rédacteurs, de faire graver en taille douce les dessins qu'ac-

compagnerait un texte explicatif rédigé par les membres de la commission. Ce qui peut faire croire qu'il s'était arrêté à ce dernier parti, c'est que, à partir d'une certaine date (1812 ou 1813), lorsqu'il fit présent à quelque personnage étranger ou français de la suite des médailles — en or, en argent ou en bronze — frappées sous son règne, il les fit enfermer en un coffret recouvert en maroquin doré aux petits fers et portant sur le couvercle : *Histoire métallique de Napoléon.*

Pour que les dessins qu'imaginerait la commission de l'Institut fussent dignes d'être gravés, même en taille douce, il convenait qu'elle s'adressât à un peintre en renom : Louis Laffitte, qui fut à coup sûr un des plus habiles et des plus avisés entre les dessinateurs de son temps et dont la fortune ne fut point égale à son mérite, fut d'abord choisi et fournit, moyennant cent francs par dessin, quatre dessins exécutés au lavis. Il a exposé ses déboires dans sa curieuse autobiographie : comme quoi, obligé sans cesse à des besognes dont d'autres s'attribuaient le mérite, il ne profita pas plus de cette commande que de sa collaboration aux bas-reliefs de la colonne de la Grande-Armée. N'étant pas membre de l'Institut, il dut céder la place à Chaudet, qui était sculpteur et membre de la classe des Beaux-Arts. Chaudet donna l'esquisse, sinon le dessin définitif des trois types de la tête de l'Empereur qui devaient figurer au droit de toutes les médailles :

tête de face radiée pour la médaille du *retour d'Egypte*, avec pour légende ce seul mot : *Orients ;* tête nue, de profil, pour les médailles de la série consulaire ; tête de profil laurée pour les médailles de la suite impériale. Chaudet mourut en 1810, laissant le travail fort peu avancé, car tous les dessins durent être repris par son successeur Lemot, plus habile dessinateur, mais moins docile exécutant. Vers la fin de 1811, les deux premiers volumes de l'*Histoire métallique de l'Empereur* étaient terminés et reliés : le premier volume comprenait une introduction manuscrite et cinquante-quatre dessins imaginés par Chaudet et terminés par Lemot ; le deuxième volume renfermait cinquante-deux dessins de Lemot ; le tome III, exécuté en 1812, devait contenir cinquante dessins ; un tome IV était en cours d'exécution en février 1814 ; on en était à chercher les symboles qui conviendraient pour célébrer le mariage de Napoléon et de Marie-Louise.

L'Empereur, s'il eût été consulté, eût indiqué un gouffre couvert de fleurs.

A cette page, par une étrange coïncidence, la Fortune arrêta l'histoire métallique. On n'eût eu aucune trace des trente-deux dessins formant ce quatrième volume, si la commission, en vue de ménager les originaux superbement reliés et destinés à l'Empereur, n'avait fait exécuter des calques sommaires qu'elle pût consulter couramment. Ces calques, conservés par bonheur à la biblio-

thèque de l'Institut sont reproduits par M. Babelon à la suite des cent cinquante-six dessins exécutés par Chaudet et par Lemot, qui, renfermés dans les trois magnifiques volumes aux armes impériales, ont été, dans des conditions assez bizarres donnés en 1844 à la Bibliothèque Royale par les héritiers de M. Dacier, secrétaire perpétuel de la Troisième classe à l'époque de l'Empire, lequel les avait conservés et par là sauvés peut-être de la destruction. Grâce à M. Em. Babelon, et à son admirable zèle, grâce à la générosité de la *Numismatic Society* de New-York, l'histoire métallique de Napoléon, reproduite entière dans le format qui convient à un tel ouvrage, avec un luxe typographique digne du sujet, se trouve désormais garantie de nouvelles épreuves et elle est assurée d'une durée plus longue que l'airain : si ce trésor fut détourné des archives de l'Institut au bénéfice de la Bibliothèque, au moins ne périt-il qu'en partie. Que ne peut-on en dire autant de cette histoire des Campagnes que Napoléon avait fait dessiner sous la direction de Vivant-Denon par certains des peintres les plus habiles de son temps, qu'il avait payée entièrement sur sa cassette, qu'il avait ordonné de remettre à son fils et qui, dispersée aujourd'hui, manquera toujours à l'Épopée.

# LE NAPOLÉON DE LA COLONNE (1)

On dit — et, au milieu des contradictions, c'est cette version qui paraît le plus proche, pour le moment, de la vérité — que, d'ici peu, l'on va replacer aux Invalides, en l'espèce de niche qu'elle occupait il y a quelques mois, le plâtre de cette statue de Napoléon qui, de 1833 à 1863, surmonta la colonne Vendôme. On a dit aussi que ce ne serait point la statue en plâtre qu'on restituerait, mais la statue de bronze ou de simili-bronze; qu'on l'avait recherchée et retrouvée; qu'on avait dû y faire certaines restaurations; que, vu son poids, on ne pouvait la remettre dans la niche, mais qu'on ne manquerait pas de l'ériger dans la grande cour, où on dresserait un piédestal de trois à quatre mètres de haut, de façon que tout un chacun l'approchât d'aussi près qu'on peut faire

(1) *L'Écho de Paris*, 8 décembre 1910.

d'une statue. Aussi bien, qu'elle soit en niche ou sur piédestal, cela fera une différence au plus de deux à trois mètres de hauteur et la niche sera, à des points de vue, plus défavorable encore que le piédestal, lequel permettra tout de même à la statue de se silhouetter, à la vérité sur des murs ; ce qui ne vaut point l'azur du ciel...

Seul, le jour dans l'azur et la nuit dans les astres.

Cette statue mérite qu'on parle d'elle. Elle évoque un des épisodes les plus intéressants du règne de Louis-Philippe : elle en fournit le caractère et en résume la philosophie; elle est un chef-d'œuvre en ce sens qu'elle s'adaptait merveilleusement à son objet et jamais, depuis que les hommes érigent, en quelque matière que ce soit, l'effigie d'un homme, jamais statue n'eut, sitôt qu'elle apparut, une popularité semblable.

On sait que, lors de l'entrée des alliés, M. de Guerry de Maubreuil — celui dont la femme vient de mourir sous le nom de marquise de Guerry de Beauregard — avait passé une corde autour du col de la statue érigée à l'Empereur sur la colonne de la place Vendôme et que, aidé de M. Sosthène de La Rochefoucauld et de divers braves qu'ils avaient recrutés, il tenta de la renverser. Cette expédition n'ayant point réussi, un M. de Montbadon se donna la mission d'enlever la statue, œuvre de Chaudet. Qui était ce M. de Montbadon ? On a

dit qu'il ne se nommait pas Lafaurie de Montbadon, comme le personnage que Napoléon fit maire de Bordeaux et sénateur pour l'honneur qu'il avait d'être apparenté à l'Impératrice Joséphine, ni Dumas de Montbadon comme l'appelle M. de Semallé, mais Lacombe de Montbadon ; qu'il avait été aide de camp du général Nansouty, était passé en Espagne, où Joseph l'aurait comblé de grâces et de faveurs ; qu'il aurait fait ensuite, dans les fournitures, des bénéfices immenses presque aussitôt dissipés. C'était donc presque exactement un Maubreuil, la carrière est pareille, et sans doute les deux hommes étaient liés. Le Montbadon, de son autorité privée, se présenta chez M. Launay, le fondeur de la colonne et de la statue, et lui enjoignit d'enlever celle-ci de celle-là. Launay refusa et Montbadon se retira, l'assurant qu'il saurait bien le contraindre. Il reparut, en effet, le 4 avril, au matin, porteur de papiers qu'avaient signés M. de Rochechouart, « colonel aide de camp de S. M. l'empereur de Russie, commandant la place de Paris », et M. le baron Pasquier, préfet de police, « enjoignant au sieur Launay, sous peine d'exécution militaire, de descendre la statue ». Cette opération fut faite sous la surveillance et la direction de ceux que Launay appelle « les commissaires du roi » et dont il désigne nominativement M. de Geslin. C'est, comme le savent ceux qui ont lu mon livre : l'*Affaire Maubreuil*, le beau-frère de Psalmet Faulte de Vanteaux, chef de la conspira-

tion des Vivres-Viande, par qui fut opérée la restauration du trône des Bourbons.

Ce Geslin doit payer à Launay les frais de descente de la statue, qui, sciée au-dessous des chevilles, est transportée dans les ateliers du fondeur. Déjà, les hommes payés par Maubreuil et par La Rochefoucauld (entre autres un nommé Chéry, dit Picard, tailleur de pierres) sont parvenus à arracher la petite statue de la Victoire « que portait dans sa main ladite statue ». Ils l'ont abandonnée chez un marchand de vin de la rue Saint-Honoré, nommé Jean Minot, comme garantie du paiement de leurs consommations. Au bout d'un mois, Minot, s'étonnant que Picard ne vint pas rechercher sa statue et n'ayant pu le retrouver à l'adresse qu'il avait donnée, la porta au commissaire de police de son quartier, lequel la déposa, comme objet trouvé, à la Préfecture, rue de Jérusalem. Au bout de seize mois on procéda à la vente, et, le 18 septembre 1815, Me Commendeur, commissaire-priseur, adjugea, pour la somme de 59 fr., à un M. Boyenval, « une figure de bronze », dont nul ne s'inquiéta de vérifier l'origine. Il est vrai que, deux mois plus tard, la statue de Napoléon, par Chaudet, « qui avait été placée sur la colonne de la place Vendôme, fut cassée dans la nuit du 4 au 5 septembre 1817. Ayant mis le feu dessous, à neuf heures précises, et la tête se décolla à onze heures et tellement chaude, que d'un coup de marteau elle fut pour ainsi dire

réduite en tous petits morceaux », écrit Mesnel, fondeur racheveur, rue de la Fidélité, 11.

Ce bronze, dont l'existence avait été indiquée par M. de Semallé, ami et complice de Vanteaux, de Geslin et de Maubreuil, servit, avec le bronze de la statue colossale, destinée à la colonne de Boulogne, et celui de la statue du général Desaix : de la place des Victoires, à exécuter, sur les modèles de Lemot, la statue équestre de Henri IV, qui est encore à la pointe de la Cité.

Sur la colonne, la statue de Napoléon fut remplacée par un drapeau qui fut blanc et fleurdelysé jusqu'au 20 mars 1815, fut alors tricolore, redevint pur et sans tache trois mois après, jusqu'au 29 juillet 1830 où il redevint tricolore. Alors des cortèges se formèrent, de temps en temps, pour manifester autour de la Colonne, étudiants, ouvriers, même des bourgeois, surtout des soldats de l'ancienne armée. Il n'y avait que quinze ans depuis Waterloo ; la génération active sous l'Empire était encore en pleine force, tout aussi passionnée pour son héros. Il lui semblait que le rétablissement de sa statue sur la Colonne le réhabiliterait, remettrait les choses au point et donnerait une fière leçon aux émigrés. Le gouvernement qui devait d'exister aux bonapartistes, et qui puisait sa force en leur bonne volonté, ne pouvait arrêter ces manifestations, qui prirent un caractère menaçant lorsque la reine Hortense, dont le fils aîné venait de mourir à Forli, enleva le second, le seul qui lui restât, et choisis-

sant entre la proscription dont l'avaient frappé les Autrichiens et celle qu'avaient portée contre lui les Bourbons de la branche aînée et que n'avait eu garde de rapporter le Bourbon de la branche cadette, se jeta éperdument en France et vint s'abriter dans un hôtel de la rue de la Paix. Là, en face de la Colonne, si le roi Louis-Philippe avait tenté d'exécuter contre Louis-Napoléon l'arrêt rendu par ses aînés, le trône, vaguement restauré en juillet, se fût tout de bon écroulé. Il préféra donc fermer les yeux. Puis on saurait s'arranger : en confisquant, au profit de la monarchie, le principe des manifestations, le réservoir de popularité qu'était l'Empereur, l'héritage de gloire et de grandeur qu'il avait laissé ; en déclarant que cette succession était trop lourde pour sa famille, qu'elle ne pouvait revenir qu'à la France en la personne de son roi, on commettrait sans doute un acte assez vil, mais, en politique, Louis-Philippe et son gouvernement estimaient que la morale n'avait rien à voir. Aussi, le 11 avril 1831, le roi des Français, sur la proposition du président du conseil des ministres, Casimir Perier (premier du nom), prit une ordonnance portant que la statue de Napoléon serait replacée sur la colonne.

« Sire, disait M. Casimir Perier, l'Histoire n'oubliera pas le nom du grand capitaine dont le génie présida aux victoires de nos légions, du monarque habile qui fit succéder l'ordre à l'anarchie, rendit aux cultes leurs autels et donna à la société le

code immortel qui nous régit encore. » Et il termina par ces mots qui, eux seuls, donnent le secret de cette magnanime décision : « En honorant une grande renommée, en relevant le monument qui consacre un souvenir dont la France se glorifie, le roi forme, en quelque sorte, un lien de plus entre le trône et le pays. »

Pour le concours qu'on ouvrait entre les sculpteurs français, on interdit de se servir ou même de s'inspirer de l'ancienne statue, celle de Chaudet. Trouvait-on que le costume à l'antique fût désuet, ou que les attributs impériaux fussent séditieux, ou que les souverains de la Sainte-Alliance eussent contredit à la résurrection d'une statue abattue sur l'ordre de M. le comte de Rochechouart, colonel aide de camp de l'empereur de Russie, commandant la place de Paris ? Ce qui est sûr, c'est que, dans le programme du concours, on stipula que « les figures des bas-reliefs de la colonne étant en costume militaire français, la statue devrait être pareillement en habit militaire ».

Il ne pouvait être question, dès qu'on évoquait pour l'Empereur l'habit militaire, que de celui qu'il portait habituellement, qu'on s'imaginait volontiers qu'il portait toujours ; car tous les peintres, tous les dessinateurs, tous les modeleurs de statuettes s'étaient comme entendus pour ne lui donner que celui-là : l'habit qu'il avait accommodé à son usage en empruntant les éléments ici ou là, et qu'il avait fait sien, l'habit d'un soldat, la capote

sans un galon, sans une décoration, le chapeau sans plumet ni bordé, étoilé seulement de la cocarde. Le chapeau n'appartient qu'à lui, comme la capote. Est-ce là un habit militaire ? Oui bien, car c'est le sien, et celui de nul autre, l'habit du soldat de la Révolution, de l'invincible chef de guerre, de l'empereur du peuple.

La représentation de Napoléon dans ce costume avait plus que tout autre été poursuivie sous la Restauration. C'est elle qu'on trouve dans les étuis mystérieux, dans la profondeur des cachets qu'on dévisse, sur les images transparentes ; depuis juillet 1830, c'était par centaine de milliers que l'on en vendait, de ces figures du Napoléon de Béranger :

Il avait petit chapeau,
Avec redingote grise.

Lors donc qu'il apparut, le 28 juillet 1833, sur la Colonne, devant les soldats et les citoyens, l'apothéose passa de bien loin les prévisions des gouvernants, car, pour cette fois, elle présentait aux regards d'une nation l'image de son dieu sous une forme devenue du premier coup rituelle — au point qu'en de lointaines Russies elle allait passer idole — une forme où le symbole accessible à tous et pourtant plus admirable à proportion qu'on s'efforçait de le dégager, semblait avoir été placé là par mégarde, sans que le statuaire eût eu d'autre intention que d'exécuter un pro-

gramme ; et ce statuaire, en cette unique occasion et pour cette unique fois, avait eu du génie : il avait dressé l'effigie qui convenait à un tel piédestal, grossière, presque frustre, dans une attitude d'une simplicité hiératique, la main gauche dans le gilet, la droite pendante et tenant une lorgnette ; des accessoires médiocrement étudiés, mais frappants ; la base des deux jambes bottées renforcée d'un tronc d'arbre, pour éviter la découpure sur le ciel, pour donner encore plus de force et de puissance au torse, couronné du chapeau légendaire, étoffé de l'épaisse redingote flottante. Des Tuileries et du Boulevard, la figure de trois mètres et demi, sur le fût de quarante mètres, s'imposait aux regards et hantait la pensée.

Ceci est capital que le piédestal avait quarante mètres de haut et que la statue était faite pour ce piédestal.

Vue du sol, à quarante mètres, la tête d'une statue, cette statue eût-elle trois mètres, ne fait qu'un point sur le ciel ; tout ce qui serait finesse des traits, jeu de la physionomie, ressemblance avec le modèle, disparaît ; il faut que le statuaire, avec une truelle pour ébauchoir, ait remué à pelletées de la terre pour produire une impression : il faut qu'il ait doublé, triplé, quadruplé le volume de la tête pour qu'elle frappe ; il ne s'agit pas que cette tête soit plus ou moins, de près où on ne la verra point, la tête de Napoléon. Il faut que tout le monde comprenne que c'est la tête de Napoléon.

Napoléon avait un nez, une bouche, des yeux, tout comme les autres hommes, mais Napoléon portait un chapeau que ne portait nul autre homme ; et il ne portait que ce chapeau, et il le portait presque constamment ; c'était sous ce chapeau que l'avaient vu les soldats et le peuple ; ce chapeau le désignait, il était légendaire ; donc, c'était ce chapeau qu'il fallait. De plus, il était énorme : il suppléait trois, quatre fois à la petitesse de la tête. Il n'importait même plus qu'il y eût une tête, puisqu'il y avait le chapeau, et que le chapeau, c'était Napoléon. Un critique d'art, non des moindres, eut beau protester « contre la coiffure grotesque donnée à l'Empereur, qui gâtait la tête si noble, si imposante de Napoléon en cachant son vaste front sous le chapeau à trois cornes qu'il eût été si simple de poser aux pieds de l'Empereur ». Il prouvait simplement qu'il avait regardé la statue comme si elle eût dû être vue à six ou sept mètres, non pas perpendiculairement à quarante, soit, avec le recul, au moins quatre-vingts ; trois ou quatre cents si on l'envisageait du boulevard ou des Tuileries.

Et aussi pour cela la redingote était admirable ; elle enveloppait tout le corps, l'étoffait, l'épaississait, en supprimait les détails, en faisait comme un terme gigantesque, comme une borne de la gloire. Là, en effet, s'était-elle arrêtée. Rien de si frappant, de si émouvant, de si hiératique — et d'un hiératisme moderne, nullement conventionnel, d'autant plus sensible.

Quand j'étais enfant, chez un vieil ami de ma famille, le graveur M. Forster, j'ai rencontré, à des visites de jour de l'an, l'auteur de cette statue, Seurre jeune. C'était un homme qui paraissait très vieux, avec une barbe blanche et noire, et un énorme goître cancéreux qui le rendait lamentable et hideux. Quand on me dit qu'il avait fait le Napoléon de la Colonne, il me parut encore plus surprenant. On ne pouvait d'une telle tâche sortir indemne, et je m'imaginais fort bien que l'ouvrier dut en périr. Ce jour-là, il avait ravi l'étincelle divine; il avait fait l'idole, et ce ne sont pas encore les *Iambes* si cocassement contre-historiques d'un Auguste Barbier qui le déboulonneront.

Il a fallu bien du mauvais goût et encore plus de mauvaise politique pour qu'on y touchât, qu'on la remplaçât, qu'on la posât ensuite sur un piédestal moins haut qu'elle, et l'on recommence encore. A-t-on, pour la statue, une colonne de quarante mètres? Non! Eh bien, qu'on la laisse où elle est, — parmi les ruines. On pourrait alors rêver sur elle, et s'attendrir aux larmes des choses; mais qu'on l'impose comme cela à un piédestal propret, économique et salubre, dans les deux mètres, deux mètres vingt, eh bien! non! Autant vaut une étagère chez le portier du Musée de l'Armée.

*Lors de la publication de cet article dans l'*Écho de Paris, *M. le comte de Sémallé dont le grand'père avait joué dans la conspiration des Vivres-Viande, un rôle dont il n'a expliqué dans ses Mémoires (publiés en 1898 par la Société d'Histoire Contemporaine) que certaines parties, crut devoir protester contre ce récit de la descente de la statue de Napoléon, et bien que son nom n'eut été prononcé qu'une fois et par hasard, il obtint l'insertion d'un long extrait desdits Mémoires. Je reproduis ici cet extrait que M. de Sémallé trouve de nature à honorer le nom qu'il porte.*

« Le 4 avril, j'avais dû prendre, par mesure d'ordre public, une responsabilité importante. Une foule nombreuse s'était portée place Vendôme pour jeter à bas de la Colonne la statue de Napoléon ; plusieurs étaient montés avec des limes pour la scier par le pied tandis que d'autres avaient attaché des cordes à son cou et attelé des chevaux pour accélérer sa chute.

« Le fondeur de la statue, le sieur Launay, se pré-

senta chez M. Pasquier, préfet de police, pour l'informer de ce qui se passait et lui exposer les malheurs qui pouvaient en résulter. M. Pasquier, bien qu'il vît le danger, craignit de se compromettre ; car on savait Bonaparte encore près de Paris et on ne pouvait prévoir le résultat des pourparlers qu'il avait engagés avec les puissances étrangères. Il renvoya M. Launay à M. de Chabrol, préfet de la Seine. Ce dernier, voyant une affaire qui concernait le préfet de police, refusa de s'en occuper, de telle sorte qu'aucune mesure ne fut prise et le moindre malheur qui pouvait arriver était la dégradation du monument par la chute de la statue. Mais, comme l'avant-veille, j'avais confirmé M. de Chabrol, au nom du Roi, dans ses fonctions, il conseilla à M. Launay de s'adresser à moi, assurant que je lui donnerais les ordres nécessaires pour éviter les accidents.

« M. Launay se présenta chez moi à 3 heures de l'après-midi. Il me pressa vivement de lui donner l'autorisation de descendre la statue par les procédés de l'Art, affirmant que si elle était renversée elle causerait des désastres, ferait périr du monde et ébranlerait le fût de la colonne. Je voulus le renvoyer aux préfets : il me répondit que c'était précisément sur leur refus qu'il était venu me trouver, puisque j'étais fondé des pouvoirs de Monsieur, Lieutenant général du royaume. Je ne me souciais pas de m'occuper de cette affaire ; car les pouvoirs de M. de Polignac et les miens étaient purement politiques. C'est pourquoi je me rendis chez le général Sacken avec M. Launay et avec M. Dumas de Montbadon qui l'avait accompagné et s'était mis à ma disposition.

« Mais à tous les calculs et raisonnements du fondeur, le général russe objecta les termes de la capitulation de Paris qui protégeait les monuments. Il se refusa absolument à prendre aucune initiative, quels que dussent être les résultats de son abstention, résultats dont il ne pouvait être responsable. Pressé par le fondeur, il finit par lui dire : que M. de Semallé, ici présent, pouvait donner un ordre, puisqu'il était Français et revêtu de pouvoirs émanant des Princes que les Alliés reconnaissaient et qu'il prêterait main-forte pour assurer l'exécution.

« Je me décidai alors à déléguer en mon nom et en celui de M. de Polignac, M. de Montbadon pour procéder à la descente régulière de la statue et M. de Rochechouart, commandant pour les Alliés la place de Paris et à ce titre installé place Vendôme, fut requis par le général Sacken de fournir les troupes nécessaires. M. Pasquier, dont j'avais exigé le visa, voyant sa responsabilité à couvert par l'ordre militaire, écrivit alors au bas de la pièce : « Bon à exécuter sur-le-champ. »

« J'avais dès le début fait dételer les chevaux ; mais les travailleurs d'en haut firent quelque résistance. Ils ne cédèrent que devant la menace d'être violemment expulsés et sur la promesse que la statue serait enlevée. M. Launay, avec le concours de M. Albouys, maître charpentier, exécuta aussitôt la descente et fit transférer la statue à son domicile, rue de la Fidélité. C'est le 8 avril que ce travail a été achevé.

« M. Launay me remit un rapport circonstancié sur ses opérations. Les frais de la descente s'élevèrent à 3.600 francs que je payai de suite et M. Launay me

donna un reçu de la somme et de la statue, mon intention étant de prendre à ce sujet les instructions de Monsieur aussitôt son arrivée à Paris. Peu de jours après, je ne manquai pas de lui rendre un compte minutieux de cet incident. Il me fut répondu par le marquis de la Maisonfort que je pouvais garder la statue pour me couvrir de mes frais, sauf à rendre le surplus si je trouvais un bénéfice.

. . . . . .

« Pendant les Cent Jours, Réal, devenu préfet de police, écrivit à M. Launay pour lui ordonner de la remettre à M. Denon en présence du commissaire de police du quartier. L'ordre fut exécuté et la statue fut transférée à la fonderie Saint-Laurent. Au retour de Louis XVIII, je la réclamai à M. Lainé, ministre de l'Intérieur, et je demandai qu'elle fît partie de la matière destinée à la fonte de la statue de Henri IV qu'on allait relever sur le Pont Neuf. On fit droit à ma demande, mais mention n'en fut pas faite dans les procès-verbaux et, bien que j'eusse sacrifié pour l'érection de ce monument la somme de 3.600 francs avancée par moi pour descendre la statue de Napoléon, je ne pus pas même obtenir de figurer dans la liste des souscripteurs. »

Tel est le récit de M. le comte de Semallé : si je ne l'avais pas suivi dans cet article, c'est que je demeurais peu convaincu de son authenticité et je demande au lecteur s'il ne partagera point mon opinion après qu'il aura lu cet extrait d'une brochure publiée par M. Launay, fondeur de la statue, et intitulée :

*Relation des faits qui se sont passés lors de la descente de la statue de Napoléon érigée sur la colonne de la place de Vendôme et de la destruction de ce chef-d'œuvre de sculpture.* Paris, imprimerie de J. Tastu, 1825, in-8, p. 10 et suiv.).

« Ce fut le 3 avril 1814 que M. de Montbadon se présenta à mon domicile et de là au corps de garde de la maison de Saint-Lazare où j'étais de service. En m'abordant, il me demanda si j'étais M. Launay qui avait fondu la colonne de la place Vendôme et la statue. Sur ma réponse affirmative, il me dit qu'il fallait la faire disparaître. Je lui demandai à qui j'avais l'honneur de parler. — A M. de Montbadon, me dit-il, il faut venir avec moi. Sur mon refus motivé sur ce que j'étais père de famille et que je n'avais jamais paru dans aucun acte de la Révolution, que je le priais de faire exécuter par d'autres ce qu'il exigeait de

moi, il me réitéra sa demande, en me disant qu'il se pourvoirait d'ordres qui sauraient bien me faire agir puisque je savais comment la statue était posée et scellée sur la colonne. Il demanda à mon officier si je serais longtemps au corps de garde. Je lui répondis que j'y serais jusqu'au lendemain à midi. Il devait revenir à dix heures du soir, muni d'ordres directs pour moi ; il ne vint point. Tous mes concitoyens, de garde avec moi, que je pourrais nommer au besoin, me félicitèrent d'en être délivré ; car je puis dire qu'il n'y en avait pas un qui vît d'un bon œil ce que l'on me chargeait d'exécuter. Ils avaient encore présents devant les yeux les désastres de la Révolution.

« M. de Montbadon, n'ayant pu se procurer les pièces que j'avais demandées aussi promptement qu'il le croyait, ne vint que le 4 avril dès le matin. Il était rayonnant de joie et, du plus loin qu'il put m'apercevoir, il me montra, par la portière de sa voiture, un papier dont je pris lecture dans la rue même : c'était un ordre qui le concernait ; je n'y étais pas nommé ; je refusai de le suivre ; mais s'adressant à M. Labbé, négociant et mon officier, il lui demanda la permission de me conduire à l'état-major pour que je reçusse moi-même des ordres directs. Il obtint ce qu'il demandait. Je montai dans sa voiture qui nous conduisit rue Taitbout, n° 18, chez un officier général qui était au lit. Il m'adressa la parole d'un ton fier et élevé et le colloque suivant s'établit entre nous.

« C'est vous, me dit-il, qui avez fondu la Colonne de la place Vendôme ? Vous avez fait la statue ; il faut me la faire disparaître. » Je fis une réponse sur un ton plus modéré, mais non moins ferme que le sien. Je lui dis que ce qu'il me demandait, je ne le ferais pas, parce que, dans la Révolution, je ne m'étais mêlé d'aucune espèce de parti, que d'ailleurs il n'appartenait pas à un propriétaire, à un père de famille, de faire pareille chose, ajoutant *qu'il n'y avait qu'un instant que Napoléon était mon souverain et qu'il l'était peut-être encore. — Non, Non !* me répondit le général d'un ton de colère, *il ne l'est plus et ne le sera jamais.* » Cependant, je lui fis observer que le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche n'avaient point subi de déchéance parce que leurs États étaient envahis. « Cela est différent, me dit-il, un roi légitime remonte sur son trône ; et si vous n'obéissez pas, je vous fais fusiller. » Cette dernière phrase m'éclaira sur ma position. C'est pourquoi, je lui dis que, si je le faisais, je le ferais avec tout le respect qui est dû au malheur.

« Faites-le comme vous voudrez, pourvu qu'il soit descendu. Je vous donne trois jours. Combien d'argent vous faut-il ? — Vous paierez, général, aux entrepreneurs ce qu'il en coûtera ; quant à moi, je refuse toute espèce de bénéfice ; mais je demande la conservation du monument, puisque mon nom y est attaché et que la Colonne est une merveille. — On ne veut pas la détruire, *mais*

*je veux faire disparaître la statue de dessus ce monument; telles sont mes intentions.* — En conséquence, je demande qu'elle me soit remise en garantie d'une somme de 80.000 francs qui m'est due. » Ma demande me fut accordée et le général reprit son humeur douce et affable, en me priant de me transporter avec M. de Montbadon (qui était présent à cet entretien) à l'état-major de S. M. l'empereur de Russie pour y recevoir l'ordre dont je joins ici la copie sous le N° 1.

N° 1

« En exécution de l'autorisation donnée par nous « à M. de Montbadon, de faire descendre à ses « frais la statue de Bonaparte, et sur la déclara- « tion dudit sieur de Montbadon, que M. Launay, « demeurant à Paris, n° 6, place de Saint-Laurent, « faubourg Saint-Denis, est auteur de la fonte des « bronzes du monument de la Colonne, est seul « capable de faire réussir la descente de cette sta- « tue;

« Ordonnons audit M. Launay, sous peine « d'exécution militaire, de procéder sur-le-champ « à ladite opération qui devra être terminée mardi « 6 avril, à minuit.

Au quartier général de la place, le 4 avril 1814.

Le Colonel, aide de camp de S. M. l'empereur de Russie, commandant la place.

*Signé :* DE ROCHECHOUART.

Ledit ordre scellé en marge. En tête est écrit : A exécuter sur-le-champ.

*Signé :* PASQUIER.

Pour copie conforme :
LAUNAY.

« Cependant quelque rigoureux et sévère que fût l'ordre que je venais de recevoir, je voulus savoir si je devais le mettre à exécution. J'étais libre alors ; je me transportai à l'état-major français qui était à l'angle opposé de la place Vendôme. Je le communiquai à quelques officiers généraux français qui étaient là. Ils me dirent que ce n'était point de leur compétence et me donnèrent l'avis de me transporter chez M. le préfet de police pour savoir ce que j'avais à faire. Je m'y rendis. La porte de son cabinet me fut refusée. J'élevai la voix en disant que mon ordre ne pouvait recevoir de retard. On sortit du cabinet pour savoir quel était l'importun ; je donnai mon ordre qui fut porté à M. le préfet. On me fit entrer, et M. le préfet se détacha d'une grande assemblée d'hommes d'État et me demanda ce que j'avais à réclamer. « Je viens, dis-je, demander à M. le préfet, ce que j'ai à faire. — *A exécuter sur-le-champ*, me dit-il. — *Écrivez-le*, fut ma réponse. » Je fus ensuite reconduit très poliment au secrétariat ; on avait besoin de moi, j'étais un homme d'importance. On m'y enregistra mon ordre qui me fut remis. Ensuite, j'avisai aux moyens de le mettre

à exécution, tant pour la conservation du monument que pour celle de la statue. Je remarquai que la première fois que je fus à la Colonne, la garde nationale faisait le service près de ce monument; elle se retira pendant que j'étais chez M. le préfet et les soldats russes y montèrent la garde pendant tout le temps des travaux.

« Le rapport que j'ai adressé à MM. les commissaires du roi et dont je joins ici la copie authentique, vous fera connaître, monsieur, si je suis un révolutionnaire, un barbare et un vandale, si j'ai plutôt le génie de la destruction que celui de la conservation. »

## N° II

*A MM. les Commissaires* (1) *de S. A. R.* MONSIEUR

« *D'après les ordres que j'ai eu l'honneur de*
« *recevoir de M. le Comte de Rochechouart*, de
« faire réussir la descente de la statue de Napo-
« léon Bonaparte de dessus le monument de la
« place Vendôme, j'ai l'honneur de vous faire
« connaître, conformément à vos intentions, le dé-
« tail de cette opération.

(Suit ce détail). . . . . .

« La statue étant descendue à la hauteur du
« chariot qui devait la transporter, la foule des

(1) MM. Jules de Polignac et Desemalé (*sic*).

« spectateurs pressés sans doute par la curiosité « de voir de près, franchit les limites qui lui « étaient assignées par des lices, et faillit nous « faire courir des dangers en empêchant le mou- « vement des cordages et machines qui étaient « destinés à la mettre dans le chariot ; ce qui fut « cause qu'elle ne fut transportée que le lendemain « dans mes ateliers, rue de la Fidélité, nº 6.

« Conformément aux instructions de M. Charles « de Geslin, rue Taitbout, nº 18, qui, dès le pre- « mier instant où M. le comte de Rochechouart « avait autorisé à descendre la statue, m'avait « dit : « Faites tout ce qui est nécessaire ; hâtez- « vous de terminer votre opération : venez chez « moi à l'instant même, recevoir ce que vous ju- « gerez convenable (1) » et sous l'inspection de M. de « Montbadon qui a constamment surveillé les dé- « tails de l'opération et qui l'a lui-même fait réus- « sir par les divers encouragements qu'il a don- « nés aux ouvriers dont nous avions besoin.

« J'aurais eu l'honneur, Messieurs, de vous « présenter ce rapport beaucoup plus tôt, si j'avais « eu les différents mémoires des entrepreneurs, « dont le montant est de 4.815 fr. 46, sauf mes « observations et les réductions que je croirai « juste de vous proposer et qu'ils reconnaîtront « telles.

(1) Cette partie est écrite de la main de M. Charles de Geslin sur l'Original. On voit qu'il me mettait à même de puiser dans sa bourse.

« Je désire, Messieurs, avoir agi selon vos vues « et soyez convaincus que j'ai fait tout ce qui « était en mon pouvoir pour diminuer la dépense « qui s'est trouvée accrue tant par l'achat du dra- « peau que par l'ordre surtout que j'ai reçu de « débarrasser les lieux et de rétablir tout pour « l'arrivée de Son Altesse Royale, conformément « à la lettre de M. le préfet de police en date du « 11 avril 1814 afin de livrer le libre passage au « cortège qui se rendrait au devant de S. A. R. « Monsieur.

. . . . . .

« P. S. — Je joins ici le règlement des sommes « à payer ; M. Charles de Geslin voudra bien y « faire honneur, ainsi qu'il me l'a écrit :

| | | |
|---|---|---|
| Au charpentier. . . . | 1.790 | francs |
| Au serrurier . . . . | 580 | — |
| Au maçon . . . . | 688 | — |

« Pour le drapeau, les armes, la fleur de lis « dorée, les cordages, les transports, l'appareil « du chariot, le pavage et autres menus frais : « 600 francs.

« Total : 3.658 francs. »

Il me parait utile de faire ressortir les contradic-

tions existant entre le récit de M. Launay et celui de M. le comte de Semallé :

1° C'est le 3 avril, selon Launay, que Montbadon se présente et prétend le contraindre à enlever la statue.

C'est le 4 selon M. de Semallé.

2° Selon Launay, il est contraint par des ordres qu'il représente.

Selon M. de Semallé, c'est Launay qui sollicite ces ordres.

3° Launay raconte qu'il est conduit par Montbadon au 18 de la rue Taitbout, où un général, qui est couché, lui ordonne sous peine d'être fusillé de descendre la statue.

Au 18 de la rue Taitbout est l'hôtel habité par Psalmet Faulte de Vanteaux, chef de la conspiration des Vivres-Viande ; l'hôtel où Maubreuil va tantôt apporter les diamants et les bijoux volés à la reine de Westphalie ; l'hôtel d'où est parti le mouvement pour la restauration des Bourbons ; M. de Geslin, beau-frère de Vanteaux, y est chez lui. M. de Semallé y habite aussi, mais est-ce M. de Semallé qui a parlé de son lit à Launay ? M. de Semallé qui partout ailleurs s'intitule *ancien page du Roi Louis XVI*, s'est-il devant Launay fait passer pour général ? M. de Semallé a-t-il menacé de mort M. Launay comme M. Launay le rapporte ?

La contradiction ici devient aiguë et il convient de confronter les deux textes.

4° Ce n'est point de M. de Semallé que Launay tient ses ordres; ce n'est point M. de Semallé qui a menacé Launay d'exécution militaire: C'est M. de Rochechouart, colonel aide de camp de S. M. l'empereur de Russie, commandant la place : ce n'est point M. de Semallé qui a visé l'ordre, c'est M. le baron Pasquier, préfet de police; M. de Semallé n'a donc point eu à se substituer en l'espèce à M. Pasquier qui a signé : la pièce est rapportée par Launay : elle est sous les yeux du lecteur. Elle suffit.

5° Ce n'est point de M. de Semallé que Launay a reçu le montant de ses débours, c'est de M. de Geslin; M. de Geslin est le beau-frère de M. de Vanteaux: il habite avec lui, 18, rue Taitbout, et il puise à la caisse, qui sera tout à l'heure la caisse de Monsieur.

6° M. de Semallé annonce qu'il pouvait disposer à son gré de la statue et qu'il reçut à ce sujet diverses propositions. Or, on a vu que Launay avait demandé que la statue lui fut remise en garantie d'une somme de 80.000 francs qui lui était due. « Ma demande, dit-il, me fut accordée. » Elle le fut par *le Général* qui était couché rue Taitbout, n° 18; le général qui peut être M. de Semallé. Alors, si le général est M. de Semallé, M. de Semallé peut se souvenir que la statue est, pour Launay, gage d'une somme de 80.000 francs ?

Et l'on pourrait continuer ainsi indéfiniment le jeu des contradictions.

Sans doute, M. de Semallé pensera-t-il que son grand-père a raison ; à d'autres il peut sembler que le témoignage de Launay, appuyé de pièces authentiques, témoignage désintéressé et nullement politique, demeure et vaut.

# L'ÉPOPÉE (1)

Certes, je ne vous contredirai point, Maurice Barrès, en ce que vous disiez, voici quelques semaines, ici même, que l'image, et l'image populaire, a plus servi que les beaux discours et les nobles poèmes, à grossir et répandre la légende. Seulement, je prétends à présent distinguer. Certes, l'image que nous appelons d'Épinal, bien qu'il s'en tirât en bien d'autres villes de Lorraine, en particulier à Metz, a été un admirable véhicule du sentiment populaire : elle venait du peuple et elle allait au peuple, elle avait essentiellement pour elle son bas prix, ses vives couleurs et ses dimensions amples. Elle parait congrûment un panneau dans une chaumière et y mettait de la joie, de la lumière et de la gloire. C'était un tableau. Ainsi la série des batailles, la suite des épisodes : « Sire,

(1) *L'Écho de Paris*, 18 juin 1911.

ce linceul vaut bien une croix. » — « La mère du grenadier », mais surtout les portraits : Napoléon Ier, Napoléon II, Napoléon sur la colonne. Ce n'étaient point des images à petits sujets formant une histoire qui se déroule depuis le chapeau de papier du petit Charles, jusqu'à son chapeau de général, mais un fait unique, une bataille ou une anecdote sentimentale. A combien d'exemplaires fut tiré le : *Après vous, sire* (Napoléon buvant à la gourde d'un grenadier), ou *Quand vous seriez le petit Caporal, on ne passe pas* (l'histoire du fusilier Coluche).

Sans doute, les images ont grossi et répandu la légende, mais elles ne l'ont pas créée ; elles sont, si je ne m'abuse, toutes ou presque, postérieures à 1830 et à la Révolution de Juillet. Pour en graver les bois, les tirer, les faire colorier, les éditeurs eussent trop risqué sous la monarchie légitime. Il y eut bien alors des lithographies *allusives* et séditieuses ; mais, pour les produire, quel médiocre matériel il fallait et comme on pouvait — assez aisément — échapper à la police ! La grande et célèbre imprimerie typographique de Lasteyrie était grande ouverte aux libéraux et aux napoléoniens. Rarement, d'ailleurs, ils mettaient en scène Napoléon lui-même. Il leur suffisait, pour l'évoquer, d'un saule près duquel veillait un soldat anglais, ou d'une dalle sans nom près de laquelle pleurait un vétéran de l'ancienne armée. Si l'on gravait ses traits, c'était sur une planche toute petite et l'estampe

se pouvait dissimuler dans une poche, de même que la tabatière, au double fond de laquelle Il apparaissait, ou le bout de bois savamment tourné qui, présenté sous un certain jour, rappelait Son profil.

Toutes les religions sortent des catacombes. Quiconque n'a pas souffert pour sa foi n'est point assuré de croire. Quiconque n'a pas renforcé par du mystère, éclairé par de la méditation, affirmé par sa confession publique les doctrines auxquelles il s'est attaché par sentiment, ignore jusqu'où elles le porteront et si elles sont siennes pour sa vie ou pour un jour. Mais les fidèles de cette religion nouvelle, gens de petite mine et de pauvre ménage, avaient subi l'épreuve; ils avaient passé par le feu. Pour elle, ils avaient enduré la misère et tous les genres de misère, depuis le manque de pain jusqu'au manque de liberté, depuis la surveillance policière jusqu'à la proscription, depuis l'internement jusqu'à l'emprisonnement; pour elle, ils avaient supporté les provocations, les bravades, les insultes de personnages que leur bras levé eût fait trembler, et, de plus en plus fortement, à chaque souffrance ressentie, leur culte s'était répandu dans leur conscience et dans leur cœur : ils ne vivaient que pour lui et par lui, mais, pour le célébrer, ils n'avaient que des objets mystérieux et pauvres, tels que de petites images, de petites statues, des effigies que leurs mains avaient taillées, des petits objets d'usage où ils avaient trouvé le moyen d'affirmer leurs rêves.

Et ils avaient aussi des paroles — et, comme de juste, elles étaient chantées. Toute émotion profonde et religieuse qui se manifeste dans le populaire se traduit par un chant. Ces chants pouvaient ne point satisfaire les lettrés et ne point plaire aux délicats. Ils étaient déclamatoires comme sont les odes, et lyriques, comme sont les hymnes. Ils s'échappaient des cabarets et de ce qu'on nommait « les goguettes ». Leur prosodie était incorrecte et leurs rimes mal accouplées. Tels quels, chantés à mi-voix durant quinze ans, à pleine gorge durant quinze autres, ils exprimèrent ce que pensaient, ce que rêvaient, ce qu'espéraient les hommes qui, pour un quart de siècle, Napoléon à leur tête, avaient pu se croire les maîtres du monde.

De là est née la légende, de là viendra l'épopée : l'épopée n'est pas le fait d'un poète, elle est le fait d'un peuple. Elle ne s'échappe point d'un cerveau; elle se stratifie lentement dans un état d'esprit épique. La France, seule entre les nations, a créé des êtres susceptibles d'être épiques : Charlemagne, Jeanne d'Arc, Napoléon. Pour Charlemagne, l'épopée a fleuri quatre siècles après sa mort; pour Jeanne, si touchante, si profondément humaine, en même temps qu'animée d'un souffle qu'on peut croire surnaturel, quantité de proses très belles, très émouvantes, d'une grâce unique et qui forment une étonnante couronne d'histoires — vous connaissez la dernière et la plus sublime

peut-être, Maurice-Barrès — mais point d'épopée sortant du peuple même et qui soit le fruit de ses entrailles. Oserait-on dire que la renommée de Jeanne naquit d'abord avec les historiens et les lettrés, et que le peuple n'a appris que récemment et par l'Église, à la connaître ? Quelque effort qu'eussent fait certains gouvernants — Napoléon surtout — pour répandre son nom, il semble que, sauf dans des localités (Orléans et des parties de la Lorraine), on fût resté indifférent jusqu'au moment où l'Église catholique prit la cause en mains; mais, pour cela, Jeanne n'est pas plus inspiratrice d'épopée, et c'est une pénible surprise.

Pour Napoléon, tout au contraire. Les livres de prose qu'on consacre à l'étude de sa vie et de ses actes demeurent toujours si inférieurs à leur objet qu'ils désespèrent ceux qui les écrivirent de bonne foi. Quoi qu'on essaie, qu'on fasse, on ne parvient pas à donner une idée qui satisfasse de sa grandeur et de son abaissement. On ne peut faire comprendre pourquoi en ceci il est encore plus admirable qu'en cela. Tout échappe, parce qu'on ne saurait mettre des imaginations où il faut des faits, et du lyrisme où il faut des précisions. L'histoire de Napoléon ne devrait pas s'écrire, mais se chanter. Naturellement, c'est à cela qu'on va. On vient de réunir, sous le titre l'*Épopée napoléonienne*, des vers de quarante-quatre poètes du dix-neuvième siècle. On en eût pu prendre à plus de cinq cents ; il n'est pas de mois, presque de se-

maine, où un napoléonisant que je connais ne reçoive un, deux, parfois trois poèmes, le plus souvent manuscrits, de tous les points de la France et même de l'Europe : De ces vers, beaucoup, la plupart, sont détestables. Ceux qu'on a réunis dans ce volume, l'*Épopée napoléonienne*, sont presque tous beaux ; ils sont des vers de poètes qui savent leur métier, de professionnels de la poésie. Il en est d'admirables, ne serait-ce que de Victor Hugo. Faut-il avouer que les premiers me semblent plus intéressants et plus directement utiles à la gloire de celui qu'ils célèbrent ? Certes, ce n'est encore qu'un balbutiement, mais ce balbutiement est épique. Qui sait si ce n'est point d'un de ces inconnus qui chantent pour eux-mêmes sur des lyres mal accordées que nous viendra l'un des chants du cycle épique, celui qu'aucun de nous ne verra, qu'aucun de nous n'entendra, car, comme au chêne, il faut à l'épopée des centaines et des centaines d'années avant qu'elle ait atteint son entier développement et acquis toute sa grandeur ; il faut qu'à son ombre des peuples se reposent, durant que sur les hautes branches chantent inlassablement les oiseaux mystérieux et divins.

# TABLE DES MATIÈRES


| | Pages. |
|---|---|
| Préface | v |
| La Séance publique de l'Institut au 15 nivôse an VI | 1 |
| Le dimanche de Pâques, 28 germinal an X | 15 |
| L'instrument du génie militaire de Napoléon | 27 |
| Les Américains dans la Méditerranée | 37 |
| Une Comtesse russe à Paris sous le Consulat | 49 |
| La Société philanthropique (1803-1913) | 61 |
| La Société d'agriculture | 71 |
| Comment Napoléon enrichissait la France | 81 |
| Les mémoires de Roustam | 91 |
| La Garde impériale | 103 |
| Le meilleur élève de Jean-Jacques : Châteaubriand | 117 |
| Napoléon et les Brûlots de l'île d'Aix | 127 |
| L'empereur Alexandre | 137 |
| Trianon sous Napoléon | 145 |
| La sœur d'Alexandre Ier. La grande-duchesse Catherine | 185 |
| L'Autriche et Napoléon | 199 |
| La Moskova-Borodino | 209 |
| Lettres d'amour de soldats | 215 |
| Les romans du duc d'Abrantès en Russie | 225 |
| Les Allemands en Russie | 237 |
| Le général Silence | 245 |
| Le général Malet | 255 |

Pages.
L'affaire Malet. Les premières impressions de l'Empereur. . . . . 269
Le centenaire de Leipzig . . . . . 279
Belfort en 1814 et le commandant Legrand. . . . . 287
La Bourgogne en 1814 et le général Allix . . . . . 299
Le curé de Pers. . . . . 315
Roanne en 1814 . . . . . 325
Tournus en 1814. . . . . 337
Le personnel administratif au travers d'un siècle. . 349
L'histoire métallique de Napoléon. . . . . 359
Le Napoléon de la Colonne . . . . . 369
*Appendice* . . . . . 380
L'épopée. . . . . 395

3625. — Tours, imprimerie E. Arrault et Cie.